REVUE

DES

DEUX MONDES

XIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er OCTOBRE 1843.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME HUITIÈME

TREIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SERIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1843

054
R3274

1844 [v.4]

LE MAROC

EN 1844.

—

LA SITUATION, LES MŒURS, LES RESSOURCES DE L'EMPIRE.

—

I. — *Cuadro geográfico, estadístico, histórico, político del imperio de Marruecos*, por DON SERAFIN CALDERON; Madrid, 1844.

II. — *Costumbres de Marruecos;* Algésiras, 1844.

III. — *Observaciones relativas à las costumbres de los Moros y Judios de la ciudad de Tetuan* (manuscrit).

On ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse à l'aspect des solutions timides, incomplètes, que reçoivent aujourd'hui en France les questions de politique internationale. Nous venons de conclure avec le sultan Abderrahman une paix qui se borne à remettre en vigueur un traité intervenu, il y a près d'un siècle, entre notre pays et le Maroc; le problème est replacé, pour tout dire, dans les termes où il se trouvait avant le bombardement de Tanger. En présence d'un tel résultat, on se demande avec découragement à quoi il tient que la France paraisse désormais incapable de grandes choses; est-ce aux institutions nouvelles qu'il s'en faut prendre, ou aux hommes qui nous gouvernent en vertu de ces institutions? Cependant, lorsque au-delà du détroit on voit un ministre, appuyé sur le patriotisme résolu du parlement, poursuivre, en dépit des embarras intérieurs les plus compliqués et

les plus graves, l'entreprise qui aura pour effet d'ouvrir la Chine à l'Europe, il est impossible qu'on sente faiblir sa foi dans le régime représentatif. On comprend plutôt quelle force irrésistible il doit donner dans une cause juste, quand on se préoccupe uniquement d'étendre les conquêtes légitimes de la civilisation, puisque, dans cette guerre immorale dont le commerce de l'opium était le but immédiat, il a mis sir Robert Peel en état de réaliser son gigantesque dessein. Non, ce n'est pas le régime constitutionnel qui abaisse les hommes, mais les hommes qui abaissent le régime constitutionnel.

Le cabinet a conclu la paix avec le Maroc; certes, si, en poursuivant leurs victoires, nos marins et nos soldats avaient dû nécessairement provoquer une guerre générale, nous ne blâmerions pas le gouvernement d'avoir voulu prévenir une telle conflagration; mais avant de rappeler nos troupes, ne pouvait-on pas, du moins, stipuler des conditions formelles et précises dans l'intérêt de notre commerce, au lieu de remettre en vigueur un vieux traité qui, en dernier résultat, ne lui a valu jamais qu'une protection illusoire? Ne pouvait-on pas stipuler ces conditions dans l'intérêt du commerce européen tout entier? Ne pouvait-on pas, enfin, tout en se montrant plus généreux que l'Angleterre, faire pour l'Europe, au Maroc, ce que l'Angleterre a fait en Chine? Dans cette *Revue* même, il y a quatre ans (1), cette grande question a été hardiment débattue; on y a, de la façon la plus nette, indiqué la solution qu'elle doit recevoir; on y a prouvé qu'aux portes mêmes de nos possessions d'Afrique, la barbarie marocaine ne peut plus long-temps se maintenir, mystérieuse et menaçante, toujours prête à nous susciter les périls et les embarras. Si dans la lutte décisive, qu'il ne dépend d'aucune puissance humaine de prévenir, entre cette barbarie et la civilisation chrétienne, la France abandonne le premier rôle, un autre peuple se rencontrera, n'en doutez point, qui n'hésitera pas à s'en emparer. Prenez garde: rien que pour conserver Gibraltar, l'Angleterre a besoin d'agrandir et de multiplier au Maroc ses relations, qui, aujourd'hui même, forment déjà les deux tiers de celles qu'y entretient l'Europe entière. L'Angleterre envie Ceuta, qui, entre les mains de l'Espagne régénérée, pourrait lui disputer la domination du détroit. Il y a vingt-cinq ans, elle méditait, — un écrivain de Madrid, don Serafin Calderon, nous dévoile, jusque dans les moindres détails, des plans qu'elle est loin d'avoir abandonnés, — de jeter à Tétuan une colonie d'Irlandais, de façon à isoler du continent africain cette même ville de Ceuta, que ses vaisseaux bloqueraient par la Méditerranée. Elle comprend, elle est sûre d'avance que le commerce de l'Afrique centrale, maintenant interdit à l'Occident, appartiendra au peuple qui s'ouvrira le Maroc. Hier encore, quand nous pouvions forcer la barrière, on a vu par quels transports de colère se sont manifestées ses inquiétudes; on a vu, quand nous avons laissé échapper l'occasion, de quelle satisfaction vive elle a été tout à coup saisie. L'Angleterre a pourtant la conviction que la barrière ne peut

(1) *Le Maroc et la Question d'Alger*, livraison du 15 décembre 1840.

plus long-temps rester debout : qui nous répond que, d'un moment à l'autre, elle ne prendra point cette magnifique initiative, à laquelle nous venons de renoncer?

Ce n'est point ici, d'ailleurs, une simple question de commerce; il ne s'agit pas seulement de livrer des marchés immenses à l'industrie européenne : c'est plus haut et plus loin qu'il faut regarder. Est-il vrai que, dans cet empire du Maroc, la violence du despotisme ou sa faiblesse non moins dissolvante, la décadence absolue de tout ce qui fait vivre un peuple,—la religion, les lois, les mœurs privées, les mœurs publiques, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les arts, les sciences,—la dépravation de la société, en un mot, partout où cette société n'est point retournée à l'état sauvage, appelle énergiquement de nouveaux principes, de nouvelles idées, de nouvelles mœurs qui relèvent les races maures et arabes de leur abjection séculaire, et parviennent à les régénérer? Ceux qui, par les publications dont le Maroc a été l'objet en France, en Angleterre, en Allemagne, savent à quoi s'en tenir sur ce pays étrange, comprennent bien qu'il ne peut à l'avenir demeurer fermé à la civilisation de l'Europe. Par les faits nombreux que nous apportent les livres tout récemment publiés en Espagne, nous essaierons de dissiper les doutes qui pourraient subsister encore. Depuis que la question du Maroc a pris ces grands développemens qui préoccupent aujourd'hui l'Europe, l'Espagne n'a publié que deux livres sur ses voisins d'Afrique, mais deux livres remplis de renseignemens positifs, de renseignemens si complètement nouveaux, qu'on les chercherait en vain dans les autres ouvrages, quels qu'ils soient, dont le Maroc a partout ailleurs fourni le sujet. Le premier, *Costumbres de Marruecos* (*Coutumes du Maroc*), a paru sans nom d'auteur, à Algésiras, en face même du pays maure; c'est un simple essai, écrit sans prétention et fort court, mais substantiel et presque toujours intéressant. Le second est de beaucoup le plus important et le plus considérable; c'est l'ouvrage de don Serafin Calderon, *Cuadro geográfico, estadístico, histórico, político y militar del imperio de Marruecos* (1). M. Calderon est un des professeurs les plus distingués de l'Athénée de Madrid; la province d'Orense vient de l'envoyer aux cortès. Le jeune député aurait écrit un livre excellent si, avec le soin qu'il a mis à s'occuper de l'histoire, de la topographie et de la statistique de l'empire, il avait traité la question religieuse et politique; si, pour tout dire enfin, il s'était montré philosophe et publiciste en même temps qu'économiste et historien. Telle qu'elle est cependant, son œuvre est la meilleure qui ait paru encore sur la barbarie marocaine; et comme, à notre avis, elle constitue un titre sérieux, nous conseillons vivement à M. Calderon de la reprendre pour la compléter.

M. Calderon s'est attaché principalement à indiquer les causes qui ont entraîné, au Maroc, la ruine de la société musulmane; c'est là aussi notre but,

(1) *Tableau géographique, statistique, historique, politique et militaire de l'empire de Maroc;* Madrid, 1844.

mais c'est surtout la ruine ou plutôt les ruines que nous voulons décrire; on verra clairement l'impuissance où se trouve, au Maroc, la société musulmane de se relever elle-même et de se reconstituer. Le tableau douloureux que nous allons tracer ne renfermera point un seul fait dont nous ne puissions prouver la rigoureuse exactitude, non pas seulement par les témoignages de M. Calderon et de l'auteur des *Costumbres de Marruecos,* mais par ceux de plusieurs condamnés politiques, officiers, généraux, membres des cortès, déportés en 1823 aux présides de Ceuta, de Melilla, du Peñon de la Gomera et d'Alhucemas, dont nous avons recueilli les observations et les souvenirs. Après bien des jours d'une rude captivité, quelques-uns parvinrent à tromper la surveillance de leurs gardiens; ils se réfugièrent à Tétuan, où ils attendirent la mort du roi Ferdinand VII. C'est à l'un d'eux, à un ancien député de Navarre, que nous devons un manuscrit auquel nous emprunterons de curieux détails sur les coutumes des Maures et des Juifs. Aux termes des vieux traités existant entre l'Espagne et le Maroc, le ministre Calomarde réclama l'extradition des proscrits. L'empereur Abderrahman éluda les sollicitations du cabinet de Madrid, et, à ce sujet, il faut le dire, les réfugiés espagnols ne furent pas un seul instant inquiétés.

Au reste, à l'entrée de l'Afrique, cette ville de Ceuta, d'où ils venaient de s'enfuir, résume à elle seule la civilisation chrétienne et l'attitude peu digne que celle-ci a jusqu'à ce jour gardée vis-à-vis de l'islam. Ceuta est une ville charmante, une ville européenne. Par ses rues alignées au cordeau et pavées comme une vraie mosaïque, par ses maisons blanches et bien bâties, gracieusement disposées en amphithéâtre, elle contraste avec les mosquées noires, les habitations étroites, incommodes, obscures de Tétuan, que les beaux soleils de la Méditerranée laissent apercevoir au loin sur la côte. Depuis trois siècles, Ceuta possède quatre lignes admirables de fortifications, faisant face au *Champ du Maure, el Campo del Moro;* mais, en dépit de ses quatre rangs de batteries qui, en 1840, arrachaient à lord Londonderry ces paroles adressées au gouverneur de la ville : « Vous pouvez affirmer que vous commandez la plus forte place du monde, » Ceuta, il y a sept ans à peine, s'est laissé prendre sa propre banlieue par les Arabes, un territoire dont elle jouissait avant le roi Ferdinand V, et qui lui est nécessaire comme l'air à la poitrine de l'homme (1). Reléguée dans une sorte de presqu'île, avec ses deux présides, où regorgent par centaines les condamnés politiques, et par milliers les criminels vulgaires, avec ses bastions, ses casernes, ses magasins de poudre et de munitions de guerre, Ceuta s'est d'elle-même condamnée à une complète impuissance. Elle est pourtant située aux flancs d'Abila, comme Gibraltar aux flancs de Calpé; mais tandis que le

(1) Aux termes des arrangemens récemment conclus avec l'Espagne, le sultan avait promis de restituer une partie de ce territoire. Aujourd'hui, nous apprenons qu'Abderrahman ne paraît guère disposé à remplir ses engagemens, et qu'il soulève de nombreuses difficultés.

géant européen, gardant les clés du détroit dans ses cavernes hérissées de canons, domine la Méditerranée et l'Atlantique, son frère d'Afrique étend son autorité à peine aussi loin que peut aller son ombre. Si, en effet, vous descendez à sa base, à la ligne de démarcation qui sépare la colonie espagnole du pays maure, vous trouverez en présence l'Europe et l'Afrique, la barbarie de celle-ci, la civilisation de celle-là, aussi étrangères l'une à l'autre que si elles avaient entre elles tous les sables du Sahara. Au-delà du fossé, gravement assis sous un palmier sauvage, les jambes croisées, sa grande arquebuse suspendue à l'arbre, un garde de l'empereur, un soldat de l'*Almagasen,* fixe, en fumant sa pipe, un regard sombre sur un pauvre fantassin du provincial de Valence ou de Séville, qui, de son côté, blotti dans sa guérite et appuyé sur son escopette, le regarde de travers et d'un air méfiant. De cinquante pas en cinquante pas, vous rencontrez ainsi, dans la personne de leurs factionnaires, l'Espagne et le Maroc s'entre-regardant sans mot dire. Et quelles idées pourraient-ils donc se transmettre qui leur fussent communes? Dans quelle langue se pourraient-ils parler, qu'ils soient tous deux capables d'entendre? De la langue arabe, la péninsule catholique n'a jamais su que les mots laissés dans la sienne par les conquérans qui ont fondé l'Alhambra et l'Albaycin, et quant à la langue espagnole, il y a bien long-temps déjà que l'Arabe du Maroc, le fils dégénéré de ces conquérans, l'a tout-à-fait oubliée.

Si, le long de la ligne, le silence est parfois troublé, c'est par une détonation qui se fait brusquement entendre; c'est le soldat musulman qui, sans se lever, abat d'un coup d'arquebuse, sur le terrritoire espagnol, un taureau que la faim a poussé en vue des gras pâturages usurpés, il y a sept ans, par les Maures. Que le gouverneur de Ceuta tolère l'insulte ou se plaigne au pacha de Tétuan, peu importe : il est hors d'exemple qu'en un tel cas l'insulte soit réparée. Ne diriez-vous pas l'époque où Charles II envoyait un grand d'Espagne à Méquinez pour supplier le kalife, cet empereur de forbans et de pirates, de ne point inquiéter ses galions revenant du Nouveau-Monde, à leur entrée dans les eaux de Gibraltar ou de Cadix? Mais ce n'est pas seulement de la situation ou, si l'on veut, de l'attitude de l'Espagne à l'égard du Maroc qu'il s'agit ici; il faut embrasser d'un coup d'œil les relations diplomatiques de tous les peuples européens avec ce pays depuis le XVIe siècle, depuis la fin des guerres de race. On verra que, durant trois cents ans, aucun de ces peuples n'a conclu de traité que, dans l'intérêt de son industrie et de son commerce, il ne soit aujourd'hui obligé de renouveler. Est-il vraisemblable que les nations européennes s'en tiennent à de vieilles conventions, très mesquines, très précaires, et que repousse absolument l'esprit public de l'époque où nous vivons? Non, évidemment; les unes et les autres, celles du moins dont l'ambition est servie par une certaine puissance, ne manqueront point d'exiger tôt ou tard des conditions plus favorables, plus conformes à la supériorité définitive de la civilisation chrétienne sur le régime de l'islam. En présence de ces propensions ou, pour

mieux parler, de ces besoins irrésistibles, on comprendra, nous l'espérons, que, vis-à-vis d'Abderrahman et entre les nations européennes elles-mêmes, la question peut à chaque instant se reproduire avec tous ses périls, avec toutes ses difficultés; on comprendra que, dès maintenant, il eût mieux valu débattre et régler avec le sultan les conditions précises auxquelles l'Europe entière pourrait avoir, pour son industrie et pour son commerce, le libre accès du Maroc.

I. — DES RELATIONS DIPLOMATIQUES DU MAROC AVEC LES PUISSANCES CHRÉTIENNES.

Toutes les nations chrétiennes, si l'on excepte la Prusse et la Russie, qui n'ont pas encore paru sur les côtes d'Afrique, et la France qui a souvent sacrifié ses intérêts à sa dignité, ont, depuis le XVIe siècle, consenti à payer tribut à l'empereur du Maroc. C'est pour assurer un peu de sécurité à leur navigation, à l'embouchure si dangereuse des fleuves de Larache, de Salé, de la Marmora, par où les rapides *chebecks* des pirates pouvaient à l'improviste fondre, comme l'éclair, sur leurs navires, ou bien, après une défaite, se soustraire complétement à leur vengeance, que la plupart des puissances civilisées, grandes et petites, ont traité à des conditions si humiliantes avec les sultans. Par sa position géographique, l'Espagne se vit forcée d'entamer les négociations; le plus fier de ses rois, Philippe II lui-même, envoya un grand, don Pedro de Venegas, supplier le sultan de Fez de lui vouloir bien rendre le corps de son neveu, l'héroïque dom Sébastien de Portugal. Sous Philippe III, une révolution ayant tout à coup relégué le sultan à Ségovie, un traité fut conclu avec ce *xherif*, qui s'engageait à livrer Larache et plusieurs lieues de terrain, dans les environs de toutes les places espagnoles, à la condition qu'on lui fournît une somme énorme en ducats, six mille arquebuses, et en général tout ce dont il avait besoin pour reprendre possession de son trône. Le sultan repassa le détroit, ressaisit sa couronne, et il va sans dire qu'il refusa nettement de remplir les obligations contractées envers le roi catholique. Avant la fin de son règne, la guerre civile se ralluma, et continua, sous ses successeurs, à désoler l'empire, pendant cent cinquante ans environ. Certes, durant ce siècle et demi, l'Espagne aurait pu venger aisément ses vieilles injures; mais l'Espagne s'épuisait à exploiter l'Amérique, à opprimer le Portugal, l'Italie, les Flandres, à fomenter en France les troubles et les conspirations : sous le dernier roi de race autrichienne, elle s'engourdissait profondément dans un marasme entrecoupé d'émeutes; plus tard, elle se débattait dans les guerres de la succession. L'Espagne ne songea qu'en 1767 à établir avec le Maroc des relations formelles; un traité fut conclu ou, pour mieux parler, fut convenu, car, après des négociations sans fin, entremêlées de rencontres à main armée et de contestations sanglantes, ce traité ne reçut qu'en 1798 sa sanc-

tion définitive à Méquinez. Comme les autres nations de l'Europe, l'Espagne s'assujétissait à des présens annuels, qui pourtant ne s'élevaient qu'à une valeur de 1,000 *duros*, 5,000 francs environ. Il est vrai qu'à tout changement de consul, elle devait en outre payer à l'empereur 12,000 duros. L'Espagne, au moment où commencèrent les pourparlers, était gouvernée par Charles III, un grand prince qui, par malheur pour sa gloire, n'a pas eu de bons ministres. A ses négociateurs, Charles III donna pour mission de sauver le plus possible la dignité de leur pays. Il fit expressément stipuler dans le traité que, si l'Espagne consentait à faire quelques présens à l'empereur, c'est que, de son côté, celui-ci s'obligeait à protéger des couvens qui alors se fondèrent à Tanger, à Larache, à Méquinez, et jusqu'à Maroc. Charles III ne négligea rien pour inspirer à ses barbares voisins le respect de la nation espagnole; il fit bâtir à Tanger un palais magnifique pour son consul, et le traitement de cet agent dépassa toujours, sous son règne, 6,000 duros ou 30,000 francs. Ce traitement aujourd'hui n'est pas même de 3,000 duros; il ne suffit point à l'entretien du consul et à celui de sa maison : comment le représentant de l'Espagne aurait-il pu conserver à Tanger l'influence vraiment prépondérante qu'il y exerçait sous Charles III? Cette influence est en ce moment tout-à-fait annulée dans un pays où, du cadi au sultan, l'oreille du grand ne s'ouvre à personne, si d'abord on n'a frappé l'œil par l'aspect de l'or. On peut hardiment prétendre que si, en 1837, le consul espagnol avait été un peu plus riche, s'il avait pu, avec quelques centaines de duros, neutraliser la malveillance de deux ou trois pachas tout-puissans, jamais les Maures n'auraient consommé cette usurpation odieuse du territoire de Ceuta, qui hier encore formait, et peut former de nouveau demain, l'objet de graves contestations entre le cabinet de Madrid et l'empereur. A Tétuan et dans les autres villes de la côte, l'Espagne a des vice-consuls; mais, en vérité, on ne sait trop jusqu'ici en quoi ils lui sont utiles. On se fera une idée de leur crédit et de la considération dont ils peuvent jouir, pour peu que l'on songe à ce malheureux Victor Darmon, si cruellement mis à mort, et sans la moindre forme de procès, par un soldat nègre de la garde du sultan.

Comme l'Espagne, le Portugal, situé à l'extrémité orientale de la péninsule ibérique, a toujours eu des querelles à débattre avec les Maures. Nous nous trompons; depuis l'époque où il a perdu ses magnifiques établissemens de la côte d'Afrique, depuis qu'en 1769 l'empereur Mohamad lui a repris Mazagan, sa dernière place et son dernier pouce de terrain, le Portugal ne s'est plus sérieusement préoccupé de cette race arabe, qu'il a si opiniâtrément et si long-temps combattue. Il y a mieux : le Portugal aujourd'hui entretient avec l'empereur de vraies relations de courtoisie et de bon voisinage. Tous les ans, Abderrahman envoie à Lisbonne de beaux chevaux, et quelques-uns de ces animaux féroces dont on s'empare à l'entrée du Sahara. Il sait bien, le rusé Arabe, qu'en échange il doit recevoir des présens qui paie-

raient un troupeau de cavales et une ménagerie entière de tigres, de panthères et de lions.

Sous la reine Élisabeth déjà, l'Angleterre commençait à trafiquer sur les côtes du Maroc; ce n'est pourtant qu'à dater du roi George Ier qu'elle y a fait de considérables opérations. Le premier traité intervenu entre le Maroc et l'Angleterre a été conclu en 1729; il a été renouvelé en 1760 et en 1805. La Grande-Bretagne n'a jamais accepté ouvertement le tribut; mais qu'importe le mot au prince barbare, pourvu qu'aux trésors qui d'année en année s'accumulent à Méquinez la Grande-Bretagne apporte aussi son contingent? Si l'Angleterre ne paie pas de tribut, elle grossit à elle seule, en présens de toute espèce, plus que toutes les autres nations, le budget des recettes impériales. En 1815, le parlement a fait publier le tableau des subsides payés à l'étranger, de 1797 à 1814, pendant les guerres contre la France. Le Maroc y figure pour une somme de 16,177 livres sterling, et encore n'y faut-il point comprendre les 10,000 duros que le consul anglais de Tanger dépense chaque année en présens pour les ministres de l'empereur. Ce n'est pas tout : on sait déjà depuis long-temps qu'en fait de poudre et de munitions de guerre, les Maures s'approvisionnent à Gibraltar; ce qu'on ne sait point, c'est que de tout temps, même durant la guerre qui s'achève, l'Angleterre, — M. Calderon l'affirme, — a gratuitement livré ces munitions aux agens de l'empereur. C'est là un fait notoire à Gibraltar, à Algésiras, à Tanger, sur les deux bords du détroit, et que nous pourrions prouver par les plus authentiques témoignages. On ignore encore les avantages spéciaux que l'Angleterre n'a pu manquer de stipuler en retour d'une telle générosité, L'avenir nous dira bientôt, sans aucun doute, le dernier mot de la diplomatie anglaise; ce sont les marchands et les armateurs de la Grande-Bretagne qui se chargeront de nous expliquer la lettre jusqu'ici demeurée secrète des traités de 1729, de 1760 et de 1805.

L'empire d'Autriche, à l'époque où il se nommait l'empire d'Allemagne, s'était mis aussi, et depuis long-temps, en communication avec le sultan africain. Déjà, au commencement du XVIIe siècle, Rodolphe II avait envoyé un ambassadeur en titre à l'empereur Abu-Fers; c'était un Anglais nommé Shirley, à qui le prince maure fit le plus brillant accueil. Cent quatre-vingts ans après, en 1784, le sultan Sidi-Mohamad envoya lui-même un ambassadeur à Joseph II, pour renouveler un traité conclu par Shirley, et que l'on a modifié depuis toutes les fois que la fortune de l'Autriche a éprouvé un changement notable. En 1815, l'empereur François, ayant pris possession de Venise, s'engagea formellement à payer au Maroc le tribut annuel de 10,000 sequins auquel, en 1765, s'était soumise cette vieille république de marchands. A dater de 1815, cependant, les rapports officiels ont complètement cessé entre le Maroc et l'Autriche; celle-ci n'a plus de consul à Tanger; ses nationaux s'y réclament au besoin du premier consul européen qui les veut bien protéger. C'est presque toujours, même depuis la mort de Ferdinand VII,

au consul espagnol que les Autrichiens ont eu recours. En même temps qu'elle retira son consul, l'Autriche cessa de payer le tribut. Abderrahman en ressentit un si vif dépit, qu'il fit essuyer les dernières avanies à tous les sujets autrichiens qui avaient affaire dans son empire. On sait qu'en 1829 une escadre, commandée par l'amiral Bandiera, fut chargée d'en tirer vengeance; mais, après avoir lancé quelques boulets contre les villes de la côte, l'Autriche accepta la médiation du Danemark, et, en février 1830, un traité nouveau, abrogeant de tout point les anciens, fut conclu entre l'empereur et le Maroc. On ne connaît pas encore en quoi ce traité consiste; nous pouvons affirmer néanmoins que l'Autriche n'a rien stipulé pour son commerce; elle s'est bornée à déclarer qu'à l'avenir elle entendait ne plus payer le tribut.

Les relations de la Hollande avec le Maroc ont commencé en même temps que celles de l'Autriche. Ce fut aussi le sultan Abu-Fers qui, en 1604, envoya à La Haye le Juif espagnol Pacheco pour s'entendre avec les états-généraux. Pacheco mourut en Hollande; les gazettes de l'époque rapportent que les honneurs funèbres lui furent décernés, ni plus ni moins qu'à un véritable ambassadeur. En 1684, un autre Juif conclut au nom du sultan, avec les Provinces-Unies, un traité qui depuis a été renouvelé à trois reprises différentes, en 1732, en 1755, et en 1778. Aux termes de ce traité, la Hollande était obligée de payer tous les ans 15,000 duros au sultan; mais en 1815, au moment où les Pays-Bas furent érigés en royaume, le roi Guillaume envoya tout exprès un de ses généraux au sultan Muley-Soliman pour lui signifier qu'il cessait d'être son tributaire. C'est précisément cette détermination du roi Guillaume qui, plus tard, décida l'Autriche à ne plus acquitter la subvention de 10,000 sequins qu'elle s'était imposée, en 1815, au nom de Venise.

La France est venue tard au Maroc; c'est en 1693 seulement, sous Louis XIV, qu'elle y a envoyé son premier négociateur, qui, presque aussitôt après son arrivée, rentra en Europe. La France de l'ancien régime n'a conclu son traité qu'en 1767. Ce traité ne stipulait ni tribut, ni présent; c'est assez dire que nos affaires au Maroc étaient à peu près nulles. C'est pourtant ce traité de 1767, quelquefois renouvelé avant les différends survenus au sujet de nos possessions d'Afrique, mais sans que de part ni d'autre on y attachât une grande importance, que les conventions récentes remettent en pleine vigueur. M. Guizot pense-t-il que notre commerce lui en doive témoigner une bien vive gratitude?

Le Danemark et la Suède ont traité presque à la même époque avec le Maroc, l'un en 1753, l'autre dix ans après environ. Le Danemark se soumit à un tribut de vingt-cinq mille duros qu'il a payé jusque dans ces derniers temps; à cette condition, le Danemark obtint un privilége exclusif pour une compagnie qui s'établit sur les côtes de l'Océan, de Salé à Saffi. Dans les quatorze premières années de sa fondation, la compagnie danoise était parvenue à un assez haut degr de prospérité; ce sont les entreprises hasar-

deuses, et, en dernier résultat, le défaut de capitaux qui ont précipité sa ruine. Aujourd'hui encore, le privilége subsiste; mais rien n'annonce que l'on songe à l'exploiter. A la première nouvelle qu'il a reçue de notre expédition contre Tanger, le Danemark a d'ailleurs notifié au sultan qu'il entendait à l'avenir ne plus acquitter le moindre tribut. C'est également le parti qu'a pris la Suède, dont la subvention annuelle avait été fixée en 1763 à vingt mille duros. Peu de temps, il est vrai, avant de tomber sous le coup de pistolet d'Ankastroem, Gustave III avait déclaré qu'il ne voulait plus envoyer l'argent suédois au Maroc. On n'avait pourtant pas osé tout-à-fait rompre avec les barbares; tous les deux ans, de la mort de Gustave III à 1803, la cour de Stockholm envoyait à l'empereur des présens considérables. En 1803, la Suède, engagée dans la guerre contre la France, craignit que le sultan ne se portât envers ses nationaux à des avanies qu'elle ne pourrait ni prévenir ni venger; elle se résigna à renouveler le traité de 1763. Chaque année, jusqu'au moment où, de concert avec le Danemark, elle s'est décidée à garder et son argent et ses présens, elle versait dans les caisses de l'empereur vingt mille duros, sans compter quatre ou cinq cents duros consacrés à gagner les bonnes graces du pacha de Tanger. Pour rendre l'humiliation de la Suède plus manifeste encore, le pacha avait stipulé une condition étrange : c'était en public que le consul suédois acquittait le tribut, au milieu d'une grande fête musulmane, l'*Ansara*, qui se célèbre en été le même jour que la Saint-Jean, avec laquelle on verra qu'elle a de singulières analogies.

Après la Suède vint la Toscane, qui n'entama qu'en 1778 de sérieuses négociations avec le Maroc. Le traité qu'à cette époque la Toscane a conclu avec le sultan Sidi-Mohamad est le seul, il faut le dire à l'honneur du grand-duc Léopold, où une puissance chrétienne se soit, avant le XIXe siècle, préoccupée des intérêts de l'humanité. Indigné que les navires toscans qui venaient trafiquer sur ses côtes ne s'assujettissent envers lui à aucun subside, Sidi-Mohamad en fit capturer deux, et réduisit en esclavage équipages et passagers. Le grand-duc Léopold chargea le fameux Acton d'aller à la tête d'une escadre, non-seulement délivrer les captifs, mais stipuler qu'à l'avenir tous les esclaves chrétiens seraient livrés aux agens consulaires dès que ceux-ci offriraient une rançon. Acton parvint à conclure son traité, qui n'a pas moins de douze articles; mais ce sont là des conventions qui, à vrai dire, n'ont jamais reçu la moindre exécution. La Toscane, aujourd'hui, ne fait presque plus d'affaires au Maroc; c'est du consul danois que se réclament habituellement ceux de ses nationaux qui s'aventurent encore à Tanger, à Tétuan et dans les autres villes de la côte.

C'est aussi avec Sidi-Mohamad que les États-Unis d'Amérique traitèrent dès 1786; néanmoins on ne s'entendit définitivement qu'en 1795, sous le règne de Muley-Soliman, oncle et prédécesseur du sultan actuel. Les États-Unis ne s'obligèrent point au tribut, et cependant leurs présens s'élèvent à une valeur annuelle de 15,000 dollars environ. Les conventions de 1795 devaient durer cinquante années lunaires; c'est à la fin de 1843 qu'elles ont

expiré, et, à l'heure qu'il est, les États-Unis sont en instance auprès de l'empereur pour négocier de nouvelles stipulations. Les jeunes républiques de l'Amérique méridionale et centrale ont aussi envoyé une espèce de représentant à Tanger; mais ces états font encore trop peu d'affaires au Maroc pour que leur agent y puisse avoir le moindre crédit.

En 1820, la Sardaigne, ayant pris possession de Gênes, se vit forcée de composer avec Muley-Soliman; cette année-là même, les bases d'une convention commerciale furent discutées et arrêtées; le traité cependant ne fut conclu qu'en 1825. En 1825, le gouvernement sarde établit un consulat-général à Tanger. La vieille Gênes, du reste, avant que les autres nations européennes songeassent à trafiquer au Maroc, y jouissait d'une sorte de trève qui, à vrai dire, équivalait à un traité de paix. Au moyen-âge, un spéculateur génois exploitait avec de grands avantages les bois de construction de l'Atlas. A cette époque déjà, l'empereur de Maroc avait à Gênes un chargé d'affaires, le seul qui, à poste fixe, ait jamais résidé en Europe. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, depuis la déchéance de l'antique république ligurienne, le représentant de la barbarie africaine n'ait pas été rappelé. Ce chargé d'affaires est accrédité auprès du roi de Sardaigne; mais c'est encore à Gênes qu'il remplit ses fonctions, qui aujourd'hui, à la vérité, n'exigent point des relations fréquentes avec la cour de Turin.

Le royaume des Deux-Siciles a été le dernier à négocier avec le Maroc. Par l'intermédiaire du consul britannique, les Deux-Siciles conclurent, en 1827, un traité qui est demeuré une lettre morte. Les intérêts napolitains sont si peu protégés au Maroc, que la cour de Naples ne vient à bout d'empêcher les plus grandes avanies qu'en adressant à l'empereur de continuelles menaces d'armement. On se rappelle celui qui, en 1834, a été sur le point de se diriger sur Tanger. Vers la fin de la restauration également, la ville anséatique de Hambourg a essayé de prendre position sur les côtes méditerranéennes; aujourd'hui même, elle a pour chargé d'affaires le consul portugais. Avant Naples et Hambourg, en 1817, la Prusse avait fait faire, par le consul de Suède, quelques ouvertures au sultan Muley-Soliman, qui les accueillit avec une faveur marquée; on ne comprend pas facilement, quand on pense que la marine prussienne se réduit à une seule frégate, que la cour de Berlin ait voulu entrer en rapports avec l'empereur, ni que celui-ci en ait éprouvé une joie si vive. Quoi qu'il en soit, en 1817, précisément, s'allumèrent au Maroc les guerres civiles qui ont abouti à l'avénement du sultan actuel; la Prusse fut contrainte de suspendre ses négociations, que depuis lors elle n'a pas songé à reprendre.

Tels sont les rapports officiels qui, dès le moyen-âge, ont subsisté entre la chrétienté et ce pays du Maroc, où l'islam a contracté ses plus sauvages allures. Pour tous les peuples, on le voit, la situation est intolérable; il faut toujours mettre à part l'Angleterre, la seule nation qui ait des traités sérieux, la seule qui soit en état d'obtenir de meilleures conditions. Comme les autres nations, du reste, l'Angleterre se soumettait, avant notre dernière ex-

pédition, au cérémonial humiliant par lequel de tout temps Abderrahman a témoigné de sa haine pour le nom chrétien. Avant notre dernière expédition, les affaires diplomatiques se débattaient à Tanger avec le pacha, qui en référait aux *wasyrs* ou aux ministres du sultan. Cependant, si la contestation avait la moindre importance, il la fallait soumettre à l'empereur lui-même. Le consul intéressé lui adressait une requête écrite en arabe littéral ou *koranique* par un *taleb*, espèce d'érudit musulman attaché au service des légations. Or, comme le *taleb* se serait fait scrupule d'apprendre les langues européennes, le consul lui expliquait ses désirs ou ses intentions par l'intermédiaire d'un Juif, qui, soit mauvaise volonté, soit ignorance, les dénaturait souvent d'une façon à peu près complète. La dépêche ainsi rédigée, on l'envoyait à Maroc, ou à Fez, ou à Méquinez, ou à toute autre ville dans laquelle résidait le sultan, ou bien encore au *douair*, au camp où il avait fait dresser sa tente impériale. Dès qu'il avait jugé à propos de prendre connaissance de la requête, le sultan envoyait à Tanger un officier chargé de s'entendre avec le consul. S'il se décidait à trancher lui-même l'affaire, le consul était mandé auprès de lui. Être reçu à la cour du Maroc, c'était la plus grande faveur; il est vrai que l'infidèle la payait en raison même de l'honneur que l'on croyait lui faire en la lui accordant. Au consul qui devait entreprendre un tel voyage, le sultan donnait une escorte nombreuse, commandée par un *alcaide;* c'était le consul qui défrayait l'escorte, sans compter un présent de cinquante à cent duros, qu'il se voyait obligé de faire à l'*alcaide*, et un autre de cinq à dix duros à chacun des soldats. Sur son chemin, il ne traversait point de *douairs* dont les chefs ne lui vinssent offrir en abondance des vivres qu'il payait au triple de la valeur. Du moment où il arrivait auprès de l'empereur, celui-ci se chargeait de le nourrir ainsi que sa suite; mais la munificence musulmane exigeait en retour de si riches présens, que l'infortuné consul eût cent fois mieux aimé subvenir lui-même à son entretien. A quoi bon dire, d'ailleurs, qu'avant notre dernière campagne les choses se devaient ainsi passer? Grace à la paix que l'on nous a faite, Abderrahman sera parfaitement libre de ne modifier en rien les rapports qu'il lui convient d'avoir avec les Européens. Abderrahman est un vrai sultan du XVIe siècle. Pour que l'on en soit convaincu, il suffit de raconter les convulsions effroyables d'où il est sorti empereur. On verra combien peu, au Maroc, depuis l'expédition où a disparu l'infortuné roi dom Sébastien de Portugal, l'esprit public et les mœurs ont changé.

II. — GUERRES CIVILES. — AVÉNEMENT D'ABDERRAHMAN.

La succession au trône plus capricieusement établie que dans tout autre pays musulman, le grand nombre d'enfans mâles que laissent après eux les empereurs, l'esprit de rapine et de turbulence qui travaille les races arabes, telles sont les causes qui du soir au lendemain peuvent armer les unes contre

les autres les populations du Maroc. Il y a trois siècles à peine, la couronne du Maroc était réellement élective, comme le veut la loi du prophète. Aujourd'hui, le peuple est forcé d'accepter le maître que lui impose la volonté d'un seul homme ou celle d'un très petit nombre d'oligarques; depuis un temps immémorial, le sceptre est fixé dans une seule famille, et pourtant c'est encore par une sorte d'élection qu'il est transmis, soit que de son vivant l'empereur se choisisse un successeur entre les mains duquel il dépose la souveraine puissance, soit qu'il le désigne dans son testament, soit enfin qu'après sa mort une vingtaine de nobles proclament le prince qui doit hériter de l'empire: ce prince est toujours choisi dans la dynastie des Muley. On peut juger s'il est aisé de faire un choix parmi des centaines de compétiteurs, ambitieux et remuans, qui d'ailleurs se voient exposés à tout perdre, si l'on se refuse à leur tout donner. Le nouveau sultan ne règne qu'à la condition de réduire de nombreux et opiniâtres soulèvemens; c'est dans la ruine absolue et dans le sang des rebelles que s'étouffent les rébellions. Il est sans exemple que de telles collisions n'aient point duré des années entières, et pendant ces années-là le gouvernement civil est de fait complètement suspendu. Peu importent les vols, les assassinats, les vengeances particulières, les exactions de toute espèce; c'est un compte hideux où s'accumulent les crimes les plus odieux et les plus lâches, et qui, après la victoire, se règle tout simplement par l'implacable proscription des vaincus. Les populations du Maroc se divisent alors en deux classes bien distinctes, celle des oppresseurs et celle des opprimés : d'une part, les races musulmanes qui, avec des chances diverses, se disputent la prééminence politique; de l'autre, les renégats, les Juifs et autres parias dont le concours est repoussé par les parties belligérantes qui se ruent sur eux comme sur des ennemis communs envers lesquels on n'est pas même tenu de conserver le moindre sentiment humain. Le seul moyen de salut qui reste alors aux proscrits, c'est d'implorer un asile dans la maison de quelque Maure puissant qui les accueille avec leur famille. Si le protecteur qu'ils se sont donné est généreux et loyal, ils n'ont plus guère d'autres périls à courir que ceux auxquels il est exposé lui-même. C'est là un cas extrêmement rare; presque toujours ils se doivent estimer fort heureux qu'on leur veuille bien laisser la vie sauve au prix de leurs terres et de leurs capitaux.

La dernière crise a duré huit ans; c'est celle d'où Abderrahman est sorti empereur. Il n'y en a jamais eu peut-être qui ait fait mieux ressortir les perfides et féroces instincts dont se compose le caractère des Arabes du Maroc. Las de régner et désirant prévenir les catastrophes que tout changement de règne appelle sur le pays, le sultan Muley-Soliman abdiqua en faveur du plus âgé de ses fils, Muley-Ibrahim. A peine monté sur le trône, le nouveau sultan vit la tribu des Shilogs lever contre lui l'étendard de la révolte; à la première campagne qu'il entreprit pour châtier les Shilogs, ceux-ci le prirent et le mirent à mort. On était alors vers le milieu de 1817. Muley-Soliman lui-

même aurait subi un pareil sort, si, au péril de leurs jours, des serviteurs dévoués n'étaient parvenus à le soustraire aux coups de ses ennemis. Accablé sous les maux réunis du corps et de l'ame, Muley-Soliman se réfugia dans un de ses palais, ou, pour mieux dire, dans un de ses châteaux-forts, à quelques lieues de Méquinez. Il y passa deux ans, ne s'occupant que de sa sûreté personnelle, défendu par ses esclaves et par les vieux soldats de sa garde, et abandonnant l'empire aux convulsions qui le déchiraient. Vingt fois il faillit tomber entre les mains des rebelles, qui, avant de le tuer, lui auraient fait subir les plus affreux supplices. Un jour enfin son château fut pris par les meurtriers de son fils, qui de toutes parts le poursuivirent et le traquèrent avec l'ardeur particulière à la race arabe. Il dut son salut à une femme du peuple qui lui ouvrit sa cabane, l'affubla de ses vêtemens, et, lui barbouillant à la hâte la figure de cette substance avec laquelle les Marocaines se teignent en jaune les ongles et les dents, le fit passer pour sa propre mère en proie au dernier marasme de la peste. Les ennemis de Muley-Soliman, qui jusqu'à la hutte avaient suivi sa trace, n'eurent rien de plus pressé que de prendre la fuite pour échapper à la contagion.

Ainsi délaissées par leur sultan, les principales familles de Fez et de Méquinez demandèrent grace aux Shilogs. Un arrangement se conclut dans la première de ces deux villes; Muley-Soliman fut déposé, et un autre Muley-Ibrahim, son neveu et son gendre, proclamé empereur. Muley-Ibrahim accepta la couronne et se mit en devoir de pacifier ses provinces; mais les Shilogs, voyant qu'il se refusait à subir leurs caprices, reprirent de nouveau les armes. Muley-Ibrahim les aurait réduits peut-être, si, dans une bataille qu'il était allé leur offrir, il n'avait reçu à la jambe une blessure dont il mourut quelques jours après, à Tétuan. Pendant une semaine environ, jusqu'à ce qu'il fût en état de se saisir de la souveraine puissance, son frère Muley-Isahid ou Jézid, dont il avait fait son premier ministre, réussit à cacher la nouvelle de sa mort à l'armée et au peuple. Quand il eut bien pris toutes ses dispositions, Isahid convoqua au palais les grands de la ville, les chefs de l'armée, ceux-là dont il avait le plus à craindre les antipathies ou les ambitions, et, leur annonçant la mort de son frère, il leur signifia sans détour qu'ils eussent immédiatement à le reconnaître comme sultan, s'ils tenaient à ne pas avoir à l'heure même la tête coupée. Muley-Isahid était homme à exécuter sa menace; c'est assez dire que d'une voix unanime on le salua empereur. Ce ne fut pas tout, pour subvenir aux frais de la guerre, Isahid leur extorqua, ainsi qu'aux riches Juifs du pays, des sommes énormes en duros et en doublons. Les plus récalcitrans furent emprisonnés, quelques-uns décapités pour l'exemple; si jamais règne au Maroc a pu se promettre une certaine durée, c'était assurément celui d'un tel prince qui faisait un si énergique usage de la force brutale, ce droit divin des musulmans.

Quinze jours après son avénement, Muley-Isahid sortit de Tétuan, et par d'exécrables chemins de traverse se porta inopinément sur la ville de Fez,

qui, prise à l'improviste, se vit obligée de capituler. Il était loin pour cela d'avoir consolidé sa domination; Tétuan, Méquinez et Fez exceptées, le Maroc entier se prononça contre lui. Cette fois enfin, le vieux Muley-Soliman se résolut à quitter sa retraite; Soliman reparut à la tête d'une armée nombreuse, et c'est à ce moment qu'il se donna pour auxiliaire son neveu Muley-Abderrahman, aujourd'hui empereur, alors pacha de Mogador et de Tafilet. En moins d'un an, Muley-Abderrahman dompta les tribus rebelles et réduisit les deux villes de Fez et de Méquinez. Tétuan fut la dernière à se soumettre; c'est d'elle-même cependant qu'elle ouvrit ses portes, après un long siége que lui firent subir en personne les deux princes victorieux, et quand la nouvelle lui parvint que le sultan vaincu avait pour jamais quitté le Maroc. Quarante cavaliers maures, des plus riches et des plus considérés de la ville, se rendirent à Fez, précédés de leur pacha, pour jurer fidélité à Soliman. On était en 1822; mais jusqu'en 1825 les soulèvemens et les convulsions publiques se prolongèrent encore : comme nous l'avons dit, c'est après une crise de huit ans qu'Abderrahman a été proclamé empereur.

On ne sait si la mort d'Isahid suivit de près sa défaite. La bizarre histoire du Maroc n'a jamais offert de plus poétiques ni de plus étranges aventures que les vicissitudes dernières de ce prince cruel et vaillant. Traqué dans sa fuite par des ennemis sans nombre, défendu avec un dévouement héroïque par une poignée de serviteurs qui se firent tuer un à un, Isahid, après des alarmes, des périls auxquels on ne peut comprendre qu'il ait échappé, se réfugia chez un de ces *saints* dont la maison est considérée comme un asile inviolable. Long-temps, dit-on, Isahid vécut ainsi, au milieu de populations exaspérées, de soldats à demi sauvages et acharnés à sa perte, de cadis et de pachas qui avaient à venger de mortelles injures. La demeure du *xherif* ayant cessé d'être une retraite sûre, le proscrit se cacha quelques jours encore dans un caveau consacré à la sépulture des *saints*. La haine implacable dont il était l'objet l'aurait enfin emporté sans doute sur la superstitieuse croyance qui l'avait jusque-là protégé, si, déguisé en mendiant, seul, le corps affaibli par les jeûnes forcés et les privations de toute espèce, il n'était parvenu à gagner le Grand-Désert, où se perdirent les traces de ses pas. La destinée d'Isahid n'est point sans quelque analogie, ce nous semble, avec celle de ces violens et intrépides princes de l'Europe féodale tout à coup disparus dans les batailles ou les convulsions politiques, redoutés et maudits de leur vivant comme la famine ou la peste, et dont pourtant, quand les années ont effacé le souvenir de leurs crimes, les populations opprimées et crédules invoquent le nom comme un nom de vengeur. Il n'est pas de pays au monde où la légende se forme et s'exalte aussi vite que dans cette Afrique barbare et enthousiaste. A l'heure qu'il est déjà, c'est une mémoire populaire au Maroc que la mémoire du sultan Muley-Isahid. Depuis vingt ans, le pauvre peuple a vainement demandé au désert ce qu'il sait de l'impérial fugitif; si le désert n'a rien répondu, est-ce une raison pour croire que le fugitif a péri?

Depuis vingt ans, le peuple a souffert assez pour avoir besoin qu'une main providentielle le vienne relever de sa misère. Peu lui importe que le désert se soit obstiné à se taire : qui peut assurer qu'un jour la voix de ses houles de sable ne lui annoncera point le triomphal retour du brillant et malheureux sultan Isahid?

Laissons là pourtant la poésie légendaire, et hâtons-nous de revenir à l'histoire, car aussi bien n'avons-nous à parler que de choses trop réelles, nous voulons dire la situation déplorable où l'avide et inintelligente administration du sultan Abderrahman a réduit un pays déjà si profondément désolé. Abderrahman et son oncle n'abusèrent pas trop de leur victoire : dans toutes les provinces, on mit à mort les chefs et les instigateurs de la révolte; mais comme, en définitive, il n'y eut pas d'exécution en masse et que des villes entières ne furent pas livrées au pillage, ils acquirent l'un et l'autre un vrai renom de clémence, qui fit la force d'Abderrahman, lorsque le vieil empereur, arrivé au dernier terme de la vieillesse, le désigna pour lui succéder après lui. A la mort de Muley-Soliman, Abderrahman fut reconnu d'une voix à peu près unanime; les premiers qui lui vinrent jurer obéissance étaient précisément les vingt-sept fils de Soliman, et il eut d'autant plus lieu de s'en applaudir qu'ils avaient presque tous une grande autorité dans l'armée, que huit d'entre eux avaient tour à tour commandée. Il faut ajouter pourtant, et c'est là un fait dont la presse européenne a eu tort de ne point tenir compte, que les enfans de Soliman, le sultan Ibrahim excepté, étaient fils de négresses, et que de temps immémorial, au Maroc, les fils de négresse sont presque toujours exclus de la succession au trône. Aujourd'hui, trois seulement survivent, Muley-Ali, Muley-Hacen et Muley-Giaffar, et tous les trois occupent des postes importans dans l'administration ou bien encore auprès de l'empereur et de ses deux fils aînés. Le premier de ses fils, Sidi-Mohamad, est le prince à qui notre vaillante armée d'Afrique a fait essuyer tout récemment une si rude défaite. Gouverneur de Maroc quand son père réside à Fez, ou de Fez quand Abderrahman va se fixer à Maroc, Sidi-Mohamad est un homme de quarante ans environ, profondément versé, dit-on, dans les lettres arabes, d'un caractère énergique et d'un esprit beaucoup plus élevé que ne l'a été jusqu'ici celui des héritiers présomptifs chez les descendans des Mouza et des Almanzor. Le frère puîné de Sidi-Mohamad se nomme Muley-Ahmed; il est aujourd'hui pacha de Rabat. Les autres enfans de l'empereur sont dispersés dans le pays; leur éducation est confiée à de riches Maures qui en répondent sur leur vie et sur leur fortune. C'est un usage établi depuis des siècles que l'on coupe la tête au précepteur convaincu d'avoir trompé la confiance du sultan; mais pourvu qu'il sache épeler le Koran, monter à cheval, tirer au galop des coups d'arquebuse aussi vite et aussi adroitement qu'un soldat de la garde noire, un prince au Maroc passe pour avoir reçu une éducation accomplie.

Muley-Abul-Fald-Abd-en-Rahamen (tel est le nom exact du sultan actuel)

est le trente-sixième descendant direct de Fatima, fille de Mahomet, cette perle des légendes et des traditions orientales, et d'Ali, cousin du prophète. Nous avons sous les yeux sa généalogie, qu'il a fait dresser lui-même aussitôt après son avénement, et déposer chez tous les cadis. C'est à Tétuan que l'a pu copier un des proscrits qui, en 1824, parvinrent à s'enfuir de Ceuta. A dater de l'an 661 de notre ère, tous les grands noms arabes des guerres d'Égypte, du Magreb, de l'Espagne, les noms des califes Almohades, Almoravides, Fatimites, se retrouvent dans cette pièce curieuse, dont nous sommes loin, on le conçoit, de garantir la parfaite authenticité. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est qu'Abderrahman appartient à une des branches les plus illustres de la dynastie régnante. C'était lui-même qui, dans l'ordre naturel, aurait dû prendre possession de la couronne, à la fin du dernier siècle, à l'époque où Soliman fut proclamé empereur; mais, comme alors il était encore dans l'enfance, son oncle, selon l'usage, lui fut préféré. En lui transmettant le sceptre à sa mort, Soliman a, pour ainsi dire, accompli un devoir de justice. Pourtant, en dépit de son droit, en dépit de l'illustration qui l'avait désigné au choix de son oncle, Abderrahman n'en a pas moins eu à comprimer souvent de violentes émeutes, constamment suscitées par cette indomptable tribu des Shilogs, qu'on a vue déjà, sous les précédens empereurs, à la tête de tous les soulèvemens anarchiques, et dont nous nous attacherons à faire connaître le caractère et les mœurs. Abderrahman, on en peut convenir, est parvenu à rendre l'autorité impériale un peu plus solide qu'elle ne l'a été jusqu'ici en un pays aussi fréquemment bouleversé que cette contrée à demi sauvage de l'Orient africain.

III. — POPULATIONS DU MAROC. — DE L'ESCLAVAGE DES BLANCS EN AFRIQUE.

L'empire du Maroc, que les Arabes, aussitôt après leur conquête, nommèrent le Mogreb-el-Aksa, ou l'*Occident extrême*, est de l'un à l'autre bout diagonalement coupé par l'immense cordillière de l'Atlas, qui, s'enlaçant, pour ainsi dire, dans l'Algérie même, au sud du désert d'Angad, avec les montagnes de Beni-Ammer, va çà et là se divisant en une foule de chaînes inférieures, jusqu'aux promontoires de Gher et de Noun, où elle plonge dans l'Océan ses énormes pieds de granit. Non loin de ces promontoires, dans cette même Atlantique, elle relève de nouveau sa tête, au-dessus des marées presque toujours orageuses, pour former le riant et pittoresque archipel des îles Canaries. De l'Algérie au cap Noun, l'Atlas a trois versans principaux; à ceux du nord et de l'ouest s'appuient les vingt provinces des royaumes proprement dits de Fez et de Maroc, divisées en trente pachalicks; au midi, les provinces à peine connues des officiers même et des ministres de l'empereur, Tafilet, Segelmesa, Dara'a, el Hharits, Adrar, les deux Sus et Tezzet, où les populations, à demi sauvages, si l'on excepte pourtant celles du Tafilet, ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs chefs de tribu. L'empire entier embrasse un territoire de deux cent vingt lieues de longueur

sur cent cinquante de largeur; il a trois cents lieues de côtes, deux cents sur l'Océan, cent sur la Méditerranée, et une superficie de vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf lieues carrées environ. La population est répandue dans dix villes et dans une infinité de villages et de douairs nomades; quatre de ces villes sont situées plus ou moins avant dans les terres, Méquinez, Maroc, Al-Kassar-Kebir et Fez, la seule qui aujourd'hui encore conserve quelques vestiges de la civilisation mauresque; — trois, sur les côtes de la Méditerranée, Tanger qui n'a point de port, et dont la rade peu sûre, hérissée de rochers et de bancs de sable, contraint les vaisseaux de jeter l'ancre à une distance très considérable de la plage; fort près de Tanger, à l'ouest, le port de Larache, et, en vue de la ville espagnole de Ceuta, non loin des possessions françaises, le port de Tétuan; — trois, sur l'Océan, Salé, Rabat et Mogador. C'est par Mogador que se fait la plus grande partie du commerce maritime avec la capitale de l'empire, qui s'élève à quelques lieues de distance, et avec les autres cités de l'intérieur.

Il est impossible, faute de données positives et de renseignemens statistiques, d'évaluer, même d'une façon approximative, la population du Maroc. Quelques voyageurs affirment que l'empire compte douze millions d'habitans; mais, encore que le Maroc soit plus vaste que l'Espagne, et une fois plus grand, ou peu s'en faut, que nos possessions d'Afrique, c'est là un chiffre évidemment exagéré. Nous préférons nous en rapporter, quant à nous, à l'autorité des captifs et des proscrits qui, après avoir parcouru le pays dans toute son étendue, lui assignent une population inférieure à celle de l'Andalousie, supérieure à celle de l'Algérie et de l'Égypte, trois cent quarante-neuf âmes par lieue carrée. Or, si l'on excepte dix lieues environ de sables inhabités, la superficie de l'empire étant de vingt-quatre mille trois cent soixante et dix lieues carrées, la population, à ce compte, serait de huit millions cinq cent mille habitans, inégalement répartis dans les quatre principales divisions du pays, trois millions deux cent mille dans le royaume de Maroc, trois millions six cent mille dans celui de Fez, sept cent mille dans le Tafilet et le Segelmesa, un million dans le Sus et dans les autres districts du midi. Au reste, on peut dire que depuis le XVIe siècle la population du Maroc a diminué d'un tiers, sinon de moitié. Grace aux rivières pourtant, au voisinage de la mer, aux vents qui soufflent des montagnes, le climat du pays est un des plus sains de la terre, et il est des districts entiers, comme Tétuan et la contrée dont cette ville est la capitale, où les saisons se balancent à peu près comme dans nos provinces méridionales. Mais parmi ces tribus fatalistes, les dernières pestes ont exercé d'incroyables ravages; ce ne sont encore partout que ruines et décombres, magasins fermés, maisons sans habitans. La race arabe est depuis long-temps déchue de son aptitude, célèbre autrefois, aux sciences médicales; les maladies ne sont plus combattues au Maroc que par des drogues toujours nuisibles ou par de simples sortilèges. Les plaies, et en général tout ce qui ressortit à la chirurgie est abandonné à la seule nature; quand une balle est engagée dans les chairs, on essaie de l'extraire en agran-

dissant à tout hasard la blessure, et c'est l'unique traitement que reçoive le blessé. Contre la peste et la lèpre, les musulmans ne savent point et ne veulent point se défendre; aux termes du Koran, ou, pour mieux dire, suivant l'interprétation que les muphtis et les docteurs maures font subir au livre du prophète, c'est un crime envers le ciel que de chercher à conjurer les malheurs et les fléaux qu'il envoie aux vrais croyans. A une si complète indifférence ajoutez les causes de mortalité qui résultent de la malpropreté hideuse des rues, des places publiques et des habitations, des excès de tout genre auxquels, à la moindre de leurs fêtes, les Maures ont coutume de se livrer, et vous concevrez sans peine que dans un pays si mal gouverné la population puisse être d'un jour à l'autre, non pas seulement décimée, mais en bien des endroits tout entière anéantie. La nature y est pourtant si favorable à la propagation de l'espèce humaine, que, si l'on y pouvait adopter les plus simples mesures d'hygiène appliquées en Europe chez les nations les moins avancées, une population vigoureuse et brillante ne tarderait point à couvrir le sol, de la mer aux derniers contreforts de l'Atlas. Et ce n'est pas tout encore : ce ne sont pas tant les pestes et les maladies contagieuses qui, dans le Maroc, déciment incessamment l'espèce humaine; il faut signaler une coutume religieuse qui peut-être lui est plus funeste, nous voulons dire l'obligation où se trouve tout musulman d'aller, une fois au moins dans sa vie, à la Mecque, pèlerinage excessivement pénible, rigoureusement prescrit par l'empereur, qui tous les ans charge un officier de réunir une grande caravane, de la diriger à travers les sables de l'Égypte, et de la ramener, s'il se peut, au Maroc. Or, comme le voyage s'accomplit à la hâte, absolument de la même façon qu'une expédition militaire, et sans aucune des précautions que recommande la plus vulgaire prévoyance, dès les premières journées, les fatigues et les privations, les chaleurs étouffantes, tuent les pèlerins par centaines, et il est hors d'exemple que les sables n'en aient point gardé au moins une bonne moitié.

Les populations du Maroc, — nous ne parlons point encore de celles qui n'y vivent que par tolérance et sous le bon plaisir des tribus primitives ou conquérantes, — se divisent en deux races parfaitement distinctes, la race *amazirga* et la race arabe, qui elles-mêmes se subdivisent en deux branches, la race amazirga, en Amazirgas purs et en Shilogs, la race arabe en Arabes purs, Bédouins et Hameritas, et en Arabes mêlés, Maures et Ludajas ou Arabes du Grand-Désert. Plus connus sous le nom de *Berbères*, les Amazirgas descendent des premiers habitans de cette partie de l'Afrique septentrionale qui s'étend des bords du Nil aux promontoires de l'Atlantique. Tout à côté des vieilles dénominations de Gétules et de Melanogétules, se retrouve, plus ou moins défiguré, dans quelques historiens grecs et latins, le plus ancien nom de la race, *Mezyes*, *Mazisgi*, *Macyces*, *Mazich*. Les Amazirgas du Maroc sont les Kabyles de l'Algérie, les Zouaves de Tunis et des îles de Gelbez, les Ademsos de Tripoli, les Tuaricks du Grand-Désert. Les Amazirgas-Berbères habitent à l'est de la partie septentrionale de l'Atlas,

dans la province du Riff, qui avoisine nos possessions, s'étendant à l'intérieur jusqu'à la province de Tedla, où l'on trouve leurs frères de race, les Amazirgas-Shilogs. Des environs de Méquinez aux plages de l'Océan, le long des vastes plaines d'Ummerrebick et de Temsift, les Shilogs occupent les flancs et les contreforts occidentaux de la grande chaîne. Au versant opposé, dans le Tafilet et le Segelmesa, quelques-unes de leurs tribus, et parmi celles-ci la tribu des Filelies, à laquelle appartient la dynastie régnante des Muley, sont parvenues à s'établir d'une façon à peu près fixe. En résumé, Berbères ou Shilogs, les Amazirgas possèdent les seules montagnes boisées du Maroc, ces vallées si fertiles dont les ondulations capricieuses se vont perdre dans la Méditerranée. C'est là qu'Abd-el-Kader a jusqu'ici trouvé ses partisans les plus fanatiques; ce sont là les vastes retranchemens dans lesquels nos troupes seront obligées de le forcer, s'il est vrai qu'aux termes du traité de paix conclu avec Abderrahman, celui-ci, variant le mot célèbre des Spartiates, ait répondu : « Viens le prendre, » à la France, qui exigeait de lui qu'il livrât le trop fameux émir. Si la guerre doit un jour de nouveau éclater, c'est sans aucun doute avec les Amazirgas qu'auront lieu les premiers engagemens, avec les Gomeres, les Masmudas, les Zenètes, les Havoras, les Cenegas, et cent autres tribus à demi sauvages qui tiennent leurs noms des guerriers et des patriarches qui les ont autrefois commandées ou des montagnes aux flancs desquelles sont établis leurs douairs.

La dénomination générale de *berbère* est d'origine étrangère, la première lettre de ce mot n'existant dans aucun des idiomes que parlent les tribus. Dans tous ces idiomes, *amazirga* signifie libre, noble, indépendant; c'est l'équivalent du mot *frank* chez les anciennes races teutoniques; il exprime l'indépendance à peu près complète où vivent les tribus du Riff vis-à-vis de l'empereur. Leurs douairs nomades n'abandonnent jamais les plus hautes et les plus âpres ravines. Les unes et les autres ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs *omzarghis* ou seigneurs héréditaires et de leurs *arngaris* ou anciens. Les montagnards du Riff sont de taille moyenne, mais de formes athlétiques; leur physionomie, ordinairement ouverte, contracte, quand ils s'abandonnent à toute leur colère, une expression de férocité inouie; à leur teint blanc, à leurs cheveux blonds, on les prendrait, non certes pour des Africains, mais pour des habitans de l'Europe du nord. Grands chasseurs et dédaignant les travaux de l'agriculture, la plupart ne tirent leur principale subsistance que des troupeaux qui paissent dans les vallées inférieures de l'Atlas.

Mais les plus curieuses des tribus amazirgas, ce sont les tribus des Shilogs, race belliqueuse, tout-à-fait inconnue encore à l'Europe, et qui dans ces dernières années a pris, comme on l'a vu déjà, la plus grande part aux évènemens politiques. Si l'on en croit les lettrés du Maroc, il faut voir dans les Shilogs les débris, tombés à l'état sauvage, de la première colonie que les Portugais aient entreprise, bien des siècles avant d'avoir doublé le cap de Bonne-Espérance. On trouve même, dit-on, aux environs de Demnest, au cœur du

pays des Shilogs, une église chrétienne, dont les murs sont couverts d'inscriptions latines, et que les hordes musulmanes n'ont pas osé détruire, par crainte des esprits dont elle est hantée. D'autres leur ont donné pour aïeux les *Arabes purs*, qui, en Espagne, ont dominé sur cent tribus rivales. Ce ne sont là que des conjectures arbitraires; elles ne tiennent point devant le témoignage des Shilogs eux-mêmes, qui, pour frères de race, reconnaissent les Berbères, et prennent comme ceux-ci la dénomination générale d'*Amazirgas*. Leur constitution, pourtant, diffère beaucoup de celle des montagnards du Riff. Les Shilogs sont d'une très haute taille; leur visage est brun et comme tanné par les rayons du soleil; rien de plus expressif que leur regard, qui, sans rien perdre de sa fixité, s'enflamme et scintille; c'est en vain que sur leurs faces basanées, et d'un aspect qui tour à tour effraie ou repousse, on chercherait un vivant souvenir des fières et mélancoliques physionomies de ces populations sarrasines qui ont laissé en Espagne les traces d'une si grande et si brillante civilisation. Les Shilogs parlent aujourd'hui un jargon à demi sauvage, qui n'a de lointains rapports avec la vraie langue arabe que par une insupportable exagération de consonnes gutturales; leur costume ne diffère point de celui des autres montagnards, si ce n'est cependant qu'ils portent la barbe plus longue, plus hérissée, plus épaisse. Au reste, on verra plus loin à quelle simplicité primitive se réduit le costume des hommes et celui des femmes elles-mêmes dans les montagnes du Maroc. Presque toujours en guerre avec l'empereur ou avec leurs voisins, les Shilogs ne vivent que de pillage; ils se battent à pied, à cheval, isolés ou par bandes, de toutes les façons particulières au Parthe, au Numide et au Scythe; ils ont pour armes le poignard et l'escopette, qu'ils portent en bandoulière sur leurs épaules, à l'aide d'une corde de feuilles de palmier. Si rudes que doivent être les rencontres et les mêlées, ils ne se présentent à l'ennemi que le corps presque entièrement nu. Dans toutes leurs expéditions, dans tous les périls, ils se font accompagner de leurs femmes, armées comme eux, comme eux ne gardant du costume national que les sandales de cuir et le pagne, comme eux se battant à pied ou en croupe derrière leurs maris ou leurs amans, et plus qu'eux peut-être s'acharnant au carnage et aux déprédations. Les femmes des Shilogs n'ont de faveurs et de préférences que pour la bravoure implacable et féroce; en temps de guerre, chacune d'elles se munit d'une sorte de vase rempli d'ocre rouge, qui lui sert à imprimer les marques de l'infamie sur les poltrons et les fuyards. Par sa stoïque sobriété, le Shilog contraste avec le Maure des plaines et surtout avec le Maure des villes, dont le principal défaut est précisément une gloutonnerie effrénée. Le Shilog ne mange point de poisson ni de viande; il ne se nourrit que de mauvais légumes, d'herbes amères, de fruits et de racines, de fromage, et, dans les grands jours, d'un indigeste pain de maïs. Aussi profondément dépravés que le peuvent être des sauvages, les Shilogs n'ont au demeurant qu'un seul des vices de la civilisation, nous voulons dire une avarice excessive, et qui en saurait remontrer aux Juifs thésauriseurs

de Salé ou de Tétuan. On aurait de la peine à supputer la richesse monnayée qui se trouve sans aucun doute enfouie dans leurs huttes misérables, d'où jamais l'on ne voit sortir les sommes énormes qu'ils rapportent de leurs incessans pillages, ou que leurs menaces arrachent aux sultans et aux pachas. Le jour où la guerre devrait recommencer contre l'empereur, nous sommes convaincu qu'on pourrait lui opposer les Shilogs, en les prenant par leur faible, cet amour excessif du butin et de l'or; parmi eux, les tribus vaillantes de Zenetta et de Sanhagia formeraient au besoin une sorte d'état indépendant, qui, en très peu de temps, isolerait le sultan du Tafilet et des autres districts du midi.

Les plaines du Maroc appartiennent aux Arabes et aux Maures; dans quelques provinces, les deux races se sont à tel point mêlées, que l'on ne peut plus les distinguer l'une de l'autre; tout auprès, il en est d'autres où elles se sont développées côte à côte, sans plus contracter d'alliance qu'à l'époque où elles franchirent ensemble le détroit pour conquérir l'Espagne. Maures et Arabes sont en général d'une taille élevée, d'une constitution souple et robuste, d'une agilité à l'épreuve de toutes les fatigues; pour la conformation du visage, pour la couleur des cheveux, ils ressemblent presque de tout point aux Espagnols des provinces méridionales. Leur regard est vif, leur geste énergique. Présomptueux et fanfarons, ils sont prompts à promettre, comme les Andaloux; mais, comme les Andaloux, ils sont sujets à oublier leurs engagemens aussitôt après les avoir contractés. A Dieu ne plaise pourtant que nous assumions sur nous la responsabilité d'un tel rapprochement! c'est aux voyageurs espagnols que nous laissons le mérite de l'observation. Quand les Maures et les Arabes s'engagent par écrit, leur premier soin est de chercher de quelle façon ils pourront fausser leur parole; mais, en dépit de cette barbarie séculaire qui, au Maroc, va tous les jours augmentant, Maures et Arabes sont merveilleusement doués encore pour le commerce : on peut compter sur eux, du moment où l'habitude des affaires leur a révélé l'importance et les avantages du crédit. Du reste, les Maures d'Afrique sont excessivement enclins aux plaisirs de l'amour, et surtout à ceux de la table; ce n'est pas sans raison que le prophète avait interdit à ses sectateurs l'usage du vin et des liqueurs, et celui des viandes fortes et grasses. Presque partout aujourd'hui, ces prohibitions du Koran sont tombées en désuétude; dans les villes populeuses, sur vingt Maures, il en est au moins quinze qui, chaque semaine, s'enivrent une ou deux fois, sinon plus souvent. L'autorité religieuse est assez indulgente envers les croyans qui s'adonnent à l'ivresse; il ne faudrait pas trop cependant se fier à sa tolérance : en bien des occasions, il lui prend de si vifs scrupules, qu'elle s'empare brutalement de quiconque a ainsi transgressé la loi du prophète, et le fait fouetter jusqu'à ce qu'il ait repris l'empire de ses sens.

En général, ce sont les Maures qui habitent les villes; les Arabes originaires de l'Yémen, les Bédouins, les Arabes *purs* enfin, sont presque tous répandus dans les campagnes, où ils sont, comme les Berbères du Riff, ré-

duits à l'état nomade. Comme les Berbères, ils vivent sous des tentes de poil de chèvre; comme chez les Berbères, les femmes sont parmi eux chargées des travaux pénibles; ainsi que les clans amazirgas, les tribus arabes ne s'allient presque jamais avec les hordes voisines : elles campent cependant à peu de distance les unes des autres, au bord des fleuves ou des fontaines, non loin des tombeaux de leurs *saints*, et comme leurs tentes sont disposées en cercle, le camp entier prend le nom de *douair*, qui signifie *rond*. Les Arabes purs ne sont point, comme les Maures, perfides ni sujets à la colère; ainsi que les premiers patriarches, ils exercent la plus franche et la plus cordiale hospitalité. S'ils donnent leur parole, on peut s'y fier, ils la tiendront. Par un étrange contraste, les Arabes purs sont peut-être les plus grands et les plus déterminés voleurs de la terre; si l'on met à part ce défaut, qui n'a rien de l'antique naïveté biblique, et leurs superstitions d'origine mahométane, on ne voit pas trop en quoi, aujourd'hui même, ils diffèrent de leurs pères, les Arabes du temps de Job.

Tout à côté, ou plutôt parmi les populations de race conquérante ou du moins indépendante, il existe au Maroc trois classes de parias, les esclaves nègres et blancs, les Juifs et les renégats. De l'un à l'autre bout de l'empire, on trouve des esclaves nègres chargés des soins domestiques et des travaux de l'agriculture. Leur position pourtant est loin d'être aussi misérable que celle des serfs en Russie et des nègres au Nouveau-Monde. En aucune occasion, le maître n'a le droit de frapper son esclave, ni de lui imposer une tâche au-dessus de ses forces. L'esclave a un alcade spécial, nègre comme lui, auquel il peut porter ses plaintes. De concert avec le pacha, l'alcade noir prend les mesures nécessaires pour obliger le maître à vendre l'esclave maltraité. Aux termes du Koran, aucun sectateur de l'islam, fût-ce un pacha, un cadi, fût-ce le sultan, ne peut avoir de relations intimes avec l'esclave de sa femme, si d'abord il ne décide celle-ci à l'émanciper. Si, avant l'affranchissement, l'esclave devient enceinte, elle doit renoncer à l'espoir que sa condition puisse jamais changer, et son enfant appartient à l'épouse légitime. Quand l'esclave appartient en propre au mari, le Koran la déclare libre par le seul fait de la grossesse, et son fils ou sa fille entre dans la famille du père sur un pied d'égalité parfaite vis-à-vis des autres enfans. L'affranchissement est du reste extrêmement commun au Maroc, et il n'est presque pas de Maure, surtout s'il est de race noble, qui, avant de mourir, n'émancipe lui-même la plupart de ses esclaves dans son testament. Il ne faut pas, du reste, ranger tous les noirs du Maroc dans la classe des esclaves ou des affranchis : parmi les nobles et les grands dignitaires, même parmi les pachas, on voit encore de vrais nègres, descendans directs des hordes qui du fond de la Guinée ont répondu à l'appel des premiers conquérans.

Les Marocains réservent toutes leurs rigueurs pour leurs esclaves blancs, oui, leurs esclaves blancs, de nations européennes et chrétiens, ni plus ni moins qu'à l'époque où les forbans de l'Afrique venaient croiser à la vue de nos ports, et où les laboureurs d'Andalousie se réfugiaient précipitamment

dans les villes en criant : « Les Maures à la côte (*hay Moros en la costa*)! » C'est un chapitre de mœurs marocaines inconnu encore à l'Europe, et sur lequel nous voulons insister pour montrer que, vis-à-vis des puissances barbaresques, nous ne sommes pas si loin du moyen-âge que nous le pourrions croire. Depuis que la civilisation du christianisme a décidément prévalu sur le régime de l'islam, c'est dans le midi du Maroc, dans les districts confinant au désert, que subsiste l'esclavage des chrétiens; on pourrait dire que cet esclavage se recrute de la façon la plus régulière au sud de Mogador, à une distance de cinq ou six jours de marche tout au plus. Les malheureux qui le subissent sont pour la plupart des marins naufragés, des pêcheurs de l'archipel des Canaries. Le nombre des captifs, il est tout-à-fait impossible qu'on le sache, les points les plus rapprochés de Mogador, Wadnoon et Lous par exemple, étant pour l'Europe entière un livre complètement fermé. C'est un devoir de religion scrupuleusement observé par les habitans de ce pays, de ne point laisser pénétrer jusqu'à eux les chrétiens, bien que des frontières du Grand-Désert ils viennent eux-mêmes trafiquer jusqu'à Mogador. Le peu qu'on sait des chrétiens qu'ils ont réduits en esclavage, on n'a pu l'apprendre que d'un très petit nombre de captifs parvenus à rompre leurs chaînes, ou dont les maîtres avares ont enfin accepté la rançon; encore ne peuvent-ils presque rien dire des compagnons d'infortune qu'ils laissent chez les barbares : les uns périssent misérablement sur les côtes, c'est la faim qui les tue ou la peste; les autres vont se perdre, à la suite de leurs maîtres, parmi les tribus du Grand-Désert, et le Grand-Désert ne les rend jamais.

Autrefois, quand les vaisseaux européens s'aventuraient dans le canal des îles Canaries, non loin des côtes de Wadnoon, plusieurs échouaient, et les équipages avaient à choisir entre la mort et la servitude. Depuis long-temps, les navigateurs ont reconnu à quels écueils ils allaient se briser dans ces parages : ils passent maintenant à l'ouest des Canaries, et l'on a beaucoup moins de naufrages à déplorer; mais les pauvres pêcheurs des Canaries sont encore obligés d'aller chercher dans le canal leur subsistance précaire. Malheur à eux s'ils viennent à être surpris par le calme! ils n'ont plus alors qu'à se coucher sur leurs filets jusqu'à ce qu'ils aient expiré de besoin et d'épuisement. Malheur à eux surtout si les vents violens qui brusquement s'élèvent dans ces mers capricieuses les jettent sur les côtes de Barbarie! la mort serait préférable au sort qui les y attend. Dès que les Maures s'en sont emparés, ils affectent d'abord de compatir à leur misère, pour découvrir s'ils sont en état d'exercer un métier dont leurs hôtes, ou plutôt leurs maîtres, puissent tirer quelque profit. Si en effet ces derniers peuvent exploiter leur force ou leur adresse, c'est en fait pour la vie de leur liberté; on les interne immédiatement dans l'Afrique, bien loin par-delà le désert. S'ils sont impuissans à faire œuvre de leurs mains, on se résout quelquefois à les vendre à quelque Juif plus avide encore, qui à son tour les livre, moyennant une forte rançon, aux agens des vice-consuls de Mogador. C'est là un cas extrême-

ment rare; plutôt que de les vendre, les Maures, quelle que soit leur proverbiale avarice, se donnent le plaisir de verser leur sang. A l'heure qu'il est, il existe à Wadnoon un pêcheur espagnol dont le rachat a été l'objet de longues négociations entre son maître et le vice-consul d'Angleterre, qui est aussi vice-consul d'Espagne, M. Wellshire, celui-là même que nos braves marins ont tout récemment recueilli à Mogador. M. Wellshire a eu beau faire, le Maure n'a voulu consentir à lui renvoyer le pêcheur que si on lui comptait 200 duros, c'est-à-dire la valeur de 1,000 francs, rançon énorme que M. Wellshire, pauvre comme tous les vice-consuls, n'était pas en mesure de payer. Au reste, il faut tout dire, M. Wellshire se fût décidé à donner les 200 duros, qu'il aurait infailliblement couru l'un de ces deux risques: ou que le Maure, après avoir touché l'argent, eût refusé de lui livrer l'esclave, ou bien que le gouvernement espagnol eût fait difficulté de lui rembourser la somme. Cela s'est vu, il y a trois ans environ, à l'occasion d'un autre naufragé que M. Wellshire avait racheté de ses propres deniers. D'ailleurs, en supposant que ces malheureux mille francs se trouvent enfin et qu'on les offre au Maure qui les a exigés, est-il bien sûr qu'il n'ait pas perdu déjà toute confiance en la générosité chrétienne, et qu'il puisse rendre encore son captif? Quoi qu'il en puisse être, il est vraiment honteux pour l'Europe qu'on se soit vu obligé d'entamer des négociations pareilles, et sans réussir, à quelques journées des places fortes dont les canons chrétiens tiennent incessamment en respect la barbarie musulmane des deux côtés du détroit de Gibraltar. L'Europe se doit à elle-même de reconquérir ceux de ses enfans qui, en plein XIXe siècle, sont esclaves dans les districts méridionaux du Maroc; c'est là une œuvre d'humanité dont l'accomplissement ne peut se faire attendre. Hélas! jusqu'au jour où l'Europe sera parvenue à faire comprendre aux Maures les plus simples principes du droit des gens, il faut bien se résigner à traiter avec leur avarice. Dieu sait le nombre de malheureux que l'on pourrait arracher à un sort intolérable, si à Mogador s'établissait une société où seraient représentées toutes les nations chrétiennes, bien décidée à racheter, sans acception de secte ni de pays, tous ceux dont on lui viendrait demander la rançon. Il y a dix ans, un marchand de Londres, qui par miracle avait échappé aux forbans de Wadnoon, ordonna dans son testament que la moitié de sa fortune fût consacrée à briser les fers des Anglais esclaves au sud de Mogador. Cette disposition charitable n'a pas encore été mise à exécution. D'année en année, les intérêts ont grossi le capital, les exécuteurs testamentaires peuvent disposer aujourd'hui d'une somme très considérable, dont on dirait qu'ils se trouvent embarrassés, car ils ont l'intention de demander au parlement que cette somme puisse être employée à fonder une école gratuite. La pétition sera énergiquement combattue, nous le savons; des voix éloquentes demanderont que la volonté du testateur soit scrupuleusement respectée. L'honneur anglais, celui de la chrétienté entière, ne peut souffrir qu'un tel legs soit détourné de sa première destination.

Mais quittons les parias des contrées lointaines et revenons à ceux dont on

peut voir l'abjection et les misères, pour peu que, par Tanger ou Tétuan, on pénètre dans l'intérieur du Maroc. De tous ces derniers, sans aucun doute, ce sont les renégats qui maintenant se trouvent le plus à plaindre. Les renégats sont presque tous des condamnés aux présides espagnols, échappés de Ceuta, de Melilla, d'Alhucemas, du Peñon de la Gomera. Et comme il subsiste entre le Maroc et le cabinet de Madrid un traité spécial qui stipule l'extradition des condamnés et des proscrits réfugiés chez les Maures, les malheureux, pour n'être point ramenés aux présides, se voient obligés d'abjurer leur religion et leur nationalité. La classe des renégats est assez nombreuse au Maroc; de jour en jour, elle s'accroît, et l'on a vu des années où le chiffre des réfugiés s'est élevé à plus de trois cents; de toutes les classes de la population, celle-ci est la plus méprisée, la plus avilie, la plus opprimée. Dans les cas de guerre civile ou de guerre étrangère, le sultan fait courir sus aux renégats pour les enrôler de vive force sous les bannières impériales; voilà comment, à la bataille de l'Isly, il s'est trouvé des Espagnols dans les rangs des artilleurs marocains. C'est, du reste, il faut tout dire, un renégat, nommé Piloti, qui a dressé les Maures à l'exercice du canon. Comme jusque dans ces derniers temps ils ne pouvaient espérer de grace, s'ils venaient à tomber entre les mains de leurs anciens co-religionnaires, les renégats se battaient avec l'intrépidité du désespoir; mais à aucune époque on n'a reconnu les services qu'ils ont pu rendre, et l'immense majorité, nous en sommes sûr, se fût estimée trop heureuse qu'on lui eût permis d'aller reprendre aux présides ses chaînes les plus dures. On ne se souvient au Maroc que d'un seul renégat qui soit parvenu à prendre rang parmi les pachas, et encore s'agit-il de ce fameux aventurier hollandais du nom de Ripperda, qui, après avoir été député aux états-généraux dont le concours énergique fit la force du stathouder Guillaume contre le roi Louis XIV, ambassadeur du roi Philippe V à Vienne, duc et grand d'Espagne, premier ministre de la monarchie, se réveilla tout à coup de ses rêves accomplis d'ambition et de grandeur dans un cachot de la tour de Ségovie. Ripperda s'échappa de la tour de la façon la plus étrange et la plus romanesque; traversant le Portugal, où il était proscrit ni plus ni moins qu'en Espagne, il alla se réfugier à Londres, où le poursuivit la colère d'un roi dont il avait été le plus cher favori. Le séjour de Londres n'étant plus sûr pour lui, Ripperda s'enfuit au Maroc et embrassa l'islamisme. Ripperda était né catholique; mais il se fit protestant en Hollande pour se frayer un chemin plus court aux honneurs : dans la catholique Espagne, il va sans dire qu'il était revenu à sa première religion. Ripperda est le vrai Bonneval de l'Espagne : il faut le dire pourtant, le général français n'était point tombé de si haut ni si bas que le ministre espagnol; Bonneval est mort pacha à Constantinople. Disgracié par l'empereur après une expédition malheureuse qu'il avait commandée lui-même contre Ceuta à la tête de toutes les forces marocaines, Ripperda se vit obligé, pour vivre, d'exercer, comme un esclave, la profession de jardinier à Tétuan, et l'on ne sait pas même comment il est mort.

Les Juifs du Maroc ont pour ascendans directs les Juifs chassés d'Italie en 1342, des Pays-Bas en 1350, de France et d'Angleterre en 1403, d'Espagne en 1492, de Portugal en 1496. En butte aux mauvais traitemens, aux avanies, aux injures, les Juifs ne s'en sont pas moins rendus maîtres du commerce intérieur et extérieur, du pays entier, pour tout dire, par la persévérance de leur avarice, de leur souplesse et de leur cupidité. Les musulmans s'aperçoivent d'une si étrange domination : ils s'en indignent et redoublent de cruautés et de mépris; mais que peuvent la brutalité sur l'hypocrisie et l'astuce, l'orgueil sur l'intérêt, la tyrannie besogneuse sur la servitude opulente? Malgré qu'ils en aient, les musulmans subissent l'empire des Juifs. Dans une seule circonstance, les sectateurs de l'islam se relâchent de leurs dédains et de leurs rigueurs envers les disciples de Moïse. Quand la guerre ou la peste désole l'empire, quand on redoute une grande calamité publique, le sultan ordonne que, pour apaiser ou détourner la colère du ciel, on fasse des prières dans toutes les mosquées. Si méprisés, si détestés qu'ils soient, les Juifs sont alors, de la part des pachas et des cadis, l'objet des sollicitations les plus vives et des plus sincères prévenances; on ne leur ordonne point, on les supplie de vouloir bien, dans leurs synagogues, prier Dieu de se montrer miséricordieux envers toute créature humaine vivant sous la loi du sultan. Couverts de cendres et les habits déchirés, exténués par les macérations et les jeûnes, Israélites et musulmans parcourent en procession les villes et les campagnes; Maures et Juifs n'abandonnent les mosquées et les synagogues que pour vaquer aux soins indispensables de la vie; ils passent les journées entières à gémir et à se meurtrir le front, les uns sur la tombe de leurs *xherifs* et de leurs santons, les autres dans les caveaux où reposent leurs sages et leurs plus illustres docteurs. Mais quand la terreur publique s'est enfin dissipée, les Juifs ont soin de se tenir cachés pendant quelques semaines; honteux d'avoir associé à leur douleur ou à leurs alarmes ces enfans dégradés de Moïse, les fiers musulmans, s'ils les rencontraient dans le premier moment de l'humiliation et de la colère, leur feraient expier chèrement d'avoir osé implorer, pour la grande famille privilégiée du prophète, la clémence d'un Dieu qui les a réprouvés.

Les Juifs du Maroc ne sont pas tous, du reste, d'origine européenne. Un très grand nombre, si l'on en croit M. Calderon, — et ceux-ci forment des tribus isolées au milieu des Amazirgas,—sont venus de l'Asie; eux-mêmes, à l'époque où nous sommes, dit l'écrivain espagnol, se donnent encore le nom de *Palestins*. A quelle époque s'est accomplie cette émigration mystérieuse? On l'ignore, et qui jamais le pourra savoir? Don Serafin Calderon ne serait point surpris que leurs ancêtres eussent poussé jusques-là, lors des persécutions assyriennes; mais il se hâte d'ajouter qu'il est impossible d'invoquer une preuve à l'appui d'une si hardie assertion. Nous croyons, quant à nous, que l'on peut, sans trop sacrifier à la manie du paradoxe, voir en eux les descendans des plus anciens habitans du pays, ni plus ni moins que les Amazirgas, auxquels ils ressemblent de tout point, pour les mœurs et les

manières, pour quoi que ce soit enfin, la religion exceptée. Ne sait-on pas qu'avant l'invasion arabe, avant que les populations de l'Atlas eussent embrassé l'islamisme, les plus hautes vallées, les plus âpres ravines, étaient remplies de tribus professant le judaïsme, et qui n'avaient rien de commun, à part le culte, avec les Juifs de Syrie? Pourquoi donc quelques-unes d'entre elles n'auraient-elles point conservé leurs pratiques religieuses dans un pays où les siècles ne peuvent altérer les moindres traditions de famille? Si vis-à-vis des Amazirgas purs et des Shilogs elles vivent sur un pied d'égalité complète, si elles ne connaissent point l'abjection que subissent les Juifs venus d'Europe dans les villes de la plaine où la seule différence d'origine a fait de tout temps les parias, n'est-ce pas une preuve que leurs enfans sont frères de race pour les Shilogs et les Amazirgas?

Nous avons montré l'état d'isolement, sinon même d'hostilité permanente, où vivent à l'égard les unes des autres les populations du Maroc, races primitives, races conquérantes, races proscrites. Dans les lois et les institutions de ce pays, est-il une idée, un principe, qui, parvenant enfin à se dégager des excès inséparables du despotisme musulman, puisse un jour rapprocher ces races et enfanter la cohésion vigoureuse par laquelle s'enfantent ou se régénèrent les sociétés politiques? Non, évidemment, puisqu'après tout ce sont ces institutions et ces lois qui ont déterminé, on va le voir, la dissolution de la société marocaine; ce sont elles qui chaque jour davantage précipitent la décomposition et rendent plus difficiles les moyens d'y remédier.

IV. — GOUVERNEMENT POLITIQUE ET MUNICIPAL. — ORGANISATION MILITAIRE. — FORCES DE TERRE ET DE MER.

L'empereur du Maroc porte deux titres officiels qui définissent exactement son autorité; il se nomme l'Amir-el-Mumenin, *prince des fidèles*, ou bien le Califa-el-Haligui, *vicaire de Dieu sur la terre;* sa puissance n'est limitée que par le Koran, ou, pour mieux dire, par la capricieuse et arbitraire interprétation qu'il en peut donner. Le sultan marocain n'a point, comme le grand-seigneur de Constantinople, de muphtis ni d'ulémas se réunissant en conseil et se prononçant sur toutes les questions politiques ou religieuses. C'est par sa volonté absolue que tout se fait et se tranche; pour mieux imprimer à son peuple le respect et la crainte de son autorité, pour la lui rendre toujours présente, l'empereur maure l'exerce lui-même ostensiblement, à toute heure; point de ministres qui se placent entre lui et ses sujets. Parfois cependant il veut bien mander auprès de sa personne deux ou trois de ses innombrables parens, deux ou trois cadis, quelques officiers de sa garde, qui, s'asseyant en rond autour de lui, applaudissent invariablement à tous ses desseins, à toutes ses résolutions. Cette espèce de divan se nomme le *mezlès* ou le conseil assis; les courtisans dont il est composé prennent le nom de *mokaseni* ou *sajebi-udina*, compagnons ou amis de notre seigneur. L'un d'entre eux remplit les fonctions de *wasyr;* mais ces fonctions, jadis si importantes à la

cour des anciens califes, se réduisent aujourd'hui à celles de *keleb-el-amir* ou de secrétaire du prince. C'est le keleb-el-amir qui, sous la constante inspiration du sultan, traite les affaires importantes avec les agens consulaires et en général avec tous les chrétiens. Après lui vient, dans la hiérarchie marocaine, le *mula-el-tabaa*, une sorte de garde-des-sceaux qui, en présence du sultan, appose à tous les décrets, à toutes les dépêches, le grand anneau impérial. Sur le cachet ainsi scellé, on peut lire non-seulement les noms et les titres du souverain, mais des sentences tirées du Koran. Sous les ordres du *mula-el-tabaa*, un intendant, qui porte le titre de *mula-el-tesserad* (*chargé des menues dépenses*), règle les dépenses du palais et y fait, à vrai dire, la police. Cet intendant et le très petit nombre de domestiques qui avec lui concourent au service du maître n'ont point d'émolumens ni de gages; ils sont amplement dédommagés par les présens qu'ils arrachent à quiconque, Maure ou étranger, peu importe, sollicite une audience de l'empereur.

L'empereur donne ses audiences (*mesxuar*) quatre fois par semaine, à cheval, entouré de ses grands, sous un parasol qui est le signe de sa souveraine puissance, et que soutient derrière lui un de ses principaux caïds. C'est à cheval qu'il reçoit les ambassadeurs, les consuls, les voyageurs, les marchands étrangers, mais c'est à peine si on a le temps de lui dire pour quel motif on a souhaité d'être admis en sa présence : lui-même désigne la personne, — c'est presque toujours son secrétaire, — avec laquelle l'affaire se doit traiter. Soumis au même cérémonial que les étrangers, les Marocains eux-mêmes, et jusqu'aux plus hauts fonctionnaires, n'arrivent à l'empereur qu'en lui offrant, à lui et aux courtisans qui l'entourent, un présent proportionné à leur fortune; les riches pachas donnent de magnifiques chevaux, des diamans, des esclaves; les simples particuliers apportent des tapis, des pièces d'étoffe ou de poil de chèvre; les plus pauvres eux-mêmes se gardent bien de se présenter les mains vides : si peu qu'ils offrent, du reste, un mauvais roussin, un vieux mulet, quelques œufs, quelques poules, quoi que ce soit enfin, ils sont toujours sûrs d'être admis.

Dans toutes les provinces, l'empereur est représenté par un pacha, lequel a pour lieutenant un *kalifa* qui, en son absence, le remplace. Du pacha et du kalifa dépendent les caïds héréditaires, qui gouvernent les tribus des plaines et celles des montagnes; mais pour ces derniers, que l'on peut assimiler aux plus anciens chefs des clans celtiques, c'est là une dépendance purement nominale. L'empereur ne les décide à l'obéissance que par l'intermédiaire de leurs *saints* ou *xherifs*, dont nous définirons plus loin la toute-puissance. Bien que les affaires purement contentieuses et les causes criminelles soient dévolues au cadi, tout rentre, à vrai dire, dans les attributions du pacha, qui tranche les affaires comme il convient à ses caprices. Le pacha, non plus que le kalifa, n'a aucune espèce de traitement ni d'honoraires; il est rare pourtant que l'un et l'autre tardent à s'enrichir : de toutes les causes

déférées à leur juridiction, il n'en est pas une qui ne leur rapporte un profit considérable. Le pacha est chargé de répartir les contributions et de les faire entrer dans le trésor public, ainsi que les amendes dont les villes ou les sujets de l'empereur sont à chaque instant frappés. Ils ne sont pour cela soumis à aucun contrôle, et l'on comprend sans peine qu'il leur soit facile d'agrandir leurs biens et d'entasser les capitaux. Il faut tout dire cependant : depuis qu'il y a des pachas et des kalifas, il est hors d'exemple qu'ils aient tranquillement joui du fruit de leurs exactions et de leurs rapines. Presque toujours le moment arrive où, sans aucune forme de procès, l'empereur les dépouille de toutes leurs richesses, et encore doivent-ils s'estimer fort heureux qu'il ne se fasse point apporter leurs têtes en même temps que leur or.

Les questions contentieuses, les causes criminelles, les affaires civiles, sont du ressort d'un cadi, qui est aussi chargé de desservir la mosquée principale. Le cadi est arbitrairement nommé par le sultan; on n'a jamais vu, du reste, que le choix du souverain se soit arrêté sur un personnage absolument dépourvu de lumières et de considération. Le traitement du cadi est de 20 duros par mois (100 francs environ), qui se perçoivent sur les revenus des mosquées. Les grandes mosquées jouissent de biens considérables, qu'elles doivent aux libéralités du sultan et des plus riches Maures; ces biens sont gérés par un prêtre qui, en outre, dirige les cérémonies du culte. Le cadi est tenu de rendre gratuitement la justice; mais la corruption est si contagieuse au Maroc, que, dès les premiers jours de sa magistrature, le plus vertueux cadi devient aussi vénal, aussi avide qu'un vieux pacha. Sous les ordres immédiats du juge se trouve un officier (*almotacen* ou *mejacten*) chargé de mesurer les grains, d'estimer les fruits et toute sorte de marchandises, le blé et quelques produits d'Europe exceptés. Comme le pacha et le kalifa, le mejacten n'a point d'émolumens fixes; mais sous tous les règnes, il lui a suffi d'une année d'abondance pour s'enrichir. Autrefois, il y a trois ou quatre siècles, le peuple entier procédait à la nomination du mejacten; c'était là un des emprunts faits aux institutions municipales des Goths par les sectateurs de l'islam. Aujourd'hui encore, c'est par l'élection que l'on procède, bien qu'en réalité ce soit le pacha qui la dirige et la détermine. Quand l'occasion se présente de nommer un mejacten, le pacha convoque les alcades des divers quartiers de la ville, et d'autres notables au nombre de cinq cents environ : après qu'il a demandé leur avis pour la forme, l'élection se fait au scrutin secret; mais il a soin d'abord de proclamer le nom sur lequel doivent se réunir tous les suffrages, et ce nom ne manque point d'obtenir la plus ferme et la plus compacte unanimité. On concevra aisément l'intérêt que prend le pacha à la nomination du mejacten; du commencement à la fin de l'année, cet officier divise en trois parts ses profits : la première pour lui, la seconde pour le pacha, la troisième pour le secrétaire du pacha, c'est-à-dire encore pour le pacha.

Dans tout quartier des villes principales, si petit qu'il soit, un Maure des

plus riches et des plus considérés reçoit de l'empereur la mission expresse de veiller au maintien de l'ordre et de la paix publique. Toutes les nuits, ce Maure est obligé de faire des patrouilles dans lesquelles il est assisté par ses voisins et par tous ceux qu'il rencontre sur sa route. Dans les fêtes et les cérémonies religieuses, c'est ce magistrat qui porte la bannière du quartier, sous laquelle tous ses administrés se viennent ranger en foule. Cette institution ne vous rappelle-t-elle point celle des gonfaloniers à Florence et dans les républiques italiennes du moyen-âge?

Souvent, quand le trésor public est à sec, le sultan décrète des impositions extraordinaires qui frappent indistinctement toutes les classes de la population. Pour faciliter le recouvrement de ces contributions, on divise la ville en cinq quartiers; dans chacun de ces quartiers, un notable est chargé de répartir l'impôt suivant les ressources dont les chefs de famille peuvent disposer. Au reste, les alcades de quartier n'exercent leur juridiction que sur les sujets de race blanche; libres ou esclaves, les nègres ont un alcade particulier, nègre comme eux et chargé par le pacha de veiller à ce qu'ils ne soient point foulés et persécutés outre mesure. Quand un esclave a de nombreux griefs à faire valoir contre son maître, l'alcade noir les apporte aux pieds du pacha, qui les accueille ou les repousse, comme il lui convient. Presque toujours, cependant, le maître est obligé de vendre l'esclave, si celui-ci peut fournir la preuve qu'il a été bien réellement maltraité.

La loi musulmane interdit à l'autorité politique d'imposer des contributions aux vrais fidèles. Les sectateurs de l'islam sont obligés tout simplement de livrer aux officiers de l'empereur le dixième de leurs revenus; encore, depuis on ne sait combien de siècles, ce dixième a-t-il été réduit à une contribution de deux et demi pour cent environ du revenu que l'on est censé avoir, celui des maisons formellement excepté. Mahomet exempte en outre de l'impôt tout homme dont le revenu n'excède point une valeur de 20 ducats. Ce n'est pas tout: les alcades de quartier, que l'empereur charge de répartir l'impôt, n'ont pas pour cela mission de fixer la somme que chacun est tenu de payer. C'est le contribuable qui s'impose lui-même, et déclare, selon l'impulsion de sa conscience, jusqu'à quel point il lui est possible de supporter les charges de l'état. Quand le trésor public est absolument épuisé, le sultan s'adresse directement au peuple, et fait un pathétique appel à son patriotisme; dans chaque province, dans chaque ville importante, le pacha convoque les plus puissans et les plus riches; il leur expose les misères de la situation, et puis, leur montrant, au milieu du prétoire, cinq ou six grands vases de terre à moitié remplis d'eau, il les invite à y mettre la somme que chacun d'eux juge convenable d'offrir à l'empereur. Les riches Maures s'approchent alors des vases, et, trempant dans l'eau leur main fermée, ils laissent tomber au fond, sans que personne puisse voir en quoi elle consiste, la contribution qu'ils veulent bien s'imposer. La nuit venue, le pacha brise les vases et envoie au sultan l'or ou l'argent qu'ils peuvent contenir. Voilà, sans

aucun doute, un magnifique système, plus libéral, on en conviendra, que la plupart des lois d'impôt établies chez les peuples de la chrétienté; il faudrait, pour l'avoir promulgué, bénir à jamais la mémoire du prophète, si, dans le chapitre même où il l'a formulé, il n'avait également décrété que l'autorité politique pourra, sans autre forme de procès, confisquer les biens des criminels et de tous les croyans infidèles qui n'observent point strictement les lois civiles et les lois religieuses. Les chroniqueurs du Maroc déclarent que les sultans ont très rarement sollicité de leurs sujets les dons volontaires dont nous venons de parler. Nous le croyons bien : qu'avaient-ils à faire de leur demander une insignifiante portion de leur fortune, lorsqu'en leur imputant des crimes imaginaires il était si facile de la leur enlever tout entière?

Dans toutes les causes ordinaires, le cadi est juge unique. De ses sentences, on peut appeler au jugement de l'empereur; mais presque toujours l'empereur se contente de faire examiner la cause par un second cadi, ou, si l'affaire est d'une extrême importance, par trois autres prêtres-magistrats réunis en vraie cour de justice. Presque toujours encore la procédure est verbale; dans les causes peu graves, le cadi prononce à la simple audition des témoins. Si pourtant l'affaire présente quelque difficulté sérieuse, les parties peuvent exiger que l'on dresse une procédure écrite; mais elles sont forcées de confier le soin de leurs intérêts à des officiers publics qui, de tout point, ressemblent aux *escribanos* d'Espagne, procureurs ignorans et avides dont il serait impossible de rencontrer les pareils en tout autre pays. A mesure que se poursuit la procédure, le demandeur est tenu de communiquer toutes ses pièces, tous ses moyens à son adversaire; la communication faite, ce dernier obtient un certain délai pour préparer sa défense, après quoi plaideurs et témoins comparaissent une seconde fois devant le cadi, qui, sans quitter son siége, tranche la question. Le serment n'est jamais déféré aux témoins; si mauvaise que soit la réputation des Arabes, il est fort rare qu'ils cherchent à surprendre la religion du cadi. Celui-ci, du reste, ne se prononce point d'après ce qu'ils disent, mais bien d'après la considération dont ils peuvent jouir, et, si l'on nous permet de parler ainsi, d'après ce qu'ils sont. Toujours disposé à s'en rapporter à la parole des croyans scrupuleux qui, pour mieux observer la loi, n'ont pu se résoudre à quitter leur pays, il ne place qu'une fort médiocre confiance en ceux qu'a pu entraîner à l'étranger le soin de leurs affaires ou leur humeur aventureuse. Quant à ceux que l'on aperçoit toute la journée dans les rues et les lieux publics, les vêtemens en désordre, ne prenant aucun souci de leur dignité personnelle, fumant ou aspirant du tabac en poudre, c'est à peine si le digne magistrat consent à les écouter. Il va sans dire qu'il fait une formelle exception pour ceux qui, les jours de fête, prendraient de telles allures, car, les jours de fête, les plus sages et les plus graves se permettent toutes les folies et tous les excès.

Dans les affaires criminelles qui peuvent aboutir à une sentence capitale, il est indispensable que la culpabilité soit établie par dix témoins, bien en-

tendu qu'il s'agit de témoins jouissant d'une considération ordinaire. Si dans la même cause il se présentait trois de ces éminens personnages qui se nomment les *sages du Koran,* il suffirait de leur déposition pour former la conviction du cadi. Dans les affaires purement civiles, la justice est beaucoup plus expéditive. Un Maure est-il condamné à payer une dette, il est tenu de l'acquitter immédiatement, s'il ne veut être conduit en prison. S'il se résigne à perdre sa liberté, le créancier est obligé de le nourrir, mais seulement au pain et à l'eau. Après trois jours d'une captivité si rigoureuse, il est fort rare que les débiteurs solvables, — on ne poursuit guère que ceux-là, — ne sollicitent point d'eux-mêmes un accommodement. Quand l'affaire en est venue là, le Koran leur accorde trente jours pour se libérer tout-à-fait. Si le créancier n'a, pour justifier sa demande, ni témoins ni pièces écrites, le cadi se borne à déférer le serment au défendeur. C'est là une épreuve que tout le monde redoute, même les plus considérés, même les plus honnêtes; il s'en est rencontré souvent qui, pour ne la point subir, se sont résignés à reconnaître des prétentions évidemment mal fondées. C'est en présence du peuple, dans la mosquée principale, le visage tourné vers la Mecque, que s'accomplit la terrible formalité du serment; mais quand arrive le jour où elle doit avoir lieu, des villes entières s'émeuvent, des familles puissantes imposent leur intervention, et presque toujours elles parviennent à concilier les parties.

Pour arriver à découvrir la vérité, pour forcer l'accusé à l'aveu du crime, les cadis marocains s'y prennent de diverses manières, en raison de leur caractère, de leurs sentimens plus ou moins humains, de leur humeur plus ou moins féroce. C'est par les coups de fouet, par le poids des plus lourdes chaînes, par la faim et la soif, que sont combattues les dénégations opiniâtres; souvent encore, avec des câbles de fer, le malheureux qu'on torture est attaché sur des tables de marbre glacé. Si le sultan a résolu de faire main basse sur le trésor d'un pacha, on sévit contre tous les siens, femmes, enfans, esclaves, sans distinction d'âge ni de sexe; contre tout le monde, on emploie le fouet, quelquefois le pal, le billot, le sac, où l'on coud la victime avant de la jeter à la mer. Quand la sentence est prononcée, l'application de la peine est immédiate; on connaît au Maroc des peines de quatre degrés, la mort, l'emprisonnement temporaire ou perpétuel, la mutilation, l'amende et le fouet. A vrai dire, c'est presque toujours en vue de l'amende que le juge prononce la sentence, ou que les Arabes offensés traînent leurs adversaires devant les cadis. Si odieux que puissent être les crimes qu'on a commis, on est assuré de l'impunité, pour peu qu'on soit riche; on est certain d'avance que la peine sera commuée. Quand on se décide à exécuter un arrêt de mort, le condamné est fusillé par derrière; le condamné au fouet est flagellé par les rues de la ville, les mains garrottées, les épaules nues, et lui-même, de vingt pas en vingt pas, est tenu de proclamer à haute voix pourquoi il est ainsi châtié. Souvent à la peine du fouet on substitue des coups de bâton sur la plante des pieds; mais c'est là un châtiment militaire et de pure discipline, que le pacha fait arbitrairement infliger à qui lui déplaît.

Au fond, si l'on excepte les époques de guerre civile et de réaction, la loi pénale du Maroc n'a d'autre but que d'assouvir la rapacité du fisc, en exaltant les vengeances et les ressentimens particuliers. Un homme est-il assassiné, son père, son fils ou son parent le plus proche, a le droit de mettre à mort le coupable, mais après la sentence du cadi, en public et sous les yeux même de la justice. Cette loi est-elle arabe, ou bien serait-elle d'origine visigothe? Par l'exécution des assassins du général Esteller, on a pu voir tout récemment qu'en Espagne la reine elle-même n'a pas le droit de prononcer une commutation de peine, si les parens de la victime n'y ont d'abord consenti. Au Maroc pourtant, il est extrêmement rare que la famille de l'homme assassiné se montre inflexible; huit fois sur dix, pour le moins, elle accepte une réparation pécuniaire, dont les trois quarts reviennent à l'empereur; le condamné n'a plus ensuite à subir qu'une année de prison. Aux époques de paix et de calme, il est presque hors d'exemple qu'on applique la peine capitale; la paix intérieure vient-elle à être le moins du monde troublée, se voit-on menacé d'une guerre civile ou d'une guerre étrangère, c'est par centaines que l'on coupe les têtes, celles des pauvres et des riches, des plus petits comme des plus puissans. Pour prévenir les mouvemens populaires ou pour les réprimer, dans toutes les villes les pachas ne peuvent souvent disposer que du petit nombre de troupes qui forment la garnison sédentaire. C'est par la terreur, par la promptitude et l'énergie avec laquelle ils la répandent, qu'ils essaient de suppléer à la force que ne peuvent leur donner les institutions.

De tous les crimes qui se commettent dans les états barbaresques, c'est le vol qui est l'objet de la répression la plus sévère; jamais le voleur ne doit s'attendre à la moindre indulgence, jamais il n'est admis à la réparation purement pécuniaire; le voleur est plus durement traité que le meurtrier, le sacrilége ou le conspirateur. A peine convaincu, c'est-à-dire à peine conduit devant le cadi, le voleur est flagellé jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une plaie hideuse et sanglante; à sa première récidive, on lui coupe une main; à la seconde, la main qui lui reste; à la troisième, le pied droit; à la quatrième, le pied gauche; au cinquième délit, on le fusille impitoyablement par derrière. C'est ainsi qu'on parvient à contenir ce penchant naturel au vol, qui, pour les Maures d'Afrique, est souvent une véritable et irrésistible passion. Un vol a-t-il lieu sur un chemin public ou dans tout autre endroit inhabité, l'empereur, si l'on ne peut saisir le coupable, prononce une forte amende contre la principale autorité de la ville ou du village sur le territoire duquel le vol a été commis. En promulguant cette loi, Mahomet s'était proposé uniquement d'assurer un peu de sécurité aux marchands et aux voyageurs; mais, dans un pays d'absolutisme, le législateur ne peut avoir une seule bonne intention qui, à la longue, ne fournisse un prétexte à des abus intolérables : quand il ordonne, ou plutôt quand il provoque de pareilles enquêtes, l'empereur n'a aujourd'hui d'autre but que de tourmenter ses pachas et de les dépouiller.

Si grande que soit au Maroc la férocité des mœurs publiques, il ne faut pas s'imaginer cependant que l'on y voie à tout propos se produire les rixes violentes; au Maroc, tout le monde a le droit de sortir en armes; jeunes et vieux, riches et pauvres, Maures, Juifs, chrétiens, esclaves même, tout le monde, dans l'intérieur des villes, porte un couteau, un poignard, une épée; personne ne s'aventure dans les champs sans se munir d'une escopette ou d'une paire de pistolets. On a prétendu que rien n'est si cher à l'Arabe que sa vigoureuse et rapide cavale; on s'est trompé : c'est à ses armes qu'il s'attache par-dessus tout. Pour se mettre en état d'acheter un sabre ou une arquebuse, un Arabe se résignerait volontiers au jeûne le plus rigoureux. C'est là précisément ce qui en grande partie prévient les querelles sanglantes; quand chacun est prêt à la défense, il est évident que chacun doit être moins prompt à l'agression. Nous ne parlons point ici de ces époques terribles où les guerres de succession et le défaut absolu de gouvernement provoquent tous les excès et tous les crimes; mais, si grands que soient ces crimes et ces excès, ils ne peuvent présenter un aussi affreux spectacle que les violences du compétiteur qui enfin triomphe. Pour rétablir l'ordre, pour faire sentir son autorité long-temps méconnue, le sultan vainqueur a recours à tous les genres de supplice; c'est un luxe de répression qui seul donnerait à l'Europe le droit d'aller substituer ses mœurs et ses lois aux lois et aux mœurs qui prescrivent ou autorisent une si complète barbarie. C'est alors que la mer et les fleuves engloutissent par centaines les condamnés cousus dans des sacs; c'est alors que sur les places publiques meurent lentement et dans d'inexprimables angoisses les patiens empalés; c'est alors que, pour le moindre motif et souvent sans raison, on coupe les pieds, les mains, les seins, les oreilles. Frottés de miel ou d'huile, des malheureux, enchaînés dos à dos, sont exposés, jusqu'au dernier soupir, aux piqûres venimeuses des insectes; quelquefois pourtant, pour abréger leurs souffrances, on leur remplit le nez et la bouche de paquets de poudre qui, venant à faire explosion, font voler la tête en éclats; quelquefois encore, on les brûle à petit feu, on les scie, on les coupe en morceaux palpitans sous l'acier; on les enterre vifs, la tête exceptée, sur laquelle s'acharne la rage inventive des plus cruels et des plus ingénieux bourreaux du monde, les soldats noirs de l'empereur. Ces abominables supplices, Maures, Arabes, Bédouins, Berbères, tous, au Maroc, jusques aux Juifs, les endurent avec une sombre résignation de sauvage. Il n'est pas rare de les voir, sur les places ou dans les marchés, quand on veut bien ne pas leur prendre la vie, cloués au poteau par la main ou l'oreille, fumer leur pipe aussi tranquillement que s'ils assistaient à une fête publique, ou bien encore, si après la mutilation on consent à les laisser libres, ramasser d'un air insouciant leur main ou leur oreille, et s'éloigner d'un pas lent et délibéré. On a remarqué pourtant que ce sont les proscrits, les victimes de l'oppression politique, et non point les criminels ordinaires qui, par un tel courage, par une telle constance, savent narguer et pour ainsi dire défier leurs bourreaux.

A l'abri de toute agression extérieure, le sultan n'avait eu d'armée jusqu'à ce jour que pour maintenir la paix publique et pour lever les impôts. L'armée marocaine se divise en troupes de l'empereur qui se nomment l'*almagasen*, et en troupes de pachas, dont le service est irrégulier. Les premières sont directement payées par l'empereur, les secondes par les villes de leurs districts, qui presque toujours leur abandonnent des terres, comme Sylla à ses vétérans. L'*almagasen*, qui, en 1789, sous Sidi-Mohamad, était de trente-deux mille hommes, n'est plus aujourd'hui que de seize mille, huit mille fantassins et huit mille cavaliers. Outre la milice du pacha, toute ville importante a une espèce de garde nationale dont fait partie, si l'on excepte les Juifs et les esclaves, quiconque est en état de porter les armes. Cette garde n'est tenue de faire le service que dans les limites de son district. Les soldats de l'*almagasen* reçoivent tous les ans deux chemises, deux turbans, deux paires de chaussures, un cafetan de drap rouge. Équipés et armés aux frais du sultan, ils ont de plus une paie d'environ un quart de duro par jour (un franc vingt-cinq centimes). Ce n'est pas tout, le sultan, dont ils font la vraie force, leur procure toujours des profits considérables, en les chargeant d'escorter les ambassadeurs, les consuls, les voyageurs, les riches marchands. Souvent, quand il est content d'eux, il envoie des présens à leurs femmes, et, pour que l'attention leur paraisse plus délicate, il choisit le jour où ils font circoncire leurs petits garçons. Aussi l'empereur peut-il compter sur le dévouement de l'*almagasen;* de mémoire d'homme on ne l'a vu tourner ses armes contre le sultan.

L'empereur entre-t-il en campagne, il mande auprès de lui les soldats des pachas; chacun de ces soldats reçoit, si longue que soit la campagne, vingt duros pour lui-même et trois pour sa femme. Chaque pacha mobilise la garde nationale de ses villes et prévient les caïds des tribus qu'ils aient à fournir leur contingent, un homme par dix tentes, quand le sultan ne juge pas à propos de faire un appel général. Du moment où les troupes sont en campagne, régulières ou irrégulières, peu importe, toutes, jusqu'à la garde du sultan, vivent aux frais de la province qu'elles occupent. Rien de plus simple que la hiérarchie militaire; après les pachas et leurs kalifas, les *mocademes*, qui sont de vrais colonels; après les *mocademes*, des *alcaïdes* qui ont sous leurs ordres jusqu'à cinq cents hommes; puis des *alcaïdes* inférieurs qui n'en ont guère que vingt-cinq ou trente. Le sultan lui-même se met d'ordinaire à la tête de ses troupes; s'il se fait remplacer, c'est toujours par un de ses fils ou du moins par un de ses parens.

Bien traité par ses chefs, bien nourri, bien payé, le soldat marocain est soumis, intrépide, plein d'ardeur et de bonne volonté. A pied comme à cheval, il tire son coup d'arquebuse, comme autrefois le Numide sa flèche, avec une adresse, une précision incroyables; c'est encore le cavalier des Juba et des Massinissa. Dans cet exercice militaire de l'équitation, c'est surtout le Shilog qui excelle. Quant à l'ordre de bataille, le glorieux bulletin de l'Isly l'a déjà fait connaître à l'Europe : la cavalerie se divise en deux parties

égales, et forme les deux ailes; elle se déploie comme un grand croissant, au centre duquel se placent les fantassins. Un moment avant l'attaque, chacun récite un verset du Koran; puis, jetant d'une voix terrible son cri de guerre : *La ilah, ela ilah!* l'armée entière se précipite sur l'ennemi. Que celui-ci soutienne son premier choc, et il est sûr de la victoire; *mocademes* et alcaïdes essaient en vain de reformer les rangs de leurs troupes pour les ramener à la charge : rien ne peut retenir ces soldats fatalistes qui, dans leur moindre revers, voient un signe manifeste qu'Allah a résolu de ne leur point accorder la victoire. Dans toutes leurs rencontres avec les troupes européennes, c'est principalement le défaut d'artillerie qui assurera leur défaite. Il y a cependant au Maroc deux mille artilleurs environ, presque tous renégats et disséminés dans vingt-cinq forteresses, à Fez, à Méquinez, à Maroc, à l'entrée des plus périlleux défilés, à Tanger, à Salé, à Larache, le long des côtes enfin de la Méditerranée et de l'Océan. Bien qu'elles soient hors d'état de soutenir une attaque habilement dirigée, les forteresses de la côte sont pourtant les moins délabrées, les mieux pourvues de canons. Mal montées, mal construites, les batteries marocaines sont composées de pièces de fer ou de bronze, d'un calibre variant entre huit et vingt-quatre; Tanger a quelques mortiers de dimensions inégales; quant à l'usage de l'obusier, il est encore inconnu dans tout le Maroc. Nous ne parlons point des artilleurs : la bataille d'Isly a montré ce qu'ils savent faire; si l'on excepte un très petit nombre de renégats, ils sont à peine capables de manier le levier et l'écouvillon.

Dans l'*almagasen*, le métier de soldat est héréditaire et réputé noble; c'est un privilége que l'empereur lui-même se réserve de conférer, quand vient à s'éteindre une famille qui en est investie. Qu'ils appartiennent aux troupes régulières ou aux troupes irrégulières, tous les soldats sont tenus d'exécuter aveuglément les sentences prononcées par les pachas et les cadis, si ce n'est pourtant celles qui entraînent la mutilation des membres ou la perte de la vie. C'est l'empereur qui fait exécuter par les nègres de sa garde les mutilations et les arrêts de mort. On s'étonne, au premier aspect, que des soldats nobles soient ainsi convertis en bourreaux; mais on sait que, dans tout l'Orient, ce nom de bourreau ne soulève aucun sentiment d'horreur ni de réprobation.

Si peu nombreuse, si mal disciplinée que soit aujourd'hui l'armée régulière, on ne peut s'empêcher pourtant de trouver son organisation admirable, si on la compare à celle de la marine, dont l'administration d'Abderrahman a précipité et consommé la décadence. En 1793, quand Muley-Soliman monta sur le trône, sa flotte se composait de dix frégates, de quatre brigantins, de quatorze galères, de dix-neuf barques canonnières, montées par six mille marins exercés; celle d'Abderrahman n'est plus maintenant que de trois brigantines qui à peine porteraient quarante canons, et de treize grandes barques, tant bien que mal embossées à l'embouchure du Buregreg, du Lucos et du Martil. Ce dernier fleuve est celui qui baigne les remparts

à demi écroulés de Tétuan. Barques et brigantines sont montées par quinze cents hommes tout au plus; dans ce nombre, il faut compter, non-seulement les officiers de marine et leurs soldats, mais les ouvriers des ports. Ces ouvriers sont, dit-on, des charpentiers assez habiles; quant aux officiers et à leurs soldats, ce sont, on le conçoit, les plus ignorans de tous les marins de la terre. Sur les côtes même d'Andalousie, il n'est pas un pêcheur qui, en fait de sciences exactes et de tactique navale, ne fût capable de leur en remontrer. Point de chantiers ni d'arsenaux, si ce n'est à Salé; et encore, à Salé même, les travaux ont-ils été abandonnés, ou peu s'en faut, depuis l'époque où Abderrahman eut la malheureuse idée de faire construire une grande corvette qui, achevée complètement, armée de tous ses canons et de toutes ses voiles, ne put pas même être lancée à la mer.

V. — PRODUCTIONS DU SOL. — ÉTAT PRÉSENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

A ce gouvernement brutal et inintelligent, qui ne sait ni se constituer, ni organiser ses moyens de conservation et de défense, le ciel a livré pourtant un des plus beaux et des plus fertiles pays de la terre. A l'exception des hautes cimes de l'Atlas, les collines, les vallées, les plaines, sont partout recouvertes d'une terre végétale extrêmement féconde : ce ne sont que débris d'ocre, lits de marne et de plâtre, heureusement combinés avec le silex et le détritus des forêts. Nulle part on n'aperçoit les traces de convulsions souterraines et d'éruptions volcaniques. Comme dans le reste de l'Afrique, les montagnes sont à peu près déjà dépouillées d'arbres; les genêts, les buis, les lentisques y forment d'épais fourrés, qu'il faudrait s'attacher à détruire avant d'y entreprendre les grandes plantations. Loin des villes pourtant s'élèvent encore de magnifiques taillis de chênes, de hêtres, de yeuses, de genévriers, et d'autres arbres d'un bois dur et solide; mais, si on ne se hâte d'arracher le pays à la barbarie qui le désole, avant un demi-siècle ces forêts auront disparu. C'est là que durant les guerres civiles se réfugient les proscrits et les partis vaincus, et, pour les en chasser, on n'imagine point de meilleur moyen que d'y porter la dévastation et le feu.

Dans un espace formant une circonférence de plusieurs lieues, chaque ville importante est entourée de *huertas*, prairies, champs et jardins, que séparent les uns des autres de superbes haies de lentisques. Aussi loin que le regard peut s'étendre, ce ne sont dans les *huertas* bien cultivées que bosquets d'orangers, de citronniers, de mûriers, çà et là coupés par des treilles appuyées à l'érable, comme dans le midi de la France, et par toute espèce d'arbres fruitiers. Vous diriez du midi de l'Espagne, si ce n'est pourtant que les rivières du Maroc sont plus abondantes, plus limpides, plus poissonneuses, que les canaux, plantés de roseaux gigantesques et de peupliers

élancés, y sont mieux entretenus qu'à Murcie même ou Valence, que la végétation y est plus rayonnante et plus vigoureuse, les fruits plus gros, plus savoureux et d'un arome plus pénétrant. A vrai dire, il n'y a de bien entretenu au Maroc que les canaux d'irrigation, qui sont l'objet d'un chapitre spécial du Koran. La plupart des *huertas* sont si mal cultivées, qu'au bout d'un certain temps les jardins se convertissent tout naturellement en prairies; les hautes herbes y étouffent les orangers et les autres arbustes : rosiers, grenadiers, et toutes les fleurs rares qui au Maroc revêtent des couleurs splendides, disparaissent à la longue sous les mauves, les orties blanches et rouges, les rudes scabieuses et les autres filles vigoureuses de la flore champêtre et sauvage, qui en Afrique se reproduisent et se développent plus promptement et plus énergiquement encore que dans notre midi.

Pour faire la fortune du Maroc, il suffirait des potagers qui entourent les villes, où croîtraient aisément toutes nos plantes légumineuses, mais qu'une culture paresseuse et inintelligente réduit à n'être que d'arides pelouses et des halliers épineux, où rampent, s'agitent, bavent et sifflent incessamment, sur les bleues et blanches ardoises que fait resplendir le soleil, des républiques entières de lézards et de serpens. La nature a tout fait pour l'homme dans ce pays, où il suffit de dégager le sol et de l'entr'ouvrir pour développer les germes féconds; mais l'homme s'y est fait une telle habitude de l'abjection et de la misère, que, s'il lui en doit coûter la moindre fatigue, la pensée ne lui viendra pas d'en sortir. C'est au hasard que l'on y sème le blé, le maïs, l'avoine et les autres céréales; c'est au hasard qu'on les recueille avec une multitude de graines mauvaises qui semblent être l'objet principal de la culture et de la moisson. Point d'engrais, pas le moindre aménagement pour les terrains qu'on épuise, tandis que tout à côté s'étendent de vastes plaines incultes où errent, parmi les broussailles, les taureaux à demi sauvages et les chevaux indomptés. La moisson se fait à l'aide de faucilles extrêmement petites qui rendent la besogne si longue, qu'on se rebute avant d'en être venu à bout; le blé se coupe à mi-tige, ou, pour mieux dire, on se borne à couper les épis qui dépassent les herbes mauvaises; et, comme on n'entreprend l'œuvre qu'à la dernière extrémité, au moment où les épis, trop mûrs et gonflés outre mesure, laissent de toutes parts échapper le grain, presque tous déjà sont à demi vides quand on les entasse sur les chariots qui les doivent transporter au village. En dépit d'une si stupide négligence, les céréales du Maroc sont d'une qualité supérieure; mais on connaît si peu les moyens de les conserver, qu'avant l'exportation ou la consommation qui s'en fait sur place, elles finissent presque toujours par subir une avarie complète : ce n'est que dans les villes ou dans les villages situés aux environs des villes qu'on les enferme en des chambres bien closes. Les plus prévoyans les enterrent dans de grands paniers d'osier ou de paille; c'est le seul moyen de les soustraire à l'avidité des pachas, quand pour l'entretien de la maison du sultan, pour la nourriture des troupes, et sous vingt autres prétextes, les

pachas font exécuter des *razzias* générales qui, d'un seul coup, ruinent les populations.

De toutes les productions naturelles à l'Afrique et à l'Europe, il n'en est pas une seule qui ne puisse prospérer au Maroc; le lin, le chanvre, la vigne, l'olivier, le tabac, tout enfin y deviendrait d'une ressource inépuisable, si par la même indifférence on ne semblait prendre à tâche de contrarier la nature qui sous ce beau soleil, au bord de ces grandes rivières, dans ces plaines toujours vertes, prodigue en pure perte ses plus riches trésors. La culture du tabac, il est vrai, y est moins négligée que celle de l'olivier ou de la vigne; mais le tabac du Maroc est trop capiteux, son odeur extrêmement désagréable, et l'on aurait beaucoup de peine à le faire accepter aux plus misérables *presidarios* d'Alhucemas et de Ceuta. Aujourd'hui encore, on rencontre çà et là dans les plaines quelques débris des vastes plantations d'oliviers dont parlent les anciens chroniqueurs; mais le gracieux arbuste n'y croît plus qu'à l'état sauvage. Rabougri et noué, il ne porte plus que des fruits insipides. Les Marocains en sont réduits à faire de l'huile avec la baie amère des lentisques. Pour assaisonner leurs alimens, les pauvres gens se servent de cette huile, qui est d'un goût détestable; appliquée à l'éclairage, elle projette au loin d'éclatantes lueurs. La vigne a disparu des collines et des terrains qui lui sont le plus favorables; on ne la voit plus que dans les bas-fonds, à une médiocre distance des villes, et les raisins peu savoureux qu'elle donne ne sont jamais convertis en vin : le gouvernement marocain, qui maintenant tolère qu'on s'enivre avec les vins d'Espagne, s'y oppose de la plus formelle façon. De riches propriétaires font pourtant écraser et piler leurs raisins en cachette; avant même que le moût ait fermenté, ils boivent avidement la liqueur hideuse qui en découle et tombent presque aussitôt dans une lourde et stupide ivresse, de laquelle ils ne se relèvent que malades et pour long-temps affaiblis. Il y a quelques années, les Juifs avaient obtenu du sultan l'autorisation de faire un peu de vin qu'ils préparaient selon les procédés usités dans les provinces méridionales de l'Espagne, et ce vin était, dit-on, aussi bon, sinon meilleur que celui d'Alicante et de Malaga; mais l'empereur ayant découvert que les Juifs n'en gardaient pas pour eux une seule goutte et le vendaient tout entier aux Maures, l'autorisation fut immédiatement retirée. Aujourd'hui les Juifs ne fabriquent plus, — et encore sont-ils forcés de le faire en cachette et par contrebande, — qu'une espèce d'eau-de-vie, provenant de grappes de raisin, de figues, de poires, de dattes et d'une foule d'autres fruits pilés et mêlés, qui, après avoir long-temps fermenté, finissent par donner une liqueur extrêmement forte dont on essaie, mais en pure perte, de corriger la saveur détestable en y trempant des herbes aromatiques pendant une semaine environ. Depuis l'époque où nous avons entrepris de coloniser l'Afrique, les Marocains ont voulu naturaliser chez eux la pomme de terre; après le premier essai, les plus résolus se sont rebutés, et de long-temps sans doute on ne recom-

mencera l'expérience. Nous en dirons autant de l'industrie cotonnière qui, sans être abandonnée pourtant, ne peut plus compter aujourd'hui parmi les ressources de ce pays. La seule récolte abondante qui se fasse régulièrement au Maroc, la seule à peu près qui jamais ne manque et puisse être considérée comme la vraie richesse des populations montagnardes, c'est la récolte du kermès, que les Amazirgas et les Shilogs vont vendre dans les villes, et dont les teinturiers marocains savent extraire une couleur rouge d'une qualité à l'épreuve des ans. Il y faut joindre la récolte du miel et de la cire, qui est encore plus précieuse et surtout plus générale, par la raison toute simple que, pour avoir la cire et le miel, il suffit de fixer les abeilles, dont l'armée entière du Maroc serait d'ailleurs impuissante à détruire les innombrables essaims. Il en est des mûriers comme des abeilles, on a beau en négliger la culture, on a beau les arracher, ou laisser croître à l'entour en toute liberté les halliers qui aspirent à les étouffer : dans la plupart des campagnes s'élève encore verdoyant et vivace l'arbre magnifique où le ver à soie forme et dépose ses riches cocons. Depuis long-temps il ne se fait guère plus de soie au Maroc; le peu que l'on en récolte est de beaucoup préférable à celle qui se recueille dans les *huertas* espagnoles. On pourra, quand on le voudra, faire de la soie une des branches les plus importantes du commerce africain.

Si l'agriculture languit au Maroc, les pâturages y abondent, et les bestiaux y sont peut-être les plus beaux, les plus sains de la terre. Le Marocain pourrait dès aujourd'hui exporter de grandes cargaisons de beurre, de fromage et de viande; déjà il alimente les soldats anglais et les habitans de Gibraltar. Les taureaux du Maroc n'ont pas ces vives allures et cette mine hautaine qui font dire aux *toreros* de Cadix et de Séville que les taureaux d'Andalousie sont de vrais *hidalgos;* pour peu cependant que l'on s'occupât, avec une intelligente sollicitude, d'améliorer la race africaine, on ne tarderait pas à la rendre plus vigoureuse et plus fière que les *vichos* et les *novillos* andaloux. Les mules marocaines sont préférables aux mules d'Espagne; moins inquiètes, moins capricieuses, moins têtues, elles sont plus rudes à la marche et aux fatigues des longs voyages, et on peut comparer leur sobriété à celle du chameau. Les mules au Maroc se vendent d'ordinaire à très bas prix; quelquefois pourtant il s'en est trouvé de si belles, que les Anglais de Gibraltar en ont donné jusqu'à 300 duros, 1,500 francs environ. Cela ne peut être pour nous l'objet de la moindre surprise, car, dans nos Pyrénées françaises, nous en avons vu souvent que pour notre compte nous aurions préférées aux plus souples et aux plus ardens chevaux. Du reste, les chevaux du Maroc soutiennent dignement la concurrence; à la rapidité de leur course, à leur agilité merveilleuse, à la force de leurs muscles, à l'incomparable beauté de leurs membres, à leur élégante fierté, qui toujours s'allie à la docilité, on ne peut s'empêcher de reconnaître en eux la noblesse et la pureté du sang, et de les proclamer les chefs de la race d'élite à laquelle appartiennent les chevaux andaloux. La mule et le cheval, voilà les vrais serviteurs

de l'Arabe marocain, et non point le chameau, qui rarement se rencontre dans les provinces du nord; le chameau ne respire à l'aise que si le désert lui envoie son haleine embrasée; il n'aborde au Maroc que dans les districts lointains qui avoisinent la solitude immense des sables. A la mule et au cheval il faut joindre une excellente espèce d'ânes, accorte, éveillée, vigoureuse et rapide comme le cerf. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les richesses que la nature a prodiguées au Maroc, nous ajouterons seulement que de leurs plages méditerranéennes, ou bien encore à Rabat, à Salé, et des autres ports des côtes de l'Océan, les Maures pourraient faire des pêches aussi abondantes que celles qui se font à Gibraltar ou à Ceuta, si au lieu de harpons incommodes ils savaient employer cet ingénieux système de filets dont se servent les pêcheurs européens. Les Marocains songent si peu à tirer parti de leurs poissons de mer, qu'ils ne salent pas même et laissent toujours s'avarier les légions de sardines que leur jettent pour ainsi dire la Méditerranée et l'Océan. Dans les rivières de l'intérieur foisonnent les anguilles, les tanches, les tortues, et en général les meilleurs poissons des rivières d'Europe; mais les Arabes du Maroc descendraient en ligne directe des anciens habitans de l'Inde ou de l'Égypte, qui regardaient chaque poisson comme un être divin et chaque fleuve comme un temple, qu'ils n'auraient pas une plus grande répugnance pour la pêche de rivière : leurs poissons mourraient de vieillesse, et se multiplieraient au point d'obstruer jusqu'aux canaux d'irrigation, n'étaient les chrétiens et les juifs qui en prennent des quantités prodigieuses, et dans plusieurs provinces en font leur principal aliment.

Malheureusement le despotisme marocain gouverne le climat et le sol, comme il gouverne les populations. D'un district à l'autre, d'une ville à l'autre, les communications demeurent interrompues pendant des années entières; le gouvernement lui-même s'attache à rendre extrêmement difficiles les correspondances particulières ou plutôt à les supprimer. On ne peut envoyer ni recevoir le plus simple message si d'abord on n'en donne pleine connaissance à l'empereur ou aux dépositaires de sa terrible puissance, pachas, kalifas et cadis. S'il ne veut tomber entre les mains des brigands, l'Européen qui s'aventure un peu au-delà des villes maritimes ne doit voyager qu'avec une forte et coûteuse escorte : quatre cavaliers montés à la légère prennent les devans pour reconnaître les vallées et les plaines; quand le pays n'est point découvert, ils attendent, cachés parmi les aloës et les lentisques, à tous les endroits périlleux, que leurs compagnons les aient pu rejoindre. Jusqu'à ce qu'on soit arrivé au terme du voyage, on se garderait bien de négliger une pareille précaution. Point de chemins, si ce n'est d'affreux sentiers que les intempéries des saisons dégradent chaque jour davantage; point de ponts sur les fleuves ni sur les plus petites rivières; s'il survient une pluie abondante, un débordement, un orage, les relations entre les deux rives sont brusquement interrompues, à moins qu'au péril de la vie on ne risque la traversée à l'aide d'outres gonflées de vent. Point de chars ni de voitures;

ce sont les hommes ou pour mieux dire les femmes qui se chargent de transporter les plus lourds fardeaux, partout où ne peuvent librement cheminer les bêtes de somme, et Dieu sait si même dans les plaines le transport est facile à dos de chameau, de cheval, d'âne ou de mulet. Point de commerce, à vrai dire, et, pour justifier une assertion au premier abord si absolue, il nous suffira de faire observer que chaque branche du négoce, intérieur ou extérieur, peu importe, est un monopole que l'empereur afferme à des Juifs, aux conditions les plus onéreuses. Les traitans se verraient infailliblement écrasés si, à leur tour, ils ne s'efforçaient d'exploiter et de ruiner les populations, en leur achetant presque pour rien les denrées indigènes, en leur vendant à des prix exorbitans les produits de l'étranger. Au bout de toutes leurs fraudes, de leurs opérations déloyales, de leurs manœuvres infames, les traitans eux-mêmes n'ont d'autre perspective qu'une misère à peu près complète. Presque jamais ils ne parviennent à se soustraire aux confiscations, aux exactions impériales, et cette fois, chose étrange, ce sont là des avanies qui ont une apparence de justice : puisqu'ils ne peuvent remplir les obligations qu'en acceptant le monopole ils ont contractées envers le sultan, ne semble-t-il pas naturel que le sultan se paie lui-même en s'emparant de leurs biens? Ils n'est peut-être pas un seul négociant au Maroc qui vis-à-vis du souverain ne se trouve complètement obéré. Hier encore, à la veille du brillant fait d'armes accompli par nos marins devant Mogador, un des principaux marchands de la ville n'était-il pas, malgré son titre de vice-consul, retenu par les autorités marocaines pour une dette énorme qu'il se trouvait hors d'état de payer? Un tel fait devrait décider l'Europe à se préoccuper un peu plus de sa dignité vis-à-vis de ces populations barbares. Il y a trente ans à peine, le mal était beaucoup moindre; nos consuls pouvaient résider encore à Tétuan, sinon même dans des villes plus rapprochées de la capitale; mais, comme à tout propos leur présence inquiétait et irritait le fanatisme musulman, l'empereur ordonna brusquement leur translation à Tanger. En dehors de cette ville les puissances chrétiennes sont représentées par des vice-consuls de race juive ou de race maure; la Grande-Bretagne seule ne confie qu'à ses nationaux de si importantes fonctions. Les vice-consuls ne reçoivent de leurs gouvernemens respectifs qu'un traitement extrêmement modique; ils y suppléent par les exactions qu'ils font subir aux marchands forcés de réclamer leur appui.

Qu'elles s'importent ou s'exportent, toutes les marchandises paient des droits excessifs à la douane de Tanger, de Tétuan et des autres villes de la côte. Ce sont les droits de douane qui forment les principales ressources de l'empire avec le *djazia* (*contribution de vassal*) que paient les Juifs depuis les premiers temps de l'invasion arabe, et le *naiba* (*contribution directe*), espèce d'exaction que l'on fait subir aux tribus nomades quand l'autorité du sultan les peut atteindre. M. Serafin Calderon évalue à deux millions de duros (le duro vaut cinq francs) la moyenne du revenu total de l'empire, et à neuf cent quatre-vingt-dix mille celle des dépenses de tout genre auxquelles

le sultan est obligé de subvenir. On voit quelle somme énorme entre tous les ans dans le trésor impérial enfoui à Méquinez. Ce trésor, renfermé dans une forteresse à triples remparts et recouverte de fer, qui se nomme le *Beitul-mel* (*le palais des richesses*), doit être considéré comme la propriété particulière de l'empereur. C'est un corps spécial de deux mille nègres qui se charge de veiller à l'entour. L'intérieur du fort est divisé en chambres remplies de monnaies d'argent, et en cellules remplies de monnaies d'or. Pour arriver à chacune de ces chambres et de ces cellules, il faut se faire ouvrir cinq portes bardées de fer et fermées avec d'énormes serrures dont le sultan garde les clés. Rien de mystérieux comme l'intérieur de ce formidable *Beitul-mel*, même pour les *wasyrs* et les favoris de l'empereur. Autrefois, avant de subir leur supplice, les condamnés à mort y allaient déposer les trésors amassés à Maroc, à Tétuan et sur les autres points de l'empire; c'est Abderrahman qui, le premier, a négligé de prendre une si barbare précaution.

Nous avons sous les yeux les divers tarifs de cette douane qui donne au sultan ses revenus les plus sûrs; nous sommes étonné, pour notre compte, que le commerce y puisse tenir. Il n'est presque pas d'objets dont les droits d'entrée ou de sortie n'absorbent la valeur. Aussi le gouvernement est-il obligé de consentir à des concessions envers quiconque les réclame, et il existe autant de tarifs qu'il peut y avoir de négocians. Ce ne sont pas, du reste, les marchandises seulement qui acquittent les droits de douane; il est une classe de personnes qui, à l'entrée et à la sortie, est estimée ni plus ni moins que les tissus et les huiles : nous voulons parler des Juifs, qui paient en raison de leur âge, de leur santé, de leur sexe. Si les vieillards et les femmes sur le retour sont très faiblement taxés, en revanche les hommes vigoureux, les enfans, les jeunes gens, les jeunes femmes, sont soumis à des droits exorbitans. On conçoit qu'avec un pareil système de commerce et d'économie sociale, la contrebande prenne chaque jour des proportions effrayantes; et comme le commerce est pour le sultan la plus claire source des revenus publics, on conçoit aussi que la contrebande soit très sévèrement réprimée. Outre la confiscation des marchandises, le contrebandier est roué de coups de bâton s'il est pauvre; s'il est riche, on l'emprisonne, on le charge de chaînes, on le ruine à peu près complètement en amendes. En dépit de ces lois impitoyables, la contrebande se fait sur tous les points et presqu'au grand jour, surtout en ce qui concerne les monnaies étrangères, le duro espagnol excepté. Pour empêcher que le duro ne circulât en fraude, le sultan fut obligé de décréter que, dans tout le Maroc, il aurait la même valeur qu'en Espagne; il avait jusque-là valu, au lieu de cinq *pesetas*, sept et demie, c'est-à-dire sept francs et demi environ. Quant aux autres monnaies et, en général, quant aux marchandises étrangères, Abderrahman a trouvé un sûr moyen de ne point trop perdre aux entreprises des fraudeurs, et c'est tout simplement de s'y associer. Les contrebandiers du Maroc se divisent en deux classes bien distinctes : ceux qui, pour leur compte exclusif, s'exposent aux coups de feu des soldats du pacha, à la prison, à la bastonnade, et ceux dont

le sultan est en secret le complice. Le temps viendra où Abderrahman s'enrichira par la fraude qu'il se fait à lui-même, bien plutôt que par sa douane et par les exactions de son fisc.

Chaque ville maritime a sa douane, dirigée par un *amin* (*administrateur des rentes*); presque partout aujourd'hui ce sont les pachas eux-mêmes qui remplissent les fonctions d'*amin*. Tous les jours, dans les villes des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, le pacha lui-même, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, se rend à sa douane, assisté de deux secrétaires, d'un jaugeur et de vingt-deux soldats. Le jaugeur est un des principaux habitans de la ville, et, comme le pacha, il exerce des fonctions gratuites, mais on sait comment se paient de leurs services les officiers et les employés marocains; les deux secrétaires jouissent d'un traitement mensuel de cinq duros (1). Les douanes du Maroc se distinguent fort peu, du reste, par leur magnificence; ce ne sont pour la plupart que des édifices délabrés et croulans où l'on pratique une pièce étroite, obscure, incommode, pour le pacha, le jaugeur et les soldats. Dans quelques villes c'est en plein air, entre quatre murailles formant une cour carrée, que s'installent les fonctionnaires arabes. Gravement assis sur le sol et les jambes croisées, le pacha fume sa pipe, tandis que le jaugeur estime au hasard les marchandises, que les secrétaires les inscrivent sur de mauvais registres, et que les soldats perçoivent les droits, dont pacha, jaugeur, secrétaires et soldats s'approprient au moins une bonne moitié.

Le commerce maritime du Maroc est d'environ 250,000,000 de réaux, ou de 50 millions de francs. C'est l'Angleterre qui, par Gibraltar, en fait les deux tiers; le tiers restant se répartit d'une façon inégale entre les autres puissances chrétiennes et les deux régences de Tunis et de Tripoli. Dans ces derniers temps, le port de Marseille a établi avec le Maroc des relations suivies et fréquentes, et l'on affirme qu'en 1843 ces relations ont représenté une somme de six à sept millions. Quant au commerce du continent africain, il se fait encore au Maroc par caravanes. Tous les ans, le Sahara est traversé par six grandes caravanes qui d'ordinaire emploient de deux mille cinq cents à trois mille chameaux, portant du littoral aux pays lointains de l'intérieur

(1) Depuis que, par nos conquêtes d'Afrique, nous sommes arrivés aux frontières de l'empire, Abderrahman a cherché à répandre sa monnaie dans nos possessions; il n'est donc point sans à-propos de faire connaître le rapport exact de cette monnaie avec la nôtre et avec celle d'Espagne. Le *bandqui* d'or vaut 2 *duros* ou 10 fr.; le *bandqui* d'argent, 13 réaux de veillon ou 2 francs 1 cent. environ; le *flous* de cuivre, 4 maravédis, ou un peu moins de 8 deniers. Il existe en outre au Maroc des monnaies imaginaires, comme le *blanquio*, qui vaut 12 maravédis, et le *demi-blanquio*, qui en vaut 6. Les monnaies de métal sont grossièrement frappées; rien de plus facile que de les altérer ou de les contrefaire; toutes d'ailleurs sont bien au-dessous de leur valeur nominale. A Tétuan, à Tanger et dans les autres villes, les négocians eux-mêmes fabriquent la monnaie de cuivre, sous le bon plaisir de l'empereur, qui se réserve la fabrication des monnaies d'or et d'argent.

de l'Afrique les marchandises et les produits de l'Europe, et ceux de l'Afrique aux villes du littoral. La plus nombreuse est sans aucun doute celle du Maroc qui, avant notre conquête, côtoyait de l'ouest à l'est les versans de l'Atlas et les frontières du désert, traversait l'Algérie par la gorge des Ouanascherichs et la vallée de Sétif, s'engageait, pour aboutir à Constantine et puis à Tunis, dans le fameux défilé des Portes-de-Fer, suivait jusqu'à Tripoli les bords du golfe de Kabès, et de là pénétrait enfin par les sables de Barca dans les immenses déserts de la Libye. Arrivées là, les six caravanes, venues par divers chemins de tous les pays musulmans, formaient une sorte d'armée tumultueuse de quatre à cinq mille personnes de tout âge et de tout sexe. Depuis que nous avons pris possession de l'Algérie, les caravanes du Maroc ont changé leur itinéraire; aujourd'hui, c'est par mer qu'elles se rendent au point indiqué pour le rendez-vous général. Les grandes caravanes pénètrent dans le Soudan jusqu'à Tombouctou, Kanou et Noufi, qui sont les trois marchés principaux du pays des noirs; elles en rapportent des nègres, de la poudre d'or, des noix de gourou, des plumes d'autruche, des peaux de buffle, des dents d'éléphant, une espèce de toile verte fabriquée par les noirs, du séné, du natron, des cornes de rhinocéros, de l'encens, de l'indigo, des diamans, et un parfum très recherché qui se nomme le *bhour noir* ou la *gomme du Soudan*. Un officier du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie, M. E. Carette, qui dans un récent écrit a très nettement tracé l'itinéraire que suivent non-seulement les grandes caravanes du Maroc, mais celles de l'Algérie et de la régence de Tunis, paraît croire qu'elles ne franchissent point le Niger. Il est possible, en effet, qu'elles s'arrêtent à la rive gauche du fleuve; mais faut-il en conclure qu'elles n'ont aucunes relations avec les sauvages populations de la rive droite? Nous pensons le contraire, et dans le livre de don Serafin Calderon nous trouvons un fait bizarre qui de tout point autorise notre opinion. M. Calderon raconte que les Maures ou les Arabes, quand ils sont arrivés à la rive gauche du Niger, déposent sur une colline les marchandises qu'ils désirent vendre aux nègres établis par delà le fleuve. En leur absence, les nègres viennent examiner les marchandises; ils placent à côté la quantité de poudre d'or qu'ils en veulent donner et rentrent dans leurs canots. Si les Maures trouvent qu'on leur offre un prix convenable, ils emportent la poudre d'or; dans le cas contraire, ils reprennent leurs marchandises. Durant trois jours, vendeurs et acheteurs répètent ce curieux manége, et il est rare qu'avant la fin ils ne parviennent point à s'accorder.

A les voir ainsi, ces races maures et arabes, s'aventurer au fond de l'Afrique pour opérer de simples échanges, en dépit des périls et des fatigues qui les déciment, on comprend bien qu'il ne faut point désespérer de leur avenir. A quel degré de prospérité ne seraient-elles pas capables d'arriver encore, si la civilisation européenne pouvait librement développer chez elles ces énergiques instincts sociaux dont une barbarie séculaire, un despotisme énervant et oppressif n'ont pas eu tout-à-fait raison? C'est l'esprit, ou pour

mieux dire l'ardeur du négoce, et non plus le fanatisme religieux, qui aujourd'hui les pousse en dehors de ce pays; ce fanatisme, qui aujourd'hui s'endort, ou, par intervalles, s'agite convulsivement en des superstitions dont à aucune époque les autres sociétés musulmanes n'ont offert le spectacle, nous allons montrer qu'il ne peut plus leur inspirer l'idée des grandes et lointaines entreprises, ni leur donner la force de les accomplir.

VI. — CROYANCES RELIGIEUSES. — MOEURS ET COUTUMES. — ARTS ET MÉTIERS. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

On le sait, les musulmans du Maroc se piquent d'être les plus fidèles disciples du prophète; les Marocains appartiennent à la secte des *sunnites*, ils n'ont que du mépris et de la haine pour les disciples d'Ali; mais bien qu'à leurs yeux Turcs, Égyptiens, et jusqu'aux Arabes de l'Afrique française, ne soient que des hérétiques, leur croyance religieuse ne diffère pourtant pas essentiellement de celle des autres peuples soumis à l'islamisme. Si donc ils se distinguent de ces derniers, ce n'est point par les dogmes, ni même par l'enseignement moral, mais par un certain nombre de coutumes et de superstitieuses extravagances que nous allons décrire, pour que l'on puisse bien apprécier le fanatisme marocain. Dans chaque province de l'empire, il existe deux familles toutes-puissantes de *xherifs* ou de *saints*, qui prétendent remonter en droite ligne, l'une à Mahomet, l'autre à Ismaël; toutes les deux sont l'objet d'une vénération égale à celle dont jouit le sultan lui-même, et leur maison est pour tous les criminels un lieu d'asile que les officiers de l'empereur se garderaient bien de violer. Dans les contrées montueuses et reculées, ces familles privilégiées ont le monopole des enchantemens et des sortiléges; à vingt lieues environ de Ceuta, aux portes même de Tétuan, une des villes les plus considérables du Maroc, quelques-unes d'entre elles sont retournées à l'état sauvage, sans rien perdre de leur prestige ni de leur puissance; on imagine aisément à quels excès les enhardit l'impunité que leur assurent les invincibles préjugés des populations. Aujourd'hui même elles forment des hordes nombreuses, réduites à la vie nomade, parcourant aux cris furieux de Allah! Allah! cités, villages et douairs. La plus dangereuse, la plus barbare de ces tribus porte le nom d'*Eisaquas;* elle ne se montre guère qu'une fois par an dans les villes, le jour où se célèbre la Pâque de la troisième lune; mais ce jour-là seulement elle commet plus de cruautés et de violences que n'en pourraient commettre toutes les autres en deux ans. C'est une croyance répandue au Maroc que, pour se rendre le ciel favorable, il est absolument nécessaire d'offrir aux Eisaquas des festins magnifiques; les Eisaquas préludent aux banquets en s'enivrant avec un philtre composé d'herbes sauvages qui bientôt leur enlève jusqu'aux moindres sentimens humains. Le repas achevé, ils se répandent par les rues et les places publiques, renversant, égorgeant tout ce qui se rencontre sur leur passage, hommes, femmes, enfans, animaux, et contrefaisant, au mo-

ment où le sang coule, celui-ci le rugissement du lion ou du tigre, celui-là le cri lugubre de l'orfraie, tel autre le cri strident de l'aigle ou du chacal. Pour ce jour-là d'ailleurs, chacun prend le nom de la bête féroce ou de l'oiseau de proie dont il s'attache à imiter les cruels instincts. Pour peu que dure l'horrible fête, les uns et les autres en viennent à un tel état de furie qu'ils finissent par se déchirer eux-mêmes et par s'entre-tuer.

Les cérémonies du culte sont peu compliquées, bien qu'aux diverses phases de la journée les sectateurs du Koran soient tenus d'interrompre leurs occupations, leurs affaires, pour réciter des prières ou remplir certains devoirs religieux. Ce qui leur rend la pratique de la religion moins incommode qu'on ne le pense communément en Europe, c'est que leurs obligations se peuvent accomplir en quelque lieu qu'ils se trouvent, dans leurs maisons, dans les rues de la ville, sur les places et jusque dans les bains publics. Tout musulman est tenu de se mettre en prières au lever du soleil, au milieu du jour, à trois ou quatre heures de l'après-midi; à sept heures du soir en hiver, à neuf heures en été. A chacune de ces heures, un Maure, — c'est presque toujours un vieillard ou un enfant, — donne le signal en chantant des hymnes sur la tour principale de la grande mosquée, au haut de laquelle il hisse une bannière blanche. L'instant d'après, le même signal est répété sur toutes les tours des mosquées inférieures; pendant une minute environ, on ne voit par-dessus les noires maisons des villes que vieillards et enfans entonnant des hymnes ou agitant des drapeaux blancs. Comme le christianisme et le judaïsme, l'islam a sa fête hebdomadaire, qui se célèbre le vendredi. Ce jour-là, les prières redoublent; entre midi et une heure il se prononce, dans toutes les mosquées, de véritables homélies que chaque musulman est tenu d'aller entendre avec sa famille ou sa tribu. Le travail manuel n'est jamais interdit au Maroc, pas plus le vendredi que durant les autres fêtes de l'année; riches et pauvres pourtant consacrent la journée entière du vendredi à se reposer et à se réjouir, depuis les premiers coups de canon qui, au lever du soleil, annoncent que la fête commence, jusqu'à la salve d'artillerie qui, le soir également, avertit que la solennité a pris fin.

Toutes les fois qu'il se propose d'entrer dans une mosquée, toutes les fois qu'il vient d'accomplir un acte nécessaire à la vie, si insignifiant d'ailleurs qu'il puisse être, le musulman du Maroc est tenu de se purifier par une ablution. Selon que l'acte est plus ou moins important, l'ablution est plus ou moins longue; si, faute d'eau, elle ne peut se faire, ou bien encore dans les cas de maladie où elle serait infailliblement nuisible à la santé du corps, la loi permet d'y suppléer en se frictionnant les mains et le front avec un peu de terre ou une pierre que le cadi, en sa qualité de prêtre, a eu soin de bénir. Indépendamment des fêtes hebdomadaires, les Marocains ont dans l'année quatre solennités plus ou moins longues, trois pâques, et le fameux ramadan. Le ramadan est un jeûne de trente jours, pendant lesquels on ne peut prendre ni opium ni tabac. Aux premières heures du jour, une salve d'artillerie avertit les croyans que le jeûne commence; aussitôt vingt trom-

pettes emplissent la ville de leurs fanfares; c'est le moment où les bannières blanches se hissent au haut de toutes les mosquées. Au coucher du soleil, le même bruit, la même cérémonie, annoncent que l'on peut prendre quelques alimens. Cinq jours avant la fin du ramadan, on célèbre pendant la nuit, non pas dans le monde tout entier de l'islamisme, mais au Maroc seulement, une fête bruyante qui est une vraie saturnale. La population se presse dans les mosquées, qui tout à coup s'illuminent d'une façon éblouissante; chacun s'agite, tout le monde s'embrasse, criant ou chantant sans se concerter ni s'entendre; dans toutes les maisons, dans les rues, sur les places publiques, sur le seuil même des temples, on s'abandonne aux plus hideux excès de l'intempérance. On comprend sans peine qu'il en soit ainsi après vingt-cinq jours d'un jeûne insensé, qui, en affaiblissant le corps, déprave l'ame et la livre sans défense à toutes les tentations du vice. Jusqu'au matin, on ne rencontre par la ville que des bandes repoussantes d'hommes ivres et de prostituées. Cette nuit-là, chrétiens et juifs s'enferment chez eux dès cinq heures et s'y barricadent soigneusement. S'ils se hasardaient à faire un seul pas en dehors de leurs demeures, ils s'exposeraient à une mort cruelle et à des traitemens pires que la mort. Par une bizarrerie qui du reste se reproduit assez fréquemment parmi ces populations à demi sauvages, cette même nuit, où les passions musulmanes se donnent librement carrière, est la seule époque de l'année où l'on ne fasse pas un crime aux chrétiens et aux juifs de repousser la force par la force, si l'on essaie de violer l'entrée de leurs maisons.

Le jour qui suit le ramadan commence la première pâque; c'est une solennité de huit jours, pendant lesquels se font des courses de chevaux. A vrai dire, c'est la saturnale de la vingt-cinquième nuit du ramadan qui se poursuit; on continue à se vautrer dans de tels excès, que, bien avant le huitième jour, il se déclare de toutes parts des fièvres, des gastrites, des maladies hideuses, qui par centaines enlèvent les dissolus sectateurs du prophète. Dans la matinée même où commence la première pâque, le pacha et le cadi, précédés de trompettes qui exécutent d'assourdissantes fanfares, suivis de la garnison, des ministres grands et petits qui desservent les mosquées, de tous les habitans que conduisent les alcades des divers quartiers, portant de gigantesques bannières, sortent de la ville par la porte principale Tous ensemble se rendent en pleins champs à l'entour d'un énorme échafaudage en maçonnerie grossière, dont les deux plus larges façades regardent le levant et le couchant. Au centre est pratiqué un colossal escalier de bois, qui permet aux ministres inférieurs de l'islam d'aller tout au haut chanter des hymnes ou stimuler, par de continuels reproches, la dévotion populaire. A droite et à gauche s'ouvrent deux fenêtres où se placent le pacha et le cadi, le cadi au midi, le pacha au nord. A un moment donné, il se fait tout à coup silence, et le cadi prononce, ou, pour mieux dire, psalmodie d'une voix nazillarde une homélie qui dure une heure environ. C'est presque toujours un lieu-commun de morale, bourré de maximes et de sentences, qui,

depuis des siècles, est dans toutes les mémoires. A peine descendu de sa fenêtre, le cadi reçoit pour sa peine quatre duros, c'est-à-dire la valeur de vingt francs. Immédiatement après, l'étrange cortége se remet en marche, et rentre dans la ville. Arrivé sur la place principale, le pacha se fait majestueusement saluer par quatre ou cinq coups de canon. A ce signal, prêtres, soldats, marchands, hommes et femmes, tout le monde se disperse, et chacun de son côté est libre de s'en aller célébrer la fête comme il l'entend.

La seconde pâque est fixée au premier jour de la douzième lune. On sait que le calendrier de l'islam se divise, selon le cours de la lune, en six mois ou *lunes* de trente jours, et six de vingt-neuf. Cette pâque ne se distinguerait en aucune façon de la première, n'était une coutume dont la bizarrerie surpasse tout ce que nous avons raconté déjà. Accompagnés du cortége que nous venons de décrire, cadi et pacha sortent encore de la ville; mais, arrivé en pleins champs, le cadi, au lieu de réciter son éternel sermon, saisit vivement un mouton, le frappe au hasard d'un grand coup de poignard, et le place sur un cheval, qui, aussitôt pressé par le fouet et le bâton, prend au galop le chemin de la maison du cadi. Si, au moment où le cheval s'arrête devant la porte, le mouton est encore vivant, l'année sera des meilleures, la récolte, des plus abondantes; si le mouton est mort, il faut s'attendre à une affreuse disette. Les bons croyans se séparent en poussant des cris lamentables, auxquels pourtant succèdent bientôt les clameurs du plaisir et de l'ivresse.

La troisième pâque rappelle la naissance du prophète; elle se célèbre d'une façon moins bruyante. Rien n'y manque cependant, banquets dans les maisons et dans les jardins, processions, sermons, prières, salves d'artillerie. Une chose vraiment singulière, c'est que la veille de la saint Jean soit, au Maroc comme en Espagne et dans le midi de la France, fêtée par des feux de joie et par de publiques réjouissances. C'est le seul jour de la troisième pâque où se commettent des excès et des extravagances. Sur les bords des fleuves et des rivières, sur les côtes de la mer, les populations accourent en foule et se mêlent confusément. Les autorités du Maroc ne se piquent point envers leurs administrés d'une très grande sollicitude; ce soir-là, du reste, elles auraient beau faire, elles ne pourraient empêcher qu'à la suite de la troisième pâque un grand nombre de familles ne se voient obligées de prendre le deuil.

La loi de Mahomet, qui prescrit si rigoureusement la circoncision, n'a pourtant pas indiqué l'âge où elle se doit opérer. Au Maroc, les jeunes garçons ne la subissent qu'après avoir dépassé sept ans, à l'anniversaire de la naissance du prophète. La cérémonie s'accomplit en secret dans une mosquée; c'est une fête de famille qui s'achève chez le père par un long banquet où tous les parens viennent s'asseoir. Il y a quelques années, les sectateurs de l'islam professaient une telle indifférence à l'égard du précepte le plus impérieux, le plus précis de leur loi religieuse, qu'il se trouve aujourd'hui au Maroc une foule de musulmans incirconcis; mais l'Orient africain est un

pays de violentes passions et de réactions fougueuses. Il y a deux ans, la ferveur mahométane se ralluma un instant d'une si énergique façon, que l'on vit de pieux croyans pénétrer de vive force dans les maisons des plus puissans, s'emparer brutalement des jeunes garçons incirconcis, les traîner à la mosquée, où des chirurgiens improvisés se chargeaient de les faire immédiatement rentrer dans les conditions rigoureuses de l'orthodoxie musulmane.

Nous avons, avec une scrupuleuse exactitude, raconté bien des folies, bien des misères ignorées des nations européennes, même de celles qui avoisinent le Maroc. Il ne faut pas s'imaginer cependant que le mahométisme africain ne se soit pas le moins du monde relâché de sa vieille intolérance, et puis, d'ailleurs, on ne doit pas oublier, si dégénérés que soient les Arabes du Maroc, qu'ils sont les descendans directs de ces Maures d'Espagne qui, par leur habile et humaine politique autant que par leur courage, se sont pendant plus de trois cents ans maintenus au-delà du détroit. A Fez, à Méquinez, dans tout l'empire, en dépit de leur abjection sociale, les Juifs peuvent librement, si l'on excepte les jours de fête, où les excès de la débauche raniment et exaltent l'aveugle haine de l'étranger, se livrer à toutes les pratiques de leur culte; il en est absolument de même des chrétiens, s'ils se soumettent aux lois du pays. Le Maroc est la seule contrée musulmane où, même durant les trois derniers siècles, juifs et chrétiens eussent le droit d'acquérir des maisons et des terres, la seule où, les jours de fête toujours exceptés, il leur fût possible de circuler parmi les populations sans trop avoir à craindre les exactions et les avanies. On ne doutera point enfin de la tolérance marocaine à l'égard des croyances et des religions étrangères, si l'on se rappelle ces couvens, dont nous avons déjà parlé, fondés par le roi Charles III à Tanger, à Méquinez, à Tétuan. De tous ces couvens, un seul existe encore à Tanger, un couvent espagnol de franciscains, qui a bravement survécu à la destruction de son ordre. Les franciscains de Tanger, dont aucun voyageur n'a contesté les vertus ni le mérite, sont tombés, depuis les massacres de Madrid, de Murcie et de Valence, dans un profond dénuement. Ces pauvres moines d'Afrique, dont l'existence même est ignorée aujourd'hui en Europe, n'ont jamais connu l'opulence, ni par conséquent la corruption de leurs frères d'Espagne; jusqu'à la fin, ils se sont consacrés au rachat des captifs et au soulagement de leurs misères. Parmi eux, d'ailleurs, la diplomatie européenne pourrait trouver d'excellens interprètes, et cette seule considération mériterait bien, ce nous semble, qu'on s'occupât sérieusement d'améliorer leur sort.

La musique instrumentale des Marocains se compose, aujourd'hui encore, comme à l'époque où les Arabes occupaient Cordoue ou Grenade, de l'étroite mandoline au son perçant, du violon à deux cordes, du tambour et de la flûte; c'est surtout durant les pâques et les autres fêtes de l'islamisme que la jeunesse, d'une voix souvent très belle, très étendue, très expressive, chante ses interminables chansons de guerre ou d'amour. Rien de plus mélancolique

en général ni de plus traînant que ces chansons marocaines, dont le rhythme est d'ailleurs absolument le même que celui des *jacaras* ou des romances d'Andalousie. C'est durant les pâques encore que les hommes daignent prendre part aux danses publiques, qui ne différeraient guère de la *cachucha* ni du *fandango*, n'étaient des contorsions, des convulsions, des sauts périlleux à défier l'adresse et l'agilité de nos saltimbanques, des gestes lubriques, d'épouvantables grimaces qui, à la fin, dénaturent complètement ces ardens ou gracieux ballets populaires de Valence, de Séville ou de Jaën. Pendant le reste de l'année, ce sont les seules Marocaines qui dansent entre elles, isolées ou par couples. Nous ne parlons ici que des Juifs et des Maures, car les nègres du Maroc sont aussi passionnés pour le bal que peuvent l'être leurs frères d'Amérique. Tous les vendredis, les nègres, libres ou esclaves, peu importe, se réunissent pour danser en présence de leur alcade, qui ouvre le bal. Le temps qu'ils ne consacrent pas aux affaires de commerce et aux pratiques de la religion, les Maures l'emploient aux exercices de l'équitation et aux jeux militaires, qui souvent rappellent les joûtes célèbres du moyen-âge arabe en Espagne, ou bien encore à jouer dans les cafés publics aux échecs et aux dames, et à dormir sous les arbres de leurs *huertas*. Encore n'est-ce que dans le voisinage des ports, ou bien quand on se dispose à faire le grand pèlerinage, que l'on se livre habituellement à des affaires de négoce; à toutes les autres époques de l'année, Maures et Arabes demeurent à peu près complètement oisifs. Arbitrairement frappée de lourdes patentes, l'industrie marocaine est fort retardée, on le conçoit, et l'on peut dire qu'en ce moment elle est à peu près nulle, si l'on met à part la fabrication des objets de stricte nécessité, celle des papiers, des faïences, des soies communes, et surtout celle de ce cuir fameux qui, après avoir commencé à Cordoue, sous les Arabes d'Espagne, a pris son nom de ce pays de Maroc, où les Arabes se sont réfugiés. Pour ce qui est de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de tous les arts enfin qui, en Espagne également, ont donné tant d'éclat à la civilisation musulmane, il est inutile que l'on aille au Maroc en chercher les vestiges; les obscures mosquées, leurs tours massives, les trois immenses palais de l'empereur, les maisons des pachas et des grands, celles de quelques Juifs opulens, ne se recommandent que par la solidité de la construction. C'est à peine si dans l'intérieur des mosquées, à l'entour de la source abondante et vive qui fournit l'eau aux ablutions, quelques légères colonnes rappellent que là viennent se préparer à la prière les descendans directs de cette race admirable qui a bâti l'Alhambra. Dans tout l'empire, la population pauvre, celle qui ne vit point dans les douairs, s'entasse sous des toits de chaume appuyés sur une muraille de trois pieds de haut tout au plus. Dans sa misérable demeure chaque famille ne pénètre qu'en rampant, pour ainsi dire, par une étroite ouverture qui regarde l'orient. Là vivent pêle-mêle avec les animaux domestiques hommes et femmes, enfans et vieillards, accroupis ou couchés, demi-nus. Rien ne prouve la dégradation morale d'un peuple comme la dégradation du costume. A l'Alham-

bra de Grenade, dans la seule peinture arabe qui représente des figures humaines, on aperçoit les membres du divan combinant avec leur émir quelques beaux projets d'*algarade*. On admire en même temps que leur mine résolue et hautaine la singulière et capricieuse élégance de leurs vêtemens, leur jaquette fermée comme une cotte d'armes, leur cafetan que serre au milieu du corps une ceinture rouge à glands d'or, leur burnous dont le capuchon retombe sur l'épaule avec une si gracieuse négligence, leur turban retenu aux tempes par une foule de bandelettes de mousseline ou de laine cramoisie. Leur costume s'est maintenu au Maroc, mais seulement à la cour, dans les villes principales, dans les plus grandes maisons. Partout ailleurs la sandale d'un cuir lustré est remplacée par la babouche, le turban par le bonnet rond, le burnous par le kaïk, une grande pièce de laine où l'on s'enveloppe. Dans les plus hautes vallées de l'Atlas, on renonce même au bonnet et à la babouche; les montagnards ont presque toujours la tête nue et rasée, ou, pour mieux dire, ils se coupent les cheveux avec le tranchant de leurs poignards, abandonnant au vent une mèche qui, au milieu de la tête, atteint sa longueur naturelle. Ils ne revêtent le kaïk que dans les grands jours, quand ils vont à la guerre, ou bien encore quand leurs affaires les appellent dans les villes de la plaine. Dans les villages ou plutôt dans les douairs, le costume se réduit au pagne ou au caleçon. Aussi, une semaine environ après leur naissance, les enfans sont-ils exposés au soleil, dans des paniers d'osier ou de paille, jusqu'à ce que leur peau soit brunie, hâlée, durcie, jusqu'à ce qu'ils puissent affronter les intempéries des saisons, et au besoin dédaigner l'usage des vêtemens.

Le costume des femmes ne s'est pas moins altéré que celui des hommes; il s'est dégradé, comme avant la vieillesse se dégrade leur mélancolique ou ardente beauté. Les femmes du Maroc sont presque toutes de taille moyenne; presque toutes ont le teint brun, les yeux noirs, grands, expressifs, les cheveux noirs, les traits doux et réguliers, la physionomie ouverte, la main délicate et nerveuse, le pied petit; mais, comme dans l'intérieur des maisons, où elles se livrent aux plus rudes travaux domestiques, elles ne portent jamais de chaussures, elles ont bientôt le pied déformé, rugueux, aplati. Leur chevelure même, la plus belle peut-être que type féminin ait portée, ne demeure que fort peu d'années noire, lustrée, chatoyante. Arrivées à une certaine époque de leur vie, qui est précisément le plein développement de leur beauté et de leur jeunesse, les femmes du Maroc teignent leurs cheveux de couleurs diverses, formées de substances corrosives, qui les brûlent, les roussissent et les font enfin complètement disparaître.

Ce brillant costume des odalisques, dont le théâtre européen a si souvent montré les magnificences, les riches Marocaines ne le portent que dans les cérémonies solennelles, dans ces grands jours où elles font scintiller et ruisseler sur elles toute sorte de diamans et de perles, et se chargent, plutôt qu'elles ne se parent, de cordons d'argent ou d'or, de pendans d'oreilles, de bagues, de bracelets, de colliers. La dernière heure de la fête vient-elle à

sonner, adieu les bijoux, les vêtemens précieux, les luxueuses parures; riches et pauvres s'enveloppent en public d'une grande pièce de laine qui, de leur visage, ne laisse entrevoir que le regard; chez elles, elles portent une simple tunique de cuir ou de lin, qui ne se recommande guère par l'élégance, ni même par la plus vulgaire propreté. Les femmes du peuple et surtout les femmes des paysans se coiffent en plein air d'un grand chapeau de paille, qui leur donne un aspect repoussant. Les unes et les autres se teignent non-seulement les cheveux et les ongles; avec le suc de certaines herbes sauvages, elles se font tracer comme des tatouages sur les mains, les bras et les pieds. Mêlant et pilant ensemble le brou des noix encore vertes avec l'écorce de la racine même du noyer, quelques-unes composent une liqueur jaunâtre qui imprime à leurs dents et à leurs lèvres la couleur éclatante du safran.

Pour les Marocaines des villes, c'est le dernier degré de l'éducation que de savoir broder à la soie ou à l'or des emblèmes et des devises qu'elles réservent pour leurs maris ou pour leurs amans. Presque toutes n'ont d'autre occupation que de filer au rouet. Bien loin, dans l'intérieur de l'Afrique, jusque par-delà le désert, on vante beaucoup la délicatesse de leur fil de laine ou d'estame. Les femmes pauvres passent leur vie aux champs, à cultiver la terre, à garder les troupeaux, à cueillir des herbes ou des racines, à ramasser du bois mort, qu'elles viennent vendre à la porte des mosquées. Dans aucune famille, pas même dans les plus puissantes maisons, on ne se met en devoir de leur apprendre à lire ou à écrire, ni rien enfin de ce qui leur pourrait élever et former l'esprit. On croit faire assez pour leur éducation morale et religieuse, quand on les empêche, non par des considérations de vertu ou d'honneur, mais par la terreur et les mauvais traitemens, de manquer à leurs devoirs d'épouses. La condition des femmes au Maroc est la plus odieuse qui se puisse imaginer; l'adultère est puni de mort, et jusqu'au moindre soupçon d'adultère; aux termes de la loi, le mari peut répudier sa femme, en exposant au cadi ses motifs et même sans se donner la peine de s'expliquer. Les musulmans d'Afrique se sont plus scrupuleusement conformés que ceux d'Asie, il faut le reconnaître, au conseil du prophète qui engage les croyans à ne pas épouser plus de quatre femmes. Il y a plus, aujourd'hui même, sauf l'empereur, les pachas, les grands personnages, on trouvera fort peu de polygames au Maroc; mais tout le monde y prend des concubines qui, dans la famille, occupent à peu près la même position que la femme légitime. Dès les premiers jours de leur précoce vieillesse, ces concubines sont abandonnées, comme si jamais on n'avait éprouvé pour elles le moindre sentiment de tendresse; c'est à peine si leurs propres enfans leur conservent encore, non pas du respect, non pas de l'amour, mais seulement un peu de pitié. C'est alors un hideux spectacle que de voir ces pauvres créatures, rebutées et dégradées, exagérer tous les vices de la nature féminine, inquiètes et gloutonnes, s'adonnant sans réserve à la luxure cynique, à celle qui ne se peut nommer, ne s'occupant guère que de désunir par de continuelles médisances et d'armer les uns

contre les autres leurs parens ou leurs amis. Parmi ces femmes déjà un peu avancées en âge et délaissées par leurs maris ou leurs amans, se recrutent pour la plupart les prostituées du Maroc. Il n'en est pas sous ce rapport du Maroc comme des autres pays musulmans; la prostitution y est, moyennant tribut, non-seulement tolérée, mais autorisée. Pour en finir avec ce triste chapitre, nous ajouterons que les femmes perdues du Maroc, même quand elles sont arrivées au dernier degré de la corruption et du vice, refusent obstinément de se livrer aux chrétiens, aux juifs, à tous les étrangers enfin. Parfois pourtant d'elles-mêmes elles s'efforcent de les attirer dans leurs repaires, mais ce n'est que pour les abandonner au rebut de la société maure, et les malheureux y ont presque toujours laissé leur vie.

L'éducation des hommes n'est guère moins négligée que celle des femmes. Il est vrai que dans toutes les mosquées il existe une sorte d'enseignement mutuel présidé par un prêtre; mais ce prêtre s'imagine avoir accompli sa tâche, quand, à force de cris et de coups de bâton, il est parvenu à graver dans la mémoire des écoliers une centaine de versets du Koran, que lui-même souvent serait hors d'état d'expliquer. On n'apprend à écrire et à calculer qu'à ceux qui se destinent à la cléricature et aux charges de cadi, de notaire ou de secrétaire du cadi. D'aucune façon, le gouvernement ne se préoccupe de l'éducation publique : il y a quelques années, des commerçans européens fondèrent à Tétuan un collége où ils admirent les enfans des Juifs et des Maures; mais la cour de Fez ne tarda point à prendre l'alarme, et le collége fut supprimé. Les actes officiels sont rédigés en arabe littéral, ou, si l'on veut, dans la langue du Koran; pourtant c'est à peine si quelques personnages, connus sous les noms de *fekis*, de *tolbas*, de *sages du Koran*, sont capables de parler et d'écrire cette langue; le peuple entier ne parle que les dialectes barbaresques aux sons gutturaux, aux rudes et criardes syllabes. L'usage de l'imprimerie n'ayant point encore pénétré dans une seule des villes de l'empire, tout s'écrit à la main, mais de la façon la plus nette du monde et sur du papier excellent. Si jamais ce pays est pleinement ouvert à l'Europe, la médecine, la philosophie, l'histoire, les sciences diverses, y feront de précieuses conquêtes, car dans toutes les mosquées, dans presque toutes les maisons, dans presque toutes les familles maures habitant les villes, on trouvera un nombre infini de manuscrits qui remontent aux plus belles époques de la civilisation musulmane. On sait combien, jusque vers le commencement du XVIIe siècle, les Arabes tenaient à leurs richesses intellectuelles; on sait quelles sommes énormes les sultans de Fez et de Maroc offraient aux rois d'Espagne pour les livres que leurs ancêtres avaient été forcés d'abandonner à Grenade. Venue des sables lointains du Tafilet, où jamais n'a pénétré la civilisation orientale, la dynastie actuelle a porté le dernier coup aux lettres arabes et aux sciences. Il y a quelques années à peine, il y avait dans la mosquée de Carubin une grande bibliothèque renfermant les plus précieux trésors de cette civilisation. Sous Soliman, sous Abderrahman lui-même, livres de poésie, de philosophie, d'histoire, livres

de théologie, livres de médecine, tout a été, non détruit, mais dispersé dans le pays, chez les *tolbas* et chez les cadis. Plus que leurs sultans, les populations qui ne sont pas de race nomade ont conservé le souvenir de l'ancienne splendeur arabe; c'est une tradition qui, à mesure qu'elle est allée s'effaçant, s'est convertie chez elles en une sorte d'instinct. Aujourd'hui encore, le Marocain, qui ne comprend pas la première lettre de ses manuscrits, refuse obstinément de s'en dessaisir; l'étranger ne peut pas même obtenir qu'il lui veuille bien montrer les antiques parchemins dont ils sont recouverts.

Voilà comment s'est évanoui le dernier rayon de la civilisation arabe dans ce pays qui, après la conquête de Grenade et après l'expulsion des Maurisques, en avait recueilli pourtant les débris les plus précieux. Il n'est pas de contrée musulmane qui, depuis lors, se soit tenue aussi obstinément à l'écart de toute influence européenne. Sans autorité, sans crédit et presque toujours sans lumières, les renégats s'estimaient trop heureux de conserver une vie misérable au prix de leur religion et de leur nationalité. Quelle influence auraient-ils pu exercer sur des populations qui les traitaient en parias? De leurs voisins d'Espagne, les Maures repoussaient tout, même les médecins de Malaga et d'Alicante, qui venaient se proposer pour les guérir de la lèpre ou de la peste; et quant aux marchands de Gibraltar, ils se préoccupaient trop exclusivement des progrès de leur commerce, pour se dévouer à la propagation des idées qui régénèrent. Habitué à voir l'Europe plier devant lui, dans la personne de ses agens consulaires, et à remplir de son or le *Beitul-mel* de Méquinez, le sultan marocain, avant notre dernière campagne, n'avait compris qu'une seule fois la puissance de l'Occident : ce fut lorsque nos armes prenaient possession de l'Égypte. Au moment où Bonaparte rentrait en France, l'oncle du sultan actuel, Muley-Soliman, venait de promettre à Mourad-Bey de lui prêter assistance avec l'élite de son *almagasen*. Plus tard, quand Napoléon envoya ses troupes en Espagne, Soliman se souvenait encore des terreurs que lui avaient fait éprouver les victoires du jeune général de la république; pour la première fois, dans l'esprit du Maure, les haines de race fléchirent; Soliman fit offrir son alliance aux cortès de Cadix.

Abandonné complètement à lui-même, l'islamisme s'est perdu au Maroc par ses propres excès, par le seul vice de son principe : opérant une confusion absolue entre les deux ordres, l'ordre religieux et l'ordre politique, proclamant dans celui-ci le plus pur despotisme, dans celui-là le dogme étouffant de la fatalité, ce principe devait à la longue les bouleverser infailliblement l'un et l'autre; il devait infailliblement relâcher tous les liens de la société civile, et jusqu'aux liens de famille, dépraver les mœurs, énerver les volontés, affaiblir les intelligences, séparer les races que Mahomet et ses lieutenans avaient réunies sous le même drapeau et dans le même symbole, briser enfin l'unité sociale que le génie du prophète avait eu tant de peine à fonder. Évidemment, un principe qui, à un tel point, se dégrade et abdique sa force est impuissant à se relever de lui-même. L'homme qui aujourd'hui

le représente au Maroc aurait la pensée d'entreprendre, ce qui n'est pas et ne peut pas être, l'œuvre malheureuse tentée par le sultan Mahmoud à Constantinople, qu'il succomberait, sans aucun doute, à la lutte; sans aucun doute il y perdrait le pouvoir, et peut-être la vie. C'est par la civilisation européenne que doivent se régénérer ces petites sociétés maures et arabes; c'est la civilisation européenne qui, les attirant, ou, pour mieux dire, allant à elles et les pénétrant chaque jour davantage, doit parvenir à les reconstituer.

Il n'est pas de peuple au monde qui, plus facilement, s'assimile une civilisation étrangère que l'Arabe ou le Maure, du moment où ses préventions fléchissent, du moment où il se décide à s'y plier. A la fin du dernier siècle, un Maure de Maroc, de cette ville où se sont le plus conservés profonds et vivaces les vieux préjugés du mahométisme, El-Ghazal, fut chargé par le sultan d'aller en Espagne régler quelques affaires commerciales. Les négociations traînant en longueur, El-Ghazal séjourna quatre ans à Madrid. A son arrivée, El-Ghazal était un vrai musulman des temps de barbarie et d'ignorance, superstitieux comme un *tolba,* fanatique ni plus ni moins qu'un soldat de l'*almagasen*. A son départ, on l'eût à peine distingué, pour les manières et le savoir-vivre, des plus élégans seigneurs de la cour de Madrid. Pendant son séjour dans la Péninsule, Ahmed-Bel-el-Mohedi-el-Ghazal composa, sur les mœurs de l'Espagne et sur les opinions qui alors y dominaient, un livre plein de judicieuse malice. Admirateur enthousiaste du génie de Montesquieu, El-Ghazal adopta le plan des *Lettres Persanes;* son livre, qu'il écrivit en arabe et en espagnol, et qui du reste est demeuré inédit, a pour titre les *Lettres d'un Marocain*. Le texte espagnol s'est perdu; mais le texte arabe subsiste : c'est le Musée britannique de Londres qui possède le manuscrit d'El-Ghazal. Un consciencieux écrivain de Madrid, qui en a pris une copie exacte, le traduit en ce moment; on saura bientôt, nous l'espérons, comment, sans renoncer à l'originalité primitive de son caractère, un Arabe du Maroc peut devenir Européen. M. Calderon a la conviction qu'aujourd'hui même, dans ce pays, plus d'une intelligence élevée, plus d'un cœur généreux, ne tarderaient point à se produire, si les Maures des principales familles, pachas, cadis, wazyrs, docteurs de la loi, pouvaient être, comme El-Ghazal, initiés aux mœurs et aux idées de l'Europe. Par là, ce nous semble, il est facile de voir quels moyens on peut employer afin que ces idées et ces mœurs prennent elles-mêmes possession du pays maure. Pour les y installer, il n'est pas nécessaire de recourir à l'occupation armée, qui, durant des siècles peut-être, soulèverait contre nous les populations, et entre les puissances européennes pourrait provoquer des divisions interminables. Il suffirait de conventions nettes et précises qui, au profit de toutes les nations, et au profit du Maroc surtout, livreraient l'empire au commerce du monde par la Méditerranée, par l'Océan, par les gorges algériennes de l'Atlas. Il faut abattre enfin ces barrières que nous opposent les douanes des villes maritimes; ces tarifs arbitraires, établis depuis le temps où l'Afrique musulmane se complaisait à humilier et à rançonner les princes chrétiens, ne peuvent plus se

maintenir. Il y faut substituer des droits modérés qui, décourageant la fraude et attirant tous les grands peuples de la terre, prouveraient à l'empereur que son trésor peut mieux se trouver des progrès de la civilisation européenne que des exactions et des avanies épuisantes de la barbarie; il faut détruire le monopole qui ruine les populations par les traitans juifs, les juifs par les pachas, les pachas par le sultan; à cette civilisation il faut ménager l'accès de Fez, de Maroc, de Méquinez et de toutes les autres villes de l'intérieur, d'où elle puisse rayonner à son aise et s'étendre jusqu'aux plus hautes vallées des Shilogs et des Amazirgas, jusqu'aux douairs reculés de Sus et de Wadnoon. Le commerce y importera nos mœurs; nos mœurs y introduiront nos idées et nos principes; nos idées, à leur tour, se chargeront d'y réformer les institutions. Pourquoi ne pas espérer qu'un jour races dominantes, races nomades, races proscrites, en ce moment divisées par des antipathies séculaires, finiront par se fixer, par se rapprocher et s'entendre? Si du Maroc ouvert à l'influence européenne, on regarde au loin à travers l'Afrique centrale, quels horizons magnifiques se laissent entrevoir, et de proche en proche s'agrandissent pour la civilisation! Du fond de leurs solitudes orientales, les Arabes se sentirent autrefois invinciblement attirés vers le fécond Magreb-el-Aksa, comme nous-mêmes aujourd'hui de nos régions du nord. Ils en firent un boulevard pour leurs conquêtes passées, un quartier-général d'où ils devaient s'élancer aux conquêtes futures. Puisqu'un tel point d'appui leur a donné la force d'envahir les plus belles contrées de l'Europe méridionale, où ils ont tant amoncelé de ruines, pourquoi l'Europe ne s'en servirait-elle point, à son tour, pour pénétrer plus avant dans cet Orient mystérieux, où il en faut tant relever?

Peut-on dire qu'on s'est proposé un tel but, en signant si précipitamment la paix avec le Maroc? Pour la France comme pour l'Europe, cette paix ne stipule aucun avantage réel; elle ne modifie point, elle ne rend ni meilleures ni plus sûres nos relations avec le pays maure; elle nous replace à peu près dans la situation où nous étions vis-à-vis du sultan africain, non-seulement avant le bombardement de Tanger, non-seulement avant l'occupation de l'Algérie, mais à la fin du dernier siècle, à l'époque où les premières conventions ont été arrêtées entre la France et le Maroc. En cette question, pas plus qu'en toutes celles qui s'agitent dans le monde et qui sollicitent la France à une noble initiative, on ne s'est inquiété ni de grands résultats politiques, ni de conquêtes commerciales. Pourtant, après nos succès de Tanger, de l'Isly, de Mogador, l'occasion était belle de réparer les échecs qu'a subis la politique extérieure de la France en ces dernières années. En livrant le Maroc au commerce européen, en stipulant pour toutes les nations chrétiennes, on pouvait peut-être entraîner l'Angleterre à sa suite. Mais on a manqué de la prévoyance de l'homme d'état avant comme après la lutte, on n'a vu que les petites difficultés du moment, et, pour s'être volontairement engagé à n'occuper aucun point du territoire marocain, on s'est privé des moyens de tirer parti d'une situation qui ne se retrouvera plus. Il n'y a cependant que deux puis-

sances au monde, la France et l'Angleterre, capables d'ouvrir le Maroc; on peut être sûr que la Grande-Bretagne ne s'exposera plus à être devancée. Elle-même n'interprétera-t-elle pas notre prompte retraite comme un abandon non-seulement des marchés maures et arabes, mais de ceux de l'Afrique centrale, qui sont d'une si haute importance pour l'avenir de nos possessions algériennes? N'est-on l'intime allié de l'Angleterre qu'à la condition de ne pas la suivre dans ses grandes résolutions? Préfère-t-on imiter l'Espagne, qui, en négligeant Ceuta et ses autres établissemens des côtes méditerranéennes, se désintéresse trop facilement aussi dans ce beau pays où elle a autrefois dominé? On ne comprend pas, en effet, l'incurie de l'Espagne, quand on pense que Ceuta est située presque en face de Gibraltar; du jour où les Anglais seront entrés dans Ceuta, Gibraltar deviendra pour jamais inexpugnable; le blocus maritime, qui à la longue le réduirait par famine, sera dès-lors tout-à-fait impossible. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'Espagne, qui d'aucune façon ne cherche à conjurer ces éventualités menaçantes, voit pourtant le le péril; c'est un de ses écrivains, don Serafin Calderon, qui nous montre combien il est grand, combien il est proche; c'est M. Calderon qui se charge de nous dire dans quelles vues l'Angleterre se proposait, il y a vingt-cinq ans, de jeter une colonie d'Irlandais entre Tétuan et Ceuta. Depuis vingt-cinq ans, c'est encore M. Calderon qui l'affirme, l'Angleterre n'a pas cessé un instant de songer à la réalisation d'un tel projet, et il est évident qu'aujourd'hui elle doit être moins que jamais d'humeur à y renoncer. Par la réelle importance que la race irlandaise s'est acquise aux Etats-Unis, on sait combien elle est prompte à se naturaliser, à se créer des intérêts nombreux et vivaces partout où l'on veut bien lui accorder sa part du sol. Il y a mieux encore : l'Irlandais est catholique; soyez certains qu'en Afrique, il se sera bientôt lié par des relations étroites, dont l'Angleterre fera son profit, avec les habitans de Ceuta, qui, vis-à-vis de leur métropole, se considèrent, ou peu s'en faut, comme des étrangers. Que les hommes d'état et les publicistes de Madrid y pensent bien : dans leurs journaux, dans leurs livres, à la tribune de leurs cortès, ils rappellent avec orgueil que, sous la domination romaine, le Maroc a porté le nom d'*Espagne transfrétane;* ils rappellent que les Wisigoths, leurs ancêtres, ont possédé Fez, Méquinez et la plupart des villes de l'intérieur. Assurément, c'est là un orgueil fort légitime; ils feraient mieux, cependant, de ne pas remonter si haut dans leur histoire : qu'ils se souviennent seulement qu'en 1704 les Anglais leur ont enlevé Gibraltar. Malheureusement il est à craindre que la solution incomplète donnée par la France à la question du Maroc n'encourage l'Angleterre à poursuivre ses plans, — sans réveiller l'esprit politique de l'Espagne sur ses intérêts africains.

XAVIER DUBRIEU.

LE

NAUFRAGE DE SEPULVEDA

POÈME DE CORTE REAL.[1]

On n'a jamais plus disserté en France sur la théorie du drame et de l'épopée qu'à l'époque où l'on était le plus insoucieux des monumens poétiques. Nous suivons aujourd'hui, grace à Dieu, une route toute contraire : nous étudions avec une curiosité soutenue les productions poétiques de toutes les contrées et de tous les temps. C'est à ce mode judicieux d'investigations patientes que sont dus en partie les progrès que la critique a faits depuis vingt ans parmi nous. On peut dire même que cette marche a produit, de nos jours, une science en quelque sorte nouvelle, une science à la formation de laquelle ont plus ou moins concouru tous les bons esprits de notre âge, je veux dire *la littérature comparée*. Le pouvoir lui-même s'est associé depuis quelques années à ce mouvement général. Des chaires au Collége de France, à la Sorbonne, et dans les principaux centres universitaires, ont été ouvertes à l'enseignement des littératures étrangères et fondées comme une récompense ou comme un attrait. Ce n'est pas tout, aux travaux de la critique s'est associée la plume active des traduc-

(1) Traduit du portugais, par M. Ortaire Fournier. — Paris, 1844, 1 vol. in-8°.

teurs; chaque jour, on voit notre langue prêter sa flexibilité et sa transparence à l'interprétation de quelques lointains chefs-d'œuvre, chants slaves, poèmes indiens, comédies espagnoles, romans et drames de la Chine. Aujourd'hui même nous avons à faire connaître une nouvelle et remarquable importation de l'étranger. On n'apprendra sûrement pas sans plaisir qu'une intéressante épopée maritime, traduite de Corte Real, un des plus célèbres émules de Camoens, vient d'accroître le nombre des rares compositions épiques entre lesquelles se balance depuis tant de siècles l'admiration trop restreinte des amateurs de la grande poésie.

Quoique la littérature portugaise ne soit pas encore, à beaucoup près, aussi connue et aussi bien appréciée en France qu'elle mérite de l'être, nous sommes loin pourtant du temps où Voltaire pouvait imprimer sans scandale que Luis de Camoens naquit en *Espagne* dans les dernières années du règne de Ferdinand et d'Isabelle, *lorsque dom Jean II régnait en Portugal!* Le général Dumouriez ne pourrait plus écrire aujourd'hui sans être sifflé que Camoens, brave *spadassin*, a composé le poème le plus estimé de sa nation, et l'a intitulé *assez mal à propos* Os Lusiadas, parce qu'il s'appelait Louis! Grace à M. Sané et aux articles instructifs insérés par lui en 1813 dans le *Mercure étranger*, grace à M. Simonde de Sismondi, qui a consacré au Portugal presque un demi-volume de son histoire des littératures du midi de l'Europe, et à M. Ferdinand Denis, à qui l'on doit, entre plusieurs autres publications, un résumé de l'histoire littéraire du Portugal et du Brésil, la génération actuelle possède des moyens suffisans pour se faire une idée passablement exacte de cette littérature aussi étonnante que la fortune de la petite et glorieuse nation d'où elle émane. De leur côté, les traducteurs commencent à répandre dans toutes les classes la connaissance des principaux chefs-d'œuvre portugais. Pour ne parler que de la poésie, *les Lusiades* ont été plusieurs fois, et tout récemment encore, traduites en prose et en vers; un charmant petit poème imité du Lutrin, *le Goupillon* de Diniz da Cruz e Silva, a été mis autrefois dans un français exquis par notre plus habile helléniste, M. Boissonade, qui sait tant de choses, outre le grec; *le Caramuru*, poème médiocre du Brésilien Frei José de Santa Rita Durão, a été imité plutôt que traduit par M. Eugène de Montglave. Antérieurement M. Sané avait publié, avec une version française en regard, plusieurs morceaux lyriques de Francisco Manoel do Nascimento, une des modernes gloires littéraires du Portugal; enfin, deux tragédies sur la mort d'Inès de Castro, la première d'Antonio Ferreira,

la seconde de Jean-Baptiste Gomès, et deux autres tragédies, *la Conquête du Pérou* et le *Viriate* de Manoel Caetano Pimenta de Aguiar, ont été insérées par M. Ferdinand Denis dans la collection des *Théâtres étrangers* et dans le *Théâtre européen*, ainsi que deux charmantes comédies, l'une du même Ferreira, l'autre d'Antonio Jozé, *le Jaloux* et la *Vie du grand don Quixote*. Adressons donc de vifs remerciemens à M. Ortaire Fournier, un des plus récens traducteurs de Camoens, qui vient d'ajouter à cette trop courte liste un poème en dix-sept chants, *le Naufrage de Manoel de Sousa de Sepulveda*, chef-d'œuvre posthume de Jeronimo Corte Real.

A travers le peu qu'on sait de l'existence de cet écrivain, il est pourtant aisé de voir qu'il a mené la vie aventureuse et guerrière de tout noble Portugais au XVIe siècle. L'année de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines : Diogo Barbosa Machado, le Moréri du Portugal, le fait mourir vers 1593, quatorze ans environ après Camoens. Il n'y a pas d'invraisemblance à croire qu'il naquit à peu près à la même époque que ce grand homme, c'est-à-dire vers 1524. Il eut pour père Manoel Corte Real, gentilhomme de la maison du roi et capitaine donataire des îles Tercère et de Saint-George. Lui-même nous apprend dans une épître dédicatoire adressée à Philippe II, qu'il descendait par sa mère des illustres familles espagnoles de Bassan et de Mendoça. Il se plaît, dans le XIIIme chant du poème qui va nous occuper, à raconter comment un de ses vaillans ancêtres paternels, Vasqueanes da Costa, héroïque gardien des frontières de l'Algarve, reçut par honneur, du roi dom Jean Ier, le surnom de Corte Real, qu'il transmit à ses descendans. Peintre exercé, musicien habile, poète et guerrier de renom, Jeronimo Corte Real parcourut en artiste et en soldat l'Afrique et l'Inde. En 1571, l'année même où Camoens, rentré dans *le nid bien-aimé de sa patrie*, donnait ses derniers soins à l'impression des Lusiades, Corte Real remplissait les importantes fonctions de capitaine-général d'une flotte destinée à agir dans les mers d'Afrique et d'Asie. En 1574, il célébra en vers non rimés un glorieux épisode de l'histoire nationale, *la levée du second siége de Diu*. Un peu plus tard, il mit au jour l'*Austriada*, poème écrit en langue espagnole, à la gloire de don Juan d'Autriche, vainqueur des Turcs à Lépante. Le 4 août 1578, jour de deuil! il combattit, avec toute la noblesse du royaume, à la déplorable journée d'Alcacer-Quebir, où vint s'abattre, selon l'énergique expression de Camoens, toute la grandeur du Portugal. Fait prisonnier dans cette déroute, il vit tomber sous le fer des Maures le jeune et unique héritier de sa race, probablement le fils de

l'un de ses deux frères aînés. Rentré en Portugal après le rachat général des prisonniers, il se retira dans une maison de plaisance dépendante de son majorat de Palma, aux environs de la ville d'Evora, renommée entre toutes pour ses antiquités et les beaux sites qui l'environnent. Ce fut au sein de cette poétique solitude, dans la compagnie de sa fille unique et de son gendre, dom Antonio de Sousa, qu'il composa la plus belle de ses productions, *le Naufrage de Sepulveda*. Ce poème, qui tient dans la poésie portugaise un des premiers rangs après les Lusiades, fut imprimé et dédié au duc de Bragance, dom Theodosio, après la mort de l'auteur, en 1594, par les soins religieux d'Antonio de Sousa, qui trouva cet ouvrage dans un bureau où son beau-père recueillait ce qu'il avait de plus précieux, parmi quelques autres manuscrits dont Barbosa Machado a donné les titres, mais qui n'ont pas été publiés. *Le Naufrage de Sepulveda* était, en effet, l'œuvre de prédilection de Jeronimo Corte Real, celle que, par une juste appréciation, il regardait comme étant la plus réellement fille de son génie, et comme devant former un jour son plus beau titre de gloire.

Le triste évènement qui fait le sujet du poème de Corte Réal est, comme le titre l'indique, le naufrage d'un noble portugais, Manoel de Sousa de Sepulveda et de dona Lianor de Sa, son épouse, qui, en 1552, revenant des Indes, après avoir vu leur galion *le Saint Jean* se perdre contre les rochers du cap de Bonne-Espérance, furent jetés sur la côte et réduits à errer dans les solitudes de la Cafrerie avec leurs deux petits enfans et les gens de leur suite, qui presque tous, succombant à des souffrances inouies, trouvèrent la mort dans ces déserts. Déjà Camoens avait fait une touchante allusion à cette tragique aventure dans quelques octaves admirables du cinquième chant des *Lusiades*, à la fin des prédictions d'Adamastor :

« Un autre chevalier viendra aussi sur ces plages, généreux, honoré, le cœur épris; avec lui, il amènera une jeune beauté, doux présent de l'amour. Un triste sort, une noire destinée les appelle dans cette mer, mon domaine. Ils survivront au plus affreux naufrage, mais pour souffrir d'inexprimables douleurs.

« Ils verront mourir leurs enfans chéris, fruits de leur tendre union; ils verront les Cafres, avares et féroces, dépouiller de ses vêtemens la ravissante beauté; ils verront ses membres purs et éblouissans exposés nus aux ardeurs du jour et à la fraîcheur des nuits, et elle, hélas! forcée de fouler de ses pieds délicats une plaine ardente et sablonneuse.

« Les yeux de ceux qui survivront à tant de maux, à de si grandes infortunes, verront ces deux malheureux amans s'enfoncer dans l'épaisseur de l'implacable forêt, et là, dans les bras l'un de l'autre, après avoir attendri

de leurs larmes les rochers eux-mêmes, ils affranchiront leurs ames de leur belle et infortunée prison. »

Cette catastrophe, qui parle presque autant au cœur et à l'imagination que la mort d'Inès, a fourni encore un pathétique épisode à un poème portugais en dix-huit chants, intitulé *Elegiada*, dans lequel un auteur contemporain de Corte Real, Luis Pereira Brandâo, a décrit et déploré la désastreuse bataille d'Alcacer-Quebir, où il assistait, et la disparition du jeune roi, dom Sébastien. Mais dans la mort lamentable de dona Lianor et de Sepulveda, Corte Real pensa qu'il y avait plus que la matière de quelques strophes, plus même que l'occasion d'un simple épisode; il crut y voir un sujet capable de suffire à l'intérêt d'un long poème, et il eut raison. J'ajouterai que ce qui rend si beau le sujet choisi par Corte Real, c'est que ce n'est pas seulement le récit d'une grande infortune, mais encore, comme on le verra, l'exemple d'une mémorable expiation, d'un grand châtiment.

C'est dans les traditions populaires, peut-être même dans les confidences émues de quelques-uns des Portugais sortis vivans de ce désastre, que Corte Real a puisé les principaux traits de son ouvrage. Le plus ancien des historiens nationaux qui ait consigné dans un livre cette lamentable aventure est, si je ne me trompe, le célèbre continuateur de Jean de Barros, Diogo do Couto, dont les *Décades*, imprimées seulement en 1602, ne laissaient pas que d'être lues antérieurement et de circuler manuscrites, selon l'usage alors établi en Portugal. Il est permis de croire que Camoens, faisant route en 1569, de Sofala à Lisbonne, sur le navire *le Santa-Fé*, où le futur historien de l'Inde se trouvait aussi de passage, apprit de ce savant homme, en passant en vue du Cap, les détails de la catastrophe arrivée dix-sept ans auparavant sur ces plages. Le récit étendu des malheurs de Sepulveda que nous lisons dans les chapitres XXI et XXII du livre IX de la sixième décade de Diogo do Couto est d'une admirable beauté. M. Denis, dans une étude intéressante sur le poème de Corte Real, a cru devoir mettre en regard de l'œuvre du poète une naïve et éloquente relation en prose, extraite, par notre vieux Simon Goulard, en partie de l'*Histoire des Indes*, écrite en latin par le jésuite Jean-Pierre Mafféi de Bergame, en partie des *Meditationum historicarum centuriæ* du docte Philippe Camerarius de Nuremberg. Nous avons cru plus convenable d'établir le parallèle entre le poème de Corte Real et une source entièrement portugaise; nous avons donc rapproché le récit primitif de Diogo do Couto des vers de Corte Real, et nous montrerons dans certains passages, notamment dans la peinture des dernières souffrances de Lianor,

que les fictions du poète n'atteignent pas toujours, à beaucoup près, à la touchante et terrible vérité du simple chroniqueur.

Le poème s'ouvre par une invocation pleine de convenance et de gravité. Au moment de commencer le récit d'une aussi terrible histoire, Corte Real répudie l'intervention des divinités païennes, et invoque Jésus sur la croix du Calvaire : « O vous, Rédempteur, qui avez pris naissance dans les pures entrailles d'une vierge sainte, Dieu et homme parfait, ô Christ, qui, au sommet du Calvaire, avez été cloué sur la croix, et qui, en mourant pour nous, avez lavé nos péchés dans la fontaine sanglante que fit jaillir de votre côté la lance de Longus (1), c'est à vous, Seigneur, que je demande secours. Je ne veux pas de l'Hélicon; je ne dis pas à Apollon de m'accorder le souffle poétique, ni de me donner une science universelle, un génie brillant; je ne lui demande point les accords harmonieux de sa lyre; c'est votre grace seule, ô Jésus, que j'implore (2)..... »

Qui ne serait persuadé, en lisant un début aussi chrétien, que l'œuvre nationale et toute moderne de Corte Real ne va nous présenter aucune trace des anciennes fictions mythologiques? Il n'en sera pas ainsi pourtant. Le poète a beau s'écrier : je ne veux pas de l'Hélicon! comme tous les épiques du XVIe siècle, comme Camoens lui-même, Corte Real ne fera marcher son action qu'au moyen des vieilles machines empruntées de Virgile et d'Ovide. Cette persistance du paganisme poétique qui nous blesse tant aujourd'hui, et avec raison, avait, il faut bien le dire, des motifs pris dans les opinions de l'époque et dans la nature même de l'art. Nous reviendrons sur ce point, après avoir exposé la marche et fait connaître les plus beaux endroits du poème.

Corte Real semble avoir fait deux parts de son sujet. La première, renfermée dans les cinq premiers chants, est consacrée à la peinture du bonheur et de toutes les prospérités des deux héros; la seconde, qui remplit les douze autres chants, offre le récit pitoyable de leurs cruelles souffrances. Pour qu'il ne manque rien à la fraîcheur du premier tableau, le poète remonte jusqu'au moment de la naissance

(1) Et non pas *Longis*. Je ne signale cette minutie que parce que les fautes de ce genre, qui viennent évidemment de l'imprimeur, fourmillent dans ce volume. L'incurie typographique s'étend aujourd'hui jusqu'aux livres d'élite, que l'on aurait traités autrefois comme des bijoux littéraires.

(2) Je me sers habituellement, dans les extraits qui suivent, de la traduction de M. Ortaire Fournier, dans laquelle je me permets d'introduire çà et là quelques modifications.

de Lianor d'Albuquerque (1), charmante fille de Garcia de Sa, vice-roi de l'Inde. On verra, dans la peinture de cette première scène, combien la touche de Corte Real réunit à la fois de naturel et d'éclat. La fiction qui couronne ce morceau me paraît un habile et gracieux mélange des souvenirs de la mythologie grecque et de la féerie orientale.

« Déjà l'heure joyeuse et redoutable approche ; tous, en silence et en prière, demandent au ciel une heureuse délivrance. On se presse, on s'agite sans bruit : les servantes timides ne connaissent pas le repos. Les unes, au moindre cri, s'élancent vers la porte avec inquiétude; les autres, entendant la voix de celle qui remplit les fonctions de Lucine, sentent naître dans leur esprit incertain un trouble indicible, une grande espérance. Déjà les amies arrivent; sous une gaîté feinte, sous un rire forcé, elles cachent la peine secrète et les appréhensions qu'excite en elles le dangereux et douloureux état de leur amie. Cependant résonne la voix tremblante et cassée de la matrone pleine d'expérience. Pour tromper le temps, elle raconte de merveilleux récits, des histoires joyeuses. Enfin le moment est venu : l'événement sera-t-il heureux ou contraire? Tous les cœurs palpitent de crainte et d'espérance. Prudente et sage, en une telle conjecture, la matrone invoque la divine assistance. De tendres pleurs se mêlent à un cri de triomphe. Aussitôt, les bras en l'air, toutes s'en vont courant çà et là, répandant l'heureuse nouvelle. On se presse; on veut voir l'objet charmant, le présent presque divin : « Que Dieu te donne, disent-elles, un sort prospère, égal à la beauté dont il t'a dotée! » Chacun fait le signe de la croix, ce signe révéré qui éloigne le mauvais œil et met en fuite le pervers et mortel ennemi du genre humain. Enveloppée de riches étoffes, la tendre créature s'attache au sein blanc et gonflé de celle qu'on a choisie pour la nourrir.....» Mais voici le surnaturel :

« On voit alors entrer, avec une contenance assurée, trois femmes semblablement vêtues et d'une égale beauté; toutes trois portent une tunique de blanche soie. Bien que leurs corps aient l'apparence de ceux des mortels, ce ne sont pourtant que de vaines et fantastiques images, dont l'air, en se condensant, a formé les contours. Le front serein, le sourire sur les lèvres, elles pénètrent dans l'appartement où repose la jeune Lianor. Elles approchent et disent : « Que Dieu te garde, charmante et parfaite créature! que le ciel, qui t'a réparti

(1) Corte Real nomme son héroïne *Lianor de Sa*, tandis que Diogo do Couto l'appelle Lianor d'Albuquerque.

tant d'avantages, t'accorde de longues années semées de fleurs et de joie! tu es digne de toutes les prospérités..... » La voix fatidique s'interrompt, et voici que se plaint et verse de tendres pleurs celle dont la naissance réjouit le monde. Les trois Graces s'asseyent près de l'enfant, et pour rappeler le sommeil qui s'est enfui, elles agitent doucement le berceau, en murmurant d'une voix suave :

« Fuyez loin d'ici, Heures maudites (1)! n'apparais jamais ici, Fortune contraire! accourez toutes, heureuses conjonctions du ciel propice! venez voir cette beauté, cette merveille, dont la renommée remplira le monde. Image du créateur dans la créature, tu triompheras de tous les cœurs, toi qui viens de naître parée de mille dons et de mille charmes..... »

Ces chants harmonieux enlacent de nouveau dans un doux sommeil les membres délicats de Lianor. Alors s'évanouissent les incorporelles et vaporeuses apparitions. Perdues au milieu de l'air, elles s'effacent tout à coup, laissant le vaste palais dans l'allégresse et resplendissant d'une éclatante lumière..... Peu d'instans s'écoulent : trois figures lugubres leur succèdent; elles pénètrent ensemble dans l'appartement. Leur front est d'une pâleur livide, leur tête est hérissée de couleuvres; toutes trois poussent des cris qui glacent le sang; ce ne sont plus des chants de fêtes, ce sont des accens lugubres qui ne présagent que des malheurs : « Graces joyeuses, fuyez! fuis, bonheur, loin de cet enfant qui ne vient au monde que pour être le sujet d'une tragique histoire! Que la mort cruelle, farouche, inexorable, perce de ses traits ce sein charmant, ce sein d'albâtre; qu'après une catastrophe horrible, affreuse, irréparable, Lianor succombe misérablement! Nous voulons qu'entre toutes les femmes qui ont souffert et qui ont bu jusqu'à la lie la coupe de la douleur, celle-ci soit la plus malheureuse.... » Après cette imprécation terrible, elles approchent du berceau et en font trois fois le tour, en effeuillant au-dessus les noirs rameaux du cyprès funèbre et de l'if mélancolique; puis elles fuient toutes trois, laissant la chambre infectée de leur venin.

Cependant Lianor grandit, et le poète se complaît à décrire sa merveilleuse beauté dans une foule de gracieux détails qui rappellent le pinceau d'Ovide ou de l'Albane. Les plus nobles, les plus vaillans chevaliers aspirent à son cœur et ambitionnent sa main. Le plus digne,

(1) Ce chant lyrique est écrit en octaves rimées; le corps du poème, au contraire, est, comme l'*Italia liberata* du Trissin, en vers blancs hendécasyllabes. Cela prouve que Corte Real suivait beaucoup plus l'influence de l'Italie que l'exemple fort récent de Camoens.

le plus favorisé est Manoel de Sousa de Sepulveda. L'Amour lui-même a blessé en sa faveur le cœur de la fière Portugaise; mais le père de Lianor a pris d'autres engagemens pour sa charmante fille : il l'a promise à un riche et puissant personnage, à dom Luis Falcâo, gouverneur de Diu. Sousa a beau réclamer, au nom de la loi divine, la main de celle qui lui a donné son cœur; Lianor a beau embrasser en rougissant les genoux de son père; le vieux Garcia de Sa est inflexible : il a engagé sa parole à Luis Falcâo, il la tiendra. Les larmes et la confusion de la jeune fille sont peintes par le poète avec une grace qui ne peut que bien difficilement passer dans une traduction. « Ses yeux laissent échapper des larmes qui, roulant sur ses joues d'albâtre, ajoutent encore, s'il est possible, à sa beauté. Ainsi, par une matinée d'avril, on voit souvent la rose empourprée étaler son calice odorant rempli d'une ondée légère, d'une céleste rosée qu'y a déposée la nuit froide et humide; les gouttes cristallines recueillies par la feuille embaumée et vermeille ressemblent à des perles transparentes qui embellissent la fleur d'un charme nouveau. »

Le vieux Garcia entoure sa fille d'actifs surveillans, afin d'empêcher toute communication entre elle et Manoel de Sousa; mais, comme le remarque spirituellement le poète, « bien puissante est la cupidité : tours ni murailles, il n'est rien que l'or n'escalade. » Les mille argus qui ont sans cesse les yeux ouverts sur Lianor ne peuvent empêcher de parvenir jusqu'à la captive celle qui, les mains pleines de dons, apporte la lettre attendue. Non, jamais la mère qui a déjà pleuré la mort de son fils, et qui, en pénétrant dans l'appartement fatal qu'attriste l'absence de son enfant, le retrouve le front riant et radieux, ne sentit son cœur inondé d'une joie semblable à celle qu'éprouve Lianor en recevant la lettre des mains de la confidente. Cette longue lettre de l'amant et la réponse de la maîtresse, que leur étendue m'empêche de transcrire, sont deux charmans morceaux, composés en tercets rimés, qui rappellent les plus fraîches poésies d'amour de Boscan et de Camoens. Sousa, en voyant une aussi persévérante fidélité dans un sexe si enclin au changement, se regarde, avec raison, comme le plus fortuné des hommes; mais par quels moyens pourra-t-il vaincre les résolutions de ce père obstiné? Rien ne lui paraît possible tant que son rival verra le jour. Malheur donc à Luis Falcâo!

Ici va commencer l'emploi de ces *machines* épiques qui nous semblent aujourd'hui si froides et si choquantes, et qui paraissaient ingénieuses et poétiques au XVIe siècle. Une mort violente, un assassinat, dont la rumeur publique accusa Manoel de Sousa, délivre les deux

amans de l'obstacle qui s'opposait à leur bonheur. On peut lire dans l'histoire de l'Inde de Diogo do Couto (1), sous la date de 1548, comment, un soir d'été, le gouverneur de la citadelle de Diu, assis dans son cabinet dont la porte était entr'ouverte, ayant sur ses genoux un jeune enfant (son fils naturel), tomba frappé mortellement d'un coup de feu tiré du dehors, sans qu'on ait pu découvrir qui avait été le meurtrier. Pour voiler cette partie délicate de son sujet, Corte Real suppose, à la manière des épiques latins, que l'Amour a décidé la perte de Luis Falcâo. Par le conseil de Vénus, il vole avec son frère, Anteros, dans l'île de la Vengeance où réside Rhamnusie. Ce voyage donne occasion au poète de placer ici une digression assez fastidieuse sur la géographie du globe. Après avoir obtenu de Rhamnusie l'assistance de la Haine, de la Colère et de la Détermination, cette déesse à double visage, dont l'un est héroïque et l'autre atroce, ils retournent à Paphos, où Vénus a disposé pour son fils un foudre que lui a donné Vulcain; Antéros court à Diu, où il tue Luis Falcâo, à la stupéfaction de l'Inde entière. Dans le récit du meurtre et dans la peinture du désordre qui en est la suite, le poète retrouve la vivacité de couleurs et la naïveté de touche qui sont l'heureux caractère de son talent :

« Messagère de la mort, la foudre part et fend les airs en sifflant; elle atteint le cœur libre et calme de Falcâo; elle pénètre à l'endroit d'où l'ame peut le plus facilement sortir. Laissant les entrailles déchirées, elle traverse les côtes et disparaît sans avoir été aperçue. Le noble Falcâo tombe; il pousse un lugubre gémissement; il veut en vain parler : la mort a rompu les liens du corps, et l'ame prisonnière est délivrée. Ce grand désastre est aussitôt connu; les esclaves et les serviteurs de Falcâo accourent fondant en larmes. Tout à coup s'élèvent mille clameurs; des cris lamentables fendent les airs; dans toute la forteresse se répand le bruit de cet événement épouvantable. Le peuple, consterné, à la nouvelle de ce grand et soudain malheur, afflue de toutes parts. Là viennent à la hâte les amis de Falcâo, qui, par leurs larmes, font éclater le chagrin qu'ils ressentent. Les portes s'ouvrent; une multitude de tout âge, de tout sexe, se précipite. Les braves soldats, exaspérés, arrivent bouillonnant de fureur, munis de leurs armes, et tous, en contemplant le cadavre étendu, baigné dans son sang, crient vengeance. Déjà des flambeaux, des torches enflammées répandent partout la lumière; dans les recoins les plus cachés, on

(1) Voyez *Décade* VI, lib. VII, cap. 2.

cherche avec diligence l'auteur secret de cet odieux attentat. Peines inutiles ! vains efforts ! L'enfant ailé, après sa victoire, a pris son vol vers Cypre. On soupçonna, néanmoins, que dans cette conjoncture déplorable l'Amour seul était l'homicide. »

De ville en ville, la fatale nouvelle arrive à Goa, où elle est parmi le peuple et la noblesse un grand sujet de scandale. On demande un châtiment exemplaire pour un forfait aussi audacieux; mais, comme le remarque le poëte dans les premiers vers de son quatrième chant, qui rappellent les moralités piquantes des prologues de l'Arioste, rien ne résiste au temps : il triomphe de tout, il détruit, il efface, il consume tout; il plonge dans l'oubli les grandes pertes, les grandes passions, les grandes douleurs. A peine quelques jours se sont-ils écoulés, et déjà s'est apaisée la tempête. Ce crime inoui, ce meurtre qui excitait l'horreur, est sorti de toutes les pensées; il n'est déjà plus gravé que dans la mémoire éternelle du juge souverain. Sousa ose demander au père de Lianor de consentir à ce qu'il ne peut plus refuser. Le vieillard, en effet, voyant ses projets anéantis par la mort de Falcão, consent à l'union de sa fille et de Sousa, et renferme en son ame sa muette tristesse.

L'histoire confirme de tous points cette avant-scène du drame. On lit dans Diogo do Couto (1), sous la date de 1549, que « le vieux Garcia de Sa, sentant sa fin prochaine (il mourut dans l'année même), accorda la main de dona Lianor d'Albuquerque, sa fille aînée, à Manoel de Sousa de Sepulveda, avec qui, dit-on, elle était déjà mariée à l'insu de son père. » L'historien ajoute que la ville de Goa donna à cette occasion les fêtes les plus splendides. Le poëte, de son côté, ne consacre pas moins de deux chants à la description des cérémonies du mariage et au récit des divertissemens offerts aux nobles époux, soit par les habitans portugais de Goa, soit par la population indienne. Dans toute cette peinture des magnificences nuptiales, Corte Real déploie la souple variété de style et la richesse de coloris que l'on a déjà pu reconnaître dans son talent. Ne pouvant reproduire ici la description variée des jeux indiens et des tournois portugais, je me borne à extraire les traits principaux de la peinture des deux jeunes fiancés dans le jour solennel.

« Lianor part de la maison paternelle; tous la contemplent émerveillés. Les graces embellissent sa marche; ses blonds cheveux forment autour de sa tête des tresses ondoyantes, auxquelles se marient des

(1) Voyez *Décade* VI, livre VII, chap. 2.

perles dont la richesse n'est égalée que par l'art qui a présidé à leur monture. Elle porte des boucles de diamans dont les feux aveuglent les regards. Elle lève les yeux; les traits qu'ils lancent portent le trouble dans toutes les ames. Sa robe, dont les longs plis traînent jusqu'à terre, selon la mode française, est d'une étoffe de soie dont les nuances font pâlir les teintes de la prairie; elle dessine les formes et les contours de la taille jusqu'à la ceinture; delà elle tombe à terre en tournoyant. Ses larges manches, crevées en mille endroits, sont réunies par des perles d'une grosseur extraordinaire..... Le jeune époux porte des hauts-de-chausses et un pourpoint brodés d'or; sur ce dernier est jeté un riche vêtement de cachemire, où resplendissent, en guise de boutons, mille diamans; sa toque, surmontée d'un gai panache blanc, est, ainsi que son manteau, de la couleur de la neige. Il porte à son cou une médaille sur laquelle est gravée cette devise : *Maintenant tout est peu.* A son côté brille une épée dont le fourreau est de cristal, ouvrage sur lequel l'art a épuisé tous ses secrets. Son linge et ses gants répandent un parfum délicieux... » Nous avons dit que Corte Real unissait les talens du peintre à ceux du poète; Barbosa Machado rapporte que de son temps la ville d'Evora conservait, comme preuve de l'habileté pittoresque du poète, un tableau représentant saint Michel, placé dans la chapelle *das Almas* de la paroisse Saint-Antoine. Certes, en lisant les gracieux détails de la toilette demi-européenne et demi-orientale des deux époux, détails qui n'excluent pas l'étude plus importante des passions et des sentimens, il est aisé de reconnaître dans Corte Real, ainsi que l'a remarqué avant moi M. Ferdinand Denis, tout à la fois un émule d'Ovide et un élève d'Antonio de Hollanda.

Quelques années s'écoulent, années de bonheur, qui donnent à Sousa et à Lianor deux tendres rejetons, gages charmans de leur amour. Ce fut alors que, poussé par les secrets desseins de la Providence, Sepulveda eut la funeste idée de quitter le port de Cochin, où l'avaient appelé des devoirs militaires, et de rentrer, avec Lianor et ses deux enfans, en Portugal. Ici se termine toute la partie heureuse et riante du poème : nous allons désormais descendre dans une vallée d'expiation, de souffrance et de deuil.

Un grand concours de peuple, d'amis et de parens, accompagne les jeunes époux sur le rivage; on les entoure, on échange des paroles de regret et d'adieu. Tous demandent au ciel qu'il les conduise sains et saufs aux rives désirées du Portugal; mais ces souhaits de l'amitié, ces pieuses prières, ne peuvent arriver jusqu'au trône de l'Éternel : *un*

crime arrêtait leur essor..... On voit combien l'auteur reste partout fidèle à la pensée chrétienne. Eh bien! cependant, les désastres qui vont suivre, juste châtiment d'une action impie, le poète essaiera de leur donner pour moteurs les plus futiles et les plus vieux ressorts de la mythologie classique. Les flots du Cap dont la fureur va briser le puissant galion, ce ne sera point la justice divine qui les soulèvera contre un grand coupable impuni; c'est le vieux Protée, amoureux des charmes de Lianor et dédaigné par elle, qui excitera contre l'ingrate beauté la colère de Neptune; c'est la jalousie de Thétis, de Doris et d'Amphitrite, qui forcera l'imbécile Éole à déchaîner les vents contre le vaisseau que commande Sepulveda, et qui porte sa famille, ses amis, ses serviteurs et ses richesses. Dans le tableau de la tempête et des divers incidens de ce mémorable naufrage, tout l'avantage d'un récit clair, concis, pittoresque, appartient à Diogo do Couto. En général, les historiens et les voyageurs portugais excellent dans les relations de mer, simples, vraies, colorées, terribles. Il est pourtant juste de dire qu'en prenant soin, comme nous allons faire, de dégager cette partie de l'œuvre de Corte Real de l'échafaudage mythologique qui la dépare, on peut tirer du poème une peinture inférieure, il est vrai, à celle de Diogo do Couto, mais vive encore et frappante de mouvement et de vérité.

En approchant des funestes parages du cap de Bonne-Espérance, le pilote est assailli par une vision menaçante. Il observe le ciel étoilé; il y lit des présages effrayans. La lune est sanglante; des comètes jettent des lueurs funèbres. Ces signes plongent le marin dans la terreur; un froid mortel parcourt ses veines et lui donne les teintes d'un cadavre. Au retour du soleil, les tristes oiseaux de nuit continuent de voler en cercle au-dessus du navire; ils s'attaquent avec leurs serres aiguës, et tachent les blanches voiles d'une pluie de sang..... Le vaisseau s'apprêtait à doubler le cap, quand les vents déchaînés se précipitent sur la mer et la bouleversent. Le ciel se couvre de nuées épaisses et lourdes; les vagues grossies et enflées se soulèvent. Le navire commence à être en péril : ses flancs gémissent sourdement. Aussitôt le sifflet aigu retentit; la voix du maître s'élève; les matelots accourent. Les vents furieux attaquent le vaisseau par l'arrière, par l'avant, par les côtés; leur violence colle les voiles aux mâts : le navire recule. Le ciel s'ouvre en mille endroits, et laisse échapper les éclairs et la foudre; une grêle de pierres tombe au milieu d'un torrent d'eau. Toutes les voiles se déchirent au moment qu'on s'efforce de les serrer; les marins courageux sentent la sueur couvrir leurs membres.

Trois des chaînes qui retiennent le gouvernail sont brisées. Le galion révolté n'obéit plus à la barre; il se penche, il se met en travers. Le maître et le pilote accourent; les matelots s'élancent, hélas! en vain : ils tombent les uns sur les autres et se blessent mutuellement. Alors trois vagues formidables tombent en plein sur le vaisseau : elles rompent, elles mettent en pièces les puissans et utiles appareils. « O Dieu suprême! s'écrie le poète (on voit que Corte Real oublie pour le moment Neptune et Amphitrite), ô Seigneur! accordez-moi votre assistance, pour que je puisse narrer dans toute leur vérité ces déplorables événemens! » L'ouragan excité par *Éole* frappe le grand mât; dans les cordages, un sifflement horrible se fait entendre : le géant des forêts, transplanté sur le vaisseau, mugit et tombe brisé en mille éclats. La haute mâture, les pointes qui touchent orgueilleusement la nue, s'humilient maintenant au milieu des ondes. En ce moment, une lame énorme, irritée, monstrueuse, assaillit le navire déjà affaissé; elle donne en plein dans la poupe, rompt, brise, disperse le gouvernail, et, franchissant les hautes hunes, retombe sur le pont et y forme un lac dans lequel l'équipage abattu est presque noyé. Tous poussent un cri vers le ciel : « O Dieu puissant! ô père miséricordieux! ayez pitié de nous! » Spectacle affreux et déchirant! entendre les sanglots des femmes, voir le vaisseau englouti reparaître pour recommencer une nouvelle lutte! Enfin le malheureux galion heurte violemment contre un rocher. Ce choc épouvantable, gros de malheurs, a porté du côté où la belle Lianor presse ses jeunes enfans dans ses bras. La douleur et l'effroi ont glacé le sang dans ses veines : ses yeux, dont l'éclat triomphait de tous les cœurs, se ferment à la lumière. Sur son charmant visage, les couleurs de la rose font place à une pâleur mortelle. Telle une tendre fleur dans la prairie verdoyante, quand le pied d'un farouche animal l'a foulée, languit triste, fanée, sans vigueur. Sousa vole à son secours; il oublie le danger commun; il ne craint que celui-là. D'un côté, il prévoit la perte de son équipage; de l'autre, la mort de celle qui est sa vie. Placé entre ces deux maux, il implore la grace et le secours de Dieu; il ordonne que la grande chaloupe soit lancée à la mer, car le navire est sans ressource. Il prend dans ses bras le cher fardeau de Lianor évanouie; il saisit ses deux petits enfans, autrefois gages si doux, aujourd'hui surcroîts de douleur. Aidé de vingt hommes robustes, il s'élance avec eux dans la frêle embarcation. Ceux qui restent sur le navire poussent un long cri de détresse. La chaloupe à peine arrivée à terre, retourne au vaisseau. Les naufragés s'y précipitent; c'est la planche de salut que chacun s'efforce de saisir. Diogo do Couto

nous apprend que la barque fit ainsi trois heureux voyages. Mais c'en est fait : un violent et dernier effort des vagues triomphe du vaisseau et détruit à la fois la machine superbe et malheureuse et la chaloupe secourable. La mer engloutit tout dans ses abîmes; elle garde plusieurs cadavres, et montre à sa surface quelques infortunés presque mourans. Ceux-ci s'attachent à quelques débris du navire qui surnagent; ils implorent la bonté divine pour qu'elle sauve au moins leurs ames. Les flots et les vents poussent à la côte nombre d'hommes froissés et déchirés par les planches garnies de clous que les vagues rejettent; les lourdes ancres elles-mêmes sont lancées du fond des eaux sur le rivage. Le fort capitaine court en aide où le danger est le plus pressant. Le chroniqueur, plus exact encore ici que le poète, n'oublie pas de mentionner l'ordre que donne Sepulveda de sauver surtout les armes.

A terre, son premier soin est de faire entourer de planches le lieu qui sert d'asile aux naufragés. Déjà la pierre laisse échapper le feu qu'elle recèle, déjà la fumée s'élève, déjà ceux qui ont le plus souffert réchauffent leurs nerfs engourdis. Le capitaine décide qu'on n'entreprendra rien avant que les plus abattus soient remis de leurs souffrances. En attendant, il envoie deux Portugais reconnaître la contrée et voir si l'on peut espérer de recevoir des naturels des vivres et des secours. Les éclaireurs reviennent; ils n'ont rencontré que des huttes misérables et des signes hostiles. Sousa cache à tous et surtout à Lianor les inquiétudes qui le déchirent; mais elle a deviné sa douleur, car une grande douleur ne se cache jamais. Sept jours s'étaient écoulés, lorsqu'ils aperçurent dix Cafres menant une vache enchaînée. Tous pensent avec joie que c'est un secours que leur envoie le ciel; mais ce bien, hélas! n'était qu'un leurre. Au moment où les Cafres allaient céder la vache, non pour de l'or qu'ils méprisent, mais pour du fer, d'autres naturels surviennent et s'écrient : « N'achetez pas de ces hommes faux ce que la mer vous offre pour rien sur le rivage. » Et aussitôt tous se retirent. Sousa, en équitable et prudent capitaine, ne voulut pas qu'on employât contre eux la violence

Cependant l'état des malades et des blessés s'améliore. Tous enfin peuvent supporter les fatigues du long voyage qu'il faut entreprendre. Il s'agit de regagner les établissemens portugais, ou, au moins, de chercher à l'est la rivière de Lourenço-Marques, où les habitans de Sofala se rendent fréquemment pour trafiquer. Sousa réunit donc tous les naufragés et leur parle ainsi : « Seigneurs et amis, vous voyez le misérable état où nous sommes réduits. J'espère que la misé-

ricorde divine, en qui je mets toute ma confiance, nous réserve un meilleur avenir. Il est certain que c'est par la volonté de Dieu que nous souffrons tous ces maux, car rien ne se meut dans l'univers que par la volonté du Très-Haut. Oui, je le confesse, la cause de nos malheurs ce sont mes péchés. O Dieu souverain! puisse la punition que je mérite être rachetée par l'innocence de ce jeune enfant! (Et en parlant ainsi, il élevait un de ses fils dans ses bras et attachait au ciel ses yeux pleins de larmes.) O Dieu très clément, puisse cette pure créature, qu'aucune faute n'a jamais souillée, apaiser votre colère!..... Par vous, ô roi divin, nous avons été sauvés de la tempête et déposés sur cette terre secourable, quoique barbare. Compagnons, vous savez quels dangers nous avons courus : le vaisseau entr'ouvert, la mer furieuse, implacable, les vents mugissans, nous tous exténués, abattus, presque morts. Dieu, cependant, nous a arrachés au péril; le génie humain, la force d'un bras mortel auraient été impuissans. Si donc le Seigneur nous a préservés des dangers les plus graves, ne redoutons pas ceux qui nous restent à affronter. J'ai une foi entière dans la miséricorde divine : tous ensemble Dieu nous conduira vers les lieux où son saint nom est adoré. Ceux qui succomberont dans le voyage incertain, pénible, que nous entreprenons, ceux-là, par la vertu du sang du Christ, jouiront de la vie éternelle..... Amis, je vous ai rassemblés tous, pour prendre une détermination commune. Le moyen de salut auquel nous avions d'abord songé consistait dans la construction d'un radeau; mais la fureur des vagues a rendu ce projet impraticable. Dans la conjoncture présente, où, pour vous et pour moi, il s'agit de la vie, je ne résoudrai rien, je ne ferai rien, sans prendre vos conseils. Ce que je vous demande, c'est que nous marchions tous ensemble et que vous ne m'abandonniez pas. Le devoir vous ordonne de suivre votre capitaine; cependant je vous le demande comme une faveur. Je ne pourrai marcher aussi vite que vous qui n'avez pas d'enfans; dona Lianor, ma femme, n'a pas non plus en partage autant de force que nous. Nous marcherons donc ensemble; ensemble nous affronterons le sort et surmonterons la cruelle fortune. » Un murmure de compassion accueillit ces dernières paroles. Tous jurèrent de ne point se séparer et de périr ou de se sauver ensemble.

Aussitôt une lance est arborée; on y suspend une bannière représentant Jésus sur la croix. A cette vue, une même acclamation sort de toutes les bouches; tous les bras se tendent vers l'image sacrée. Manoel de Sousa marche à l'avant-garde, à la tête de quatre-vingt-quatre braves Portugais et de cent esclaves indiens qui portent tour

à tour dona Lianor et ses jeunes enfans, facile et léger fardeau. Mais combien Lianor a perdu de ses charmes! Son visage, où naguère s'épanouissaient les roses, offre la pâleur de la neige. Derrière eux s'avance Christophe Fernandez, avec une troupe faible, presque incapable de défense. Pantaléon de Sa, jeune et vigoureux chevalier, commande l'arrière-garde, composée de deux cents braves, dont soixante-dix sont Portugais. Pendant douze jours, la troupe chemine dans cet ordre, au travers de stériles solitudes, de durs rochers, de hautes montagnes, de profonds précipices. Ils sont forcés de tourner de larges rivières dont ils ne peuvent passer à gué les eaux pour accourcir leur route. Ils ont déjà fait cent lieues, et ne se sont approchés que de trente du point qu'ils cherchent à atteindre. Cependant les vivres et l'eau manquent; les forces de plusieurs diminuent; quelques-uns, exténués de lassitude, tombent sur la route, où ils seront la proie des tigres et des autres monstres du désert. Parmi ceux qui ne peuvent suivre la caravane, se trouve un noble adolescent, fils du capitaine, né d'une autre femme; son père le pleure sans pouvoir le sauver. Au milieu de cette marche si pénible, la troupe est entourée tout à coup et attaquée par une bande de Cafres. Le combat est vif et la victoire long-temps disputée; mais les armes et la valeur des Portugais finissent par mettre en fuite cette horde avide de pillage. De nombreux cadavres, surtout africains, jonchent le sol. Cependant, deux nobles Portugais, Sampayo et Diogo Mendes Dourado trouvèrent là une tombe honorable. Après l'action, Sousa rejoint sa tremblante compagne qui, pendant la bataille, priait la reine du ciel. Lianor prodigue à son époux de douces caresses, craintive encore du péril passé. Avec la blanche et large manche de sa tunique elle rafraîchit le front embrasé du fier capitaine; elle ne peut se rassasier de le regarder, car elle voit encore les coups d'épée, elle entend encore les cris du combat.

Jusqu'à présent, Corte Real a suivi à peu près à la trace les traditions orales ou écrites; mais il croirait renoncer à la palme de l'épopée, s'il ne mêlait à son récit, comme il a fait dans la tempête, quelques fictions mythologiques. Il suppose que le courage et la beauté de Lianor inspirent une sorte d'admiration, d'amour même, à la rude et sauvage nature africaine contre laquelle elle est en lutte. C'est dans l'agreste dieu Pan et dans les Faunes et les Sylvains, ses sujets velus, qu'il tente de personnifier le génie monstrueux du sol brûlé de l'Afrique. Cette bizarre imagination, exécutée, par malheur, avec une verve trop bucolique et trop molle, n'est pas parvenue à conserver sa signification cosmogonique. Les plaintes langoureuses du dieu des ber-

gers, écho affaibli des idylles de Diogo Bernardes, ne semblent qu'un tribut inoportun payé à la passion des Portugais d'alors pour l'églogue. Il n'aurait fallu rien moins que le génie de Dante ou de Camoens pour rendre palpable et vivante l'idée profonde et bizarre de Corte Real, et faire comprendre cette pitié passionnée que le poète prête au désert pour sa victime.

La triste caravane continue sa route incertaine, exposée continuellement aux attaques des bêtes sauvages et aux embûches des Cafres encore plus féroces. Quel spectacle déchirant pour Sousa et pour dona Lianor, que de voir leurs pauvres petits enfans abattus par les privations et par la fatigue, le regard morne et trouble, enveloppés de la pâleur comme d'un linceul! Lianor elle-même, ce trésor de beauté, il lui a déjà fallu faire trois cents lieues au travers de rochers et de forêts impraticables, et cependant, malgré la faiblesse de son sexe, c'est elle qui soutient le courage de tous, elle qui relève les forces défaillantes, elle dont la douce voix rappelle la vigueur là où il n'y a plus qu'un souffle. Enfin, après plusieurs mois de marches dangereuses dans un pays stérile et inhabité, les Portugais, décimés par la mort, arrivent dans une *aldée* où règne un Cafre loyal et compatissant, qui les accueille avec bonté. Ils pourraient attendre là sans péril l'arrivée des négocians européens, car ils ont atteint, sans le savoir, hélas! la rivière de Lourenço-Marques; mais tant de fatigues, d'inquiétudes et de misères ont ébranlé et affaibli le jugement du capitaine. Reçu en ami par cette peuplade, il redoute des piéges et craint l'habituelle perfidie de ces sauvages. Le poète suppose ici que deux rêves prophétiques ont ajouté aux perplexités de Sepulveda. Dans un des courts momens de sommeil que lui ont laissé ses chagrins, il a pénétré en songe dans deux vastes enceintes; l'une est le palais de la Vérité qu'habitent les patriarches, les prophètes, les évangélistes, les apôtres, les saints, les docteurs de l'église, et les principaux théologiens catholiques; l'autre est le palais du Mensonge, où se pressent les fondateurs de fausses religions, les schismatiques, les hérésiarques et la foule des nouveaux hérétiques. Cette allégorie, dans le goût assez froid du tableau de Cebes, allonge le poème sans grand profit pour l'intérêt. Sousa a bien rencontré dans le palais de la Vérité le chef loyal qui lui prodigue une si cordiale hospitalité et le convie à la prolonger; mais il confond ce digne chef avec le Cafre perfide qu'il a vu dans le palais du Mensonge. Pour mettre fin à ses incertitudes, Sepulveda assemble ses compagnons et leur expose les bienveillantes propositions de leur hôte. Ce roi ne met d'autres conditions au séjour des Portugais dans ses domaines

que leur assistance dans une guerre qu'il soutient contre un cruel voisin. On délibère : quelques-uns pensent qu'il faut accepter ces offres, que pendant cette halte on pourra se refaire de tant et de si longues fatigues. La belle et judicieuse Lianor partage cet avis. D'autres le repoussent, et soutiennent qu'il ne faut s'arrêter qu'après avoir atteint les rives du Lourenço Marques. Cette funeste opinion l'emporte; le départ est résolu; seulement le capitaine ne peut refuser le secours que réclame de lui son hôte généreux. Pantaléon de Sa, avec trente Portugais choisis, assure la victoire à leur allié.

Ici Corte Real a introduit une des grandes machines obligées de toute épopée classique, la vision de l'histoire nationale, sorte de grande lanterne-magique dont, suivant le sujet, le poète ne fait que changer les verres. Un vieillard, après la victoire, conduit mystérieusement Pantaléon de Sa dans une grotte où apparaît sculptée sur le granit toute l'histoire passée et future du Portugal. Ce qui me frappe surtout dans cette longue digression, semée d'ailleurs de beaux détails, c'est l'habileté particulière avec laquelle Corte Real a su éviter de repasser sur les traces de Camoens. Quel procédé a-t-il employé pour échapper à un si dangereux parallèle? Il a eu soin d'appuyer légèrement sur les gestes célèbres des rois portugais. Ce qu'il développe avec complaisance et colore avec vigueur, ce sont quelques faits moins connus où éclatent le courage et la loyauté de certains vassaux, légendes naïves, quelquefois plaisantes, toujours héroïques. Mais le poète est surtout admirable, quand dépassant la date où s'est arrêté Camoens, il arrive à la funeste expédition en Afrique du jeune roi dom Sébastien et décrit la dernière grande bataille du Portugal. Le tableau qu'il déroule de la sanglante journée d'Alcacer-Quebir, où l'on s'aperçoit bien qu'il a combattu, est une des plus belles peintures de guerre qui soit sortie de la main d'un poète.

Après cette vision, Pantaléon de Sa rejoint ses compagnons, qui se disposent à continuer leur route. Le bon roi cafre leur fournit à regret des barques et des rameurs pour traverser le premier bras du Lourenço-Marques, qu'ils vont chercher et dont ils s'éloignent. Arrivés au milieu du fleuve, où le lit est le plus profond et le plus transparent, l'eau limpide et pure commence à s'agiter par un bouillonnement intérieur. On aperçoit au fond des têtes entourées, non pas de roses ou de fleurs agréables, mais de sombres roseaux et d'herbes fanées; puis, s'élevant davantage, surnagent, à la grande admiration de ceux qui sont témoins d'un tel prodige, des naïades, qui font doucement retentir un concert de plaintifs instrumens. Leurs fronts abat-

tus témoignent de leur tristesse; elles disent : « Où vas-tu, capitaine, avec ces hommes infortunés? où t'emporte le malheur dans ta course rapide? Tu vas au-devant d'un désastre certain. Retourne, ah! retourne en arrière, malheureux! Déjà la Parque lève son bras inflexible. Aie pitié de tes jeunes enfans, qui n'ont pas connu le bonheur; aie pitié de celle dont, par une faveur divine, tu es devenu l'époux! Retourne sur tes pas, si cela t'est possible; mais tout est possible au libre arbitre : il surmonte l'influence du ciel même... » Inutiles conseils! les barques ont touché l'autre rive; la malheureuse caravane rentre dans le désert, dans la famine, dans le désespoir. Bientôt elle atteint un autre bras du fleuve. L'eau, hélas! en est saumâtre. Ils ne peuvent s'en procurer un peu de douce qu'en la puisant à de rares fontaines où ils la disputent aux lions et aux tigres. Ayant aperçu trois embarcations sur le fleuve, ils demandent aux naturels qui les montent de les conduire sur l'autre bord; ceux-ci y consentent : seulement, à cause de la nuit, le passage est remis au lendemain. Encore une nuit de trouble, d'anxiétés, de pressentimens funèbres pour l'inquiet capitaine. Ses yeux se refusent au sommeil; il croit entendre la voix menaçante du fleuve. Le matin venu, il se lève, mais non pas tel qu'il était la veille : tant de maux sans espoir ont fini par bouleverser sa raison. Il monte cependant dans une des barques avec Lianor et une partie de la troupe. Les autres bateaux se chargent du reste; tous partent ensemble et marchent de front. Au milieu du fleuve, les rameurs qui conduisent la barque de Sepulveda et de sa famille s'écartent un peu des autres pour éviter un bas fond. Celui-ci, que les chagrins aveuglent, soupçonne un piége. Furieux, il tire son épée et veut punir ce qu'il croit une trahison. La peur court dans les veines des Cafres, qui ne peuvent comprendre la cause de cette brusque attaque. Éperdus à la vue de l'épée qui flamboie, ils s'élancent et plongent dans la paisible rivière, et bientôt reparaissent demi-morts à la surface. Ainsi, quand, au milieu des herbes paisibles, les grenouilles babillardes remplissent l'air de leurs cris discordans, si, par hasard, un bruit se fait entendre, s'il passe à côté d'elles un troupeau qui cherche la prairie, elles cessent leur chant rauque, et, toutes pressées d'éviter le péril inconnu, plongent au fond du marais fangeux; mais bientôt elles reparaissent craintives et lèvent leurs têtes humides pour voir si elles peuvent reprendre le poste qu'elles occupaient naguère en sûreté. De même les Cafres, cachés au fond de l'eau, se remontrent tremblans et cherchent la cause de cette tempête imprévue. Le capitaine, toujours furieux et bondissant de colère, ne cède qu'aux larmes

et aux prières de Lianor. Quiconque, dans un autre temps, eût vu ce noble guerrier, franc, affable, d'un commerce facile, et serait maintenant témoin de ses emportemens désordonnés, ne pourrait (eût-il le cœur aussi dur que le diamant) se défendre d'un sentiment d'amère tristesse et de pitié.

A peine le malheureux capitaine et ses compagnons ont-ils pris terre, qu'ils rencontrent une troupe de deux cents Cafres, conduits par le chef déloyal qui est apparu en songe à Sepulveda dans le palais du Mensonge; mais le noble seigneur ne le reconnaît pas, parce que sa mémoire est affaiblie. Les Portugais demandent aux Cafres des vivres et de l'eau : on leur en accorde; mais le chef leur interdit l'entrée de son aldée, sous prétexte qu'il n'est pas permis aux Cafres d'admettre des chrétiens au milieu d'eux. Sepulveda se dispose à aller camper à quelque distance. Le Cafre rusé y consent; mais il insiste pour qu'ils ne restent pas tous réunis sur un même point, à cause de la sécheresse et de la stérilité du sol. De plus, pour ne pas effrayer les indigènes, il faut que les Portugais déposent leurs armes en un lieu sûr, où ils les reprendront quand l'arrivée d'un navire européen amènera pour eux l'instant du départ. On le voit, l'heure approche où le crime commis sur le noble Luis Falcão va être expié. Réunis en conseil, les Portugais délibèrent sur la remise de leurs armes. En ce moment, le sang versé crie vengeance, et ces paroles arrivent aux pieds du juge suprême : « La justice humaine est aveugle et timide; elle est désarmée devant les puissans criminels; vous seul, Seigneur, vengez ceux qui n'ont de recours qu'en vous. » Le juge souverain est ému; il envoie sur la terre le terrible exécuteur de ses décrets, le CHATIMENT divin; son emploi est de venger les crimes secrets. Ce ministre saint et formidable fend les nues et vient se placer au-dessus du lieu où les Portugais tiennent conseil. Suivant les uns, livrer leurs armes à un tel peuple, ce serait folie; suivant les autres, résister à l'injonction des Cafres serait périlleux. L'incertitude est extrême. En ce moment, le CHATIMENT divin, agitant son épée céleste, fait jaillir des éclairs qui éblouissent et qui aveuglent tous ceux sur qui pèse le souvenir d'un crime. Le terrible vengeur n'épargne que Pantaléon de Sa, dont la conscience est pure, et dona Lianor, qui est femme et qui a beaucoup souffert. Préservés de l'aveuglement, tous deux s'opposent en vain à la remise des armes. L'homicide résolution est prise. A peine exécutée, les Cafres accourent, nombreux, avides. Ils disséminent les Portugais et les poussent par troupes de six ou dix dans des lieux où ils peuvent les dépouiller sans résistance. Les malheu-

reux alors, sans plus d'espoir de salut, se séparent et se dispersent. Quelques-uns seulement, réunis et guidés par Pantaléon de Sa, reverront le Portugal; les autres périront, au milieu des rochers sauvages, sous la dent des lions et des panthères. Le chef perfide s'empare de l'or, de l'argent, des pierreries de Sepulveda, et lui ordonne de partir avec les dix-sept compagnons qui lui restent; il ne leur laisse que leurs vêtemens, dont il n'ose les dépouiller. Cette troupe misérable chemine vers la mer, qu'elle ne tarde pas à apercevoir; mais là les attend le dernier coup de la fortune. Du fond des bois s'élance sur eux une horde qui achève de les dépouiller. Lianor elle-même est laissée nue sur le rivage. Ici le poète a voulu embellir ce sombre dénouement par une dernière et malheureuse fiction. Il suppose que le soleil, ou, comme il l'appelle, Apollon, voyant les blanches épaules et le corps charmant de Lianor, s'éprend d'une passion qui lui fait oublier Daphné (1). Il faut l'avouer, Corte Real se montre, dans ces inventions mesquines, bien inférieur à la simple et touchante beauté du récit de Diogo do Couto. Je ne puis résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur la page suivante de l'historien.

« Manoel de Sousa, avec ceux de sa compagnie, suivait le chemin de la rivière de Manheça, dans l'intention d'y faire halte, si le chef de cette contrée voulait le lui permettre. Tout à coup une bande de Cafres fond sur eux. En un instant, ce qui était resté sur leurs corps fut pillé, et on les laissa nus. Quand les Cafres vinrent à vouloir porter la main sur les vêtemens de dona Lianor, celle-ci fit une résistance désespérée, se défendant avec ses mains et avec ses dents, comme une lionne pressée par la douleur. Aussi bien aimait-elle mieux qu'on la tuât que de souffrir qu'on la dépouillât de ses habillemens. Manoel de Sousa de Sepulveda, voyant sa femme bien-aimée dans cette détresse et ses petits enfans qui pleuraient à terre, recouvra, sans doute par l'excès de sa profonde douleur, un rayon de son intelligence, comme il arrive à la lampe près de s'éteindre, qui jette une vive et dernière clarté. Retrouvant donc quelque peu son jugement, Sousa s'élance vers sa femme, et, la prenant entre ses bras, il lui dit : « Madame, laissez-les « faire, et rappelez-vous que tous nous venons nus en ce monde. Puis- « que telle est la volonté de Dieu, consolez-vous, car il permettra que « ces maux nous soient comptés pour pénitence de nos péchés. » Lianor, entendant ces paroles, cessa de résister. Ces brutes inhumaines ne lui laissèrent pas le moindre vêtement pour se couvrir. Se voyant

(1) Et non pas *Daphnis*, comme on l'a écrit très mal à propos.

ainsi nue, elle s'assit à terre et répandit ses beaux cheveux sur son corps, inclinant la tête, afin qu'ils pussent la couvrir. Puis, avec ses mains, elle fit une fosse dans le sable et s'y enfonça jusqu'à la ceinture. Les hommes de la compagnie, voyant dona Lianor en cet état, se retirèrent pleins de tristesse et de pitié; mais elle, apercevant André Vaz, le pilote, qui s'éloignait avec les autres, l'appela et lui dit: « Vous voyez, pilote, en quel état nous sommes et que nous ne pouvons aller plus loin. Il me paraît que la volonté de Dieu est que nous mourions ici, moi et mes enfans, à cause de mes péchés. Allez en paix; tâchez de vous sauver avec l'aide de Dieu; et si jamais vous parvenez à revoir l'Inde ou le Portugal, racontez dans quelle situation vous nous avez laissés, Manoel de Sousa et moi, ainsi que nos enfans. » André Vaz, navré de douleur à ce pitoyable spectacle, tourna le dos sans répondre, et s'éloigna baigné de larmes. »

Assurément ce simple récit vaut mieux que tous les enjolivemens mythologiques du poète. Cette chaste tombe que la jeune femme chrétienne se creuse elle-même dans le sable, ce geste pudique qui est resté dans toutes les mémoires (1), comme le trait le plus sublime de la légende, sont d'une bien autre poésie que les madrigaux dont Apollon poursuit cette pauvre femme expirante. Heureusement, dans la peinture de la mort et des obsèques de Lianor, le poète a su rester presque aussi simple et aussi touchant que l'historien.

Sepulveda entre dans une épaisse forêt pour y chercher quelques sauvages alimens. L'ombre du jeune fils qu'il a perdu dans la route lui apparaît et lui annonce d'autres morts prochaines. Plein d'angoisses et de cruels pressentimens, il voudrait revoir Lianor, mais il craint de la retrouver les yeux fermés pour jamais; il voudrait lui parler, mais il a peur que la mort n'ait déjà rendu ses lèvres muettes; il voudrait contempler encore ses traits, mais il croit déjà la voir enveloppée d'une vapeur froide et mortelle; il voudrait jouir de ses douces caresses, mais il tremble de trouver tout changé en une horrible et funeste image. Ah! combien de fois il essaie de retourner sur ses pas! combien de fois son cœur l'avertit de sa prochaine infortune! combien de fois, changeant de route, il se décide à aller chercher, pour finir ses maux, la rencontre de quelques bêtes féroces plutôt que d'aller voir mourir celle qu'il a aimée plus que sa vie. Hélas! des signes évidens lui annoncent ce qu'il redoute. A son oreille arrivent de tristes plaintes; il

(1) Ces détails paraissent avoir été donnés par trois femmes esclaves présentes à cette scène, et qui, suivant le récit de Diogo do Couto, parvinrent à atteindre le Portugal.

tressaille, il se presse..., il arrive au moment où dona Lianor va franchir le dernier passage. Il la voit qui, promenant autour d'elle sa vue trouble et incertaine, ne cherche que lui, ne demande que lui; et, comme elle voit qu'il est arrivé, son ame reprend un peu de force et de calme. Elle voudrait lui dire adieu, mais déjà la mort tient sa langue enchaînée; ses regards se fixent sur le visage attristé de cet unique ami qu'elle va quitter. Elle voudrait l'embrasser, et, ne le pouvant pas, elle se penche et retombe sur la terre avec une douleur poignante.

Enfin la mort étend son ombre sur cette figure angélique, déjà se sont évanouies pour jamais les roses de ce visage enchanteur; déjà sa blanche main est glacée et sans mouvement. Son sein d'ivoire ne palpite plus. On dirait la chaste image de Diane sculptée jadis par le ciseau de Phidias. Elle est tombée sous les coups du temps, la belle statue, et elle gît au milieu des décombres; mais en elle tout encore est beau, quoique inanimé. Ainsi sur la plage déserte gît le corps de Lianor, plus éclatant que le marbre et que la neige. Un cri a retenti; il monte vers le ciel : ce sont les fidèles servantes de Lianor qui gémissent et se meurtrissent le sein et le visage. Anéanti par la douleur, l'infortuné capitaine tombe auprès du corps de sa compagne bien-aimée. Il tient ses yeux attachés sur cette beauté qui n'est plus; il pense au terme fatal où son bonheur s'est brisé; il songe à ses joies passées qui sont maintenant des tortures; il reste long-temps dans ce douloureux engourdissement. Enfin il se lève, il marche en silence, il pleure; puis il cherche sur le rivage la place la plus favorable; il écarte de ses mains le sable blanc, il ouvre une étroite fosse; il retourne ensuite à l'endroit qu'il a quitté et prend dans ses bras affaiblis ce corps froid et sans mouvement. Les femmes esclaves l'aident dans ce dernier et funèbre hommage. Avant de laisser Lianor dans son éternelle et sombre demeure, toutes arrosent le sable de leurs larmes amères et poussent en s'éloignant une triste clameur, un suprême adieu.

Lianor ne reposera pas seule dans cette couche silencieuse; un de ses tendres enfans reste à côté d'elle. Il n'a joui que pendant quatre années de la lumière du jour; la cinquième a été interrompue par la mort. La mère et l'enfant expirés dorment tous deux sous la même terre. Elle ne lui présentera plus son sein si blanc qu'il caressait de ses lèvres, elle ne lui donnera plus le doux baiser maternel; ils reposeront tous les deux sous la grève solitaire, ensevelis près des vagues irritées, rare et déplorable exemple des coups de la fortune. Je ne sais si je me trompe, mais je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs de funérailles plus déchirantes, si l'on excepte celles d'Atala.

Sepulveda promène autour de lui des yeux hagards. Bientôt le pesant nuage qui enveloppe son cœur se fond en un déluge de larmes; d'une voix étouffée par les sanglots, il prononce des paroles de tristesse et de compassion. Il prend dans ses bras le fils qui lui reste, et par un étroit sentier il entre dans la forêt peuplée de tigres, cherchant la mort que les animaux féroces ne tarderont pas à lui donner. Dans cette dernière course, le poète nous le montre accompagné d'un spectre sorti de l'enfer, le DÉSESPOIR; mais une vision céleste s'approche et vient raffermir son courage, c'est la RÉSIGNATION. Elle lui parle du Christ et de ses divines souffrances, elle lui montre le pardon éternel, elle lui met sa couronne sur la tête; l'agonisant a retrouvé le calme; le DÉSESPOIR s'éloigne de lui. Soudain une nuée obscure s'étend sur le bois touffu. Dans l'enceinte qu'entoure la sombre vapeur, on entend les rugissemens aigus des lions et des léopards. Du milieu de cette nuit affreuse, de deux corps inégaux sortent deux ames égales; délivrées de leur prison mortelle, toutes deux vont se reposer dans la gloire de l'éternité.

On pourrait croire le poème fini; mais autour de la tombe abandonnée de Lianor, Corte Real a voulu ramener les visions fantastiques qu'il a mêlées aux êtres réels. Il rappelle encore une fois sur la scène Pan, Apollon et le vieux Protée. Ces singulières personnifications de la nature orientale viennent rendre un plaintif et solennel hommage à celle qui fut la gloire et le chef-d'œuvre de la création. On ne peut disconvenir, en se plaçant au point de vue du poète, que ce grand et dernier tableau ne soit d'un effet touchant et majestueux.

Tel est ce poème, qui n'avait trouvé jusqu'ici en France qu'un bien petit nombre de lecteurs, et qui, grace à l'intelligente et fidèle traduction de M. Ortaire Fournier, va prendre place dans la galerie, encore trop nue, où s'étalent les grandes toiles épiques. Sans doute nous ne mettrons pas Corte Real sur la même ligne que Dante, Milton, le Tasse, Camoens; mais nous croyons que par l'heureux choix d'un sujet intéressant, par l'art de tracer et de soutenir les caractères, par le pathétique et le naturel des pensées et des sentimens, par le talent de décrire, et, en quelque sorte, de peindre aux yeux les objets extérieurs, l'auteur du *Naufrage de Sepulveda* mérite un des premiers rangs parmi les poètes épiques du second ordre.

On ne manquera pas de faire à Corte Real deux objections qui ont été souvent adressées à Camoens lui-même. On dira qu'ayant à reproduire l'originale et majestueuse beauté de la nature sous les tropiques, Corte Real, qui avait visité plusieurs fois ces contrées, n'a ce-

pendant guère peint dans son poème que les végétaux, les rivières et le soleil de nos climats. Mme de Stael a fait la même remarque et avec plus d'à-propos encore à l'occasion des *Lusiades* : « L'imitation des ouvrages classiques, a-t-elle dit dans une notice sur Camoens, nuit à l'originalité des tableaux qu'on s'attend à trouver dans un poème où l'Inde et l'Afrique sont décrites par un poète qui les a lui-même parcourues. Un Portugais devait être moins frappé que nous des beautés de la nature du midi; mais il y a quelque chose de si merveilleux dans les désordres comme dans les beautés des antiques parties du monde, qu'on en cherche avec avidité les détails, et peut-être Camoens s'est-il trop conformé dans ses descriptions à la théorie reçue des beaux arts. »

Ce sont, en effet, les sites, les plantes, les animaux, le ciel de l'Europe que Camoens et, après lui, Corte Real peignent avec le plus d'habileté et de complaisance. M. Simonde de Sismondi explique cette prédilection, qui diminue, sans doute, un peu l'originalité des *Lusiades*, par les honorables regrets de l'exil et la pensée de la patrie absente. Pour moi, je crois que, si Camoens et Corte Real décrivent avec plus de succès la nature d'Europe que la nature asiatique ou africaine, c'est que l'un et l'autre sont éminemment des poètes vrais, et qu'ils connaissaient beaucoup mieux l'Europe que l'Inde et l'Afrique. En effet, de ces antiques parties du monde, Corte Real et même Camoens, qui y avait passé ses plus belles années, n'avaient guère habité que les côtes: ils n'avaient que fort peu pénétré dans l'intérieur. Les tableaux, en petit nombre, qu'ils nous offrent de cette puissante et merveilleuse nature, sont frappans de justesse, mais peu développés; c'est que, comme tous les grands artistes, ils n'ont besoin que d'un trait, d'un mot, pour rendre ce qu'ils veulent peindre. Par malheur, quelquefois ce trait si fin, ce mot si expressif est affaibli par le traducteur ou échappe au lecteur distrait. De là le reproche fondé jusqu'à un certain point, mais trop général, que Mme de Stael adresse à Camoens et la justification un peu subtile qu'a présentée à sa décharge M. de Sismondi.

Camoens et Corte Real ne prodiguent point, il est vrai, la couleur locale; ils ne l'étalent point à la brosse; ils ne bariolent point leur style d'expressions étrangères; on ne trouve en eux rien de ce luxe et de ce charlatanisme de terminologie exotique, que la poésie, et surtout la prose descriptive, ont mis, de nos jours, tant à la mode. Quoique très habiles coloristes, Camoens et Corte Real sont, avant tout, des poètes sobres, des peintres de bonne foi. Ils ne décrivent

que ce qu'ils ont vu ; et, comme ils n'ont pas pénétré fort avant dans la Cafrerie ni dans l'Indoustan, ce qu'ils connaissent le mieux de ces régions c'est le littoral et les mers. Aussi, peignent-ils peu le continent indien, parce qu'ils le connaissent peu (voilà tout le mystère), tandis qu'ils excellent, on en conviendra, dans la peinture des côtes et traitent les scènes de marine de main de maître.

La seconde critique que l'on ne manquera pas d'adresser à Corte Real et dont il n'est pas facile de le disculper entièrement, non plus que Camoens, c'est l'emploi, si déplaisant pour nous, qu'ils font l'un et l'autre de la mythologie dans des sujets modernes et chrétiens. Il convient pourtant, avant de passer trop vite condamnation sur ce point, de nous placer un moment dans les opinions de leur siècle et d'étudier dans leur essence les conditions de la poésie épique.

Nous l'avons dit ailleurs, l'épopée est de toutes les formes poétiques la plus compréhensive et la plus complète. Dans son cadre immense, elle embrasse le ciel et la terre, l'homme et la nature, le visible et l'invisible. Tandis que chacun des autres genres de poésie n'a qu'un ou tout au plus deux de ces objets pour matière, la vaste formule épique les comprend et les absorbe tous. L'épopée est, si on l'ose dire, l'océan de la poésie, tandis que les autres genres ne sont que des fleuves d'inégale grandeur qui vont y aboutir et s'y perdre. La tragédie, par exemple, qui peint les passions humaines dans leurs courts momens de crise, n'est qu'un rameau détaché de l'antique et vaste cèdre épique. L'églogue, qui réfléchit dans son pur miroir les bois, les fleurs, l'azur des lacs, la nature, en un mot, sous les aspects les plus attrayans, et l'homme à l'état de calme; l'églogue, dis-je, n'est qu'une des faces gracieuses de la poésie épique. En effet, les plus beaux exemples du genre pastoral ne se rencontrent-ils pas dans l'*Odyssée*, dans l'*Énéide*, dans le Tasse? Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de poètes lyriques plus lyriques que Dante ou Milton, ni beaucoup de paysagistes ou de poètes descriptifs qui aient le sentiment des beautés de la nature à un aussi haut degré qu'Homère ou Virgile; mais (et tous les épiques l'ont bien senti) l'épopée ne reflète pas seulement l'homme et la nature matérielle, elle interprète l'un et l'autre en les liant à une pensée plus haute, à la pensée divine. Il suit de là qu'il n'y a d'épopée véritable qu'à la condition d'être théosophique et religieuse. Un poème épique suppose ou des solutions nouvelles sur le problème de la destinée humaine, ou du moins une foi naïve et entière dans les solutions reçues. Or, les peuples très civilisés adoptent rarement, comme on sait, de nouveaux dogmes religieux,

et, qui pis est, n'accordent qu'une foi médiocre aux anciens. Voilà ce qui fait que les âges de civilisation raffinée sont assez peu épiques, et pourquoi il faut toujours remonter au berceau des nations pour trouver dans leur pureté première les sources de l'épopée véritable.

Eh quoi! dira-t-on, les siècles de brillante civilisation sont-ils déshérités des jouissances épiques? Non pas dans tous les sens. Outre l'épopée primitive et spontanée, il y a l'épopée secondaire et réfléchie, qui naît aux époques avancées et peu croyantes. Virgile a laissé le type le plus parfait de la poésie épique de seconde époque. Une méprise très grave et très commune de la critique est de demander à l'épopée des premiers temps le fini, l'art, les bienséances, qui ne peuvent appartenir qu'à l'épopée érudite, ou (ce qui est un tort égal) d'exiger de l'épopée savante la naïveté d'inspiration, l'initiative religieuse et l'originalité cosmogonique, qui ne peuvent appartenir qu'à la poésie des premiers âges. A la fin du XVIe siècle, en ce temps de sensualité sceptique et de renaissance presque païenne, où les dogmes du christianisme étaient déjà trop controversés, au moins dans une grande partie de l'Europe, pour être employés naïvement, comme au siècle de Dante, et où ils étaient encore trop vénérés pour être employés comme de purs ornemens, il fallut bien, pour rester fidèle à la grande loi de la poésie épique, qui est de rattacher l'homme au ciel, et pour ne pas tomber dans l'histoire sèche et le prosaïsme, recourir à l'emploi des anciennes formes mythologiques, qui, d'ailleurs, jouissaient alors d'une sorte de vogue et d'autorité plastiques. A la suite de Sannazar et du Trissin, Camoens et Corte Real ont été naturellement conduits à emprunter leur merveilleux à la muse latine. Tous deux expliquent les fortunes diverses et les actions de leurs héros par l'intervention des divinités fabuleuses, c'est-à-dire qu'ils n'expliquent rien pour nous, qui ne croyons pas aux dieux de l'Olympe; mais ils ornent leur matière, à peu près comme faisaient Primatice, Rubens et Lebrun, lorsqu'ils couvraient de leurs allégories les plafonds de Fontainebleau, la galerie de Catherine de Médicis et les appartemens de Versailles. A vrai dire, dans Camoens, dans Corte Real, comme dans tous les poètes des XVIe et XVIIe siècles, la mythologie n'a guère qu'une valeur de métaphore et, en quelque sorte, d'ornementation.

Au reste, on conçoit aisément que les poètes des deux derniers siècles, dont la langue était presque entièrement moulée sur les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie, tinssent vivement à conserver ce quelque chose peu raisonnable, si l'on veut, mais qui les empêchait

de tomber dans la trivialité et dans la prose. Boileau et Jean-Jacques Rousseau ont plaidé cette thèse avec passion. Le grand Corneille, moins intéressé dans le débat, a aussi bravement rompu une lance pour la même cause. On relit toujours avec plaisir, je dirais presque avec une nouvelle surprise, ces beaux vers d'un tour si différent de sa facture ordinaire :

Qu'on fait injure à l'art de lui voler la fable!
C'est interdire aux vers ce qu'ils ont d'agréable,
Anéantir leur pompe, éteindre leur vigueur,
Et hasarder la Muse à sécher de langueur.
O vous qui prétendez qu'à force d'injustices
Le vieil usage cède à de nouveaux caprices,
Donnez-nous par pitié du moins quelques beautés
Qui puissent remplacer ce que vous nous ôtez,
Et ne nous livrez pas aux tons mélancoliques
D'un style estropié par de vaines critiques.
Quoi! bannir des enfers Proserpine et Pluton!
Dire toujours le Diable et jamais Alecton!
Sacrifier Hécate et Diane à la Lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune!
Un berger chantera ses déplaisirs secrets,
Sans que le triste Écho répète ses regrets!
Les bois autour de lui n'auront pas de Dryades,
L'air sera sans Zéphirs, les fleuves sans Nayades,
Et par nos délicats les Faunes affamés
Rentreront au néant dont on les a formés!
Pourras-tu, dieu des vers, endurer ce blasphème?
Toi qui fis tous ces dieux, qui fis Jupiter même,
Pourras-tu respecter ces nouveaux souverains,
Jusqu'à laisser périr l'ouvrage de tes mains?
. . . . . .
La fable en nos écrits, disent-ils, n'est pas bien;
La gloire des païens déshonore un chrétien.
L'Église toutefois que l'Esprit saint gouverne,
Dans ses hymnes sacrés nous chante encore l'Averne,
Et par un vieil abus le Tartare inventé
N'y déshonore point un Dieu ressuscité.
Ces rigides censeurs ont-ils plus d'esprit qu'elle,
Et sont-ils dans l'Église une Église nouvelle?
. . . . . .
Otez à Pan sa flûte, adieu les pâturages;
Otez Pomone et Flore, adieu les jardinages.

Des roses et des lis le plus sublime éclat
Sans la Fable en nos vers n'aura rien que de plat.
Qu'on y peigne en savant une plante nourrie
Des impures vapeurs d'une terre pourrie,
Le portrait plaira-t-il, s'il n'a pour agrément
Les larmes d'une amante ou le sang d'un amant?
Qu'aura de beau la guerre, à moins qu'on ne crayonne
Ici le char de Mars, là celui de Bellone;
Que la victoire vole et que les grands exploits
Soient portés en tous lieux par la nymphe aux cent voix?
Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de Tritons à pousser un navire?
Cet empire qu'Eole a sur les tourbillons,
Bacchus sur les coteaux, Cérès sur les sillons,
Tous ces vieux ornemens traitez-les d'antiquailles;
Moi, si je peins jamais Saint-Germain et Versailles,
Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour;
Cent demi-dieux follets leur parleront d'amour;
Du Satyre caché les brusques échappées
Dans les bras des Sylvains feront fuir les Napées;
Et si je fais ballet pour un de ces beaux lieux,
J'y ferai, malgré vous, trépigner tous les dieux.

On voit que Corneille, comme J.-B. Rousseau et l'auteur de l'*Art poétique*, aurait, sans difficulté, amnistié Camoens et Corte Real.

Un mot, en finissant, sur la traduction. J'ai déjà félicité M. Ortaire Fournier sur son excellent travail. Sa version me paraît avoir atteint, à un bien petit nombre d'endroits près, le but qu'on se propose dans tous les ouvrages de ce genre : elle est française et elle est fidèle. Je ne ferai à l'auteur qu'un reproche, c'est de n'avoir pas éclairci par la moindre note les nombreuses difficultés historiques, géographiques et autres que le texte présente. M. Ortaire Fournier me paraît aussi avoir poussé trop loin les scrupules d'un traducteur fidèle, en reproduisant, sans amendemens, les *argumens* de l'édition portugaise de 1783, qui sont souvent fautifs, et ne s'appliquent pas toujours exactement au contenu des chants qu'ils précèdent. Dans une seconde édition, que cette intéressante publication mérite à tant d'égards, l'auteur pourra fort aisément, s'il le trouve bon, faire droit à ces légers *desiderata* de la critique.

CHARLES MAGNIN.

MADEMOISELLE

DE LA SEIGLIÈRE.

—

TROISIÈME PARTIE.[1]

VI.

Mlle de La Seiglière entra, simplement vêtue, mais royalement parée de sa blonde et blanche beauté. Opulemment tordus derrière la tête, ses cheveux encadraient de nattes et de tresses d'or son visage, que coloraient encore l'animation de la marche et les chauds baisers du soleil. Ses yeux noirs brillaient de cette douce flamme, rayonnement des ames virginales, qui éclaire et ne brûle pas. Une ceinture bleue, à bouts flottans, rassemblait et serrait autour de sa taille les mille plis d'une robe de mousseline qui enveloppait tout entier son corps élégant et flexible. Un brodequin de coutil vert faisait ressortir la cambrure aristocratique de son pied mince, étroit et long. Un bouquet de fleurs des champs décorait son jeune corsage. Après avoir jeté négligemment sur un fauteuil son chapeau de paille d'Ita-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

lie, son ombrelle de moire grise, et une touffe de bruyères roses qu'elle venait de cueillir dans une promenade sur la pente des coteaux voisins, elle courut, svelte et légère, à son père d'abord, qu'elle n'avait pas vu de la journée, puis à Mme de Vaubert, qui l'embrassa avec effusion. Ce ne fut qu'au bout de quelques instans, en s'échappant des bras de la baronne, qu'Hélène s'aperçut de la présence d'un étranger. Soit embarras, soit curiosité, soit surprise de l'ame et des sens, Bernard s'était arrêté près de la porte, devant l'apparition de cette suave créature, et il était là, debout, immobile, en muette contemplation, se demandant sans doute depuis quand les gazelles vivaient fraternellement avec les renards, et les colombes avec les vautours. Le regard est prompt comme l'éclair; la pensée est plus rapide encore. En moins d'une seconde, Mme de Vaubert eut tout vu, tout compris : sa figure s'éclaircit, son front s'illumina.

— Tu ne reconnais pas monsieur? demanda le marquis à sa fille.

Après avoir examiné Bernard d'un regard inquiet et curieux, Hélène ne répondit que par un mouvement de sa blonde tête.

— C'est pourtant un de tes amis, ajouta le vieux gentilhomme.

Sur un geste de son père, demi-troublée, demi-souriante, Mlle de La Seiglière s'avança vers Bernard. Quand cet homme, qui n'avait eu jusqu'à présent aucune révélation de la grace et de la beauté, et dont la jeunesse, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, s'était écoulée dans les camps et chez les barbares, vit venir à lui cette belle et gracieuse enfant, la candeur au front et le sourire sur les lèvres, lui qui vingt fois avait vu la mort sans pâlir, il sentit son cœur défaillir, et ses tempes se mouillèrent d'une sueur froide.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix altérée, vous me voyez pour la première fois. Cependant, si vous avez connu un infortuné qui s'appela Stamply sur la terre, je ne vous suis pas tout-à-fait étranger, car vous avez connu mon père.

A ces mots, Hélène attacha sur lui deux grands yeux de biche effarée; puis elle regarda tour à tour le marquis et Mme de Vaubert, qui contemplaient cette scène d'un air attendri.

— C'est le petit Bernard, dit le marquis.

— Oui, chère enfant, ajouta la baronne, c'est le fils du bon M. Stamply.

— Monsieur, dit enfin Mlle de La Seiglière avec émotion, mon père a eu raison de me demander si je vous reconnaissais. J'ai tant de fois entendu parler de vous, qu'il me semble à présent que j'aurais dû vous reconnaître en effet. Vous vivez! c'est une joie pour nous; voyez,

j'en suis toute tremblante. Et pourtant, joyeuse que je suis, je ne puis penser sans tristesse à votre père, qui a quitté ce monde avec l'espoir de vous retrouver dans l'autre; le ciel a donc aussi ses douleurs et ses déceptions. Oui, mon père a dit vrai, vous êtes de mes amis. Vous le voulez, monsieur? M. Stamply m'aimait et je l'aimais aussi. Il était mon vieux compagnon. Avec lui, je parlais de vous; avec vous, je parlerai de lui. — Mon père, a-t-on fait préparer l'appartement de M. Bernard? — car vous êtes ici chez vous.

— Ah bien! oui, s'écria le marquis! un enragé qui aimerait mieux s'aller loger sous le pont du Clain que d'habiter et de vivre au milieu de nous!

— Ainsi, monsieur, reprit Hélène d'un ton de doux reproche, lorsque je suis entrée, vous vous éloigniez! vous partiez! vous nous fuyiez! Heureusement, c'est impossible.

— Impossible! s'écria le marquis; on voit bien que tu ne sais pas d'où il vient. Tel que tu le vois, monsieur arrive de Sibérie. La fréquentation des Kalmouks l'a rendu difficile sur la qualité de ses relations et sur le choix de ses amitiés. Cela se conçoit, il ne faut pas lui en vouloir. Et puis, il nous hait, ce garçon; ce n'est pas sa faute. Pourquoi nous hait-il? Il n'en sait rien, ni moi non plus; mais il nous hait, c'est plus fort que lui. On n'est pas maître de ses sentimens.

— Vous nous haïssez, monsieur! J'aimais votre père, vous haïssez le mien! Vous me haïssez, moi! Que vous avons-nous fait? demanda Mlle de La Seiglière d'une voix qui aurait amolli un cœur d'airain et désarmé le courroux d'un Scythe. Monsieur, nous n'avons pas mérité votre haine.

— Qu'est-ce que cela fait, dit le marquis, si c'est son goût de nous haïr? Tous les goûts sont dans la nature. Il prétend que ce parquet lui brûle les pieds, et qu'il lui serait impossible de fermer l'œil sous ce toit. Voici ce que c'est que d'avoir dormi sur des peaux de rennes et vécu dans six pieds de neige. Rien ne vous flatte plus, et tout paraît terne et désenchanté.

Par une intuition rapide, Hélène crut comprendre ce qui se passait dans le cœur et dans l'esprit de ce jeune homme. Elle comprit qu'en restituant les biens de ses maîtres, le vieux Stamply avait dépouillé son fils, et que celui-ci, victime de la probité de son père, refusait par orgueil d'en recevoir le prix. Dès-lors, par délicatesse autant que par devoir, elle redoubla de grace et d'insistance, jusqu'à se départir de sa réserve habituelle, pour lui faire oublier tout ce que sa position comportait de pénible, de difficile et de périlleux.

— Monsieur, reprit-elle d'un ton d'autorité caressante, vous ne partirez pas. Puisque vous refusez d'être notre hôte, vous serez notre prisonnier. Comment avez-vous pu seulement aborder l'idée que nous vous permettrions de vivre autre part qu'au milieu de nous? Que penserait le monde? que diraient nos amis? Vous ne voudriez pas du même coup affliger nos cœurs et porter atteinte à notre renommée. Songez donc, monsieur, qu'il ne s'agit ici ni d'hospitalité à offrir ni d'hospitalité à recevoir. Nous devons trop à votre père, ajouta l'aimable fille, qui n'en savait rien, mais qui, croyant entrevoir que Bernard hésitait par fierté, voulait ménager ses susceptibilités et faire, pour ainsi dire, un pont d'or à son orgueil, — nous devons trop à votre père pour que vous puissiez nous devoir quelque chose. Nous n'avons rien à vous donner; il ne nous reste qu'à rendre d'une main ce que nous avons reçu de l'autre. Vous accepterez, pour ne pas nous humilier.

— Accepter, lui! s'écria le marquis; il s'en gardera, par Dieu, bien. Nous humilier, c'est ce qu'il veut. Tu ne le connais pas : il aimerait mieux se couper le poignet que de mettre sa main dans la nôtre.

La jeune fille déganta sa main droite et la tendit loyalement à Bernard.

— Est-ce vrai, monsieur? lui dit-elle.

En sentant entre ses doigts brunis par les travaux de la guerre et durcis par les labeurs de la captivité cette peau moite, fine et satinée, Bernard pâlit et tressaillit. Ses yeux se voilèrent, ses jambes se dérobèrent sous lui. Il voulut parler; sa voix expira sur ses lèvres.

— Vous nous haïssez? dit Hélène; c'est une raison de plus pour que vous restiez. Il nous importe surtout que vous ne nous haïssiez pas; il y va de notre gloire et de notre honneur. Souffrez d'abord que nous tâchions de vous apprendre à nous connaître. Quand nous y aurons réussi, alors, monsieur, vous partirez si vous vous en sentez le courage; mais d'ici là, je vous le répète, vous êtes en notre pouvoir. Vous avez été six ans le prisonnier des Russes; vous pouvez bien être un peu le nôtre. C'est donc une perspective si effrayante que celle de se sentir aimé? Au nom de votre père qui m'appelait parfois son enfant, vous resterez, je le veux, je l'exige; au besoin, je vous en prie.

— Elle est charmante! s'écria Mme de Vaubert avec attendrissement.

Elle ajouta tout bas :

— Il est perdu!

Et c'était vrai, Bernard était perdu. L'histoire de ses variations peut se résumer aisément. Ulcéré par le malheur, justement irrité par les poignantes déceptions du retour, exaspéré par la rumeur publique, brûlant de toutes les passions et de toutes les ardeurs politiques

du temps, haïssant d'instinct la noblesse, impatient de venger son père, il se présente au château de La Seiglière, sa haine appuyée sur son droit, le cœur et la tête remplis d'orages et de tempêtes, s'attendant à rencontrer une résistance orgueilleuse, pressentant des prétentions altières, des préjugés hautains, une morgue insolente, et se préparant à broyer tout cela sous l'ouragan de sa colère. Tout d'abord, il manque son effet; sa haine avorte, sa colère échoue. L'ouragan qui voulait des chênes à briser ne courbe que des roseaux et va se perdre dans les hautes herbes; la foudre qui comptait bondir de roc en roc et d'écho en écho s'éteint sans bruit dans la vallée, où elle n'éveille que de suaves mélodies. Bernard cherche des ennemis, il ne trouve que des flatteurs. Il essaie encore de loin en loin de lâcher quelques bordées; on lui renvoie ses boulets changés en sucre. Toutefois, échappant aux enchantemens d'une Armide émérite, il va se retirer après avoir signifié sa volonté inexorable, lorsqu'apparaît une autre enchanteresse, d'autant plus séduisante, qu'elle ne songe pas à séduire. Puissance irrésistible, charme éternel et toujours vainqueur, éloquence divine de la jeunesse et de la beauté! Elle n'a fait que paraître, Bernard est ébranlé. Elle a souri, Bernard est désarmé. C'est une enfant que Dieu doit contempler avec amour. Son front respire la candeur, sa bouche la sincérité; au fond de son regard limpide, on peut voir son ame épanouie comme une belle fleur sous la transparence des eaux. Jamais le mensonge n'a flétri ces lèvres, jamais la ruse n'a faussé le rayon de ces yeux. Elle parle, et, sans le savoir, l'ange se fait complice du démon. Elle ne dit rien, non-seulement qui contrarie, mais encore qui ne confirme ce qui s'est dit précédemment; il n'est pas une parole d'Hélène qui ne vienne à l'appui d'une parole de Mme de Vaubert. La vérité a des accens vainqueurs que l'ame la plus défiante ne saurait méconnaître. C'est la vérité, c'est bien elle qui parle par la voix d'Hélène; cependant, si Hélène est sincère, Mme de Vaubert est sincère, elle aussi? Bernard hésite. Si c'étaient là pourtant de nobles cœurs calomniés par l'envie? S'il avait plu à son père d'acheter au prix de toute sa fortune quelques années de joie, de paix et de bonheur, est-ce Bernard qui oserait s'en plaindre? Oserait-il révoquer un don volontaire et spontané, légitimé par la reconnaissance? chasserait-il impitoyablement les êtres auxquels son père aurait dû de vivre entouré de soins et de s'éteindre entre des bras amis?

Il en était là de ces reflexions, moins nettes pourtant dans son esprit, moins arrêtées et moins précises que nous ne venons de les exprimer, quand Mme de Vaubert, qui s'était approchée, profita d'un

instant où Mlle de La Seiglière échangeait quelques paroles avec le marquis, pour lui dire :

— Eh bien! monsieur, à présent vous les connaissez tous, les auteurs de ces lâches manœuvres que vous signaliez tout à l'heure. Que n'accablez-vous aussi cette enfant de vos mépris et de vos colères? Vous voyez bien qu'elle a trempé dans le complot infame, et qu'après avoir travaillé à la ruine de votre père, elle s'est entendue avec nous pour le laisser mourir de chagrin.

A ces paroles de Mme de Vaubert, Bernard frissonna, comme s'il sentait un serpent s'enrouler autour de ses jambes; mais presque aussitôt Mlle de La Seiglière revenant à lui :

— Monsieur, dit-elle, la mort de votre père m'a laissé vis-à-vis de vous des devoirs sérieux à remplir. Je l'ai assisté à son heure suprême; j'ai reçu ses derniers adieux, j'ai recueilli son dernier soupir. C'est comme un dépôt sacré qui doit passer de mon cœur dans le vôtre. Venez, peut-être vous sera-t-il doux d'entendre parler de celui qui n'est plus, le long de ces allées qu'il aimait et qui sont encore toutes remplies de son image.

Ainsi parlant, Mlle de La Seiglière avait appuyé sa main sur le bras de Bernard, qu'elle emmena comme un enfant. Lorsqu'ils se furent éloignés, le marquis se jeta dans un fauteuil, et, libre enfin de toute contrainte, il laissa déborder les flots de colère et d'indignation qui l'étouffaient depuis plus d'une heure. Il y avait en lui deux sentimens ennemis, qui se combattaient avec acharnement, tour à tour vaincus et vainqueurs, l'égoïsme et l'orgueil de sa race. Décidément l'égoïsme était le plus fort; mais il ne pouvait triompher sans que l'orgueil vaincu ne poussât aussitôt des cris de blaireau pris au piége. En présence de Bernard, l'égoïsme l'avait emporté; Bernard parti, l'orgueil irrité s'arracha violemment aux étreintes de son rival et reprit bravement le dessus. Il y eut encore une scène de révoltes et d'emportemens qui fut tout ce qu'il est possible d'imaginer en ce genre de plus puéril et de plus charmant : qu'on se représente la grace pétulante d'un poulain échappé, franchissant haies et barrières, et bondissant sur les vertes pelouses. Ce ne fut pas sans de nouveaux efforts que Mme de Vaubert parvint à le ressaisir, à le ramener et à le maintenir dans le vrai de la situation.

— Voyons, marquis, dit-elle après l'avoir long-temps écouté avec une pitié souriante, cessons ces enfantillages. Vous aurez beau vous mutiner, vous ne changerez rien aux faits accomplis. Ce qui est fait est fait. A vouloir le contraire, Dieu lui-même perdrait sa puissance.

— Comment! s'écria le marquis, un drôle dont le père a labouré mes champs et dont j'ai vu la mère apporter ici, chaque matin, pendant dix ans, le lait de ses vaches, viendra m'insulter chez moi, et je n'y pourrai rien! Non-seulement je ne le ferai pas jeter à la porte par mes laquais, mais encore je devrai l'héberger, le fêter, lui sourire et lui mettre ma fille au bras! Un va-nu-pieds qui trente ans plus tôt se fût estimé trop heureux de panser mes chevaux et de les conduire à l'abreuvoir! Avez-vous entendu avec quelle emphase ce fils de bouvier a parlé des sueurs de son père? Quand ils ont dit cela, ils ont tout dit. La sueur du peuple! la sueur de leurs pères! Les impertinens et les sots! Comme si leurs pères avaient inventé la sueur et le travail! S'imaginent-ils donc que nos pères ne suaient pas, eux aussi? Pensent-ils qu'on suait moins sous le haubert que sous le sarrau? Cela m'indigne, madame la baronne, de voir les prétentions de cette canaille qui se figure qu'elle seule travaille et souffre, tandis que les grandes familles n'ont qu'à ouvrir les deux mains pour prendre des châteaux et des terres. Et comment trouvez-vous ce hussard qui vient revendiquer un million de propriétés, sous prétexte que son père a sué? Voilà les gens qui nous reprochent l'orgueil et la vanité des ancêtres! Celui-ci réclame insolemment le prix de la sueur de son père, puis il s'étonnera que je tienne au prix du sang de vingt de mes aïeux!

— Eh! mon Dieu, marquis, vous avez cent fois raison, répliqua Mme de Vaubert. Vous avez pour vous le droit; qui le nie et qui le conteste? Malheureusement, ce hussard a pour lui la loi, la loi mesquine, taquine, hargneuse, bourgeoise en un mot. Encore une fois, vous n'êtes plus chez vous, et ce drôle est ici chez lui; c'est là ce qu'il vous faut comprendre.

— Eh bien! madame la baronne, s'écria M. de La Seiglière, s'il en est ainsi, mieux vaut la ruine que la honte, mieux vaut abdiquer sa fortune que son honneur. L'exil ne m'effraie pas; j'en connais le chemin. Je partirai, je m'expatrierai une dernière fois. Je perdrai mes biens, mais je garderai mon nom sans tache. Ma vengeance est toute prête: il n'y aura plus de La Seiglière en France!

— Eh! mon pauvre marquis, la France s'en passera.

— Ventre-saint-gris, madame la baronne! s'écria le marquis rouge comme un coquelicot. Savez-vous ce que dit un jour à son petit lever le roi Louis XIV, en apercevant mon trisaïeul au milieu des gentilshommes de sa cour? Marquis de La Seiglière, dit le roi Louis en lui frappant affectueusement sur l'épaule.....

— Marquis de La Seiglière, je vous dis, moi, que vous ne partirez

pas, s'écria Mme de Vaubert avec fermeté. Vous ne faillirez point du même coup à ce que vous devez à vos aïeux, à ce que vous devez à votre fille, à ce que vous vous devez à vous-même. Vous n'abandonnerez pas lâchement l'héritage de vos ancêtres. Vous resterez, précisément parce qu'il y va de votre honneur. D'ailleurs on ne s'exile plus à notre âge. C'était bon dans la jeunesse, alors que nous avions devant nous l'avenir et un long espoir. Et pourquoi donc partir? ajouta-t-elle d'un air belliqueux. Depuis quand attend-on, pour lever le siége, que la place soit près de se rendre? Depuis quand bat-on en retraite, quand on est sûr de la victoire? Depuis quand quitte-t-on la partie, lorsqu'on est près de la gagner? Nous triomphons, ne le sentez-vous pas? Que ce Bernard passe seulement la nuit au château, et demain je réponds du reste.

En cet instant, la baronne, qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre, aperçut dans la vallée du Clain son fils, qui se dirigeait vers la porte du parc. Laissant le marquis à ses réflexions, elle s'échappa plus légère qu'un faon, arrêta Raoul à la grille, le ramena au castel de Vaubert, et trouva un prétexte plausible pour l'envoyer de là dîner et passer la soirée dans un château voisin.

Cependant Hélène et Bernard allaient à pas lents, la jeune fille suspendue au bras du jeune homme, lui timide et tremblant, elle redoublant de séduction et de grace. Grace naïve, séduction facile! Elle racontait avec une simplicité touchante l'histoire des deux dernières années que le vieux Stamply avait passées sur la terre. Elle disait comment ils en étaient venus à se connaître l'un l'autre et à s'aimer, leurs promenades, leurs excursions, leurs mutuelles confidences, et aussi quelle place avait tenue Bernard dans leurs entretiens. Bernard écoutait en silence et charmé, et, tout en écoutant, il sentait à son bras le corps souple et léger d'Hélène, il regardait ses deux pieds qui marchaient à l'unisson des siens, il respirait son haleine plus suave que les parfums d'automne, il entendait le frôlement de sa robe plus doux que le bruit du vent dans la feuillée. Déjà il subissait des influences amollissantes; pareille à ces tiges élancées le long desquelles la foudre s'échappe et s'écoule, Hélène lui dérobait le fluide orageux de sa haine et de sa colère. Vainement essayait-il encore de se raidir et de se débattre; semblable lui-même à ce chevalier dont on avait dévissé l'armure, il sentait tomber à chaque pas quelque débris de ses rancunes et de ses préventions. Tout en causant, ils avaient rabattu sur le château. Le jour baissait; le soleil à son déclin alongeait démesurément l'ombre des peupliers et des chênes. Arrivé au pied du perron, Bernard se disposait à prendre congé de Mlle de La Seiglière,

quand celle-ci, sans quitter le bras du jeune homme, l'entraîna doucement dans le salon où Mme de Vaubert avait déjà rejoint le marquis, tant elle appréhendait de l'abandonner à ses seules inspirations.

— Vous êtes ému, monsieur, dit-elle aussitôt en s'adressant à Bernard; comment pourrait-il en être autrement? Ce parc fut, pour ainsi dire, le nid de vos belles années. Enfant, vous avez joué sur ces gazons; c'est sous ces ombrages que sont éclos vos premiers rêves de jeunesse et de gloire. Aussi votre excellent père en avait-il fait, sur les derniers temps, sa promenade de prédilection, comme si, au détour de chaque allée, il s'attendait à vous voir apparaître.

— Je le vois encore, dit le marquis, passer le long des boulingrins; avec ses cheveux blancs, ses bas de laine bleue, son gilet de futaine et sa culotte de velours, on l'aurait pris pour un patriarche.

— C'était bien un patriarche en effet, ajouta Mme de Vaubert avec onction.

— Ma foi! s'écria le marquis, patriarche ou non, c'était un brave homme.

— Si bon! si simple! si charmant! reprit Mme de Vaubert.

— Et point sot! s'écria le marquis. Avec son air bonhomme, il avait une manière de tourner les choses qui surprenait les gens.

— Aussitôt qu'il apparaissait, on s'empressait autour de lui, on faisait cercle pour l'entendre.

— C'était un philosophe. On se demandait, en l'écoutant, où il prenait les choses qu'il disait.

— Il les prenait dans sa belle ame, ajouta Mme de Vaubert.

— Et quelle gaillarde humeur! s'écria le marquis, emporté, malgré lui, par le courant; toujours gai! toujours content! toujours le petit mot pour rire!

— Oui, dit Mme de Vaubert, il avait retrouvé au milieu de nous son humeur souriante, sa gaieté naturelle et les vertes saillies d'un heureux caractère. Long-temps altérées par la rouille de l'isolement, toutes ses aimables qualités avaient repris, dans une douce intimité, leur éclat primitif et leur fraîcheur native. Il ne se lassait pas de répéter que nous l'avions rajeuni de trente ans. Dans son langage naïf et figuré, il se comparait à un vieux tronc ombragé de pousses nouvelles.

— Il est bien vrai que c'était une douce nature qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer, dit à son tour Hélène, qui supposant à son père et à la baronne les délicatesses de son cœur et de son esprit, s'expliquait ainsi leur empressement autour de Bernard.

— Ah! dam, reprit la baronne, il adorait son empereur. On n'aurait

pas été bien venu à le contrarier sur ce point. Quelle chaleur, quel enthousiasme, toutes les fois qu'il parlait du grand homme! Il en parlait souvent, et nous nous plaisions à l'écouter.

— Oui, oui, dit le marquis, il en parlait souvent; on peut même affirmer qu'il en parlait très souvent. Que voulez-vous? ajouta-t-il, foudroyé par un regard de Mme de Vaubert et se reprenant aussitôt; ça lui faisait plaisir, à ce bonhomme, et c'était tout profit pour nous. Vive Dieu! monsieur, monsieur votre père peut se flatter là-haut de nous avoir procuré ici-bas de bien agréables momens.

La conversation en était là, sans que Bernard eût pu placer un mot, lorsqu'un laquais vint annoncer que M. le marquis était servi. M. de La Seiglière offrit son bras à la baronne, Hélène prit le bras du jeune homme, et tous quatre passèrent dans la salle à manger. Cela s'était fait si promptement et si naturellement, que Bernard ne comprit ce dont il s'agissait qu'en se voyant, comme par enchantement, assis auprès d'Hélène, à la table du gentilhomme. Le marquis ne l'avait même pas invité, et Bernard eût été depuis six mois l'hôte et le commensal du logis, que les choses n'auraient pu se passer sans moins de façon ni de cérémonie. Il voulut se lever et s'enfuir; mais la jeune fille lui dit :

— Ce fut long-temps la place de votre père; ce sera désormais la vôtre.

— Rien n'est changé ici, ajouta le marquis; il n'y a qu'un enfant de plus dans la maison.

— Touchant accord! charmante réunion! murmura Mme de Vaubert.

Ne sachant s'il veillait ou s'il était le jouet d'un songe, Bernard déploya brusquement sa serviette, et resta rivé sur sa chaise.

Dès le premier service, le marquis et la baronne entamèrent l'entretien sans avoir l'air de s'apercevoir de la présence d'un convive de plus, absolument comme si Bernard n'eût pas été là, ou plutôt comme si, de tout temps, il avait fait partie de la famille. Bernard était silencieux, ne buvait que du bout des lèvres et touchait à peine aux mets qu'on lui servait. On ne le sollicita point; on feignit même de ne pas remarquer son attitude sombre, pensive et réservée. Ainsi qu'il arrive au début de tous les repas, la conversation roula d'abord sur des objets indifférens : quelques mots échangés çà et là, point d'allusion à la situation présente, tout au plus, de temps à autre, un hommage indirect à la mémoire du bon M. Stamply. De banalités en vulgarités, on en vint naturellement à parler de la politique du jour. A certains mots qui échappèrent au marquis, Bernard commença de dresser les oreilles :

quelques traits partirent de droite et de gauche; bref, la discussion s'engagea. Mme de Vaubert en saisit aussitôt les rênes, et jamais automédon conduisant un quadrige et faisant voler la poussière olympique ne déploya autant de dextérité qu'en cette occasion la baronne. Le terrain était difficile, creusé d'abîmes, hérissé d'aspérités, traversé d'échaliers et d'ornières; du premier bond, le marquis courait risque de s'y rompre le cou. Elle en sut faire une route aussi droite, unie et sablée que l'avenue d'un château royal; elle tourna tous les obstacles, contint la fougue étourdie du marquis, aiguillonna Bernard sans l'irriter, les lança l'un et l'autre tour à tour au trot, au galop, au pas relevé; puis, après les avoir fait manœuvrer, pirouetter, se cabrer et caracoler, de façon toutefois à laisser à Bernard les honneurs de la joûte, elle rassembla les guides, serra le double mors, et les ramena tous deux fraternellement au point d'où ils étaient partis. Insensiblement Bernard avait pris goût au jeu. Échauffé par cet exercice, entraîné malgré lui par la bonne humeur du marquis, il montra moins de raideur et plus d'abandon, et lorsqu'au dessert le gentilhomme dit en lui versant à boire :

— Monsieur, voici d'un petit vin que monsieur votre père ne méprisait pas; je prétends que nous vidions nos verres à sa mémoire et à votre heureux retour.

Machinalement Bernard leva son verre et toucha celui du marquis.

Le repas achevé, on se leva de table pour aller faire un tour de parc. La soirée était belle. Hélène et Bernard marchaient l'un près de l'autre, précédés du marquis et de la baronne, qui causaient entre eux, et dont la voix se perdait dans le bruit de l'eau et dans le murmure du feuillage. L'un et l'autre étaient silencieux et comme absorbés par le bruissement des feuilles desséchées que leurs pieds soulevaient en marchant. Quand le marquis et sa compagne disparaissaient au tournant d'une allée, les deux jeunes gens pouvaient croire un instant qu'ils erraient seuls dans le parc désert, à la sombre clarté des étoiles. Plus pure et plus sereine que l'azur du ciel qui étincelait au-dessus de leurs têtes, Mlle de La Seiglière ne ressentait alors aucun émoi, et continuait d'aller d'un pas lent, rêveur et distrait, tandis que Bernard, plus pâle que la lune qui se montrait derrière les aulnes, plus tremblant que les brins d'herbe qu'agitait le vent de la nuit, s'enivrait, à son insu, du premier trouble de son cœur. De retour au salon, la conversation reprit son cours autour d'un de ces feux clairs qui égaient les soirées d'automne. Le sarment pétillait dans l'âtre, et les brises imprégnées de la senteur des bois lutinaient follement les

rideaux de la fenêtre ouverte. Commodément assis dans un fauteuil moelleux, non loin d'Hélène, qui s'occupait, à la lueur d'une lampe, d'un ouvrage de tapisserie, Bernard subissait, sans chercher à s'en rendre compte, le charme de cet intérieur de famille. De temps en temps, le marquis se levait, puis venait se rasseoir après avoir baisé sa fille au front. D'autres fois, c'était l'aimable enfant qui regardait son père avec amour. Bernard s'oubliait au tableau de ces chastes joies. Cependant on voulut savoir l'histoire de sa captivité; M. de La Seiglière et sa fille joignirent leurs instances à celles de la baronne. Il est doux de parler de soi et de raconter les maux qu'on a soufferts, surtout quand on a bien dîné, et qu'on suspend, pour ainsi dire, à ses lèvres quelque Didon ou quelque Desdémone palpitante, curieuse, le regard ému et le sein agité. Bernard donna d'autant plus aisément dans le piége, qu'Hélène y jouait, sans s'en douter, le rôle de l'alouette captive chargée d'attirer la gent emplumée dans les lacets de l'oiseleur. Il raconta d'abord l'affaire de la Moscowa. Il indiqua à grands traits le plan des lieux, les mouvemens du terrain, la disposition respective des deux armées, puis il engagea la bataille. Il avait commencé sur un ton grave et simple; exalté par ses souvenirs, emporté par sa propre parole comme par des ailes de flamme, ses yeux s'animèrent peu à peu, et sa voix retentit bientôt comme un clairon. On respira l'odeur de la poudre, on entendit le sifflement des balles, on vit les bataillons s'ébranler et se ruer à travers la mitraille, jusqu'au moment où, frappé lui-même en tête de son escadron, il tomba sans vie sous les pieds des chevaux, sur le sol jonché de cadavres. Ainsi parlant, il était beau; Mlle de La Seiglière avait laissé échapper son aiguille, et, le col tendu, sans haleine, elle écoutait et contemplait Bernard avec un sentiment de naïve admiration.

— C'est un poète qui chante les exploits d'un héros! s'écria Mme de Vaubert avec enthousiasme.

— Monsieur, ajouta le marquis, vous pouvez vous flatter d'avoir vu la mort de près. Quelle bataille! j'en rêverai la nuit. Il paraît que vous n'y alliez pas de main morte; mais aussi, que diable votre empereur allait-il faire dans cette maudite Russie?

— Il avait son idée, répliqua fièrement Bernard; cela ne nous regarde pas.

Ensuite, il dit de quelle façon il s'était réveillé prisonnier, et comment de prisonnier il était devenu esclave. Il raconta simplement, sans emphase et sans exagération, son séjour au fond de la Sibérie, six années de servitude au milieu de peuplades sauvages, plus cruelles

encore et plus impitoyables que leur ciel et que leur climat; tout ce qu'il avait enduré, la faim, le froid, les durs travaux, les traitemens barbares, il dit tout, et plus d'une fois, pendant ce funeste récit, une larme furtive glissa sous les paupières d'Hélène, brilla, comme une goutte de rosée, à ses cils abaissés, et roula en perle liquide sur l'ouvrage de tapisserie que la jeune fille avait repris sans doute pour cacher son émotion.

— Noble jeune homme! dit Mme de Vaubert en portant son mouchoir à ses yeux, était-ce là le prix réservé à votre héroïque courage?

— Ventre-saint-gris! monsieur, dit le marquis, vous devez être criblé de rhumatismes.

— Ainsi toute gloire s'expie! reprit la baronne avec mélancolie; ainsi, trop souvent, les branches de laurier se changent en palmes du martyre. Pauvre jeune ami! que vous avez souffert! ajouta-t-elle en lui pressant la main par un mouvement de vive sympathie.

— Monsieur, dit le marquis, je vous prédis que, sur vos vieux jours, vous serez mangé de gouttes.

— Après tant de traverses et de misères, qu'il doit être doux, s'écria Mme de Vaubert, de se reposer au sein d'une famille empressée, entouré de visages amis, appuyé sur des cœurs fidèles! Heureux l'exilé qui, de retour sur le sol natal, ne trouve pas sa cour silencieuse, sa maison vide et son foyer froid et solitaire!

— Une goutte de Sibérie! s'écria le marquis en se frottant le mollet; en voici une qui, pour ne venir que du fond de l'Allemagne, a déjà bien son prix. Monsieur, je vous plains. Une goutte de Sibérie! vous n'en avez pas fini avec les Cosaques.

Les dernières paroles de Mme de Vaubert avaient rappelé brusquement le jeune homme aux exigences de sa position. Onze heures venaient de sonner à la pendule d'écaille incrustée de cuivre qui ornait le marbre de la cheminée. Honteux de ses faiblesses, Bernard se leva, et, cette fois enfin, il allait se retirer, ne sachant plus que résoudre, mais comprenant encore, au milieu de ses incertitudes, que ce n'était point là sa place, quand, le marquis ayant tiré un ruban de moire qui pendait le long de la glace, la porte du salon s'ouvrit, et un valet parut sur le seuil, armé d'un flambeau à deux branches chargées de bougies allumées.

— Germain, dit le marquis, conduisez monsieur dans ses appartemens. Ce sont les appartemens, ajouta-t-il en s'adressant à Bernard, qu'occupa long-temps monsieur votre père.

— C'est vraiment mal à nous, monsieur, s'écria Mme de Vaubert,

d'avoir si long-temps prolongé votre veille. Nous aurions dû nous rappeler que vous avez besoin de repos; mais nous étions si heureux de vous voir et si ravis de vous entendre! Pardonnez une indiscrétion qui n'a d'autre excuse que le charme de vos récits.

— Dormez bien, monsieur, dit le marquis; dix heures de sommeil vous remettront de vos fatigues. Demain, au saut du lit, nous irons battre nos bruyères et tirer quelques lapereaux. Vous devez aimer la chasse : elle est l'image de la guerre.

— Monsieur, dit Mlle de La Seiglière encore toute tremblante, n'oubliez pas que vous êtes chez vous d'abord, puis chez des amis qui se feront une joie autant qu'un devoir de guérir votre cœur, et d'effacer en lui jusqu'au souvenir de tant de mauvais jours. Mon père essaiera de vous rendre l'affection de celui que vous avez perdu, et moi, si vous le voulez, je serai pour vous une sœur.

— Si vous aimez la chasse, s'écria le marquis, je vous en promets de royales.

— D'impériales même, dit la baronne en l'interrompant.

— Oui, reprit le marquis, d'impériales. Chasse à pied! chasse à courre! chasse au levrier! chasse aux chiens courans! Vive Dieu! si vous traitez les renards comme les Autrichiens, et les sangliers comme les Russes, je plains les hôtes de nos bois.

— J'espère bien, monsieur, ajouta Mme de Vaubert, avoir le plaisir de vous recevoir souvent dans mon petit manoir. Votre digne père, qui m'honorait de son amitié, se plaisait à ma table et à mon foyer. Venez parler de lui à cette même place où tant de fois il a parlé de vous.

— Allons, monsieur Bernard, bonsoir et bonne nuit! dit le marquis en le saluant de la main, et que monsieur votre père vous envoie de là-haut de doux rêves!

— Adieu! monsieur Bernard, reprit la baronne avec un affectueux sourire; endormez-vous dans la pensée que vous n'êtes plus seul au monde!

— A demain, monsieur Bernard, dit à son tour Hélène; c'est le mot que votre excellent père et moi nous échangions le soir en nous quittant.

Ébloui, étourdi, entraîné, fasciné, enlacé, pris par tous les bouts, Bernard fit un geste qui voulait dire : à la grace de Dieu! puis, après s'être incliné respectueusement devant Mlle de la Seiglière, il sortit, précédé de Germain qui le conduisit dans l'appartement le plus riche et le plus somptueux du château. C'était en effet celui que le pauvre

vieux gueux avait quelque temps habité avant qu'on l'eût relégué comme un lépreux dans la partie la plus retirée et la plus isolée du logis; seulement, on l'avait depuis lors singulièrement embelli, et, ce jour même, on s'était empressé de l'approprier à la circonstance. Quand Bernard entra, la flamme joyeuse du foyer faisait étinceler les moulures dorées du plafond et les baguettes de cuivre qui bordaient et encadraient la tenture de velours vert-sombre. Un tapis d'Aubusson jonchait le parquet de fleurs si fraîches et si brillantes, qu'on les eût dites cueillies nouvellement dans les prairies d'alentour et semées là par la main d'une fée bienveillante. Bernard, qui depuis dix ans n'avait dormi que sur des lits de camp, sur la neige, sur des peaux de loup, et dans des draps d'auberge, ne put se défendre d'un sentiment de joie indicible en apercevant, sous l'édredon amoncelé, la toile blanche et fine d'un lit qui s'élevait, comme le trône du sommeil, au fond d'une alcôve, réduit mystérieux formé de draperies pareilles à la tenture. Toutes les recherches du luxe, toutes les élégances, toutes les commodités de la vie, étaient réunies autour de lui et semblaient lui sourire. Une sollicitude ingénieuse avait tout prévu, tout calculé, tout deviné. L'hospitalité a des délicatesses qui échappent rarement à la pauvreté, mais qu'on ne trouve pas toujours chez les hôtes les plus magnifiques; rien ne manquait à celle-ci, ni l'esprit, ni la grace, ni la coquetterie, plus rares que la munificence. Quand Germain se fut retiré après avoir tout préparé pour le coucher de son nouveau maître, Bernard éprouva un plaisir d'enfant à examiner et à toucher les mille petits objets de toilette dont il avait oublié l'usage. Nous n'oserions dire, par exemple, dans quels ravissemens le plongèrent la vue des flacons d'eau de Portugal et la senteur des savons parfumés. Il faut avoir passé six ans chez les Tartares pour comprendre ces puérilités. De chaque côté de la glace, à demi cachés par des touffes d'asters, de dahlias et de chrysanthèmes épanouis dans des vases pansus du Japon, reluisaient des poignards, des pistolets damasquinés, diamans et bijoux des guerriers. Sur un coin de la cheminée, une coupe d'un travail précieux regorgeait de pièces d'or, comme oubliées là par mégarde. Bernard ne s'arrêta ni devant l'or, ni devant les fleurs, ni même devant les armes. En rôdant autour de la chambre, il tomba en extase devant un plateau de vermeil chargé de cigares que Mme de Vaubert avait envoyé chercher à la ville, chez un vieil armateur de ses amis : attention hospitalière qui n'aurait aujourd'hui rien que de simple et de banal, mais qui pouvait passer alors pour un trait d'audace et de génie. Il en prit un, l'alluma à la flamme d'une bougie,

puis, étendu mollement dans une bergère, enveloppé d'une robe de cachemire, les pieds dans des babouches turques, il pensa d'abord à son père, à l'étrangeté de sa destinée, à la tournure imprévue qu'avaient prise en ce jour les évènemens, au parti qu'il lui restait à choisir. Brisé par la fatigue, le front brûlant, la paupière alourdie, bientôt ses idées se troublèrent et se confondirent. Dans cet état d'assoupissement, qu'on pourrait appeler le crépuscule de l'intelligence, il crut voir la fumée de son cigare s'animer et former au-dessus de sa tête des groupes fantastiques. C'étaient tantôt son vieux père et sa vieille mère qui montaient au ciel, assis sur un nuage; tantôt son empereur, debout sur un rocher, les bras croisés sur sa poitrine; tantôt la baronne et le marquis se tenant par la main et dansant une sarabande; tantôt et plus souvent, une figure svelte et gracieuse qui se penchait vers lui et le regardait en souriant. Son cigare achevé, il se jeta au lit, se roula dans la plume, et s'endormit d'un profond sommeil.

Soit lassitude, soit besoin de recueillement, Mlle de La Seiglière avait quitté le salon presqu'en même temps que Bernard. Demeurés seuls au coin du feu, la baronne et le marquis se regardèrent un instant l'un l'autre en silence.

— Eh bien! marquis, dit enfin la baronne, il est gentil, le petit Bernard! Le père sentait l'étable et le fils sent le corps-de-garde.

— Le malheureux! s'écria le marquis arrivé au dernier paroxisme de l'exaspération; j'ai cru qu'il n'en finirait pas avec sa bataille de la Moscowa. La bataille de la Moscowa! ne voilà-t-il pas une belle affaire? Qu'est-ce que c'est que ça? qui connaît ça? qui parle de ça? Je n'ai jamais fait la guerre; mais si je la faisais jamais.... Par l'épée de mes aïeux! madame la baronne, ce serait une autre paire de manches. Tout le monde y passerait; je ne voudrais même pas qu'il en revînt un invalide. La bataille de la Moscowa! Et ce faquin qui se donne des airs d'un César et d'un Alexandre! Les voici pourtant, ces héros! voici ces fameuses rencontres dont M. de Buonaparte a fait si grand bruit, et que les ennemis de la monarchie font encore sonner si haut! Il se trouve qu'en résumé c'étaient de petits exercices hygiéniques et sanitaires; les morts se ramassaient eux-mêmes, et les tués ne s'en portent que mieux. Vive Dieu! quand nous nous en mêlons, nous autres, les choses se passent autrement; quand un gentilhomme tombe, c'est pour ne plus se relever. Mais ne fût-on qu'un manant, ne fût-on qu'un vilain, ne fût-on qu'un Stamply, lorsqu'on s'est fait tuer pour le service de la France, que diable! c'est le moins qu'on ne vienne pas soi-même le raconter aux gens. S'il avait seulement pour deux sous de

cœur, ce garnement rougirait de se sentir en vie, et il s'irait jeter, tête baissée, dans la rivière.

— Que voulez-vous, marquis, ça ne sait pas vivre, dit Mme de Vaubert en souriant.

— Qu'il vive donc, mais qu'il se cache! Cache ta vie, a dit le sage. S'il aimait la gloire comme il le prétend, n'aurait-il pas préféré continuer de passer pour mort au champ d'honneur plutôt que de venir ici traîner ses guêtres, sa honte et sa misère? Que ne restait-il en Sibérie? Il était bien là-bas; il y avait ses habitudes. Ce douillet se plaint du climat : ne dirait-on pas qu'il est né dans de la ouate et qu'il a grandi en serre-chaude! Les Cosaques sont de braves gens, de mœurs douces et hospitalières. Il les appelle des barbares. Obligez donc ces va-nu-pieds! sauvez-leur la vie! recueillez-les chez vous! faites-leur un sort agréable! Voici la reconnaissance que vous en retirez : ils vous traitent de cannibales. Je jurerais, quoi qu'il en dise, qu'il était là comme un coq-en-pâte; mais ces vauriens ne savent se tenir nulle part. Et puis ça vient vous parler de patrie, de liberté, de sol natal, de toit paternel qui fume à l'horizon! grands mots qu'ils mettent en avant pour justifier leurs désordres et pour voiler leur inconduite.

— La patrie, la liberté, le toit paternel, le tout assaisonné d'un million d'héritage, il faut pourtant convenir, ajouta Mme de Vaubert, que, sans être précisément un sacripant, on peut quitter pour moins les bords fleuris du Don et l'intimité des Baskires.

— Un héritage d'un million! s'écria le marquis : où diable voulez-vous qu'il le prenne?

— Dans votre poche, répliqua la baronne découragée d'avoir toujours à courir après lui pour le ramener forcément dans le cercle de la question.

— Ah çà! s'écria M. de La Seiglière, mais c'est donc un homme dangereux, ce Bernard! S'il me pousse à bout, madame la baronne, on ne sait pas de quoi je suis capable : je le traînerai devant les tribunaux.

— Bien! dit la baronne, vous lui éviterez ainsi l'ennui de vous y traîner lui-même. De grace, marquis, ne recommençons pas. La réalité vous enveloppe et vous presse de toutes parts. Puisque vous ne pouvez pas lui échapper, osez la regarder en face. Qu'a-t-elle donc à cette heure qui puisse tant vous effrayer? Le Bernard est en cage; le lion est muselé; vous tenez votre proie.

— Elle est jolie, ma proie! Pour Dieu, dites-moi, je vous prie, ce que vous voulez que j'en fasse!

— Le temps vous l'apprendra. Ce matin, il s'agissait d'installer l'ennemi dans la place : c'est fait. Il s'agit maintenant de l'en expulser : ça se fera.

— En attendant, dit le marquis, nous allons en manger de la Sibérie, de la mitraille et de la Moscowa! Nous allons en avaler des lames de sabre fricassées dans la neige et des biscayens accommodés aux frimas! Et puis, madame la baronne, ne vous paraît-il pas que je joue ici un vilain rôle et un rôle de vilain? Ventre-saint-gris! je jure comme Henri IV, mais il me semble que je vais m'y prendre autrement que le Béarnais pour reconquérir mon royaume.

— Croyez-vous donc, répliqua Mme de Vaubert, que le courage ne procède qu'à coups d'arquebuse et que les grandes actions ne s'accomplissent qu'à la pointe du glaive? Si la France n'a pas été divisée en ces derniers temps, partagée et tirée au sort comme les vêtemens du Christ, à qui le doit-elle? En habit brodé, en escarpins et en bas de soie, la jambe droite appuyée sur la gauche et la main passée dans le jabot de sa chemise, M. de Talleyrand a plus fait pour la France que toute cette racaille en culottes de peau qui s'appelait la vieille garde, et qui n'a su rien garder. Pensez-vous, par exemple, n'avoir pas déployé, en ce jour qui s'achève, cent fois plus de génie que n'en montra le Béarnais à la bataille d'Ivry? Secouer son panache blanc en guise de drapeau, frapper d'estoc et de taille, joncher le sol de morts et de mourans, ne voilà-t-il pas quelque chose de bien difficile! Ce qui est vraiment glorieux, c'est de triompher sur ce champ de bataille qui s'appelle la vie. Souffrez qu'à ce propos je vous adresse mes complimens. Vous avez eu le sang-froid d'un héros, l'esprit d'un démon et la grace d'un ange. Tenez, marquis, passez-moi le mot, vous avez été adorable.

— Il est certain, dit le marquis en passant sa jambe droite sur la jambe gauche et en jouant du bout des doigts avec son jabot de dentelle, il est certain que ce malheureux n'y a vu que du feu.

— Ah! marquis, comme vous l'avez assoupli! D'un gantelet de fer vous avez fait un gant de peau de Suède. Je vous savais brave et vaillant; mais je dois avouer que j'étais loin de vous soupçonner dans l'esprit une si merveilleuse souplesse. Il est beau d'être le chêne et de savoir plier comme le roseau. Marquis de La Seiglière, le prince de Bénévent a pris votre place au congrès de Vienne.

— Vous croyez, baronne? demanda M. de La Seiglière en se caressant le menton.

— D'un coup de pouce, vous auriez courbé l'arc de Nemrod, dit

en souriant Mme de Vaubert. Vous apprivoiseriez des tigres et vous amèneriez des panthères à vous venir manger dans la main.

— Que voulez-vous? c'est l'histoire de toutes ces petites gens. De loin, ça ne parle que de nous dévorer; que nous daignions leur sourire, ça tombe et ça rampe à nos pieds. C'est égal, madame la baronne, je ne suis point encore d'âge à jouer le rôle de don Diègue, et si ce drôle était gentilhomme, je me souviendrais encore des leçons de Saint-George.

— Marquis, répliqua fièrement Mme de Vaubert, si ce drôle était gentilhomme, et que vous fussiez don Diègue, vous n'auriez pas loin à aller pour rencontrer Rodrigue.

A ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et Raoul entra, ganté, frisé, tiré à quatre épingles, la paupière clignotante, la bouche épanouie, le visage frais et rosé, aussi irréprochable des pieds à la tête que s'il sortait d'une bonbonnière. Il venait chercher sa mère pour la ramener à Vaubert, et sans doute aussi dans l'espoir de faire sa cour à Mlle de La Seiglière, qu'il n'avait pas vue depuis la veille. A l'apparition de ce beau jeune homme, le marquis et la baronne arrêtèrent sur lui avec complaisance leurs regards rafraîchis et charmés : ce fut pour eux comme l'entrée d'un pur sang Limousin dans un hippodrome encore tout souillé par l'intrusion d'un mulet normand. Il était tard; la journée touchait à sa fin; les deux aiguilles de la pendule étaient près de se joindre sur l'émail de la douzième heure. Après avoir tendu sa main au marquis, Mme de Vaubert se retira, appuyée sur le bras de son fils, qu'elle se réserva d'instruire en temps et lieu des évènemens à jamais mémorables qui venaient de remplir ce grand jour.

Une heure après, tout reposait sur les deux bords du Clain. M. de La Seiglière, qui s'était endormi sous le coup des émotions violentes qu'il venait d'essuyer, rêvait qu'une innombrable quantité de hussards, tous tués à la bataille de la Moscowa, se partageaient silencieusement ses domaines, et qu'il les voyait s'enfuir au galop, emportant chacun son lot sur la croupe de son cheval, qui un champ, qui un pré, qui une ferme; Bernard galopait en avant avec le parc dans sa valise et le château dans un de ses arçons. N'ayant plus sous les pieds un seul morceau de terre, le marquis éperdu se sentait rouler dans l'espace, comme une comète, et cherchait vainement à se raccrocher aux étoiles. Mme de Vaubert rêvait de son côté, et son rêve ressemblait fort à un apologue bien connu. Elle voyait une jeune et belle créature, assise sur une fine pelouse, avec un lion énorme amoureusement couché auprès d'elle, une patte sur ses genoux, tandis qu'une

troupe de valets, armés de fourches et de bâtons, observait ce qui se passait, cachée derrière un massif de chênes. La jeune fille soutenait d'une main la patte au fauve pelage, et de l'autre, avec une paire de ciseaux, elle rognait les griffes, qui s'alongeaient docilement sous le velours. Quand chaque patte avait subi la même opération, la belle enfant tirait de sa poche une lime au manche d'ivoire, et, prenant entre ses bras la tête à la blonde crinière, elle relevait d'une main délicate les épaisses et lourdes babines, et de l'autre elle limait gentiment une double rangée de dents formidables. Si parfois le patient poussait un rugissement sourd, elle l'apaisait aussitôt en le flattant du geste et de la voix. Cette seconde opération achevée, quand le lion n'avait plus ni crocs ni ongles, la jeune fille se levait, et les valets, sortant de leur cachette, couraient à la bête, qui détalait sans résister, la queue serrée et l'oreille basse. Bernard rêvait, lui, qu'au milieu d'un champ de neige, sous un ciel de glace bleuâtre, il voyait tout d'un coup surgir un beau lis qui parfumait l'air; mais, comme il s'approchait pour le cueillir, la royale fleur se changeait en une fée aux yeux d'ébène et aux cheveux d'or, qui l'enlevait à travers les nuages et le déposait sur des rives charmantes où régnait un printemps éternel. Enfin, Raoul rêvait qu'il était au soir de ses noces, et qu'au moment d'ouvrir le bal avec la jeune baronne de Vaubert, il découvrait avec stupeur qu'il avait mis sa cravate à l'envers.

VII.

Mlle de La Seiglière veillait seule. Accoudée sur l'appui d'une fenêtre ouverte, le front appuyé sur sa main, dont les doigts se perdaient sous les nattes de sa chevelure, elle écoutait d'un air distrait les confuses rumeurs qui montaient des champs endormis, concert de l'eau, du feuillage et des brises, nocturne de la création, langage harmonieux des nuits étoilées et sereines. A toutes ces voix et à tous ces murmures, Mlle de La Seiglière mêlait les premiers tressaillemens d'un cœur où la vie commençait à poindre et à se révéler. Il se faisait en elle comme un bruit de source cachée, près de sourdre, et soulevant déjà la mousse et le gazon qui la couvrent. Hélène s'était élevée dans un monde gracieux, élégant et poli, mais peu accidenté, froid, correct, compassé, nous n'avons pas dit ennuyeux. Ses entretiens avec le vieux Stamply, les lettres de Bernard, l'image et le souvenir d'un mort qu'elle n'avait jamais connu, avaient été tout le poème de sa jeunesse. A force d'en-

tendre parler de ce mort, à force de lire et relire ces lettres qui respiraient toutes une adorable piété filiale unie aux exaltations de la gloire, lettres d'enfant autant que de héros, caressantes et chevaleresques, toutes écrites dans l'ivresse du triomphe, le lendemain d'un jour de combat, elle en était venue à se prendre pour lui de cette poétique affection qui s'attache à la mémoire des jeunes amis moissonnés avant l'âge. Peu à peu, ce sentiment étrange avait germé et s'était épanoui dans son sein comme une fleur mystérieuse : petite fleur bleue de l'idéal qui parfume le fond des ames, aux heures solitaires, Hélène se penchait sur son cœur pour la voir et pour la respirer. Comment se serait-elle défiée d'un rêve dont elle n'avait jamais entrevu la réalité? comment aurait-elle pu s'effaroucher d'une ombre dont le corps dormait au tombeau? Parfois elle emportait ces lettres dans ses excursions, comme elle aurait pu faire d'un livre aimé, et ce matin même, sur la pente des coteaux, assise sous un bouquet de trembles, elle en avait relu la plus touchante, celle dans laquelle Bernard envoyait à son vieux père le premier bout de ruban rouge qui avait brillé sur sa poitrine. Le bout de ruban s'y trouvait encore, terni par la fumée de la poudre et par les baisers du vieux Stamply. Hélène n'avait pu s'empêcher de songer que cela valait bien, à tout prendre, les œillets, les roses ou les camélias que M. de Vaubert portait toujours à sa boutonnière. Elle était donc revenue la tête et l'esprit tout remplis d'expressions de flamme, et de retour au château, à peine entrée dans le salon, on lui avait montré Bernard, Bernard ressuscité, Bernard debout et vivant devant elle. C'était plus qu'il n'en fallait à coup sûr pour surprendre vivement une imagination oisive, qui ne s'était jusqu'à présent exaltée que pour des chimères. L'apparition miraculeuse de ce jeune homme, qui ne ressemblait à rien de ce qu'elle avait vu jusqu'alors, et qui ne répondait pas trop mal au type qu'elle s'en était formé confusément, la position de ce fils qu'elle croyait déshérité par la probité de son père, son air triste et grave, son attitude digne et fière, le belliqueux éclat de son front et de son regard, ce qu'il avait enduré et souffert, enfin tous les détails de cette étrange journée avaient produit sur la belle enfant une impression romanesque et profonde; mais trop loin de soupçonner ce qui se passait dans son être pour pouvoir s'en alarmer, Mlle de La Seiglière s'abandonnait sans trouble aux sensations qui affluaient en elle comme les flots d'une nouvelle vie. Cependant elle comprit que, puisque Bernard vivait, elle n'avait plus le droit de garder les lettres que le vieux Stamply lui avait confiées à son lit de mort. Près de s'en séparer, son cœur se serra; elle

les prit toutes une à une, les relut toutes une dernière fois, puis elle les glissa sous une même enveloppe, après avoir dit un silencieux adieu à ces amies de sa solitude, à ces compagnes de son désœuvrement. Cela fait, la jeune fille revint au balcon, et s'y tint quelque temps encore à regarder les étoiles qui scintillaient au ciel, la blanche vapeur qui traçait dans l'air le cours invisible du Clain, et la lune pareille à un disque de cuivre dont l'horizon rongeait les bords.

Quoiqu'il fît jour depuis plusieurs heures, Bernard se réveilla dans l'obscurité; seulement un rayon de soleil venant on ne sait d'où coupait en deux l'appartement par une bande lumineuse dans laquelle tournoyait follement un essaim de petites mouchès mêlées à un million d'atomes, poussière d'or dans un sillon de feu. Après être resté quelques instans plongé dans cet état de bien-être et de nonchalance qui n'est ni la veille ni le sommeil, tout d'un coup au mugissement sourd de la réalité qui commençait à lui arriver comme le bruit de la marée montante, il se dressa sur son séant, prêta l'oreille, et promena autour de lui un regard étonné. Le bruit se rapprochait, la marée montait toujours. Inquiet, éperdu, il se jeta à bas du lit, tira les rideaux, ouvrit les volets, et, l'esprit et les yeux illuminés en même temps, il vit clair à la fois dans sa chambre et dans sa destinée. L'aigle qui, après s'être endormi libre dans son aire, se réveillerait sur un perchoir, dans une cage de ménagerie, n'éprouverait pas un sentiment de rage et de stupeur plus sombre ni plus terrible que ne le fut celui de Bernard au souvenir de ce qui s'était passé la veille. Il se pressa le front avec désespoir, et se prodigua les noms de lâche, de parjure et d'infame. Il fut tenté de jeter par la fenêtre les vases du Japon, la coupe aux pièces d'or, les babouches turques, le plateau de cigares, et de consommer l'expiation en se précipitant lui-même. Il voulut aller tordre le col à la baronne; il chercha quel châtiment il infligerait au marquis; Hélène elle-même ne trouva point grace devant sa colère. Immobile devant une glace, il se demandait si c'était bien son image qu'il y voyait se refléter. Etait-ce donc lui en effet? Traître en un jour à tous ses instincts, traître à ses opinions, à ses sentimens, à son origine, à ses devoirs, à ses résolutions, à ses intérêts même, il avait frayé avec la noblesse et accepté l'hospitalité des spoliateurs et des assassins de son père! Par quel charme funeste? par quel enchantement ténébreux? Indigné de s'être fait jouer comme un enfant, convaincu que le marquis n'était qu'un vieux roué, et sa fille qu'une jeune intrigante élevée à l'école de Mme de Vaubert, dégagé de tous les liens dont on l'avait insidieusement enlacé, honteux et furieux à la fois de s'être

laissé enchaîner, comme Gulliver, par des nains, il prit sa cravache, enfonça son chapeau sur sa tête, et, sans vouloir seulement prendre congé de ses hôtes, il sortit du château, décidé à n'y plus rentrer que lorsqu'il en aurait chassé la race des La Seiglière.

En traversant une cour plantée de figuiers, de marronniers et de tilleuls, pour gagner les écuries et seller lui-même le cheval qui l'avait amené, il fut rencontré par Mlle de La Seiglière, qui sortait de son appartement, en simple négligé du matin, encore plus belle ainsi qu'il ne l'avait vue la veille, le front si pur et si serein, la démarche si calme, le regard si limpide, que Bernard, en l'apercevant, sentit sa conviction s'évanouir avec sa colère, de même qu'au soleil levant se disperse et se fond la brume des collines. Soupçonner cette fière et suave créature de ruse, de mensonge, d'intrigue et de duplicité, autant aurait valu accuser de meurtre et de carnage les palombes au plumage ardoisé qui se becquetaient sur le toit du colombier voisin. La jeune fille alla droit au jeune homme.

— Monsieur, je vous cherchais, dit-elle.

A ce timbre de voix plus doux et plus frais que l'haleine embaumée du printemps, plus franc, plus loyal et sincère que le son de l'or sans alliage, Bernard tressaillit, et le charme recommença. Hélène et lui se trouvaient en cet instant près d'une petite porte qui donnait sur la campagne. Hélène l'ouvrit, et, passant sa main sur le bras de Bernard :

— Venez, ajouta-t-elle. Il est encore de bonne heure, et mon père s'est vanté hier soir en vous offrant d'aller battre avec vous, ce matin, nos landes et nos guérets. Vous serez obligé de vous contenter d'une promenade avec moi à travers champs. Vous y perdrez; mais les lièvres y gagneront.

— Tenez, mademoiselle, dit Bernard d'une voix tremblante en se dégageant doucement de la main d'Hélène, je vous vénère et vous honore. Je vous crois aussi noble que belle; je sens que douter de vous, ce serait douter de Dieu même. Vous avez aimé mon père; vous avez été l'ange gardien de sa vieillesse. Vous l'avez assisté souffrant; vous vous êtes assise à son chevet; vous l'avez aidé à mourir. Soyez-en remerciée et bénie. Vous avez rempli les devoirs de l'absent; je vous en garderai dans mon cœur une reconnaissance éternelle. Cependant laissez-moi partir. Je ne saurais vous expliquer les motifs impérieux qui m'en font une loi; mais puisque je la subis, cette loi, puisque j'ai la force de m'arracher à la grace de vos instances, vous devez comprendre, mademoiselle, que les motifs qui me commandent sont bien impérieux en effet.

— Monsieur, répondit Mlle de La Seiglière, qui croyait connaître ces motifs dont parlait Bernard; si vous êtes seul ici-bas, si vous n'avez point d'affection sérieuse qui vous appelle ailleurs, si votre cœur est libre de tout lien, je ne sais rien qui vous puisse dispenser de vivre au milieu de nous.

— Je suis seul ici-bas, et mon cœur est libre de tout lien, répliqua tristement le jeune homme; mais songez que je ne suis qu'un soldat de mœurs rudes et sans doute grossières. Je n'ai ni les goûts, ni les habitudes, ni les opinions de monsieur votre père. Étranger au monde où vous vivez, j'y serais importun, et moi-même j'y souffrirais peut-être.

— N'est-ce que cela, monsieur? dit Hélène. Mais songez donc à votre tour que vous êtes ici sur vos terres, et que nul ne songera jamais à contrarier vos goûts, vos habitudes et vos opinions. Mon père est un esprit aimable, indulgent et facile. Vous nous verrez à vos heures; si vous le préférez, vous ne nous verrez jamais. Vous choisirez le genre de vie qui vous conviendra le mieux, et, à part la température, dont nous ne saurions disposer, il ne tiendra qu'à vous de vous croire encore en pleine Sibérie. Seulement vous ne gèlerez pas, et vous aurez la France à votre porte.

— Soyez sûre, mademoiselle, répondit Bernard, que ma place n'est point chez le marquis de La Seiglière.

— C'est me faire entendre, monsieur, que ce n'est point ici notre place, répondit Mlle de La Seiglière, car nous sommes ici chez vous.

Ainsi ces deux cœurs honnêtes et charmans abdiquaient chacun de son côté pour ne pas s'humilier l'un l'autre. Bernard rougit, se troubla et se tut.

— Vous voyez bien, monsieur, que vous ne pouvez pas partir et que vous ne partirez pas. Venez, ajouta Hélène en reprenant le bras du jeune homme. Je vous ai hier transmis, pour ainsi dire, les derniers jours de votre père; il me reste encore un dépôt qu'il m'a confié à son lit de mort, et que je tiens à vous remettre.

A ces mots, elle entraîna Bernard, qui la suivit encore une fois, et tous deux s'enfoncèrent dans un sentier couvert qui courait à travers les terres entre deux haies d'épines et de troënes. Il faisait une de ces riantes matinées que n'ont point encore voilées les mélancolies de l'automne. Bernard reconnaissait les sites au milieu desquels il s'était élevé; à chaque pas, il éveillait un souvenir; à chaque détour de haie, il rencontrait une fraîche image de ses jeunes années. Ainsi marchant, tous deux s'entretenaient des jours écoulés. Bernard disait son enfance turbulente; Hélène racontait sa jeunesse grave et sérieuse. Parfois ils

s'arrêtaient, soit pour échanger une idée, une observation ou un sentiment, soit pour cueillir les menthes et les digitales qui bordaient les marges du chemin, soit pour admirer les effets de lumière sur les prés et sur les coteaux; puis, tout surpris de quelque révélation sympathique, ils poursuivaient leur route en silence jusqu'à ce qu'un nouvel incident vînt interrompre le langage muet de leurs ames. S'il paraissait étrange, disons le mot, inconvenant, à quelques esprits rigoristes et timorés que la fille du marquis de La Seiglière se promenât, en toilette du matin, au bras de ce jeune homme qu'elle avait vue la veille pour la première fois, c'est que ces esprits, dont nous respectons d'ailleurs les susceptibilités exquises, oublieraient que Mlle de La Seiglière était trop chaste et trop pure pour avoir la pudeur et la retenue que le monde enseigne à ses vestales; nous leur rappellerions aussi qu'Hélène avait grandi dans la solitude et dans la liberté, et qu'enfin, en suivant le secret penchant de son cœur, elle croyait accomplir un devoir. Au bout d'une heure de marche, ils arrivèrent, sans y songer et sans l'avoir cherchée, à la ferme où Bernard était né. A la vue de cette humble habitation où rien n'avait changé, Bernard ne put retenir son émotion. Il voulut tout revoir et tout visiter; puis il alla s'asseoir auprès d'Hélène, dans la cour, sur ce même banc où son père s'était assis quelques jours avant d'expirer. Tous deux étaient attendris, et ils restèrent silencieux. Quand Bernard releva sa tête, qu'il avait tenue long-temps entre ses mains, son visage était mouillé de larmes.

— Mademoiselle, dit-il en se tournant vers Hélène, j'ai raconté hier devant vous six années d'exil et de dur esclavage. Vous êtes bonne, je le sais, je le sens. Peut-être avez-vous plaint mon martyre, et pourtant, dans ce récit indiscret de mes maux et de mes misères, je n'ai pas fait entrer la plus cruelle de mes tortures. Cette torture n'a point cessé, je la porte en moi comme un vautour qui me ronge le sein. Quand je quittai mon père, il était vieux déjà et seul au monde. Vainement m'objecta-t-il qu'il n'avait plus que moi sur la terre. Je le délaissai sans pitié pour courir après ce fantôme qui s'appelle la gloire. Au milieu du bruit des camps et des enivremens de la guerre, je ne songeai pas que j'étais un ingrat; dans le silence de la captivité, je me sentis écrasé tout d'un coup sous le poids d'une pensée terrible. Je me représentai mon vieux père sans parens, sans amis, sans famille, frappé d'abandon, pleurant ma mort, mais accusant ma vie. Dès-lors, cette pensée qu'il se plaignait de moi et qu'il accusait ma tendresse ne me donna ni trève ni merci; ce devint le mal de mon cœur, et je me demande encore à cette heure s'il m'a pardonné en mourant.

— Il est mort en bénissant votre mémoire, répondit la jeune fille; il est parti joyeux, avec le doux espoir d'aller vous embrasser là-haut.

— Jamais ne parla-t-il de moi avec amertume?

— Il ne parla jamais de vous qu'avec amour et qu'avec enthousiasme.

— Jamais n'a-t-il maudit mon départ?

— Il n'a jamais que tressailli d'orgueil à l'idée de vos glorieux travaux. Vous n'étiez plus pour lui, et cependant vous étiez encore sa vie tout entière. Il vous pleurait, et cependant il n'existait qu'en vous et que par vous. Près d'expirer, il me livra vos lettres comme ce qui lui restait de plus cher et de plus précieux à léguer. Ces lettres, les voici, dit Hélène en les tirant d'un sac de velours et en les remettant à Bernard; elles m'ont appris à connaître et à aimer la France, et j'ai vu souvent votre père les tremper de ses pleurs et de ses baisers.

— Mademoiselle, dit Bernard d'une voix émue, vous qui avez aidé le père à mourir et qui aidez le fils à vivre, soyez remerciée et bénie encore une fois.

Ils s'en retournèrent plus silencieux qu'ils n'étaient venus. Encore sous le coup du rêve affreux qu'il avait fait la nuit, M. de La Seiglière reçut cordialement Bernard, qui ne put se dispenser de s'asseoir à la table du déjeuner, entre le marquis et sa fille. Livré à lui-même, le marquis fut charmant, et s'il lui échappa quelques imprudences, ces étourderies eurent un caractère de franchise et de loyauté qui ne déplurent point à la nature loyale et franche de son hôte. Le repas achevé, la journée s'écoula comme un rêve, Bernard toujours prêt à partir, et toujours empêché par quelque nouvel épisode. Il feuilleta des albums avec Hélène, passa dans la salle de billard avec le marquis, se laissa promener en calèche découverte, visita les écuries du château, parla de chevaux avec le vieux gentilhomme, qui les aimait et prétendait s'y connaître. Dans l'après-midi survint Mme de Vaubert, qui déploya toutes les chatteries de sa grace et de son esprit. Le dîner fut presque joyeux. Le soir, au coin du feu, Bernard s'oublia encore une fois à raconter ses batailles. Bref, sur le coup de minuit, après avoir serré la main du marquis, il se retira dans son appartement, et, tout en se promettant de s'éloigner le lendemain, il fuma un cigare, se coucha et fit de doux songes.

Que devenait cependant notre jeune baron? Dans la matinée de ce même jour, Mme de Vaubert, qui avait détourné son fils de se présenter, la veille, au château, le fit appeler auprès d'elle.

— Raoul, lui dit-elle aussitôt, m'aimez-vous?

— Quelle question! ma mère, répondit le jeune homme.

— M'êtes-vous dévoué corps et ame?

— En avez-vous jamais douté?

— Si de graves intérêts qui me concernent vous obligeaient de partir pour Paris?

— Je partirais.

— Immédiatement?

— Je vais partir.

— Sans perdre une heure?

— Je pars, dit Raoul en prenant son chapeau.

— C'est bien, dit Mme de Vaubert. Cette lettre renferme mes instructions; vous ne l'ouvrirez qu'à Paris. La malle de Bordeaux passera à Poitiers dans deux heures. Voici de l'or. Embrassez-moi. Maintenant, partez.

— Sans présenter mes adieux au marquis et mes hommages à sa fille? demanda Raoul hésitant.

— Je m'en charge, dit la baronne.

— Cependant...

— Raoul, m'aimez-vous?

— Que penseront?...

— M'êtes-vous dévoué?

— Ma mère, je suis parti.

Trois heures après, M. de Vaubert roulait vers Paris, moins perplexe et moins intrigué qu'on ne pourrait se l'imaginer, et convaincu que sa mère l'envoyait tout simplement acheter les présens de noce. A peine arrivé, il brisa le cachet de l'enveloppe qui renfermait les instructions de la baronne, et il lut les lignes suivantes :

« Amusez-vous, voyez le monde, ne fréquentez que des gens de votre rang, ne dérogez en rien ni jamais, ménagez votre jeunesse, ne songez à revenir que lorsque je vous rappellerai, et reposez-vous sur moi du soin de votre bonheur. »

Raoul ne comprit pas et ne chercha point à comprendre. Le lendemain, il marchait gravement sur le boulevard, l'air froid et compassé, et, au milieu des splendeurs de ce Paris qu'il voyait pour la première fois, aussi peu curieux de voir et d'observer que s'il se promenait sur ses terres.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain numéro.*)

DE

L'ART DU COMÉDIEN.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

Première Partie. — Histoire.

Jamais le nombre de ceux qui se destinent à la scène n'a été aussi grand que de nos jours; jamais les doléances sur la rareté des bons acteurs n'ont été plus vives, plus générales, et j'ajoute à regret, mieux justifiées. Les auteurs excusent leur propre stérilité en proclamant qu'ils manquent d'interprètes. Les directeurs voient depuis long-temps leurs cadres s'affaiblir, sans espoir de réparer leurs pertes. Les artistes, en très petit nombre, qui conservent le privilège d'attirer la foule, sentent si bien leur supériorité, qu'ils en abusent de toutes manières, et que leur acquisition devient parfois, pour les entreprises, une cause d'embarras, sinon de ruine. Dans le monde, vous entendrez souvent des comparaisons pleines d'amertume, entre la misère du présent et la fécondité du dernier siècle, où tant d'acteurs accomplis rivalisaient de talent et de zèle. Cette décadence du génie scénique ne serait-elle qu'un jeu de la fatalité, un mal sans remède? Je ne suis

pas de ceux qui nient la nécessité des vocations spéciales, et je sais tout ce qu'il y a de hasardeux, d'inexplicable dans l'apparition des êtres supérieurs; mais je suis loin de croire que la nature, après s'être épuisée pour une génération, reste stérile pour l'âge suivant : et quand arrive, dans un art, une de ces époques maladives où chacun semble se laisser aller de l'impuissance au découragement, c'est, n'en doutons pas, que tous les efforts sont paralysés par une influence funeste qu'on doit s'efforcer de découvrir.

Les acteurs qui se sont illustrés en si grand nombre pendant la seconde moitié du dernier siècle et les premières années du siècle présent, avaient sur ceux de nos jours un avantage inappréciable : ils savaient nettement ce que leur public exigeait d'eux, et à quelles conditions ils se feraient applaudir. Le but des études préparatoires était bien indiqué : la scène offrait des modèles excellens. Les connaisseurs se trouvaient placés au même point de vue pour lancer leurs sentences. L'auditoire, naïf et palpitant d'attention, ne renvoyait à l'acteur que des impressions sincères sur lesquelles il n'y avait pas moyen de s'abuser. Les choses sont tellement changées aujourd'hui, qu'il est inutile de s'appesantir sur le contraste. Notre monde théâtral reflète la société d'une manière que n'avaient pas prévue les poétiques : c'est en présentant, comme son modèle, le conflit des doctrines, ou bien leur négation absolue. S'il était possible de ramener sur ce point l'attention des hommes qui dirigent l'opinion, quelques étincelles luiraient sans doute dans le chaos : ce serait un service rendu à ceux qui cultivent le théâtre par profession, et à ceux qui l'aiment encore comme un des plus nobles délassemens de l'esprit.

Il y a deux manières de concevoir et d'exercer l'art théâtral : interprétation intelligente et poétique d'une nature choisie, ou bien reproduction fidèle, copie minutieuse de tout ce que la nature nous montre. C'est l'éternel antagonisme de l'idéal et du réel, qui existe dans tous les autres arts : cette formule est même tellement usée dans les écoles de peinture, qu'il semblera au moins inutile à quelques personnes d'en renouveler l'application. On voudra bien remarquer, je l'espère, la différence qui sépare les comédiens des autres artistes. Le poète, le peintre, sont maîtres de leur sujet, de leur coloris, et le mieux qu'ils ont à faire est de traduire avec naïveté leur propre sentiment. Pour le comédien, au contraire, la plus grande gloire consiste à s'oublier lui-même, à se mettre en harmonie avec une conception qui n'est pas la sienne, à nuancer son jeu et son débit suivant la nature de l'œuvre qu'on lui donne à interpréter. Parmi ces œuvres, les

unes, les anciennes surtout, sont d'un ton qui les élève jusqu'à l'idéal; les autres affectent un naturel vulgaire. Chacun de ces styles a des moyens d'effet qui lui sont propres, et exige, de la part de l'acteur, un mécanisme d'exécution particulier. Que peut-on attendre de ceux qui n'ont pas une perception bien nette de ces deux points de vue? Nous le voyons par l'exemple de beaucoup de comédiens, hommes d'intelligence et de bonne volonté, mais qui, rejetant par système toutes les notions systématiques et divinisant leurs instincts, s'épuisent en efforts aussi pénibles pour le spectateur que pour eux-mêmes.

Généralisant mon observation, je répète que l'affaiblissement de notre scène a pour cause principale la confusion qui est faite des deux théories applicables à l'art de l'acteur, et surtout le mélange des procédés au moyen desquels on obtient les *effets* dans l'une ou dans l'autre de ces manières opposées.

Je sens la difficulté de bien établir de pareilles nuances, en traitant d'un art qui consiste uniquement dans la pratique et ne laisse que des impressions fugitives. Je voudrais éviter les considérations abstraites dont je me défie, et m'en tenir à rappeler les leçons de l'expérience. Malheureusement ce moyen de vérification n'est pas facile. On compterait par milliers les volumes consacrés dans toutes les langues à l'histoire littéraire des théâtres; un ouvrage d'une utilité plus directe n'a jamais été entrepris : ce serait une histoire complète et suivie de l'art théâtral, par rapport aux comédiens. A défaut d'un livre si désirable, je vais essayer d'exposer, dans une simple esquisse, les changemens survenus pendant le cours des âges dans la pratique de la scène. C'est un long chemin que je prends pour arriver au point de vue que je viens de signaler : si je ne me trompe, les regards qu'on jettera sur le passé seront la meilleure explication du présent.

I. — THÉATRE ANTIQUE.

L'art théâtral naît en Grèce, et, dès l'origine, il s'y élève au plus haut point de l'idéalisation. La tragédie antique, dans la sublimité de sa conception primitive, était une vue idéale des choses de ce monde envisagées religieusement par le côté sérieux, de même que la comédie était un tableau des mœurs idéalisées d'une manière ironique. L'effet cherché par le poète ne résultait pas, comme chez les modernes, d'une imitation plus ou moins exacte des incidens extérieurs de la vie, mais de l'intensité de l'*idée* qu'il parvenait à graver dans les ames. A ce système dramatique correspondait un genre d'exé-

cution théâtrale si éloigné de nos habitudes, qu'il est bien difficile de s'en rendre compte, malgré l'abondance des détails et les ingénieuses conjectures d'une foule d'érudits.

Les usages du théâtre antique, pendant la période florissante d'Athènes, n'offrent avec les nôtres que des contrastes (1). En Grèce, de vastes amphithéâtres, des spectacles à ciel découvert, aux yeux de tout un peuple convié gratuitement; aujourd'hui, des salles exiguës, éclairées artificiellement, remplies, tant bien que mal, par les oisifs en état d'acheter un remède contre l'ennui. D'une part, pour acteurs, des citoyens qui accomplissent avec plaisir un devoir religieux en montant sur la scène; d'autre part, quelques artistes intelligens et enthousiastes perdus dans la foule de ceux qui font leur métier avec ennui et pour vivre. Le poète grec avait encore l'avantage de pouvoir choisir des interprètes dans toutes les classes, car l'éducation commune de l'enfance semblait n'être alors qu'une préparation aux exercices dramatiques. La musique en faisait la base, et sous cette dénomination générale on comprenait les arts divers qui tirent leur puissance du rhythme. Deux de ces arts concernaient spécialement la diction et le geste, les deux moyens d'expression du comédien : c'étaient la *musique hypocritique*, art de la récitation théâtrale, et la *musique orchestique*, art de la danse ou plutôt de la gesticulation expressive, qui consistait, a dit Platon, dans l'imitation méthodique de tous les gestes que les hommes peuvent faire. Appliquée à la scène, l'orchestique se subdivisait en trois méthodes spéciales : *emmélie*, ou gesticulation tragique; *cordace*, ou gesticulation usitée dans la comédie; *sicinnis*, danse et gesticulation satiriques. Chez les Romains, le fameux Pylade institua une quatrième méthode, qu'il appela *italique*, pour les gestes en usage dans la pantomime. Ainsi, tout homme de bonne éducation était préparé à monter sur la scène, et, comme les divers genres d'expression dramatique reposaient sur des principes et des conventions invariables, comme les inflexions du geste et de la voix avaient une valeur généralement acceptée, l'étude d'un rôle pouvait, à la rigueur, se réduire à un travail de mémoire.

(1) Mon but étant simplement d'exprimer quelques observations sur l'art de l'acteur, je glisserai sur les usages extérieurs, comme sur l'esprit littéraire du théâtre antique. Nos lecteurs n'ont pas oublié une série d'études *sur la mise en scène chez les anciens*, présentées par M. Ch. Magnin, avec un talent égal à la sûreté de son érudition. Ce travail, qui a épuisé la matière, me dispense, fort heureusement pour moi, d'une tâche à laquelle je ne serais point préparé. — Voyez *Revue des Deux Mondes*, livraisons des 1er septembre 1839, 15 avril et 1er novembre 1840.

Le génie prosodique des langues anciennes, la différence des moyens d'exécution, des localités, du personnel dramatique, donnaient à la diction un caractère si étrange, que nous avons besoin d'un effort d'esprit pour en concevoir l'effet. Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, on croyait vaguement que les tragédies grecques étaient *chantées* d'après une mélopée écrite à l'avance par un musicien, sinon par le poète lui-même. Par le mot *mélopée*, on entendait un genre particulier de notation applicable au drame, et de nature à préciser le rhythme, les accentuations et le dessin mélodique de chaque phrase. La vérité, ou du moins une lumière plus certaine, jaillit enfin d'une controverse engagée entre l'abbé Dubos et Racine le fils, et prolongée par l'intervention des plus savans hommes de l'époque, Rollin, Voltaire, les académiciens Vatry et Duclos, les jésuites Bougeant et Brumoi, le bénédictin Caffiaux, et beaucoup d'autres. Le débat se termina par une sorte de transaction entre ceux qui faisaient du poème tragique une véritable partition musicale, et ceux qui niaient la possibilité de noter le débit des déclamateurs. On distingua dans la tragédie grecque trois parties : le dialogue, *diverbium*, c'est-à-dire le drame lui-même; les *cantiques*, morceaux d'un sentiment élevé et d'un rhythme chantant, amenés dans les momens d'expansion lyrique, comme les stances de *Polyeucte* et du *Cid*, ou comme les airs de bravoure de nos opéras; enfin, les *chœurs*. Or, suivant les conclusions de la critique, dans les scènes d'action, le ton du dialogue devait bien prendre des inflexions chantantes, comme celles des tragédiens qui exagèrent; mais il n'avait pas pour cela le vrai caractère du langage musical, qui est de procéder par intervalles égaux, appréciables à l'oreille et mesurés comme ceux de notre gamme. Le dialogue tragique conservant les intonations inégales et non mesurables du parler ordinaire, il n'y avait donc pas possibilité de noter exactement chaque phrase, syllabe par syllabe, comme dans le chant proprement dit. La notation appliquée à cette partie du drame devait correspondre seulement aux signes expressifs de notre musique, indiquer les silences, les degrés de la force vocale et aussi le rhythme prosodique, afin que le déclamateur pût se mettre d'accord avec l'accompagnement, qui ne s'arrêtait jamais. Le monologue lyrique, ou cantique, était un morceau de chant véritable, susceptible d'être noté, et accompagné avec plus de recherche que le récit. Enfin, les chœurs étaient toujours chantés sur des mélodies simples, franches et fortement rhythmées, de telle sorte que les spectateurs eux-mêmes pussent se joindre par instans aux musiciens.

Il n'y avait d'autres combinaisons harmoniques que les accords naturels trouvés instinctivement par tous ceux qui ont de l'oreille.

Bien que le dialogue dramatique de la tragédie grecque n'eût pas le caractère que nous attribuons au chant, il s'éloignait encore beaucoup plus des idées que nous avons pu nous faire de la déclamation parlée. Tout le monde sait que chez les anciens, chaque syllabe avait une durée précise et invariable dans sa prononciation, et qu'on devait employer exactement à l'articulation d'une longue le double du temps nécessaire pour une brève. Cette observation de la quantité syllabique, en usage dans le discours familier, était impérieusement exigée au théâtre. Pour prévenir la tempête que n'eût pas manqué d'exciter une violation de la prosodie, un homme était sur la scène, en vue de tous, frappant du pied pour battre la mesure. Ainsi, le tragédien et même l'acteur comique n'étaient pas moins esclaves du rhythme dans leur diction que, dans leurs genres, le chanteur et le danseur. Auprès du batteur de mesure se trouvaient deux musiciens accompagnateurs, l'un pour guider les scènes dialoguées, l'autre pour soutenir les parties lyriques. Le premier exécutait sur la flûte une sorte de basse continue, dont le son était ordinairement faible et discret; mais, par momens, il frappait des accens avec force, soit pour indiquer aux déclamateurs certaines intonations dans les passages importans, soit plutôt pour les aider à rentrer dans le ton lorsqu'ils étaient jetés hors d'eux-mêmes, par des efforts trop violens pour grossir leur voix. On faisait alors un mérite aux tragédiens d'un certain genre de *vocifération* surhumaine, en contraste avec le ton assez familier de la comédie. *Tragœdus vociferatur, comœdus sermocinatur*, a dit Apulée. Les masques, suivant la définition étymologique d'Aulu-Gelle (*persona;* du verbe, *personare*, résonner), aidaient beaucoup le mécanisme vocal. Le développement monstrueux de la bouche cachait une espèce de porte-voix au moyen duquel, dit Cassiodore, se formaient « de tels sons qu'on avait peine à croire qu'ils pussent sortir de la poitrine d'un mortel. »

Si le parler des tragédiens était conventionnel, leur aspect, leur gesticulation, ne l'étaient pas moins. Pour que les acteurs qui paraissaient dans une perspective plus éloignée que les choristes conservassent aux yeux du public une stature héroïque, ils chaussaient le cothurne, c'est-à-dire des brodequins dont les semelles étaient exhaussées par un entassement de feuillets d'une matière souple, je le suppose. Ils étaient obligés en outre de se matelasser le corps pour le proportionner à leur

taille, et de donner au masque qui couvrait toute la tête une configuration également exagérée. Les gestes, appesantis par cet attirail, n'avaient rien de spontané. Ils devaient être réglés à l'avance sur la prosodie du discours, et sur l'accompagnement musical. Le jeu muet consistait donc en une succession de mouvemens, de poses expressives, conformes aux lois généralement connues de l'orchestique, et dont, par conséquent, la signification positive ne pouvait pas échapper aux spectateurs.

Gardons-nous de croire néanmoins, d'après M. Schlegel, que « l'acteur chez les anciens n'était qu'un instrument passif, que son mérite consistait dans l'exactitude avec laquelle il remplissait son rôle, et non dans l'étalage de ses sentimens particuliers. » Autant vaudrait dire que nos chanteurs sont des automates, parce qu'ils obéissent au ryhthme, et que leurs intonations n'ont rien d'arbitraire. Si l'acteur, dans l'antiquité, était dispensé de la recherche des intentions, des jeux de physionomie, des élans improvisés, et de tout ce que nous appelons aujourd'hui la composition d'un rôle, il avait en revanche à faire dans l'exécution une dépense prodigieuse de vitalité et d'intelligence. On peut mettre du génie dans la manière de comprendre et de rendre un effet indiqué, de prendre et de soutenir un ton, de passionner une syllabe, de conduire le geste par une succession d'accens bien frappés et d'ondulations mollement harmonieuses.

Il est hors de doute, d'après tout ce qui précède, que les Grecs ne se proposaient aucunement de faire illusion en reproduisant la réalité extérieure. Pour apprécier le système de leur déclamation, il faut considérer, non pas ses procédés, mais le but qu'on lui assignait. Au lieu de copier, comme les modernes croient le faire, les incidens de la vie humaine, les anciens essayaient d'en éclairer le sens, et le jeu théâtral le plus conforme à ce but leur paraissait le meilleur. Qu'on se représente donc, sur une vaste scène, en plein jour, en plein air, sous l'œil des dieux, des figures colossales éveillant par l'ampleur de leur aspect, par le type de leur physionomie empruntée, l'idée de l'héroïsme. Leur parler a une sonorité étrange et forte, une justesse d'accent irrésistible, une puissance de rhythme pleine de séductions et de mystères : c'est la langue de la passion parlée avec une énergie plus qu'humaine. Également entraînés par la mesure, tous les mouvemens corporels se dessinent avec une lenteur noble et majestueuse : ils soulignent, pour ainsi dire, l'intention, en s'arrêtant dans ces poses expressives et parlantes dont la sculpture de grand style peut nous donner une idée. Jamais, dans ce tableau mouvant, le beau n'est sa-

crifié à ce qui semble vrai; jamais le spectateur ne souffre dans sa dignité d'homme à voir le rapetissement de notre nature. Trop heureux est celui qui peut oublier la réalité mesquine, et s'élancer, à la suite du génie, dans un monde idéal où tout est grandiose. On y tremble sans honte d'une terreur pleine d'enseignemens; on s'y enivre d'une solennelle tristesse qui agrandit l'ame et l'esprit : quand arrive ce moment de suprême émotion où l'auditeur appartient au poète, intervient, pour expliquer l'*idée* du poète, un spectateur idéal, le chœur, être multiple, placé au-dessous des acteurs du drame, comme dans le monde la foule au-dessous des héros, et cet interprète sublime de la sagesse vulgaire juge les grandes passions, les grands coups du sort qu'on lui donne en spectacle, avec cette voix du peuple qui est la voix des dieux.

Personne n'oserait soutenir, j'imagine, qu'un tel ensemble dût manquer d'effet; mais l'aperçu n'est exact que pour le siècle fécondé par l'influence de Periclès. « Aux époques de décadence, a dit Winkelman à propos des arts pittoresques, l'expression fut employée pour suppléer en quelque sorte à la beauté. » Un symptôme de cette nature se manifesta en Grèce peu après la mort des grands poètes dont les chefs-d'œuvre nous ont été conservés. On commença à chercher l'effet dramatique, moins dans un reflet idéal de la vérité que dans une exagération matérielle des choses vraies. On essaya les coups de théâtre, l'imprévu, l'horrible. La poétique d'Aristote témoigne de cette dégradation. Les chœurs tragiques perdirent leur signification religieuse, à tel point qu'ils furent souvent remplacés par des intermèdes lyriques, sans rapport avec le sujet de la pièce. La comédie, privée aussi de ses chœurs, cessa d'être une appréciation ironique et bouffonne des intérêts les plus sérieux de la société : elle devint purement et simplement anecdotique, et s'en tint à esquisser la superficie des mœurs. Ces changemens réagirent assurément sur l'art de l'acteur. La mise en scène, les usages tragiques se perpétuèrent; mais l'idéal des pieux interprètes d'Eschyle et de Sophocle s'affaiblit à la longue, et pour les comédiens mercenaires de la décadence, il ne fut plus qu'une tradition de coulisses, si j'ose m'exprimer ainsi. Or, rien n'est plus froid dans les arts, rien n'est plus ennuyeux qu'un idéal de convention, devenu, pour ceux qui le traduisent, une routine d'école : mieux vaut, je l'avoue, la plus vulgaire réalité. Je conjecture que les Grecs continuèrent à vanter leur ancienne tragédie, qui était un de leurs titres de noblesse, mais qu'ils coururent en foule à ces comédies dont les acteurs savaient faire une image amusante de la vie réelle. Je

crois voir un indice de ce fait dans la prodigieuse abondance de la muse comique, depuis la déchéance d'Athènes jusqu'à l'asservissement de toute la Grèce.

Ce besoin de remplacer la beauté idéale, le sentiment sympathique par la vivacité et le naturel de l'expression, se manifesta en Italie dès l'introduction des jeux dramatiques par Livius Andronicus, cent soixante ans après la mort d'Eschyle et de Sophocle. Le chœur, composé de gagistes mal exercés, est relégué au fond de la scène, comme nos humbles comparses, et sa place à l'orchestre est envahie par les personnes de distinction et les fins amateurs. La gesticulation et la vocalise se sont déjà tellement chargées de difficultés, que le même acteur ne peut plus exécuter les gestes rhythmiques en chantant. Livius Andronicus obtient la permission de se faire remplacer dans les cantiques par un musicien de profession, et cet usage ne tarde pas à se répandre généralement. Les monologues deviennent ainsi des espèces de cavatines, dont la mélodie, de plus en plus tourmentée, est écrite par un compositeur spécial qui y met toute sa science. A ces passages, intervient le chanteur qui rend la mélodie par des sons, tandis que le tragédien se contente de traduire les mots par des gestes en accord avec le chant. Les acteurs négligent les beautés de sentiment, et s'accoutument à chercher l'effet dans l'illusion théâtrale. Pour se rapprocher de la réalité, ils renoncent à la lenteur solennelle du style idéal. On presse peu à peu les mouvemens, dans l'espoir de donner à la diction et au geste une vivacité plus naturelle. Si les Romains avaient dès-lors renoncé franchement à la déclamation rhythmique, leur théâtre serait devenu ce qu'est celui des modernes, une copie de la nature, livrée à l'arbitraire de l'acteur. Soit respect, soit routine, on n'alla pas jusqu'à rompre avec la tradition. Alors se présenta d'une manière bien plus marquée, bien plus choquante que chez nous, ce phénomène qui caractérise, selon moi, l'état actuel de notre scène, la confusion de l'idéal et de la réalité vulgaire. Dès le temps de Cicéron, c'est le grand orateur, c'est Horace qui nous l'apprennent, la mélopée simple et réservée de Nœvius et d'Andronicus avait fait place à une musique si pétulante, que les acteurs étaient obligés, pour en suivre les mouvemens, de s'épuiser en ridicules contorsions (*cervices oculosque cum modorum flexionibus torquent*). Le modeste accompagnement de la flûte douce fut dédaigné pour des instrumens criards. Dans le monde même, le langage des ancêtres, ce parler ferme et franc exempt de toute affectation, devenait un écho de la diction en vogue au théâtre, en se chargeant d'accens étrangers, d'éclats de voix, d'aspirations, de sons dimi-

nués ou prolongés. En vain le tragédien Esopus et le comédien Roscius, artistes de l'ancienne école, proclament-ils que l'union du beau au vrai est le point culminant de l'art, *caput artis;* en vain essaient-ils la protestation plus efficace de l'exemple en ordonnant que les mouvemens fussent ralentis quand ils jouaient, afin qu'ils pussent développer l'ampleur et la sérénité puissante de leur exécution : on admire en eux des talens exceptionnels, on les comble d'honneurs et de richesses; mais l'engouement de la foule n'encourage pas moins les innovations de mauvais goût.

Les historiens de la scène latine ont attribué la chute des genres littéraires à l'immensité des amphithéâtres, qui ne permettait plus aux acteurs de se faire entendre, et surtout à la frayeur des poètes, responsables des allusions malignes saisies par l'auditoire. Le discrédit de la muse tragique s'explique d'une manière plus simple par les changemens que je viens de signaler dans le système de l'exécution. A mesure que les acteurs tendaient à remplacer la beauté par la vivacité, il devenait plus embarrassant pour eux de s'assujétir à un rhythme impérieux. L'accélération progressive des mouvemens dut à la fin rendre à peu près impossible cette double traduction de la poésie tragique par la mélopée apprise et par le geste cadencé : assurément l'ancienne hypocritique avait cessé d'être en harmonie avec les exigences de la mode. Alors arrivent des régions orientales de l'empire Bathylle et Pylade, artistes vifs, hardis, gracieux, bondissans. Dégagés du lourd attirail tragique, ils se vouent à un seul genre d'expression, le geste, qu'ils poussent à un degré de subtilité et d'entrain dont rien jusqu'alors n'a donné l'idée. Tels furent, à leur exemple, les pantomimes latins. Le délire qu'ils excitèrent se répandit dans tout l'empire comme une incurable contagion. Sans cesse proscrits, toujours rappelés, on les maudissait et on ne pouvait se passer d'eux.

Si la pantomime, à son origine, fut attrayante, digne, à certains égards, de l'admiration des esprits les plus distingués, elle ne tarda pas à subir la loi fatale. La mimique savante, la peinture par les gestes expressifs, fut à son tour effacée par un art plus sensuel, par la danse pétulante et lascive, exécutée surtout par des femmes. Si j'avais à fournir une preuve de la décadence du théâtre pendant cette agonie de plus d'un siècle qui précéda la ruine de l'empire, je la trouverais dans la condition sociale des comédiens. Leur profession était devenue héréditaire! L'hérédité, que dis-je? l'obligation légale, sous peines sévères, d'exercer un art qui exige une aptitude des plus rares, une vocation impérieuse, quel renversement de toutes les idées! quel symptôme

de dégradation! Le fait paraît constant néanmoins; il résulte d'un point de droit qui est resté jusqu'à ce jour fort obscur parmi les légistes, et qui, je crois, n'a pas encore été signalé par les historiens du théâtre. J'ai eu occasion de montrer, dans des recherches d'un ordre plus sérieux (1), comment, vers la fin du IIIe siècle de notre ère, les classes ouvrières avaient été distribuées en corporations industrielles dans chaque ville et dotées de biens inaliénables, à la condition d'accomplir, suivant leur spécialité, des services d'utilité publique. Avec le temps, et sous le poids de la plus accablante tyrannie qui ait pesé sur l'humanité, ce droit facultatif de participer aux charges et aux avantages de la communauté, en y succédant à son père, dégénéra en obligation absolue : la condition des incorporés, contraints à la résidence dans le ressort de leur *collége*, condamnés irrévocablement à un métier contraire à leur goût, devint une exécrable servitude. Les spectacles, considérés dans chaque ville comme des besoins de première nécessité, donnèrent lieu à des corporations de ce genre. Cette circonstance explique plusieurs décrets conservés dans le *Code théodosien* (2). Une loi de 389 porte une amende de cinq livres d'or contre quiconque éloigne de sa résidence une femme de théâtre. On a remarqué que beaucoup d'acteurs de cette période embrassèrent avec ferveur le christianisme. C'est que l'adhésion au nouveau culte était l'unique moyen de se soustraire à l'affreuse obligation de déclamer ou de danser malgré soi. Souvent aussi cette conversion n'était elle-même qu'une comédie pour effacer la servitude originelle. Plusieurs lois préviennent ce délit qui porte atteinte aux plaisirs des citadins. Un décret de 381 déclare que les sujets attachés à la scène d'une bonne ville (*almæ urbis editioni obnoxii*) ne seront admis à réclamer le baptême qu'à l'article de la mort. En 380, Valentinien jeune ordonne que les femmes qui se doivent au théâtre (*quæ spectaculorum debentur obsequiis*) et qui tentent de se soustraire à cette fatalité, soient restituées à la scène. L'église, à son tour, se sentit assez forte pour réagir contre la société païenne. Le concile d'Afrique de 399 demanda avec autorité que tout acteur qui désirait embrasser le christianisme ne pût en aucune façon être contraint à reprendre sa profession héréditaire (*non eum liceat ad eadem exercenda reduci vel cogi*). Je laisse à penser ce que dut être

(1) Voyez *Du Sort des classes laborieuses* (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1842).

(2) Voyez le *Code théodosien*, livre XV, titre VII (*passim*), et les commentaires du savant Godefroi.

l'art du théâtre lorsque ceux qui l'exerçaient étaient plongés dans un tel avilissement.

II. — MOYEN-AGE.

Les conquérans barbares, qui travaillaient à leur insu au renouvellement de l'Europe, étaient, en général, peu favorables aux villes, derniers foyers de la civilisation romaine. Les corporations industrielles furent dépouillées et asservies; à l'égard de celles qui avaient pour but de procurer au public des amusemens profanes, la proscription fut absolue. Ainsi finit le théâtre antique.

Les interprètes de la muse moderne ne descendent donc pas des histrions romains. Leur filiation est beaucoup plus noble. Ils ont pour aïeux vénérables les prêtres, les religieux, et les plus graves personnages de ces époques, où le christianisme régnait sans partage. Les pièces, écrites en mauvais latin jusqu'au XIIe siècle, ne pouvaient avoir pour acteurs que des clercs. A en juger par le *Jeu paschal de l'Antechrist*, que le bénédictin Pezio nous a conservé, ces pièces devaient être des espèces d'opéras, puisqu'on y trouve des chœurs, et que parfois le dialogue même est noté en plain-chant. Nous nous faisons difficilement une idée du parti qu'on pouvait tirer de ces compositions informes, et cependant les cris d'alarme poussés par les moralistes du temps donneraient à penser que ces spectacles n'étaient pas sans agrément. « Notre siècle, dit Jean de Salisbury, mort en 1182, avide de fables et de frivolités, cherche à alimenter sa langueur par tout ce qui peut charmer les yeux, par la mollesse des instrumens, par les modulations de la voix, par l'enjouement de ses chanteurs ou la gentillesse de ses comédiens (*hilaritate canentium*, *aut fabulantium gratiâ*). » Il paraît que les chanteurs de cette époque, à défaut de système harmonique, exécutaient d'instinct des enjolivemens, des variations *ad libitum* sur le thême principal, qui seul était noté, et qu'ils étaient parvenus à une remarquable adresse dans ce genre de vocalise. Écoutez saint Aëlrëde (1), disciple de saint Bernard, et vous croirez entendre un docteur de feuilleton déplorant la stérile habileté des virtuoses de notre époque. « Pourquoi, je vous prie, cette multitude d'instrumens qui expriment plutôt le fracas du tonnerre que la suavité de la voix humaine? Pourquoi ces syncopes, ces diminutions de sons? Tantôt des éclats de voix, tantôt des sons entrecoupés, ou des tremblemens, ou des notes interminables.... Oubliant qu'il est homme, le

(1) Cité par Bonanni, dans son *Cabinet harmonique*, chap. XIII.

chanteur pousse des soupirs efféminés. De temps en temps, il embrouille et débrouille l'écheveau de ses artificieuses roulades. Vous le voyez imiter tous les gestes des comédiens; ses lèvres sont crispées, il roule ses yeux, il joue des épaules, et à chaque note qu'il émet correspond un certain mouvement de ses doigts. »

Le déclin de cet âge qui éveille communément dans les esprits des idées de candeur et de naïveté, le XVe siècle, est une époque de souffrance sourde où le besoin de la dissipation est poussé jusqu'à la fureur. Le théâtre est partout, dans l'église, dans les châteaux, dans les cours de justice. Il arrête les passans au coin des carrefours, il court de ville en ville au-devant des spectateurs. Où trouve-t-on des acteurs pour suffire à tant de spectacles? Sont-ce de pauvres hères obligés de se vendre corps et ame à un spéculateur, de débiter à contre-cœur leur gaieté factice? Point du tout. Ce sont les maîtres de la société, les privilégiés de la fortune, des prêtres, des magistrats, de bons bourgeois, la jeune cléricature, espoir de l'église et du barreau. Tous quittent leurs affaires, apprennent de longs rôles, s'affublent à leurs frais, gambadent sur des tréteaux pour divertir le menu peuple qui fait galerie. On évalue à trois mille le nombre des comédiens qui desservent aujourd'hui la scène française. L'homme qui connaît le mieux l'ancienne France, M. Monteil, ne craint pas d'affirmer qu'au XVe siècle cinq à six mille personnes de diverses classes paraissaient sur les théâtres publics. On parle de l'activité de nos directeurs quand ils ont mis en scène cinq actes qui se jouent en trois heures : qu'ils osent se comparer aux *maîtres des mystères*, obligés de réunir quatre à cinq cents personnes pour jouer des pièces qui duraient parfois des semaines entières, à l'exception d'un entr'acte de midi à deux heures, accordé aux spectateurs pour le temps de leurs repas et aux acteurs pour reprendre haleine. Il fallait engager de pieux ecclésiastiques pour représenter Dieu et les saints, de hardis soudards pour Satan et sa diabolique escorte, des gens de robe pour les personnages de distinction, des bourgeois, des artisans pour le populaire, et pour les rôles de femmes de blonds écoliers à mine joufflue et de fine taille. Que de soins, de dépenses, de dévouement pour équiper et discipliner cette armée de comédiens! mais aussi quel succès! quelle ardente curiosité! quel religieux silence dans la foule pressée autour des échafauds! Ne nous y trompons pas; cet empressement est moins un symptôme de ferveur religieuse que l'effet d'un goût pour les spectacles presque général à cette époque. Pour huit à dix grandes confréries vouées en France à la représentation des pièces saintes, on eût rencontré dans

les provinces nombre de bandes joyeuses qui, sous prétexte d'instruire et de moraliser le peuple, allaient jouer en plein vent des scènes bouffonnes ou des mascarades satiriques.

Je voudrais, pour me rapprocher du but de mes recherches, pouvoir caractériser la nuance de talent déployée par ces acteurs improvisés. A cette époque, les traditions de la scène antique étaient complétement effacées. Les confrères, qui prenaient long-temps à l'avance l'engagement solennel de jouer leurs rôles, les étudiaient sans doute avec beaucoup de soin, mais sans méthode, sans aucune notion d'art. Ces premiers bégaiemens de la muse moderne n'eussent pas été supportables, s'ils n'avaient pas été soutenus par le pieux sentiment qui les animait. La foi naïve, l'onction religieuse des dévots personnages qui se réservaient les beaux rôles dans les mystères, devaient les élever par instans au ton d'une émotion sympathique. Je lis dans un vieil historien du Berry (Lassay), à propos d'une représentation des *Actes des Apôtres* donnée à Bourges, que ce mystère « fut joué par des hommes « graves, qui savaient si bien feindre par signes et gestes les personnes « qu'ils représentaient, que la plupart des assistans jugeaient la chose « être vraie et non fausse. » Il est permis de croire aussi que les *moralités*, les *farces* grivoises, les *diableries*, lorsqu'elles avaient pour acteurs des hommes comme Villon ou l'auteur de *l'Avocat Patelin*, étaient relevées par d'ingénieuses fantaisies ou par l'entrain d'une gaieté mordante.

Les confrères dramatiques n'auraient pas pu subvenir aux frais d'une pompeuse mise en scène, sans recourir à la générosité des spectateurs. Il est probable que des quêtes étaient faites dans la foule, ou qu'une légère rétribution était exigée pour certaines places réservées. L'appât des recettes conduisit à l'idée d'une spéculation sur la curiosité publique. D'amateurs qu'ils étaient, beaucoup de confrères devinrent des comédiens de profession. Il n'y avait là rien que d'heureux, puisqu'un art, assez vaste pour absorber toute la vie, ne saurait se perfectionner qu'en procurant des moyens d'existence à ceux qui l'exercent. Cette métamorphose date, pour Paris, de l'an 1402. Les confrères, établis au-delà de la porte Saint-Denis, dans le couvent des Trinitaires, y exploitèrent leur genre de spectacle pendant un siècle et demi, avec assez d'avantages pour être en mesure d'acheter, en 1547, l'ancienne résidence des plus puissans vassaux de la couronne de France, l'*Hôtel de Bourgogne*, situé rue Mauconseil. L'édifice, qui menaçait ruine, fut restauré conformément à sa destination nouvelle : en même temps, un arrêt du roi, interdisant à l'avenir la représenta-

tion des mystères, accordait en revanche aux confrères le monopole des spectacles profanes. Un emplacement des plus heureux au cœur de la ville, un privilège dont les restrictions même étaient avantageuses, semblaient ouvrir une veine de prospérité. Une concurrence imprévue précipita l'antique confrérie dans une voie de décadence.

L'Italie avait essayé, depuis plus d'un siècle, la rénovation de la scène antique, lorsqu'en 1552, Jodelle donna chez nous sa *Cléopâtre*. Cette pièce, illisible aujourd'hui, jouée fort médiocrement sans doute par des écoliers, avait le genre de mérite le plus favorable aux ouvrages dramatiques, celui de venir à point. L'érudition excitait, non seulement la juste estime des hommes graves, mais l'engouement de la société frivole. L'effet produit par la *Cléopâtre* fut un éblouissement d'admiration. Avant la fin du XVIe siècle, il s'était formé un répertoire de pièces composées dans le goût antique, ou plutôt à l'imitation de Jodelle. Jouées dans les colléges par la fleur de la jeune littérature, ces pièces réunissaient l'élite des personnages éminens par leur rang ou leur savoir : c'était déjà une distinction que d'être admis à les entendre. L'enthousiasme devint une affaire de mode. Ces succès d'amateurs, décidés à huis clos, étaient plus funestes aux comédiens de profession qu'une lutte avouée. Mal inspirés par la misère, ils essayèrent de renouveler leur clientelle en flattant les instincts grossiers de la populace : ils s'abaissèrent peu à peu jusqu'à la farce ignoble. Dénoncée aux états de Blois comme ennemie de la morale publique, l'antique confrérie de la Passion fut dispersée. Sa salle et son privilège échurent à une troupe de comédiens qui crut voir des chances de succès dans l'exploitation du nouveau répertoire classique. L'admiration factice des lettrés ne gagna pas cette portion nombreuse du public qui veut du plaisir en retour de son argent. Ennuyeuses par elles-mêmes, les pièces *érudites* devenaient plus insupportables encore par l'exécution. On n'avait pas idée alors des qualités de tenue et de diction, de ce mystérieux mélange d'abandon naturel et de noblesse qui sont nécessaires pour faire valoir les pièces conformes à la poétique grecque. On rompit par nécessité avec Aristote, et on en vint à mettre en scène des romans dialogués sans logique et sans style, mais surchargés de ces incidens dont l'invraisemblance même est une amorce pour la foule béante. Huit cents pièces que Hardy composa dans ce système, procurèrent une existence facile aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, et déterminèrent l'établissement d'une troupe rivale. Quant aux poètes de cette période, ils faisaient si bon marché de leurs succès, qu'ils ne livraient pas même leurs noms au public. Théophile, Mairet,

Racan et Gombaud furent les premiers qui acceptèrent la responsabilité de leurs œuvres. Le théâtre en était au mode de publicité de nos spectacles forains. Après avoir battu la caisse dès le matin à la porte de l'hôtel et dans les rues voisines, on faisait annoncer par le stentor de la troupe que dans l'après-midi, entre deux et cinq heures, on représenterait une pièce *sur un sujet très intéressant*. La foule ne tardait pas à se précipiter dans une grande salle carrée, garnie de deux ou trois rangs de loges en charpente, en regard d'une estrade disposée en forme de scène. Il en coûtait dix sous à l'honnête bourgeoisie pour prendre place dans les galeries. Le parterre, où l'on entrait pour cinq sous, était le rendez-vous des laquais, des fainéans, des vauriens, cohue hargneuse et bruyante au milieu de laquelle il n'était pas prudent de s'aventurer.

Segrais, ou plutôt l'auteur du *Segraisiana*, a dit, en parlant des ouvrages composés dans le goût de Hardy : « Ces vieilles pièces étaient misérables, mais les comédiens excellens les faisaient valoir par la représentation. » Je ne puis accepter ce jugement. Les comédiens en renom, sous Henri IV et Louis XIII, n'avaient sans doute que ces qualités dangereuses qui impressionnent la foule, l'emphase et l'énergie criarde dans le sérieux, et dans le genre bouffon un entrain de mauvais goût. En considérant leurs habitudes, leur clientelle, leur répertoire, on sent qu'ils durent rester bien loin de l'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'un artiste véritable. Les mêmes acteurs qui avaient figuré les personnages héroïques dans les tragédies reparaissaient, sous des déguisemens grotesques, dans des parades improvisées à l'imitation des bouffonneries italiennes. Aussi avaient-ils toujours deux noms, l'un pour la tragédie, l'autre pour la farce. Henri Legrand, qui se faisait appeler *Belleville* quand il se présentait comme tragédien, devenait dans les parades ce joyeux *Turlupin* auquel il a donné une célébrité proverbiale. Le nom comique caractérisait un type de convention que l'acteur reproduisait invariablement dans chaqne comédie où ce même nom restait toujours celui de son rôle. Ainsi Duparc, dont le sobriquet était *Gros-Réné*, joua les rôles de *Gros-Réné* dans *le Dépit amoureux*, dans *Sganarelle* et d'autres pièces encore. Certains acteurs s'enfarinaient la figure : la plupart jouaient masqués, à l'italienne; Molière lui-même se masqua dans les premiers temps pour jouer les *Mascarille*. Beaucoup de rôles de femmes étaient rendus par des hommes avec la voix de faucet. La difficulté de trouver des actrices qui consentissent alors à représenter les femmes vieilles et ridicules perpétua cet usage jusqu'en 1704, époque de la mort de Beauval. Le

prédécesseur de ce dernier, Hubert, élève de Molière, avait joué d'original les rôles de Mme Jourdain, de Mme Pernelle, et de Bélise des *Femmes savantes*.

Tendances vagues et impuissantes vers la noblesse antique, découragement et retour à la vulgarité déréglée, ainsi peut être résumée en deux mots l'histoire de la scène française, jusqu'à l'époque où les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière firent entrevoir le genre d'idéal qui convient au théâtre moderne. L'influence de ces trois grands hommes sur l'art de la déclamation a été décisive. Il importe, afin de la mieux caractériser, de faire une rapide excursion dans les autres régions littéraires de l'Europe.

III. — THÉATRES ÉTRANGERS.

A l'Italie appartient l'honneur d'avoir essayé la première la régénération du théâtre, en renouvelant les traditions de l'art grec. A peine les chefs-d'œuvre de la scène antique eurent-ils été divulgués par l'imprimerie, qu'une foule de poètes s'appliquèrent à les imiter, les uns en se servant de la langue latine, qui était devenue pour les savans une langue usuelle, les autres en essayant d'élever l'idiome vulgaire jusqu'à la dignité de la tragédie. La renaissance du théâtre littéraire n'eut pas en Italie un caractère mesquin, comme dans le reste de l'Europe : ce ne sont pas des pédans qui s'enferment dans leurs colléges pour y jouer leurs propres ouvrages. Tout ce que la péninsule renferme d'hommes supérieurs par le génie ou par la fortune s'honorent de concourir à la splendeur de la scène. Les poètes n'ont aucune espérance de profit : ces poètes, il est vrai, sont ordinairement les dignitaires de l'église. Il y a rivalité entre les princes pour élever la mise en scène jusqu'à la haute idée qu'on s'est faite des spectacles antiques. Les représentations, organisées avec magnificence par les cours de Ferrare, de Florence, d'Urbin, de Mantoue, deviennent, comme les jeux de l'ancienne Grèce, autant de fêtes nationales. Les architectes les plus célèbres, Balthazar Peruzzi, Scamozzi, Sansovino, Palladio, sont appelés à construire des théâtres sur le plan des anciens. Les innombrables sociétés savantes qui se forment à l'exemple des *Intronati* de Sienne et des *Sempiterni* de Venise, ont pour but principal la représentation des œuvres dramatiques. On joue avec un zèle respectueux des pièces grecques traduites en latin, et celles de Plaute, de Térence, de Sénèque, en original. Tous les littérateurs renommés, Politien, Trissin, Bibbiena, Arioste, Tasse, Machiavel, l'Aretin, et une foule

d'autres que les bibliographes comptent par centaines, ne cessent d'alimenter le répertoire des acteurs académiques.

Ne nous étonnons pas de voir l'élite d'une population se précipiter, pour ainsi dire, vers la scène. Les Italiens de la renaissance considéraient la récitation dramatique comme un complément indispensable de l'éducation. « Si l'on nous traite d'histrions, dit Politien dans un prologue qu'il composa pour les *Ménechmes* de Plaute, nous ne nous en défendrons pas. Qu'on sache que nous suivons les mœurs de l'antiquité, et que les anciens livraient leurs enfans aux comédiens, afin qu'ils formassent sur eux leur maintien. » Presque tous les hommes célèbres de l'Italie, pendant la période de sa plus grande gloire littéraire, ayant passé sur le théâtre, il est évident que plusieurs d'entre eux ont dû s'élever jusqu'aux divers genres de mérite qui constituent le comédien. Les traditions ont mis quelques noms en relief. Dans les pièces latines réussirent Marcellin Verardi et le chanoine Thomas Inghiramo, surnommé *Phèdre* parce qu'il joua avec supériorité le rôle de cette héroïne dans l'*Hippolyte* de Sénèque. Dans les pièces en langue vulgaire, Machiavel saisissait à merveille la démarche et jusqu'au son de voix des personnages de son temps qu'il voulait livrer au ridicule. Le poète Ruzzante se rendit célèbre par sa verve bouffonne. Les artistes, en grand nombre dans les sociétés académiques, s'y distinguaient particulièrement. Le talent scénique du Bernin et de Salvator Rosa contribua beaucoup à leur réputation.

Malgré ces exemples que je cite par esprit d'impartialité, je reste en défiance contre des succès de coterie auxquels a manqué la sanction populaire. A en juger par le répertoire des académies, je ne puis croire que les acteurs érudits aient élevé bien haut l'art de l'exécution théâtrale. Pour eux, le beau idéal de la déclamation tragique ne dut être qu'une récitation chantante, selon l'idée qu'on se faisait alors de la mélopée des anciens. Il leur était moins difficile dans la comédie de se rapprocher du naturel, car les personnages empruntés aux comiques latins se retrouvaient encore dans l'Italie du XVIe siècle. Malheureusement, chez les Italiens, comme chez les Romains, la comédie ne pouvait refléter que les superficies de la société. En ces temps de despotisme jaloux et perfide, une étude pénétrante des mœurs n'eût pas été sans dangers pour les poètes. Avec ces masques éternels de l'intrigant, du libertin, de l'usurier, de l'entremetteur, de la courtisane, du spadassin et du matamore, on ne pouvait produire que des imbroglios faits pour exciter, non la gaieté cordiale, mais seulement la grimace du rire. Un jour vint où chacun comprit, sans

l'avouer, que la tragédie érudite était sans intérêt, que la comédie selon les règles était sans variété comme sans pudeur. Dès le commencement du XVIIe siècle, les scènes académiques tombèrent dans un discrédit dont elles ne se relevèrent pas en essayant de se transformer en spectacles payés.

Un obstacle décisif s'opposait d'ailleurs au succès des érudits. Un théâtre ne peut prospérer qu'à la condition d'être populaire. Or, la langue des académiciens, qui est une épuration minutieuse du dialecte toscan, n'a jamais été adoptée généralement. On compte dans la péninsule environ quatorze patois qui correspondent, assure-t-on, par leurs qualités et leurs défauts, aux traits caractéristiques des contrées où ils sont en usage. Un esprit instinctif d'opposition contre la langue officielle, un sentiment de vanité mesquine, attachent les localités rivales à leurs différens idiomes. La foule, glacée aux interminables tirades des académiciens, se portait donc devant les tréteaux de ces bouffons ambulans qui, dans un dialogue improvisé, parlaient à chaque province la langue qu'elle aimait. Les vrais artistes, aux yeux du peuple, n'étaient pas les érudits dévoués et laborieux : c'étaient, comme le prouve le nom populaire des pièces à canevas (*comedia dell' arte*), c'étaient ces joyeux improvisateurs qui, le masque au visage, le geste prompt, la langue vive et piquante, gambadant, riant des pieds à la tête, pouvant tout risquer, parce qu'ils étaient certains d'avoir un public grossier pour complice, remplissaient avec plus ou moins de bonheur des *scenarios* dont l'intention seulement était convenue à l'avance.

Je veux bien croire que plusieurs comédiens de l'art ont justifié par leur esprit et leur gentillesse la célébrité acquise à leur nom. Néanmoins, en examinant les conditions auxquelles l'impromptu est possible, on voit qu'il ne constitue qu'un genre inférieur auquel on hésite à accorder quelque estime. Les patois employés par les bouffons, consistant dans certaines altérations du langage littéraire, devaient exclure le sentiment d'une bonne diction. Au lieu de se transformer sans cesse comme nos acteurs, de revêtir autant de caractères que de rôles, le comédien de l'art, voué à un seul type, restait le même personnage dans mille pièces différentes. Il était toujours, ou *Pantalon*, l'avare négociant de Venise, ou *Arlequin*, l'espiègle de Bergame, ou le *docteur*, c'est-à-dire un pédant bolonais, ou le jovial *Polichinelle*. Le bravache, le fourbe, le niais, le rustre calabrais, le fat romain, le petit maître florentin, le bon bourgeois milanais, avaient chacun leur nom, leur masque, leur costume, leurs lazzis, connus à l'avance du dernier

des spectateurs comme de l'acteur lui-même. Cette improvisation prétendue ne pouvait être qu'une variante sans cesse renouvelée de la même charge, de la même plaisanterie. Les gravures du temps, celles de Callot par exemple, font voir qu'à défaut de verve comique, on obtenait le rire par des turpitudes.

Avertis par le dégoût public de la nécessité de se réformer, les troupes ambulantes perdirent leurs principaux moyens d'effet, et devinrent insensiblement aussi moroses que les troupes académiques. Sous le poids d'une disgrace commune, les érudits et les improvisateurs se rapprochèrent. Il résulta de leur alliance un genre bâtard, qui étala des prétentions littéraires en conservant le sans-gêne de l'impromptu. La verve nationale semblait épuisée. Pour la renouveler, on ne sut mieux faire que des emprunts maladroits aux théâtres de la France et de l'Espagne. Pendant le XVIIIe siècle, plusieurs poètes comiques, d'une ingénieuse fécondité, ne captivèrent la multitude qu'en mêlant à leurs ouvrages étudiés les charges des anciennes parades. Quant à cette classe exigeante et capricieuse qui s'appelle la bonne société, professant pour le drame parlé une indifférence dédaigneuse, elle commença à manifester cet engouement musical qui est pour la littérature un symptôme funeste. Autant il y avait eu autrefois d'académies de déclamation, autant on fonda de *conservatoires* de musique où l'on offrit gratuitement à la jeunesse, avec des leçons de chant, les élémens des connaissances utiles, et une bonne éducation morale. Vers 1760, on comptait à Naples trois de ces écoles, et quatre à Venise. Tous ceux qui sentirent en eux l'étincelle de la vocation dramatique se réunirent dans les conservatoires, où ils apprirent la vocalise, au lieu de s'élever jusqu'à l'éloquence du geste et de la diction. L'Italie obtint ainsi les plus grands chanteurs qui eussent existé; mais elle se priva à jamais de la plus pure des jouissances littéraires, de cette émotion saine et bienfaisante qu'on éprouve en sympathisant avec un excellent comédien.

J'arrive à l'Espagne. Nous manquons en France de documens directs et précis sur les comédiens de ce pays, et nous sommes réduits à nous en faire une idée en étudiant le caractère et les vicissitudes du théâtre espagnol. Le génie dramatique s'éveilla vers la fin du XVe siècle. Ses premiers bégaiemens furent de petits poèmes dialogués que leurs auteurs mirent en action, en s'associant au besoin quelques camarades : de là vint que les directeurs de théâtre conservèrent long-temps le nom d'*autores*. Gil Vicente et sa fille à la cour de Portugal, et Lope de Rueda, simple artisan à Séville, furent les premiers qui se firent un

nom dans ce genre. Leurs pièces étaient des pastorales, c'est-à-dire des conversations galantes, relevées d'ordinaire par des bouffonneries ou des allégories satiriques. « Dans ce temps-là, dit Cervantes en recueillant des souvenirs d'enfance, tout l'appareil d'un auteur de comédie s'enfermait dans un sac, et consistait en quatre pelisses blanches de berger, garnies de cuir doré, quatre barbes ou chevelures postiches, et quatre houlettes. Il n'y avait point de coulisses : l'ornement du théâtre, c'était une vieille couverture soutenue avec des ficelles. » Les progrès de la mise en scène sont attribués à un certain Naharro de Tolède, renommé pour les rôles comiques. En peu de temps, on imagina les coulisses, les décors, les costumes; on trouva les moyens de produire les tonnerres, les éclairs, les incendies, les cérémonies, les combats à pied et à cheval. Le matériel du théâtre semblait préparé pour un drame pétulant et romanesque en rapport avec les instincts de la foule. Cervantes, un des premiers, donna des pièces dans ce caractère. A travers son ironie souriante, il laisse percer l'orgueil d'avoir fondé le théâtre national : « On ne toucha, dit-il, à la perfection qui nous charme aujourd'hui, qu'au moment où l'on représenta sur le théâtre de Madrid *les Captifs d'Alger*, pièce de ma composition. Je donnai depuis vingt à trente comédies, qui toutes furent représentées sans que le public lançât aux acteurs ni concombres, ni oranges, ni rien de ce qu'on a coutume de jeter à la tête des mauvais comédiens. » A peine ouverte, la veine fut exploitée, avec une puissance gigantesque, par Lope de Vega et par beaucoup d'autres poètes d'une si prodigieuse fécondité, qu'on n'a pu réussir à dresser l'inventaire complet de leurs ouvrages.

Il y avait depuis long-temps en Espagne, comme au-delà des Pyrénées, des scènes *érudites*, alimentées et suivies exclusivement par les savans de profession. Plusieurs des pièces écrites alors suivant les règles de la poétique grecque eussent mérité, assure-t-on, un succès solide et durable; mais débitées dans les universités, et sans doute avec une emphase pédantesque, elles ne pouvaient atteindre cet entrain, ce fini d'exécution, qui sont nécessaires pour impressionner sérieusement un auditoire. Les poètes et les comédiens ne se trompent pas aux démonstrations de la foule : l'enthousiasme dont ils ont besoin ne se renouvelle que dans les applaudissemens sincères. A l'exemple des femmes andalouses qui abaissent un rideau devant l'image de la madone quand elles craignent quelques tentations, Lope de Vega et les poètes de même école, franchement dévots à l'antiquité, voilaient pieusement le buste d'Aristote avant d'écrire pour les tréteaux popu-

laires ces drames où le sublime étincelle et dont notre Corneille devait s'inspirer. Un jour vint où les savans s'ennuyèrent de déclamer dans le vide, et le théâtre classique, qui n'avait jamais eu de public en Espagne, succomba définitivement, faute d'interprètes.

Quels ont été l'état matériel de la scène, le sort des comédiens, le système de la déclamation, pendant la période active du théâtre espagnol, pendant le règne brillant des Vega, des Castro, des Alarcon, des Royas, des Calderon? A défaut de feuilletons, dont on se passait fort bien alors, je consulterai les *impressions* des voyageurs contemporains. Les troupes ambulantes étaient si nombreuses, que la plupart des villes avaient le plaisir de la comédie. Il y avait à Madrid deux théâtres publics et plusieurs salles dans les palais royaux, bien que le roi n'eût pas de troupe à ses gages. Le prix des meilleures places, c'est-à-dire des siéges réservés, représentait environ quinze sous de France, équivalant à plus de deux francs de notre monnaie actuelle. Deux sous au plus par spectateur revenaient aux comédiens; le reste était partagé entre les hôpitaux, la municipalité propriétaire des salles et les loueurs de chaises. Dans les provinces, la contribution était moindre. En général, le sort des comédiens était assez misérable, et il fallait pour le supporter ce dévouement qui est un des indices de la vocation. Une première actrice, célèbre en 1639, avait par exception trente-trois réaux par jour et une litière à ses ordres. Le goût pour le théâtre, très vif dans toute la Péninsule, dégénérait à Madrid en véritable fureur. Quoique deux salles fussent ouvertes tous les jours, il était difficile aux étrangers d'y pénétrer. Les places d'honneur étaient toujours louées à l'avance par les gens de distinction, et plusieurs familles se piquaient de les conserver de père en fils, comme un fief. Il y avait pour les femmes un amphithéâtre inaccessible aux hommes. A l'heure du spectacle, c'est-à-dire vers le milieu de la journée, beaucoup de boutiques, beaucoup d'ateliers restaient déserts. Les petits marchands, les artisans, allaient s'entasser au parterre, où, debout, drapés dans leur cape, la rapière au côté et la main sur le poignard, ils prononçaient sur le mérite des acteurs et des pièces. Le parterre était, suivant ses impressions, un volcan d'enthousiasme ou une tempête de colère : les jours de cabale, il devenait un champ de bataille.

Les représentations des *Autos sacramentales* avaient un caractère particulier; elles commençaient chaque année le jour de la Fête-Dieu, et duraient environ un mois, pendant lequel les spectacles profanes demeuraient fermés. On élevait à cet effet des échafauds sur les places publiques devant la résidence des hauts dignitaires de l'endroit. A Ma-

drid, on jouait d'abord devant le palais du roi, et successivement devant les hôtels de chacun des ministres. Pour donner plus de pompe à ces solennités, on mettait en réquisition tous les comédiens de la ville, sauf à choisir entre eux les plus habiles et les plus dignes. La munificence des grands de l'état prêtait à la mise en scène un éclat inaccoutumé. Les décorations et les costumes de chaque jour, grotesques dans les petites villes, mesquins même à Madrid, prenaient une apparence de splendeur pour les représentations des *Autos*. Les étrangers étaient surtout surpris de voir qu'on prodiguât les flambeaux à ces pièces saintes, exécutées en place publique et en plein midi, tandis qu'on jouait les pièces profanes sans lumières, dans des salles ou dans des cours obscures.

J'arrive au point capital, et j'interroge mes vieux voyageurs sur le mérite des comédiens. « La représentation ne vaut presque rien, dit l'un d'eux (Van Aarsens, 1655); car, excepté quelques personnes qui réussissent, tout le reste n'a l'air ni le génie du vrai comédien. Les habits des hommes ne sont ni riches ni proportionnés aux sujets : une scène grecque ou romaine se représente avec des habits espagnols... On chante si mal que l'harmonie semble des cris d'enfans.. Aux entr'actes, il y a quelque peu de farce, quelque ballet ou quelque intrigue, et c'est souvent le plus divertissant de la pièce. » Ce jugement sévère confirme les conjectures qu'on peut établir d'après le répertoire du vieux théâtre espagnol. Si on veut bien se rappeler que Lope de Vega a composé, suivant le calcul de ses apologistes, deux mille deux cents pièces de théâtre, et répandu vingt et un millions trois cent mille vers sur cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-deux feuilles de papier; que la plupart de ses nombreux successeurs ont semé les drames par centaines, on conviendra que les comédiens aux prises avec d'aussi rudes joûteurs ont eu peu de temps à donner à la méditation des rôles : il fallait que chacun d'eux se consacrât à reproduire constamment une même nuance de caractère, à peu près comme les improvisateurs de la comédie de l'art en Italie. Les critiques littéraires ont remarqué en effet que tous les personnages du théâtre espagnol répondent à des types conventionnels et immuables, placés en dehors de la réalité. L'amant réunit de droit les qualités chevaleresques; l'amante offre l'idéal de la passion et de la fidélité. Hautains, inflexibles sur le point d'honneur, tels doivent être les parens de l'héroïne. Toujours les gens de condition, quel que soit leur caractère, sont placés sous un reflet sombre et sévère : leurs vices, quand ils en ont, sont anoblis par une fierté héroïque qui les maintient à leur

rang. La gaieté n'est permise qu'à la gueuserie : les êtres vils et pauvres ont seuls le droit de faire rire en riant eux-mêmes. Observons encore que le dialogue espagnol, écrit en petits vers d'un mouvement rapide et passionné, est entrecoupé par des sonnets et des stances qui se détachent, comme les airs de nos drames lyriques. Le passage fréquent d'un mètre à l'autre, l'entrain irrésistible des parties dialoguées, la nécessité de faire ressortir la pointe du sonnet ou de détailler les beautés poétiques de la stance, me semblent autant d'obstacles au naturel du débit et à la progression dramatique des effets. Les mauvaises conditions acoustiques de ces salles ouvertes eussent détruit d'ailleurs ces nuances de diction qui font vivre les personnages. J'oserai donc conclure, de tout ce qui précède, qu'une énergie fougueuse, une emphase castillane dans le genre héroïque, une pétulance bouffonne dans le genre picaresque, étaient les principaux, peut-être les seuls mérites, des acteurs espagnols au XVIIe siècle; qu'improvisant la mise en scène pour des poètes qui improvisaient les pièces, leur déclamation devait être conventionnelle, imparfaite, et fatigante à la longue par son uniformité. L'Espagne, soumise au petit-fils de Louis XIV, ouvrit les yeux sur les inconvéniens de son vieux théâtre, et essaya de conformer sa poétique aux habitudes de la scène française. Les historiens littéraires s'accordent à reconnaître que cette innovation ne fut pas heureuse. On dit qu'une régénération théâtrale coïncide présentement avec les réformes politiques; que déjà de grands talens se sont révélés : prenons acte de la déclaration.

L'Angleterre, dont la civilisation se développe parallèlement à celle de la France, débute aussi dans la carrière théâtrale par les drames religieux et les comédies satiriques jouées par des bourgeois. Au XVIe siècle, on commence à spéculer sur la légère cotisation exigée jusqu'alors des spectateurs. L'instinct dramatique, chez quelques-uns, le libertinage chez le plus grand nombre, transforment les candides confrères en comédiens errans, qui vont exploiter à leurs risques et périls la curiosité des provinces. Beaucoup de comédiens aux gages des seigneurs étaient tristement confondus dans la domesticité des grandes maisons. Shakspeare parut; on sentit qu'il fallait pour ses conceptions, variées comme le monde qu'elles reflètent, d'autres interprètes que des vagabonds accoutumés à jouer d'instinct des pièces à peu près improvisées. Élisabeth choisit les douze meilleurs sujets des différentes troupes publiques et particulières, et leur donna, avec le titre de comédiens royaux, une pension et des priviléges qui les mirent au-dessus de la nécessité. Que les pièces de Shakspeare aient été jouées dans

une espèce de grange dont les fenêtres intérieures tenaient lieu de loges pour les dames, devant une populace debout et pressée dans une cour poudreuse qu'on nommait le parterre, au milieu des gentilshommes qui achetaient le droit de rester sur la scène, et croyaient du bon ton d'y jouer aux cartes ou d'y fumer le tabac nouvellement introduit; que ces pièces aient été exécutées en plein jour, sans autres décorations que des tapisseries clouées aux murs, sans autres costumes que des oripeaux de saltimbanques; que les rôles de Juliette et d'Ophélie aient été créés par de jeunes garçons, tout cela ne nous autorise pas à mettre en doute la sensation produite sur la multitude par les acteurs de Shakspeare. Ce grand homme voyait trop clairement dans les profondeurs de la nature humaine pour ne pas y découvrir les secrets de l'art théâtral. Il suffit de lire les instructions qu'il adresse par la bouche d'Hamlet aux comédiens de son temps, pour être persuadé que l'exécution de ses pièces sur le théâtre du Globe était saisissante malgré la misère des accessoires. N'est-ce pas un des indices de son influence que cette manie de jouer la comédie qui fut un des travers de la société anglaise pendant la première moitié du XVIIe siècle?

La révolution de 1644 vint interrompre la tradition shakspearienne. Pendant tout le règne du puritanisme, les spectacles furent fermés et les acteurs assimilés aux plus odieux vagabonds. L'ouverture du théâtre de Drury-Lane, l'introduction des femmes sur la scène, coïncident avec la restauration des Stuarts. Un drame sévère, envisageant les choses humaines par les côtés sombres et profonds, ne pouvait plus convenir à une société dissipée. L'existence des gens du bel air devenant une orgie, le théâtre se transforma sur ce modèle. Le règne de la comédie licencieuse abâtardit le goût de la forte déclamation; la vogue appartint à l'acteur qui réussit le mieux à mettre en saillie les pointes d'un esprit maniéré. Vers le commencement du XVIIIe siècle, un ridicule engouement pour la musique acheva de fausser le goût du public. A défaut de chanteurs nationaux, il fallut faire appel aux virtuoses de l'Italie. On en vint, suivant Addison, à applaudir des espèces d'opéras-comiques, où le héros s'adressait en chantant de l'italien à son confident, qui lui répondait en déclamant de l'anglais. Quant à la déclamation tragique, elle choquait les Français surtout par des tons furieux et par une gesticulation dévergondée. Un homme d'un goût très fin, qui avait pu observer l'Angleterre pendant ses missions diplomatiques, l'abbé Dubos, porta ce jugement : « Les acteurs anglais sont dispensés de noblesse dans le geste, de mesure dans leur

prononciation, de dignité dans leur maintien, de décence dans leur démarche. Il suffit qu'ils fassent parade d'une morgue bien noire et bien sombre, ou qu'ils paraissent livrés à des transports qui les fassent extravaguer. »

L'école littéraire dont les critiques du *Spectateur* furent les organes détermina une réaction. S'ils ne parvinrent pas à implanter en Angleterre la tragédie classique telle qu'on l'avait comprise sous Louis XIV, ils contribuèrent du moins à corriger, par la sévérité de la poétique française, les écarts choquans du goût britannique. Cette influence fut particulièrement remarquable en ce qui concerne l'art de la scène. On revint avec amour à Shakspeare. Toutefois le respect n'empêcha pas qu'on ne retranchât dans l'exécution de ses pièces tout ce qui pouvait prêter à des excentricités ou à des effets de mauvais aloi. La période qui commence à l'ouverture de Covent-Garden, en 1733, pour se prolonger jusqu'à l'invasion de la sentimentalité allemande, vers la fin du siècle, fut pour l'Angleterre, comme pour la France, celle des grands comédiens. A côté de Garrick, brillaient assez pour éclipser par instans leur émule, Quin, l'inimitable *Falstaff*, Barry, l'élégant et tendre *Romeo*, l'inépuisable Macklin, et parmi les femmes mistress Cibber, la ravissante *Juliette*, mistress Pritchard, Bellamy, Siddons, talens variés et féconds, atteignant moins souvent le grandiose que les artistes français de la même période, mais plus près de la vérité dans la personnification des caractères. L'émulation qui régnait alors dans les coulisses devint si vive, qu'elle se communiqua à toutes les classes de la société, et en 1751 on vit les plus grands seigneurs de l'Angleterre louer la salle de Drury-Lane pour y représenter une tragédie de Shakspeare. La décadence se manifesta, comme chez nous, dès la fin du dernier siècle, par le succès du drame larmoyant, qui dégénéra en mélodrame, et par de petits opéras qui dégénérèrent en espèces de vaudevilles. Shakspeare a encore rencontré quelques interprètes assez éloquens pour le faire tolérer par le public; mais en général la décadence de l'art théâtral est si profonde, que les meilleurs juges la déclarent irrémédiable.

Peu de mots suffiront pour esquisser l'histoire de la scène allemande. Après les mystères vinrent les réminiscences du drame antique, les pièces latines composées et jouées dans les universités protestantes. Le défaut d'unité dans le monde germanique fut long-temps un obstacle à l'établissement d'un théâtre national et populaire. Jusqu'à la fin du dernier siècle, il y eut peu d'états allemands qui possédassent des troupes sédentaires et régulièrement organisées. Les théâ-

tres étaient desservis au hasard, par des comédiens ambulans qu'on retenait au passage, ou par des artisans qui, le soir, quittaient l'atelier pour la scène. « Très souvent, disait il y a cent ans un voyageur français, votre cordonnier est le premier ténor de l'opéra, et l'on achète au marché les choux et les fruits des filles qui ont la veille chanté Armide ou joué Sémiramis. » La condition précaire de ces acteurs les condamna long-temps à une médiocrité grotesque. Figurons-nous l'indignation d'un secrétaire perpétuel de l'Académie française, du savant abbé Dubos, en voyant vers 1730, sur la scène allemande, « Scipion fumer une pipe de tabac et boire dans un pot de bière sous sa tente, en méditant le plan de la bataille qu'il va livrer aux Carthaginois! » Vers la fin du siècle, des artistes véritables s'étaient formés à l'imitation des grands maîtres de Paris et de Londres. Celui qui justifia le mieux l'enthousiasme de son pays fut Eckhof, remarquable surtout dans certains rôles d'origine française, comme *Lusignan* et *le Père de Famille*. L'émancipation poétique, prêchée par Lessing et réalisée par Schiller, n'était pas de nature à favoriser l'essor de l'art théâtral. Les poèmes dialogués de la nouvelle école, parfois admirables par l'ampleur de la conception, par l'épanouissement lyrique, sont peu conformes aux lois de la perspective scénique. L'exécution en est très difficile, et répond rarement, assure-t-on, aux efforts de l'acteur. Aussi en est-on revenu communément, en Allemagne, aux drames à situations pressées et pathétiques, ou aux pièces empruntées aux répertoires divers de la France.

IV. — THÉATRE FRANÇAIS.

Nous avons pu voir que dans les pays étrangers, comme en France avant Corneille, s'est manifestée dans l'art dramatique une tendance vers cet idéal qui semble un des besoins de l'ame humaine, mais que partout la tentative échoua, et qu'on en revint sur toutes les scènes à laisser parler les instincts populaires. Les érudits qui cherchaient systématiquement le secret de l'antiquité ne pouvaient rencontrer que l'ennui. On ne s'était pas encore rendu compte, au XVIe siècle, de ce qui constituait la déclamation idéale des anciens, et, l'eût-on découverte, on aurait vu qu'elle n'était plus applicable aux temps modernes. La déclamation antique recevait sa plus grande puissance d'un rhythme fortement prononcé; les langues de nouvelle formation ont bien aussi leur rhythme, mais plus souple, plus mystérieux, et dont la vertu n'est connue que du génie. Le style du geste, dans

cette tragédie pour laquelle Phidias dessinait des masques, était, comme la scuplture de ce sublime artiste, imposant, élevé, énergique dans sa majestueuse immobilité. Il faut du mouvement aux modernes. L'idéal convenable à leur scène devait bien plutôt correspondre à cette autre époque de la statuaire où l'idée se fait chair sous le ciseau des Praxitèle et des Lysippe, où l'expression s'unit à la beauté. D'ailleurs, pour que cet idéal que tout le monde rêvait vaguement se réalisât, il était nécessaire que des poètes bien inspirés produisissent, dans cet ordre de sentiment, des ouvrages qui fussent à la fois nobles et saisissans, littéraires et dramatiques.

Eh bien! ces conditions, ce sont nos trois poètes immortels qui les ont remplies, et c'est là leur vraie gloire. J'associe notre grand comique à Corneille et à Racine, parce que la haute comédie, telle qu'il l'a conçue, admet les qualités de tenue et de diction essentielles dans la tragédie. « Le comique de Molière, a dit avec raison M. de Châteaubriand, par son extrême profondeur, et, si j'ose le dire, par sa tristesse, se rapproche de la vérité tragique. » C'est la passion abstraite qu'ils peignent, mais d'une main assez sûre, d'une touche assez large pour que l'acteur puisse faire vivre sur la scène des types savamment personnifiés. La langue dont ils se servent, réunissant la clarté, l'exactitude du parler habituel au noble épanouissement du style littéraire, permet, que dis-je? commande impérieusement cette musique du langage qui poétise la voix de l'instinct. Sachant bien que le drame a besoin, pour exister, de l'émotion populaire, l'idéalisme n'est pour eux qu'un moyen de concentrer l'intérêt par l'unité d'impressions. Ils conduisent leur œuvre à ce point culminant dans l'art où le mouvement se produit sans altérer la beauté, où la vérité, poétisée par le génie, semble plus animée, plus réelle que la nature même. C'est ainsi que nos trois grands poètes ont créé la possibilité d'élever la pratique théâtrale à la dignité d'un art des plus sympathiques. Il est à remarquer que les époques où les scènes étrangères ont eu leurs plus grands acteurs sont précisément celles où elles se sont rapprochées de la poétique de l'école française.

Les vrais principes ne furent pas découverts soudainement. Il fallut plus d'un siècle d'inspirations et de tâtonnemens, il fallut le concours de beaucoup d'hommes éminens, comme acteurs ou comme critiques, pour conduire l'art théâtral à ce degré de perfection qui devait faire la règle de l'avenir. Les acteurs que trouva Corneille étaient, pour le tragique, dans le sentiment de l'emphase espagnole, à l'exception de Floridor, homme de qualité qui conserva à l'hôtel de Bourgogne la

dignité aisée du parfait gentilhomme. Corneille d'ailleurs, modeste et naïf, s'inquiétait peu de faire valoir ses propres ouvrages. Il balbutiait en déchiffrant avec peine sa propre écriture, et appuyait lourdement sur les beaux passages qu'il savait de mémoire. Lui-même confessait ingénument sa maladresse : « L'on ne peut, a-t-il dit, m'écouter sans ennui, — que quand je me produis par la bouche d'autrui. » Au contraire, Racine et Molière s'appliquèrent, autant par goût que par calcul, à pénétrer les secrets de la belle déclamation. L'un et l'autre avaient même la prétention, plus nuisible qu'utile, à mon sens, de noter musicalement certaines intonations qu'ils jugeaient heureuses. Les conseils de Molière avaient tant d'autorité, qu'on peut dire qu'il a fait école. Séduit, dans sa jeunesse, par la charge italienne, il ne cessa de se rapprocher de la vérité dans ses ouvrages, dans les divers rôles qu'il créa, dans les principes de déclamation qu'il essaya de faire prévaloir. N'oublions pas Lulli, qui, suivant son principal biographe, « dressait lui-même ses acteurs et ses actrices, leur montrait à entrer, à marcher, à se donner de la grace, du geste et de l'action. » Le naturel et l'élégance de ce grand musicien exigeaient des qualités vocales qui ont dû vulgariser le sentiment du beau langage, et je ne doute pas que son influence n'ait été très utile.

Retrouver la déclamation théâtrale des anciens, cette merveille perdue, tel était, sous Louis XIV, le rêve de tous les auteurs, de tous les acteurs tragiques. Dans la persuasion que le récit des Grecs était une espèce de chant, on trouvait beau de psalmodier les vers en cadençant la mesure, en accusant l'intention par des tournures mélodiques, en donnant à la voix une sonorité musicale. Il est facile de reconnaître, à la pompe de leurs tirades, que les poètes du temps acceptaient ce genre de déclamation. Seulement, à l'opposé du récitatif de l'opéra, où l'émotion est traduite par des chants d'un caractère plus prononcé, le récitatif tragique était souvent ramené par les acteurs intelligens à la vérité du langage passionné. C'était le secret que la tendre Champmeslé avait appris de Racine. Elle n'a garde de chanter comme les autres; mais, est-il dit dans une critique datée de 1681, « elle sait conduire sa voix avec beaucoup d'art, et elle y donne à propos des inflexions si naturelles, qu'il semble qu'elle ait véritablement dans le cœur une passion qui n'est que dans sa bouche. » Pour le vulgaire des acteurs, le beau du métier fut une déclamation boursouflée, emphatique, toujours rhythmée de même manière, toujours modulée dans les mêmes tons. Un débit accéléré jusqu'à la fin du couplet, un crescendo de gestes et de cris, conduisaient à cette dernière

explosion que les spectateurs grossiers attendaient, comme a dit Molière, « pour faire le brouhaha. » Depuis la première retraite de Baron, et la mort de Mlle Champmeslé, jusqu'à la fin de la régence, cette manière fut poussée au dernier terme de l'extravagance. La vogue appartenait à Beaubourg, dont on vantait la chaleur désordonnée, et surtout à Mlle Duclos, ancienne chanteuse de l'Opéra, qui exagéra jusqu'au ridicule le chant monotone des comédiens français.

Une réaction était nécessaire. L'élève de Molière, Baron, en fut le héros. Lorsque cet acteur incomparable remonta sur la scène qu'il avait quittée depuis vingt-neuf ans, il avait environ soixante-douze ans. Remplaçant Beaubourg, qui avait réussi par l'abus de sa vigueur physique, il chercha dans le contraste les chances de son propre succès. La moindre cause d'étonnement pour le public fut l'audace de ce vieillard qui abordait, à l'âge où la décrépitude commence, les rôles les plus vivaces du répertoire. On fut saisi surtout d'entendre un homme qui parlait en réponse à des chanteurs, qui économisait le geste au milieu des énergumènes, qui, au lieu d'une pétulance inintelligente et brutale, détaillait savamment ses rôles, en nuançait à l'infini les intentions; artiste merveilleux, assez maître de lui pour éviter les défauts de ses qualités, simple et calme sans froideur, décent dans l'impétuosité, intéressant et spirituel sans laisser voir la recherche de l'esprit. L'impression que fit Baron sur ses contemporains fut si vive, qu'elle demeura ineffaçable, et que la critique du dernier siècle s'accoutuma à le présenter comme le type de la perfection. Je m'en tiens à croire qu'il a possédé au suprême degré la qualité la plus importante du comédien, celle du bien-dire. C'est avec cette qualité enchanteresse qu'il captivait son auditoire, au point de ne pas lui laisser le temps de la réflexion. Il traduisait, dit-on, non pas le mot, comme le font les acteurs médiocres, mais l'intention, mais le sentiment, et il trouvait pour chaque sentiment des inflexions si consciencieuses, qu'elles étaient irrésistibles.

En caractérisant le talent de Baron, j'ai fait connaître sa brillante élève, Mlle Lecouvreur. Même netteté de débit avec un organe moins riche, même adresse à phraser suivant la tradition de Molière, comme on disait alors, c'est-à-dire à conserver quelque chose du rhythme poétique, sans marquer la césure, sans appuyer sur la rime; même charme à parler le vers, mais non pas comme on parlait la prose. Ses efforts pour animer la pantomime, pour compléter l'illusion théâtrale, annonçaient les derniers progrès de l'art, lorsque la mort la frappa.

Le maître de la scène, après la perte de Lecouvreur, Dufresne,

venait développer complaisamment les suprêmes beautés de sa personne et les richesses naturelles de son organe. Toujours éblouissant, il n'essayait pas même de paraître profond, et, soit qu'il jouât le brûlant *Orosmane* ou *le Glorieux*, dont il avait été le modèle, il n'était jamais qu'un pompeux lecteur à qui on eût été tenté d'offrir l'eau sucrée académique. Autour de lui, et à son exemple, on dessinait de belles attitudes, on posait largement la voix, on phrasait avec élégance, mais on ne jouait pas. La *bienséance* théâtrale n'admettait alors qu'une marche majestueusement cadencée et inconciliable avec les grands effets de scène. Un soir pourtant, à une représentation de *Mérope*, au moment où la mère désolée trahit son secret pour sauver son fils, l'actrice, entraînée par un élan de passion, franchit la scène en courant pour venir se placer entre Égysthe et le meurtrier. Ce bondissement de lionne, un cri parti des entrailles, étonnent le spectateur et l'actrice elle-même. L'éclair, si rapide qu'il fût, a laissé voir une manière nouvelle.

Agée alors de trente-deux ans, Mlle Dumesnil tenait de la nature une organisation tragique riche et complète; sa facilité d'exécution était si prodigieuse, qu'elle niait le pouvoir de l'étude chez les autres, et ne s'apercevait pas même du travail qui se faisait en elle-même. Sa diction ne perdait jamais l'accent de la grandeur, même lorsqu'elle était familière et distraite. Impatiente de frapper les grands coups, elle atténuait les redondances de la tirade, et, suivant une expression inventée pour elle, *déblayait* les détails inutiles. « Mais, a dit un excellent juge, Grandmesnil, de ces ombres qu'elle distribuait peut-être avec trop de profusion, partaient des éclairs et des tonnerres qui embrasaient toutes les ames. » Jamais actrice n'obtint des effets plus puissans, plus variés. Dans les émotions de la sensibilité, elle trouvait de ces larmes sympathiques, de ces cris de nature que l'art ne saurait imiter. Dans les grands mouvemens de passion, elle renouvela les prodiges de la scène antique. Lorsque terrible, l'œil en feu, la menace à la bouche, elle s'avançait à l'encontre du spectateur debout au parterre, on vit parfois cette foule mouvante, comprimée par la terreur, reculer en tremblant jusqu'au fond de l'enceinte, et s'y blottir de manière à laisser un espace vacant entre elle et cette femme qui lançait la foudre.

Ce qui me confirme dans la haute idée que je me suis faite du génie de Mlle Dumesnil, c'est le dépit haineux, implacable, d'une autre tragédienne, Mlle Clairon, digne d'occuper la seconde place au premier rang.

Je suis frappé des points de ressemblance qui existent entre Mlle Clairon et Mlle Rachel. Toutes deux, dans leur bas âge, sont éprouvées par l'adversité. Leur première éducation dramatique est toute musicale : l'une chante l'opéra à Rouen et à Paris, comme l'autre à l'école de Choron. Mlle Clairon, engagée pour jouer les soubrettes, débute par *Phèdre;* Mlle Rachel traverse le vaudeville pour arriver à la tragédie. Mêmes qualités d'articulation, même science dans le jeu muet, même supériorité dans les éclats d'ironie et de colère, dans les crises de la passion concentrée et oppressive. J'incline à croire que le jeu de Mlle Clairon n'était pas exempt d'emphase et de véhémence factice, et qu'à tout prendre elle fut moins heureusement douée que Mlle Rachel; mais elle eut sur celle-ci l'avantage de venir à une époque où la rivalité des grands talens, où les exigences des bons juges, ne permettaient pas à l'artiste de se relâcher un instant. Leur existence était un combat. Il serait peut-être malheureux pour Mlle Rachel que la sienne continuât à n'être qu'une victoire.

On a remarqué que les tragédiennes dignes de ce nom ont toujours été moins rares que les tragédiens. La raison en est simple : les rôles destinés aux femmes dans la tragédie n'admettant que peu de nuances, sont en général plus francs et plus sympathiques que les rôles d'hommes dont la variété est infinie. Lekain agrandit considérablement l'importance et la difficulté des rôles de son emploi en concentrant tous les moyens imaginables d'intérêt sur chacune de ses conceptions. Disgracieux de sa personne, il possédait en revanche la parfaite intelligence, celle qui vient à la fois de l'esprit et du cœur. Sans amoindrir cette solennité de débit qui était de tradition sur la scène française, il l'enrichit par les nuances les plus variées, qu'il obtint en travaillant musicalement sa voix. Son ambition fut d'être un acteur tragique, dans le sens exact du mot. La mauvaise disposition matérielle de notre scène faisait obstacle à son dessein; il persuada à un généreux amateur, le comte de Lauraguais, de sacrifier 40,000 livres pour disposer dans l'intérieur de la salle les *balcons*, c'est-à-dire ces banquettes d'avant-scène où les élégans venaient eux-mêmes se donner en spectacle. La réforme des costumes et des décors, les savans effets d'entrée et de sortie, les larges jeux de scène, mille moyens nouveaux d'illusion devinrent possibles. Pour des spectateurs qui ne concevaient l'héroïsme qu'avec l'habit à la française, ce fut un saisissant coup de théâtre que de voir Ninias sortir du tombeau où il vient de tuer Sémiramis, les bras nus et ensanglantés, les vêtemens souillés, la chevelure en dés-

ordre. Lekain, travailleur infatigable, reprit alors chacun de ses rôles pour les agrandir, pour les meubler des plus riches effets. Il accordait aux préparations muettes une importance peut-être exagérée, s'il est vrai qu'on l'a vu employer jusqu'à six minutes à dire quatre vers. Ce qu'il préparait, au surplus, ce n'étaient pas seulement les coups de théâtre ménagés par le poète, mais les éclats de la passion qui s'amoncelait dans son sein. Par exemple, lorsqu'après avoir dit, sous les traits d'Orosmane : « Je ne suis point jaloux, » il ajoutait : « Si je l'étais jamais!..., » il manifestait à ces derniers mots des remuemens intérieurs si profonds, si douloureux, qu'il n'était plus possible d'attendre son épouvante l'explosion de sa jalousie. C'était par cette ampleur d'exécution qu'il emplissait toujours le cadre de la scène.

Les souvenirs de Baron et de Lecouvreur, les exemples de Lekain, de Dumesnil et de Clairon, formèrent cette grande école tragique qui se soutint avec éclat jusqu'aux premiers temps de la révolution. Il serait trop long de citer tous ceux qui eurent, sinon le génie de leur emploi, au moins cet ensemble de qualités essentielles qui constituent le vrai talent.

L'art de l'acteur comique subit dans son développement les mêmes phases que celui du tragédien, c'est-à-dire que vers le milieu du siècle, sans répudier l'entrain et la jovialité naïve de la première période, on s'éleva jusqu'à la pensée philosophique dans l'étude des rôles, et, dans l'exécution, jusqu'à ce naturel élégant et châtié qui touche à l'idéal. Il y a peut-être quelque témérité de ma part à avancer que des comédies mises en scène par des auteurs qui étaient du métier, comme Molière, Poisson, Hauteroche, Baron, Dancourt, Legrand, n'ont pas été dès l'origine jouées d'une manière pleinement satisfaisante. Je crois entrevoir, à travers le prestige des anciennes renommées, que pendant cette première période la verve comique dégénérait trop souvent en bouffonnerie, sinon en charges grossières. Quant aux rôles posés de la haute comédie, ils étaient remplis par les tragédiens, c'est-à-dire qu'on se contentait, pour les caractères élégans ou sérieux, de la froide correction du débit tragique. Ce fut donc vers le milieu du siècle que la comédie agrandit le style de son exécution. L'honneur de ce progrès doit revenir surtout à Préville, comédien par excellence, fin, leste, incisif, naturel sans trivialité, d'une gaieté franche sans grossièreté, doué surtout d'une puissance de transformation qui étonnait Garrick, le protée de l'Angleterre. Sa promptitude d'intelligence lui permit d'aborder avec succès tous les emplois de la comédie, de-

puis les pères nobles et les rôles à manteau jusqu'aux valets et aux types ridicules. Il fut à peine remplacé par trois acteurs du premier mérite, Dugazon, Dazincourt et Larochelle. Une comédienne seulement, Mlle Dangeville, lui fut comparable pour la perfection et la variété de son talent. Mon plan m'oblige à mentionner encore les deux artistes qui, par le prestige de leurs manières, ont le plus contribué à élever le style de la comédie, Mlle Louise Contat et Molé. Dix années de lutte contre un public sévère jusqu'à la rigueur, furent pour Mlle Contat un apprentissage qui la conduisit au plus haut point de son art. Sa supériorité dans l'emploi des grandes coquettes a laissé des impressions ineffaçables; mais la coquetterie, cet art qui consiste à charmer les hommes en se moquant d'eux, avait communiqué à son débit plein d'agrément, à son regard brillant et fin, une intention de persiflage qu'on lui reprochait de conserver dans tous ses rôles. Nous avons un témoignage de l'intelligence de cette actrice, un écho de sa manière enjouée et spirituelle dans le style consacré des pièces de Marivaux, qu'elle a empruntées à une scène inférieure pour les élever au ton de la Comédie-Française. Le prédécesseur de Molé, Grandval, beau de formes et d'un maintien irréproclable, avait été le modèle accompli de la bonne société, l'homme parfait qu'on estime. Molé établit le type de l'homme charmant et dangereux qu'on ne peut s'empêcher d'aimer. Comédien des plus variés, il conserva sous tous les aspects une séduction de manières, une vivacité de bon goût, une fine fleur d'aristocratie qui le rendait intéressant et gracieux jusque dans les détails insignifians de ses rôles. « Il possédait, a dit un de ses biographes, cette magie éblouissante du talent qui pare le ridicule et embellit jusqu'au vice. »

La dispersion de la Comédie-Française, pendant les orages de la révolution, eut des conséquences funestes pour l'art théâtral. Désunie par la misère et plus encore par les haines politiques, la société se dissémina dans ces innombrables troupes qui se formèrent de tous côtés après la proclamation de la liberté des théâtres. Confondus avec des acteurs vulgaires, condamnés à se faire applaudir par un public grossier dans des pièces pitoyables, les vrais comédiens perdirent cette estime d'eux-mêmes, ce légitime orgueil qui les portait à soutenir leur répertoire assez haut pour que sa supériorité ne puisse pas être mise en contestation. Néanmoins, après que le directoire eut reconstitué la Comédie-Française par le rapprochement de ses anciens membres et par l'adoption de plusieurs talens nouveaux, la société

présenta encore un riche ensemble dans chacun des trois genres qui constituent son domaine. Mlle Raucourt, dont la célébrité datait de ses débuts en 1772, rapportait dans la tragédie les qualités qui remuent la foule, l'éclat et la véhémence. Trente ans d'études et d'exercices avaient fait de Monvel un tragédien accompli : on lui savait gré de racheter la pauvreté de ses moyens physiques par la sincérité de son émotion et la profondeur de son intelligence. Une figure détachée d'un tableau de David, un peu raide dans sa majesté, un peu blafarde dans son héroïsme, donnerait une idée de Saint-Prix. Quant à Talma, il devait déjà à son exaltation républicaine, puis à la bienveillance du chef de l'empire, une renommée qui aidait à sa réussite. Il était loin, à cette époque, de cette élévation qu'il devait atteindre. Flottant entre deux manières extrêmes pour s'en faire un style qui lui fût propre, il était souvent lourd et lamentable quand il visait au grandiose, sec, saccadé, fantasque, inharmonieux, lorsqu'il essayait le réel et le pittoresque. Les juges sévères qui le condamnaient à huis clos ne lui faisaient grace que pour quelques créations, comme *Oreste*, *Othello*, *Hamlet*, où il était servi par l'ardeur sombre et concentrée de son tempérament.

Le genre comique retrouva Molé, Dugazon, Dazincourt, Larochelle, et Mlle Contat. D'autres artistes, effacés dans l'ancienne société ou admis depuis peu dans la société nouvelle, établirent leur réputation sur un mérite digne de leurs devanciers. Laissant à des acteurs élégans et distingués, comme M. Armand, les jeunes rôles de son emploi, Fleury exprimait à ravir le persiflage du petit maître qui légitime sa fatuité à force d'esprit. On ne tarda pas à remarquer l'admirable vérité dans les rôles à manteau de Grandmesnil, la rondeur, le naturel entraînant de Michot, la fine bêtise de Baptiste cadet, qui jouait les niais mis à la mode par Volange avec une tenue digne du Théâtre-Français. Les grands rôles que ne réclamait pas Mlle Contat étaient tenus avec distinction par Mlle Mézerai : il ne restait à Mlle Mars que l'ingénuité gracieuse; mais déjà elle y déployait une perfection irrésistible. Le drame touchant, où Monvel excellait, avait pour ses principaux interprètes Baptiste aîné, dont on estimait la minutieuse exactitude; Saint-Phal, copiste de Molé dans les parties dramatiques de son talent, et surtout Mme Talma (Mlle Vanhove), dont la sensibilité vraie était soutenue par un organe enchanteur.

Depuis les premières années de la restauration jusqu'à nos jours, de grands talens brillèrent sur nos scènes diverses. C'est pendant cette période que Talma entra en possession des qualités qui l'ont rendu

justement célèbre. On comprendra que si je me prive de citer d'autres noms, c'est pour ne pas m'exposer à des omissions blessantes, quoiqu'involontaires.

La tradition qui remonte à Baron, l'influence successive des artistes dont je viens de caractériser le talent, avaient déterminé le style de la grande déclamation tragique, art particulier à la France, approprié au sentiment élevé de nos chefs-d'œuvre dramatiques; art très défavorable, je l'avoue, à la médiocrité, mais noble, mais fécond dans sa simplicité, mais supérieur à tous les autres systèmes d'exécution théâtrale, quand c'est le génie qui interprète le génie. La tendance à idéaliser le vrai régna jusqu'aux premiers temps de la révolution avec tant d'autorité, qu'elle semblait un effet instinctif du goût national. « L'art de la déclamation, disait plus tard La Harpe, n'était pas encore détruit par le système le plus faux que la médiocrité et l'impuissance aient pu substituer au talent. On ne croyait pas alors qu'il fallût débiter des vers enchanteurs comme la prose la plus commune; que l'expression, pour être vraie, dût toujours être violente. »

L'indignation de La Harpe était peu clairvoyante. Disciple fervent de l'école idéaliste, il ne s'élevait pas assez haut dans sa critique pour distinguer le double domaine dont se compose l'empire des arts. Pendant la révolution, à une époque où le grand mot de nature était dans toutes les bouches, le naturalisme, appliqué à la déclamation, commençait à avoir beaucoup d'adeptes. Depuis long-temps déjà cette doctrine avait eu ses théoriciens. Diderot et Mercier, Lessing et Engel, méconnaissant le caractère idéal de l'ancien théâtre qui justifie la distinction des pièces en tragédie et en comédie, déclarant que la scène doit être un écho passif des agitations de la vie humaine, avaient réduit l'éducation de l'acteur à une simple analyse du cœur humain, et la pratique de la scène à une copie exacte de la nature. Il ne résulta d'abord de cette prédication qu'un genre de sensiblerie ennuyeuse empruntée à l'Allemagne. Sous la restauration, la théorie de Diderot et de Lessing, fécondée par l'étude de Shakspeare et de Shiller, par le sentiment du pittoresque emprunté à Walter Scott, est devenue, comme chacun sait, le symbole de notre école romantique. Je m'empresse de reconnaître hautement que le romantisme, appelé à refléter la réalité, nous présente un des deux aspects éternels de l'art, que sa légitimité est consacrée chez nous par de très beaux ouvrages, que son triomphe a réagi d'une façon utile contre cet idéal bâtard et monotone qui régnait dans certaines écoles de l'empire. Je n'ai d'autre

but ici que de constater l'influence du romantisme par rapport à l'art de la déclamation, et je le ferai dans les termes les plus simples, afin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à des récriminations littéraires.

Au siècle dernier, le grand secret était celui d'ennoblir la réalité, et, sans négliger la peinture des caractères et des passions, on obtenait l'effet principal du beau développement des attitudes, de la justesse et de la mélodie des intonations vocales. Sous l'inspiration romantique, l'effet fut déplacé. Afin de peindre le monde dans sa plus rigoureuse vérité, et la passion dans sa plus saisissante énergie, on renonça systématiquement à la diction finement détaillée, à la sonorité mélodieuse et enivrante : on rechercha le ton vrai dans l'accent, comme le mot propre dans la phrase. On s'en tint, pour le fond du dialogue, au sans-gêne de la vie commune, et on se réserva pour lancer de temps en temps avec puissance le cri de l'instinct. De même pour le jeu muet. La gesticulation, au lieu d'être dessinée méthodiquement, devint indécise et vagabonde comme dans la nature, où le geste ne se caractérise que dans les grands mouvemens de la passion. A la beauté d'aspect on préféra un pittoresque dont trop souvent le costumier a fait seul les frais. Chacun des deux genres a un vernis poétique qui lui est propre. Chacun a ses avantages, que le talent fait valoir, et aussi ses inconvéniens que la médiocrité rend insupportables. Les grands écueils sont d'un côté l'emphase, de l'autre la vulgarité. Dans l'idéalisme, tel que l'ont conçu les Grecs, et comme l'ont appliqué Corneille et Racine, il n'y a de vrai que le sentiment; le parler et l'aspect ne sont pas naturels, parce qu'ils sont plus logiques et plus beaux que la nature. Dans le naturalisme, au contraire, les apparences extérieures sont vraies, mais le sentiment est souvent faussé, parce que l'acteur, qui s'en tient à l'imitation de la nature, serait froid et insignifiant, s'il ne l'exagérait jamais. Il résulte de ce parallèle que l'idéalisme et le romantisme, dans la déclamation, constituent deux arts distincts dont les procédés et les effets sont différens : ce sont comme deux instrumens dont chacun a son mécanisme particulier. L'important, je le répète, est de se pénétrer de leur diversité. Exclure l'un au profit de l'autre, ce serait rétrécir, sans raison légitime, le cercle de nos jouissances.

Au-dessous des deux systèmes littéraires dont je reconnais la légitimite, s'est produit, par la nécessité d'alimenter les trop nombreuses scènes d'un ordre inférieur, un troisième genre de pièces imaginées en faveur des théâtres qui n'ont pas d'acteurs. Les écrivains qui sou-

tiennent nos théâtres secondaires font preuve d'une ingénieuse fécondité, d'une habileté souvent surprenante dans un art qui consiste à rendre les médiocrités supportables. Ils *forcent les effets*, comme on dit dans le jargon théâtral, c'est-à-dire qu'au lieu de les attendre du jeu sympathique de leurs interprètes, ils les font jaillir *forcément* de la situation. Dans ce genre bâtard, qui ne s'inquiète pas plus de la nature que de l'idéal, l'imprévu, la bizarrerie des incidens, sont les uniques moyens d'intérêt. L'acteur, emporté par ce mouvement désordonné qu'on est convenu d'appeler *action*, n'a pas le temps de poser son jeu, de dessiner un type. Le style qu'il doit débiter est d'ordinaire tellement négligé, que si une prononciation savante le déroulait lentement, on n'en pourrait supporter les taches et la misère. *Chauffer* la scène par la précipitation du débit et l'abus du geste, *enlever* la situation invraisemblable, c'est le comble du talent. Une seule qualité, l'entrain, tient lieu de tous les genres de mérite qu'un artiste véritable obtient par de longues études.

La diversité, l'antagonisme des genres, ne seraient pas un mal, si chaque école restait franchement dans les limites de son système. Malheureusement il n'en est pas ainsi : les théories sont tombées en défaveur chez les artistes comme parmi le public; on s'est endormi mollement dans l'idée que nous sommes parvenus à une époque de fusion qui doit concilier tous les genres. Représentons-nous l'état de notre scène, en laissant à l'écart un très petit nombre de personnes dont le mérite hors ligne échappe aux classifications. Les comédiens de notre temps peuvent être distribués en trois groupes : d'une part, les artistes voués à l'ancien style, mais formés à une époque où l'école classique, démoralisée par des attaques imprévues et violentes, était véritablement affaiblie. N'apportant devant le public qu'un idéal d'emprunt dont ils ont les habitudes traditionnelles, mais rarement le sentiment, ils ne résistent pas à la tentation de rétrécir leur manière pour paraître plus naturels, de risquer souvent des accens vulgaires qui semblent d'autant plus vrais qu'ils font contraste avec leur emphase routinière. D'autre part, des artistes pleins de feu et d'une intelligence pénétrante, mais qui, habitués seulement à cette vague étude de la nature qu'a recommandée le romantisme, n'ont pas aujourd'hui un mécanisme d'exécution assez complet, assez sûr, pour aborder avec un plein succès le genre classique qui reprend faveur. Le dernier groupe, le plus nombreux de tous, se compose de ceux qui, livrés dès leur jeunesse aux hasards de l'instinct, formés par la pratique sur les scènes

vulgaires, se trouvent inquiets, dépaysés comme des parvenus dans un salon, dès qu'ils sont appelés à composer, dans une pièce de haut style, des rôles dont tous les effets ne sont pas soulignés. De cet ensemble de faits résulte cette confusion qui, selon moi, fausse l'intelligence, égare le zèle de la plupart de nos acteurs, et répand cette déplorable croyance, que le génie de la scène s'éteint chez nous.

Il s'est développé une sorte de fatalisme qui considère les évolutions des sociétés et des arts comme autant de phases inévitables, et professe qu'il est impossible de modifier les tendances d'une époque. Cette doctrine a cela de commode, qu'elle dispense de l'observation dans la théorie, et de l'énergie dans la pratique. Les esprits de cette trempe ne manqueront pas de demander de quelle utilité il peut être de constater, comme j'ai essayé de le faire, l'état de notre scène. Cette chute de l'idéalisation au naturalisme, diront-ils, ce passage du culte de la beauté au besoin de la vérité et de l'expression, ont été des symptômes d'une irrémédiable décadence vers laquelle la fatalité nous entraîne. Le sentiment de l'idéal ne se commande pas, et c'est folie que de vouloir y ramener les générations qui en ont laissé tarir la source. Ces objections sont prévues : on essaiera d'y répondre dans la partie critique de cette étude.

A. Cochut.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LETTRE A ROSSINI

A PROPOS D'OTHELLO.

CHER MAÎTRE,

Dans la solitude où vous vous êtes retiré, désormais vous ne devez plus guère permettre aux bruits du monde d'arriver jusqu'à votre oreille. Je parle ici d'un certain monde dont on vous vit de bonne heure abdiquer les passions, si tant est que vous les ayez jamais eues; car il faut bien avouer, quoi qu'on puisse dire, que les mille préoccupations dévorantes de la vie d'artiste, sous lesquelles tant de consciences généreuses et d'esprits noblement doués se débattent mesquinement, n'ont jamais été votre fait. Naturelle ou jouée, votre indifférence en matière de gloire musicale ne s'est jamais démentie, et du même regard impassible et glacé, du même sourire goguenard dont vous accueilliez jadis les fanatiques acclamations de la multitude, vous deviez assister aux triomphes bruyamment décernés à vos rivaux d'un jour. Je me trompe cependant : une fois cette sérénité si grande s'obscurcit, une fois ceux qui vous approchaient crurent surprendre dans votre air je ne sais quelles traces d'une mélancolie réelle. Ce fut, si j'ai bonne mémoire, à l'avènement de Bellini. Cette voix passionnée

et tendre chantant sur un mode nouveau l'éternelle complainte du cœur humain, cette voix mélodieuse vous toucha d'abord; puis, quand les transports éclatèrent, lorsque l'enthousiasme d'un dilettantisme excessif ne voulut plus entendre qu'elle, un peu de découragement vous prit. N'allez pas croire au moins que je prétende ici vous en faire un reproche; de pareils sentimens n'ont rien qui ne puisse s'avouer tout haut, et l'envie qui rampe aux basses régions ne se loge guère en des natures comme la vôtre. L'amertume vous vint, en cette occasion, de l'attitude du public. L'idée de son ingratitude insigne et du peu de cas qu'on doit faire de son oubli comme de sa faveur ne devait pourtant pas chez vous être nouvelle. Quoi qu'il en soit, il semble qu'elle saisit ce prétexte pour se présenter à vos yeux sous des couleurs plus sombres, et, comme on dit, se formuler définitivement. Il y a dans la littérature allemande un exemple à peu près pareil au vôtre. Je veux parler de cette espèce d'hésitation qui s'empara de Goethe à l'apparition de Novalis. Ce jeune homme divinement inspiré, ce penseur de vingt ans, s'élevant du milieu d'un groupe hostile avec son verbe lumineux et cette physionomie singulière qui vous donne comme une vague idée de Platon au sein des temps nouveaux, étonna, s'il ne l'effraya point, le Jupiter dans son Olympe, et sa main, occupée à lancer des foudres sur la horde romantique aux abois, attendit volontiers que l'ombre harmonieuse eût disparu, ce qui ne tarda guère, car du chantre de *Henri d'Ofterdingen* comme du chantre des *Puritains*, il devait bientôt ne plus rester qu'une lyre brisée sur un tombeau. Ne souriez pas trop du rapprochement, cher maître; l'aigle chasse les cygnes devant lui, et la mort aime ainsi par occasion à faire la place nette autour des cerveaux prédestinés. Comme le poète de Weimar, vous deviez survivre, vous, par cette loi de la nature qui consacre la force en toute chose, et parce qu'il fallait qu'il y eût un Rossini dans le siècle de Byron, de Goethe et de Châteaubriand.

De cette époque date, à vrai dire, votre abdication. Sitôt après *Guillaume Tell*, vous eussiez, j'imagine, volontiers composé encore. Évidemment, ce chef-d'œuvre ouvre un cycle que votre génie n'a point eu le temps de parcourir, et la sève si magnifiquement reconquise n'en était pas à donner son dernier fruit. Par malheur, ceux qui vous entouraient alors négligèrent de mettre à profit les circonstances; et, si nous devons en toute chose tenir compte de l'occasion, c'est surtout avec des natures comme la vôtre, où le scepticisme domine, où l'ironie

finit toujours par tuer l'enthousiasme. A ces ames ardentes, mais paresseuses à s'émouvoir, il faudrait, comme à l'autel de Vesta, la prêtresse qui veille, car, la flamme sacrée une fois éteinte, c'est grande affaire de la rallumer, et chez vous on la laissa s'éteindre. Vous avez laissé passer l'heure; bientôt d'autres goûts ont commencé de régner; entre l'œuvre passée et celle que vous auriez pu faire, de nouveaux courans se sont ouverts. Cependant le doute vous gagnait avec l'âge. O maître! combien vous avez dû sentir amèrement alors l'impuissance et la frivolité de l'art auquel vous vous étiez consacré! Que voulez-vous, en effet, qu'un musicien devienne à cette période de la vie où la réflexion succède au lyrisme, où la corde d'airain se met à vibrer dans son ame. Écrivain et poète, d'infinis horizons se seraient étendus devant vous: la philosophie, la critique, l'étude des sciences comparées; qui sait où se serait arrêtée dans ses spéculations et ses conquêtes une intelligence comme la vôtre? Vous eussiez été Goethe ou Voltaire; vous n'êtes que Rossini. Excusez du peu! dira-t-on. Oui, certes, la part est encore assez belle; mais compte-t-on pour rien la nécessité d'un pareil silence, et cette alternative où vous vous êtes vu de revenir pour la centième fois sur un thême épuisé, ou de rompre avec l'art qui vous a fait ce que vous êtes, de rompre, plein de courage et de mâle vigueur, et de dévorer en soi le meilleur de sa pensée, faute d'avoir de quoi l'exprimer désormais.

Mais que vous importent maintenant les bruits du monde? Et voilà que je me demande quelle idée m'a pris de vous entretenir d'une traduction qu'on vient de faire de votre *Otello* à l'Académie royale de musique. *Otello?* direz-vous; mais c'est du plus loin qu'il m'en souvienne, et je ne vois guère quelle sorte d'*actualité* peut avoir une telle entreprise. C'est un peu la question que chacun s'est faite, car enfin il s'en faut que vos chefs-d'œuvre soient abandonnés; les Italiens, Dieu merci, en conservent encore assez fidèlement le glorieux dépôt, et, plus heureux qu'*Oberon*, *Euryanthe* et *Fidelio*, *Otello* et *Semiramide* ont trouvé là le sanctuaire où le dilettantisme, chaque hiver, les visite et les fête. Sans vous parler des inconvéniens naturels d'une exécution en tout point inférieure, de pareils exemples, s'ils se renouvelaient souvent, entraîneraient la plus insupportable monotonie dans les plaisirs des gens habitués à fréquenter les deux théâtres. Il me semble vous voir d'ici penser à Mme A..., et vous représenter avec horreur le sort de l'intrépide marquise dans son avant-scène. Entendre aujourd'hui *Otello*, et demain *Othello*, quand on l'entend déjà depuis

quelque vingt ans, c'est un peu bien la même chose, et je n'y vois guère de changé que l'orthographe. Évidemment, il y a là un supplice oublié par Dante en son enfer. J'admets avec vous, cher maître, que c'est une étude des plus intéressantes et des plus utiles pour *l'art*, comme on dit à cette heure, de comparer en un même rôle Giulia Grisi et Mme Stoltz, M. de Candia et Duprez, Ronconi et Barroilhet. Cependant, à la longue, on finit par se lasser de tout, même de ces comparaisons, d'où ne ressort, en somme, qu'une vérité que personne n'ignore, à savoir : que les Italiens sont très grands chanteurs, et qu'à vouloir se mesurer avec eux, on tombe dans la parodie. Quel sens attribuer à cette mise en scène d'*Otello?* A quel besoin du jour, à quel ordre d'idées cela répond-il? Je n'y vois pas même une spéculation; car, dès la seconde soirée (et l'on ne devait que trop s'y attendre, d'après le déplorable effet des répétitions générales), la salle était à moitié vide; depuis, la solitude n'a fait qu'augmenter à chaque épreuve. N'importe; puisque j'ai commencé, je veux vous compter mes impressions; libre à vous de planter là mon bavardage et de me laisser dire, si mon épître, en éveillant à vos oreilles des bruits auxquels vous avez échappé, devait troubler pour un instant l'ineffable quiétude de votre indifférence orientale. D'ailleurs, cette causerie me rappelle l'heureux temps où nous agitions ensemble à tout propos de si hautes questions philosophiques. Vous habitiez alors les frises du Théâtre-Italien, véritable *deus in machinâ*, et chaque soir, lorsque la salle en fleurs s'illuminait pour ses féeriques harmonies, on vous voyait descendre et venir rôder, grand génie désœuvré, dans ces corridors où votre verve, impossible à contenir, s'exhalait en mille sarcasmes. Que de fois, moi, jeune homme inconnu, dont le dilettantisme désappointé n'avait pu trouver place, je vous rencontrai là! que de fois, lorsque la salle entière, suspendue aux lèvres de Rubini, frémissait d'aise et se pâmait de langueur aux accens d'une cantilène des *Puritani* ou de la *Lucia*, je vous surpris, pauvre Marius à Minturnes, assis rêveur et pensif dans le coin le plus solitaire du foyer! Si quelque tristesse profonde vous rongeait le cœur à ces heures, si le cri d'*ingrata patria!* s'échappa sourdement de vos entrailles, nul ne l'a jamais su; car vos yeux conservaient leur éclair de malice, et votre diable de sourire ne cessait pas de plisser votre lèvre. Causons donc, cher maître, causons comme autrefois, de poésie et de musique, de théâtre, de chanteurs et de journalistes, et cherchons en toute chose à découvrir la vérité, celle qui se cache si souvent derrière ce fameux rideau qu'en ces temps

de feuilletons et de réclames on prend volontiers trop fréquemment pour la scène elle-même.

Ne vous est-il jamais arrivé, étant enfant, lorsqu'on vous conduisait au spectacle, de prendre le rideau pour la pièce, et de prodiguer sans réserve toute votre admiration à quelque scène plus ou moins allégorique peinte à la détrempe sur la toile par le Cicéri de l'endroit? Quant à moi, la première fois que je mis le pied dans le temple des muses de ma province, j'avoue que j'eus la naïveté de donner en plein dans l'illusion dont je parle. J'avais devant les yeux un magnifique péristyle à colonnades grecques où s'élevait un autel de marbre et d'or sur lequel des prêtres sacrifiaient au divin Apollon. L'encens surtout, qui semblait fumer pour le dieu, en montant en épaisses bouffées vers le lustre, préoccupait mon imagination. Je ne pensais pas qu'on pût demander d'autres sensations aux jeux de la scène, et mon étonnement fut immense lorsque la musique commença, et que je vis colonnades et péristyle, autel et sacrificateurs s'enrouler d'eux-mêmes et disparaître pour faire place à tout un nouveau monde. Le rideau qui nous cache toute chose aujourd'hui, c'est la publicité, la presse, le mensonge; et que de fois il nous arrive encore d'être ses dupes et de nous laisser prendre à sa prétendue vérité! Singulier rideau en effet avec ses couleurs d'arlequin, ses arabesques tourmentées, ses monstres à tête de singe et à queue de poisson; que sais-je? ses soleils et ses étoiles de papier doré. Au milieu se dresse une sorte de géante décharnée, hideuse à voir, et qui s'exténue à souffler dans une trompette de bois. C'est la Renommée du XIXe siècle. Hécate de carrefour, prostituée de la publicité, son front aspire au firmament, et ses pieds traînent dans la boue. Il va sans dire que de ce qui se passe honnêtement derrière, le rideau n'en laisse rien transpirer impunément. Toute notion s'y transforme ou s'y altère; la vertu y devient vanité, le génie prétention, et il suffit du caprice d'un bateleur de la foire pour venir mettre en doute ce qui est immortel. Mais où vais-je moi-même et quelle idée me prend de vous entretenir des misères du temps, comme si vous ne les connaissiez pas? N'importe; pour tant de moquerie et de dédains que vous lui prodiguiez, le feuilleton vous réservait cette fois un tour de son métier. Vous n'imagineriez jamais, cher maître, quel texte il lui a pris fantaisie de donner à sa critique à propos de cette malencontreuse mise en scène de votre chef-d'œuvre à l'Académie royale de Musique. Non, je vous le donne en mille, et si d'aventure cette humeur noire que nous vous avons trop souvent connue à Paris vous tenait à cette heure, il y

aurait là de quoi la dissiper incontinent. Cependant je songe à tant de choses que j'ai à vous dire, et je me ravise. Procédons avec ordre, nous en viendrons toujours assez tôt à nous occuper de vos critiques; pour le moment, parlons du chef-d'œuvre : *ab Jove principium*.

Voilà donc votre *Otello* installé désormais sur la scène française. Poètes, chanteurs et musiciens ont exécuté leur entrée, et, comme ces tailleurs du *Bourgeois gentilhomme*, sont venus prendre la mesure au chef-d'œuvre d'il y a vingt ans pour l'habiller selon le goût du jour. Ainsi que bien vous pensez, le damas, le velours et l'or ne devaient pas manquer, et l'on s'est empressé d'entourer de tout le caractère et de toute la couleur locale imaginables les marionnettes du librettiste italien, rendues un peu plus ridicules par le naïf sérieux dont cette mirifique traduction affecte de les traiter. On a donc suivi en tout point le cérémonial en usage à l'Académie royale de musique, où la question des souquenilles et des hallebardes prime de si haut, comme on sait, la question musicale; et ce n'est que l'avant-veille de la première représentation, lorsque les palais de marbre et d'or ont été élevés à grands frais, lorsque tant de splendides robes de patriciens ont été taillées en plein brocard, qu'on s'est aperçu de la faiblesse, je ne dirai pas du néant de l'exécution. D'où venait cela? Est-ce que par hasard les étoffes étouffaient les voix? Au fait, au Théâtre-Italien, où le luxe des tentures, à coup sûr, règne beaucoup moins, on peut dire que les voix sonnent mieux. Vous vous demandez comme moi à quels arrêts d'en haut il fallait se soumettre, et s'il n'existait point à ce sujet dans le cahier des charges une de ces clauses désastreuses moyennant lesquelles il faut qu'une administration de théâtre se ruine à jour fixé. Mais non, le ciel, que je sache, ne tonnait pas, et les oracles du cahier des charges n'avaient point senti la nécessité de voir apparaître en 1844, à l'Académie royale de musique, une traduction de l'*Otello* italien. Il y a donc là-dessous une gageure que vous ni moi ne pouvons pénétrer. En effet, quand on n'a pour soi que Mme Stoltz et les restes de ce grand chanteur qu'on appelait Duprez, entreprendre tout à coup de lutter corps à corps avec les plus récentes, les plus splendides, les plus illustres traditions de la scène italienne, où le chef-d'œuvre se maintient encore avec gloire, grace aux efforts de la belle Giulia et de ceux qui l'entourent, franchement, cela ne s'explique point. Il est vrai qu'on espérait beaucoup dans l'exactitude des costumes et dans cette haute science des entrées et des sorties dont se sont toujours si fort piqués les grands esprits du lieu.

Mais voyez un peu comme on se trompe, et comme bien souvent nos plus flatteuses conjectures portent à faux! Ces soins minutieux, fort louables d'ailleurs, dans la mise en scène d'une œuvre conçue selon les conditions du genre qu'on exploite aujourd'hui à l'Opéra, devaient ici parfaitement manquer leur effet; et ces pompeux décors, cette couleur locale, ces costumes de mandarin avec leur raideur empesée, tout ce solennel fatras, cet attirail gourmé se rencontrant avec le sans-gêne de votre musique et le train inégal dont elle va, devaient produire à la longue les plus singulières, tranchons le mot, les plus dérisoires discordances.

De cet honnête libretto, sans prétention comme sans malice, on a voulu faire absolument une comédie héroïque à la manière des poèmes de M. Scribe. A force de manipulations et de ravaudages, à force de lambeaux pris à Shakespeare et grotesquement entrelardés dans le récitatif, on s'est imaginé qu'on allait donner une raison d'être aux scènes incohérentes de la pièce italienne qui se joue, comme tous les libretti du monde, on ne sait où, en plein air, dans le vestibule d'un palais, dans une alcôve. Je vous donne à penser quelle confusion devait résulter d'un pareil amalgame. On prétend que La Fontaine, étant assis un jour au parterre du théâtre, oublia que la pièce qu'on représentait était de lui, et se mit à déblatérer sans façon contre l'auteur. Je gage qu'ici, cher maître, la même histoire vous fût arrivée. Comment, en effet, reconnaître votre musique à ce point défigurée, je ne dis pas seulement par l'exécution, qui cependant n'y va pas de main morte, mais encore par les accessoires compliqués d'un maladroit système de mise en scène qu'elle ne comportera jamais? A vrai dire, cette représentation de votre chef-d'œuvre d'autrefois sur le théâtre de l'Opéra d'aujourd'hui me paraît une mystification dans laquelle chacun devait trouver son compte. Et d'abord, à commencer par le commencement, que vous semble de la situation de M. Habeneck et de son orchestre, réduits à jouer avec tout le sérieux imaginable, et comme ils feraient pour une symphonie de Beethoven ou l'ouverture de *Guillaume Tell*, l'espèce d'improvisation qu'il vous a plu jadis de mettre en tête de cette partition d'*Otello*, laquelle improvisation, soit dit entre nous, est bien l'une des plus médiocres fantaisies qui vous aient jamais passé par la cervelle, et pourrait tout aussi bien servir d'introduction aux *Noces de Gamache*, par exemple, qu'à la terrible complainte des amours du More de Venise. Mais, attention! la toile se lève. Ici commence le caractère, et du premier coup d'œil le système

musical en vigueur à l'Académie royale nous apparaît incarné dans la personne de deux hallebardiers gigantesques placés en sentinelle, et la pertuisane au poing, sur les degrés du fauteuil ducal. Au lever du rideau, la scène est vide. Peu à peu cependant des groupes se forment; on va et vient, on se salue, on s'aborde, et, sous prétexte d'avoir l'air de parler de chose et d'autre, on montre au public ses habits neufs. Exorde pittoresque s'il en fut : on ne saurait être en vérité plus Vénitien que cela, et Canaletti a trouvé son maître. Reste à savoir si tout cet appareil inventé après coup va répondre au ton général de l'ouvrage, et si cette couleur locale, prétentieuse et gourmée, ne semblera point ridiculement déplacée quand il s'agira d'entonner le *viva Otello* traditionnel et de se ranger en espalier, les ténors avec les ténors, les basses avec les basses, pour ne pas manquer les reprises de la fameuse *aria di bravura col pertichini*. Vous dirai-je qu'à l'Opéra le père de Desdemona se nomme Brabantio? Un patricien de la sérénissime république de Venise, aussi étoffé que l'est M. Levasseur ou M. Serda, pouvait-il raisonnablement s'appeler Elmiro? Dans tous les cas, c'est se donner de la couleur locale à bon marché; un nom de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire, et je n'insisterais pas sur de pareils détails, si cette voie où l'on s'est engagé à plaisir n'aboutissait par momens à d'incroyables extravagances. En voici une entre autres dont vous rirez bien. A coup sûr, vous n'avez point oublié la Malibran et l'impression immense qu'elle produisait dans cette entrée du second acte où votre génie a versé le pathétique à si large mesure. S'il me fallait décrire exactement le costume qu'elle portait dans cette scène, j'avoue que je ne le pourrais guère; mais ce que je sais, c'est qu'elle y était inspirée et sublime. Elle venait là suppliante, éperdue, passionnée, en épouse qui se hâte d'accourir pour conjurer un grand malheur; et quand elle se présentait au More, les cheveux en désordre, le front haut et résolu, les yeux en larmes, c'était un effet véritablement héroïque. Or, il paraît que les poètes romantiques en train d'*illustrer* votre *Otello* pour la scène française auront changé tout cela. Au fait, cette Malibran était une écervelée qui ne savait ni composer un rôle, ni se mettre. Et que deviendrait-on, bon Dieu! si, dans la Venise des *poètes*, dans la Venise des doges et du Rialto, des lagunes, des gondoles et des barcaroles, une fille de sang patricien pouvait ainsi se rendre à visage découvert dans le palais d'un homme, cet homme fût-il cent fois More et cent fois son mari? A nous donc la couleur locale! Vite un domino sur votre blanche épaule, ô Desde-

mona! et sur vos yeux un loup de satin noir! C'est pourtant ainsi que les choses se passent; c'est ainsi affublée que Mme Stoltz entre en scène dans ce passage immortalisé par les souvenirs de la Pasta et de la Malibran. Et maintenant, cher maître, répondez : eussiez-vous jamais reconnu votre Desdemona en cette échappée du bal masqué? Non, certes; vous l'eussiez bien plutôt prise pour l'héroïne d'une ballade de M. Alfred de Musset, mise en musique par feu Monpou. Il va sans dire que la situation, de grandiose et de sublime qu'elle était, tourne immédiatement au comique, *desinit in piscem*. Ceci, remarquez-vous, passe la plaisanterie. En effet, on a multiplié si fort les coups de théâtre de ce genre, que votre musique a fini par se trouver comme dépaysée au milieu de tant de belles et magnifiques innovations. J'en suis au désespoir pour vous, cher maître; mais je vous dois la vérité : dès la quatrième scène, vous n'étiez plus à la hauteur de tout ce romantisme. Du reste, l'observation n'a échappé à personne, et le lendemain le feuilleton s'écriait que vous n'aviez jamais compris Shakespeare, et qu'il y avait là un drame bien autrement pathétique, bien autrement élégiaque et sublime, dont vous ne vous étiez seulement pas douté. Qui le conteste? Il y a vingt-huit ans (1), pouviez-vous donc songer à Shakespeare lorsque vous écriviez, sans vous occuper du lendemain, cette partition d'*Otello* que l'espace d'une saison italienne devait voir naître et mourir? Pour vous, jeune homme de génie en proie à cette fièvre d'un lyrisme qui déborde, il s'agissait bien en vérité de Desdemona, d'Iago et du More; il s'agissait d'un ténor, d'une basse et d'une prima donna, voilà tout. Est-ce qu'on discute à cet âge où l'on chante; à cet âge où, pour me servir de l'expression de je ne sais plus quel grand compositeur de l'école française, on mettrait *le Moniteur* en musique (2)? Ce libretto, tout décousu qu'il est, vous paraissait sublime; vous le teniez de Barbaja; vous étiez sûr qu'une fois la partition écrite,

(1) *Otello* est de 1816, l'année de *Torvaldo e Dorliska* et du *Barbiere*, lequel fut écrit, comme on sait, en treize jours.

(2) Non pas le *Moniteur*, la *Gazette de Hollande*, ce qui revient à peu près au même. On connaît l'aventure. — Rameau se vantait un jour au foyer de l'Opéra de pouvoir mettre toute chose en musique. « Même la *Gazette de Hollande*, observa l'incrédule Quinault. — Oui certes, et j'en fais le pari. — Je le tiens. » — Le lendemain, le poète d'*Armide* apporte au chantre de *Castor et Pollux* le *Journal de Harlem*, où se trouvaient, entre autres motifs d'inspiration pour un compositeur, des tarifs de fromages et la liste des décès de la veille. Rameau s'assied au clavecin, et en moins d'une heure trouve dans tout cet amalgame de *premiers*

une vaillante compagnie de chanteurs (1) l'exécuterait aussitôt; et, je le demande, quand on a vingt ans, du génie et le diable au corps, en faut-il davantage pour s'inspirer? Dites, cher maître, à cette époque, saviez-vous seulement qu'un grand poète du nom de Shakespeare eût jamais existé? Pourquoi vouloir toujours confondre la période du lyrisme et celle de la critique? Aujourd'hui, s'il vous prenait fantaisie d'écrire un *Otello*, sans aucun doute les choses se passeraient autrement. Au point de maturité où vous en êtes venu, l'œuvre se formulerait complète et normale, plus grandiose en ses contours, plus reliée en ses parties, plus *shakespearienne* enfin, puisqu'on a dit le mot. Mais ce troisième acte, si coloré, si profond, si embaumé de toutes les langueurs, de toutes les mélancolies de l'amour italien, cette inspiration sortie toute d'un trait, ce fragment qui vaut à lui seul dix chefs-d'œuvre, parlez, maître, le retrouveriez-vous maintenant? Non. Que les choses restent ce qu'elles sont; et, pour obéir aux équivoques prétentions d'une poétique nébuleuse, ne nous exposons pas à dénaturer ce qui est sublime.

Aussi bien, peut-être conviendrait-il de s'expliquer sur ces termes de comparaison toujours plus ou moins hyperboliques, et qui ne servent qu'à fausser le jugement. Fort souvent il m'est arrivé, au sortir d'une représentation du chef-d'œuvre de Mozart, d'entendre des gens soutenir que Molière n'avait rien compris au type de *Don Juan;* aujourd'hui la même chose est dite de vous à propos du *More de Venise*. Ainsi, de ce que tel poète se sera emparé en maître d'un sujet, il s'ensuivra que le musicien auquel ce sujet vient échoir deux ou trois cents ans plus tard devra nécessairement s'inspirer du poète, au risque de passer, s'il ne le fait, pour un esprit étroit et médiocre aux yeux de la critique de son temps! Mais, sans discuter ici tout ce qu'il y a de vague dans cette expression et jusqu'à quel point la poésie peut s'inspirer de la musique, la musique de la peinture, et ainsi de suite, ce qui nous mènerait trop loin, ne serait-ce point là proclamer le despotisme du génie? N'y a-t-il donc pas deux façons d'envisager une idée? Pour moi, je tiens que le *Don Juan* de Molière est une admirable invention, ce qui ne m'empêche pas à coup sûr de trouver celui

Harlem, de nouvelles et d'annonces, une telle musique et de tels effets, que Quinault reconnaît avoir perdu sa gageure. — Mais tout ceci ne vaut pas l'histoire du chevalier d'Alayrac, qui, dans sa joie d'avoir été décoré par l'empereur, lui proposait de mettre en musique le code civil.

(1) La Colbrand, Davide et Nozzari.

de Mozart l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et cependant quoi de plus distinct que ces deux pièces, bien autrement éloignées l'une de l'autre que votre *Otello* ne l'est du *More de Venise!* car vous avez, vous, votre troisième acte jeté là comme un pont sublime entre le vieux Will et vous, ce troisième acte où, malgré qu'on en dise, vous avez été shakespearien, et dans la plus puissante et la plus noble acception du mot, sans vous en douter, comme il faut l'être.

Je passe volontiers condamnation sur vos personnages, pourvu qu'on m'accorde que Desdemona, telle que vous l'avez conçue, est une des plus idéales créations que la lyre ait jamais évoquées. Votre *Otello* a pour lui son entrée dans le finale, sa grande phrase si pathétique dans le duo du second acte, et ses récitatifs du troisième; mais c'est là tout. Enlevez au rôle ces trois ou quatre éclairs, et vous allez, ne vous en déplaise, le voir rentrer soudain dans cette catégorie de Turcs à cavatines et à vestes brodées si chère de tout temps aux ténors italiens. Aussi, comme cet excellent Rubini l'avait compris, ce rôle! Remarquez, cher maître, que je ne parle point ici seulement de l'exécution musicale; quelle musique Rubini n'eût comprise? j'entends toute la partie du costume et de la mise en scène. Comme il était dans le vrai avec sa large ceinture de cachemire, son vaste pantalon rouge tombant à plis flottans sur ses bottes jaunes, son sabre recourbé et son turban blanc! A la bonne heure! c'était là du moins un Otello d'opéra italien, et, soyons francs, l'Otello tel que vous l'aviez entrevu dans l'orientalisme napolitain de vos vingt ans. Maintenant, que dirait Rubini s'il voyait l'accoutrement grotesque dont l'Opéra vient d'affubler son personnage? Non, jamais singe de la foire ne parut attifé de la sorte. Figurez-vous une espèce de robe de chambre brochée d'or, sur laquelle (sans doute pour faciliter les mouvemens du chanteur dans un rôle si dramatique et si emporté) pend encore un ample burnous de couleur claire. A quoi songeait donc M. Duprez en se laissant équiper ainsi? De pareils oripeaux peuvent être bons dans *la Juive;* mais l'*Otello* de Rossini se joue et surtout se chante plus lestement. Bien entendu que le vertueux père de Desdemone n'a jamais représenté à vos yeux autre chose qu'une partie de basse qui, sans lui, eût manqué à vos deux finales. Après cela, que le digne homme s'appelât Elmiro ou Brabantio, une fois sa réplique donnée, l'affaire, j'imagine, vous importait assez peu. Quant à Iago, vous ne le soupçonniez même pas, et cela devait être; quand vous auriez su par cœur, à cette époque, le chef-d'œuvre de Shakspeare, dites, cher maître,

l'idée vous fût-elle jamais venue d'aborder cet abîme de ténèbres et de profondeur? Il n'y a au monde qu'un Allemand, et parmi les Allemands qu'un homme, Meyerbeer, qui puisse, dans le cours des siècles, vouloir entreprendre de mettre Iago en musique. *Honest Iago!* essayez donc de rendre avec des violons et des hautbois le sublime et l'immensité de cette parole. Votre Iago, à vous, c'est tout simplement le *traditore* du mélodrame italien, ce drôle qui orne sa toque d'une plume rouge et porte un pourpoint sombre en signe de la noirceur de son ame. Comme il a un billet à remettre dans la pièce, vous lui avez donné un duo; il le chante, puis se retire, et tout est dit. Iago, c'est le *secondo basso cantante* de la troupe, comme Elmiro en est le *primo basso*. Or, rien, vous le savez, ne chante faux à l'égal d'un second sujet de troupe italienne. Cette vérité, qui remonte dans la nuit des temps, fut comprise d'abord du public dilettante, lequel ne manquait jamais d'accueillir par des éclats de rire et des huées le pauvre diable appelé par ses attributions à se charger de ce personnage subalterne, et plus tard par l'administration, qui, pour arriver à ces magnifiques ensembles où nous assistons, décida qu'à l'avenir le premier sujet remplirait à certains jours solennels la partie du second, en d'autres termes, qu'un Tamburini ou qu'un Ronconi chanterait Iago dans *Otello*. Mais là ne devait point s'arrêter la mise en lumière du personnage : à cette réhabilitation, entreprise uniquement au point de vue des ensembles, devait succéder la réhabilitation *au point de vue de l'art*. Réjouissez-vous donc, cher maître, Iago ne sera plus désormais cet obscur lieutenant qui figurait à peine dans votre opéra à l'état de comparse; le voici qui brille au premier rang, ni plus ni moins que s'il surgissait de la tragédie de Shakespeare. Enfin, et grace à l'ingénieuse combinaison des poètes qui viennent d'illustrer votre œuvre, nous avons un Iago. Au fait, ne fallait-il pas ajouter une cavatine pour M. Barroilhet? M. Barroilhet est un virtuose d'importance trop haute pour se contenter d'un duo, même quand il a sous les yeux l'exemple de Tamburini et de Ronconi, qui n'en n'ont cependant jamais demandé davantage. La cavatine devenue nécessaire, il ne s'agissait plus que d'y mettre des paroles; oui, mais quelles paroles? Et, pardieu, qu'à cela ne tienne! Iago se racontera lui-même au public. Accordez les violons et les flûtes, que nous mettions à nu cette ame fourbe, et qu'une bonne fois nous disions le secret de tant de perfidie et de haine, ce secret de l'enfer si profondément enveloppé par Shakespeare. Vous connaissez ces personnages de la carica-

ture anglaise que le dessinateur fait parler en leur mettant dans la bouche une ou deux lignes écrites sur une sorte de vapeur nuageuse grossièrement figurée. Tel est Iago; les sombres poisons de cette conscience venimeuse s'exhalent ainsi en bouffées mélodieuses, et bientôt l'harmonie opérant ses prodiges : « Ah! s'écrie-t-il dans un retour bucolique sur lui-même où j'aurais souhaité quelques pipeaux, quel honnête homme j'aurais fait, s'il m'eût été donné de posséder le cœur de Desdemone! donnez-moi le cœur de Desdemone, et je deviens philanthrope. » Grande et poétique paraphrase du magnifique monologue si habilement rendu par M. Alfred de Vigny. Donnez donc Elmire et la cassette à ce bon M. Tartufe, et vous verrez après ce qu'il dira.

Quel rôle que cette Desdemone à qui vous avez donné tout votre admirable troisième acte pour chanter et mourir! Mme Stoltz n'a point su résister à l'espèce de tentation qu'il exerçait sur elle. Invinciblement entraînée par la magie du charme, lorsque ses yeux se sont ouverts, à cette heure de calme réflexion qui suit toujours une dernière répétition générale, lorsqu'elle a pu froidement mesurer le précipice, il était trop tard pour reculer. Comme cette sirène perfide du rocher de Lurley qui chante pour attirer les voyageurs à l'abîme, votre blanche Desdemone aux cheveux dénoués, à la harpe d'or, fascine de sa voix enchanteresse toutes les cantatrices qui passent, et plus d'une, haletante, est venue succomber sous le saule, *all' ombra del salice*. Mme Stoltz a voulu essayer; pourquoi pas? Un échec de plus ou de moins, qu'importe, quand il s'agit de satisfaire une fantaisie? Capricieuse comme l'onde, a dit le poète, et comme une prima donna, devrait-on ajouter. Puisque les traducteurs étaient en si belle humeur de chansonner Shakespeare, peut-être auraient-ils trouvé là le motif d'une cavatine à mettre dans la bouche de leur héroïne, en manière de moralité. Vous vous souvenez, maître, de la Pasta dans ce rôle, car c'est d'elle qu'il faut parler sans fin lorsqu'il s'agit de la vraie Desdemona. La Malibran, poétique, ardente, passionnée à l'excès, mais trop souvent ravie à son insu par la fougue de sa nature bondissante (il y avait de la panthère dans cette organisation déliée et souple, dans cette narine dilatée, dans cet œil de feu), la Malibran sacrifiait presque toujours l'ensemble aux détails. La Pasta seule me semble avoir saisi et fixé à jamais le côté classique de votre création, le contour; et, s'il m'était permis de m'exprimer ainsi, je dirais que l'une en fut la vignette anglaise, l'autre le marbre. Sa voix, bien qu'incomplète et voilée, avait,

dans certaines cordes, des sons d'une richesse et d'une expression singulière. Et puis, quel art dans sa façon de dire, quel goût parfait dans la disposition des ornemens, toujours maintenus au ton de l'épopée lyrique, car, chez elle, la cantatrice s'effaçait devant la tragédienne! La voyez-vous encore, cher maître, avec sa taille imposante, son grand air, ses traits si mobiles, où tant de passions et d'orages éclataient, toujours beaux dans la douleur comme dans la joie, dans la colère comme dans le dédain, dans les larmes du désespoir et dans les angoisses de la mort? Pas un mouvement qui n'eût sa loi, pas un regard, pas un geste qui ne fût à sa place, rien de conventionnel, partout l'inspiration du moment, et cependant partout aussi le calcul et la réflexion, l'art en un mot tel qu'on se l'imagine, l'idée qu'on se fait de la muse tragique. Pour moi, je ne l'oublierai jamais, au troisième acte, dans la scène du dénouement, lorsque, se dressant sur la pointe du pied elle se rapprochait tout à coup d'Otello, et, du haut de son innocence outragée, laissait tomber sur lui un sourire écrasant d'indignation et de mépris. Il fallait aussi la voir, au second acte, s'élancer de l'avant-scène vers le fond du théâtre pour interroger le chœur sur le sort de son époux; et ce cri de joie et de reconnaissance qu'elle poussait d'un front rayonnant et comme transfiguré, en apprenant qu'il vit, ne vous semble-t-il pas l'entendre encore, au bruit des applaudissemens et des bravos mille fois répétés? — Au même instant survient le père, et l'on assistait alors à l'une des plus admirables péripéties où l'art dramatique se soit jamais élevé. A l'aspect du vieillard qui vient de la maudire, Desdemona s'arrêtait immobile et comme frappée de la foudre au milieu de ses élans d'ivresse. On eût dit que les ténèbres remplaçaient tout à coup la lumière autour d'elle, tristes et mortelles ténèbres, toutes pleines des souvenirs du passé et des pressentimens d'un avenir plus sombre encore. La Pasta avait une manière à elle d'interpréter ce caractère (remarquez, cher maître, que je ne parle point ici du personnage de Shakespeare, mais du vôtre), et de rallier entre eux les divers points de son action tragique. Dès qu'elle se sentait près de son père, l'idée de ses malheurs et de sa faute lui revenait; c'était encore la fille pieuse et tremblante implorant son pardon et ne désespérant jamais de l'obtenir. Vis-à-vis du More, au contraire, son attitude devenait tout autre, et, chaque fois que celui-ci s'emportait jusqu'à la menacer, le visage de Desdemona trahissait subitement je ne sais quelle expression de répugnance et de dégoût physique; puis, se ravisant soudain, on voyait sa joue se colorer

et sa tête se redresser fièrement pour répondre. Ce contraste éclatait surtout dans les ensembles, lorsqu'elle avait affaire à tous les deux, par exemple lorsqu'étant à supplier son père, la voix sombre et fatale du More lui arrivait brusquement, et qu'après s'être détournée vers lui, elle revenait s'incliner aux genoux du vieillard.

Vous rappellerai-je sa pose inimitable et son intelligence de la situation dans la scène du *saule*, ainsi que ce grand secret qu'elle possédait de se draper magnifiquement à deux reprises sur sa couche, une fois pour le sommeil, l'autre pour la mort; tantôt la tête appuyée sur son bras, de manière à laisser voir au public sa main, qu'elle avait très belle, tandis que l'autre bras descendait mollement sur sa hanche; tantôt échevelée, la tête et les bras pendant hors du lit, où reposait le reste de son corps? Mais tout cela, il faut l'avoir vu et entendu, et de pareilles choses, si elles pouvaient se décrire, cesseraient d'être ce qu'elles sont.

Quel dommage que de tant de poésie d'inspiration et de style il ne reste plus rien! Qui parle aujourd'hui de la Pasta? Oh! l'art du comédien, misère et néant! et que l'indifférence du lendemain lui fait payer cher les trésors et les couronnes de la veille! Il meurt, une poignée de terre, et tout est dit; quelquefois même l'oubli, pour s'emparer de sa personne, n'attend pas que la mort le lui livre. Dernièrement, aux funérailles de Seydelmann, cet autre enfant de la muse tragique que l'Allemagne ne remplacera pas, le seul acteur qui ait jamais su rendre dans ses mille nuances insaisissables cette immense figure du Méphistophélès de Goethe, aux funérailles de Seydelmann, le prêtre catholique qui assistait à la cérémonie, après avoir accompli les devoirs de son ministère et au moment de s'éloigner, prit une poignée de terre qu'il jeta sur le cercueil en signe d'adieu. Aussitôt tous les amis de Seydelmann en font autant l'un après l'autre, et ce bruit sourd et creux fut le dernier applaudissement qui salua le grand artiste. C'est effrayant comme ce siècle oublie vite et froidement, et vous voulez qu'on se souvienne d'un comédien! Je déteste les lieux-communs, mais cependant, il faut bien le dire, le comédien écrit son souvenir sur le sable que le vent disperse, sur le flot qui va s'effaçant de lui-même, et quelques années ont suffi pour faire passer chez nous à l'état de mythe et de légende les noms les plus glorieux au théâtre et les plus aimés.—Ici, cher maître, vous froncez le sourcil, et j'entends votre voix m'interrompre pour s'écrier avec amertume : « La gloire du virtuose est-elle donc la seule qui passe, et celle du maëstro vit-elle

plus long-temps? Prenons mon exemple. Depuis quinze ans que j'ai quitté la scène, combien ne s'en est-il pas élevé de ces idoles éclatantes aux pieds desquelles fument les mille encensoirs dont je m'enivrai! Comme je remplaçai jadis Paisiello, Zingarelli, Fioravanti, Salieri, Pavesi, Generali, Coccia, Nicolini, Paër, et *tutti quanti*, d'autres sont venus qui m'ont remplacé, moi. J'étais seul, ils sont plusieurs; tantôt c'est le génie, tantôt sa monnaie; qu'importe au public, qui demande avant tout des sensations nouvelles, et veut, comme don Juan, se divertir pour son argent? Ma royauté, d'autres l'ont eue, qui seront remplacés à leur tour; quant à l'engouement populaire, je me flatte de n'avoir jamais donné dans cette plaisanterie. Il fut un temps, j'en conviens, où l'on n'entendait partout dans les rues de Naples et de Milan, de Bologne et de Florence, que *Di tanti palpiti* et *Languir per una bella;* mais depuis, si j'ai bonne mémoire, on a aussi beaucoup chanté Bellini, et quant à ce qu'on chante aujourd'hui, je l'ignore, m'étant arrêté à *Casta diva.* » A cela je n'ai rien à répondre, sinon que la postérité ne s'est ouverte à vous que parce que vous l'avez bien voulu. Aussi, pour vos amis d'autrefois, qui savent à quoi s'en tenir sur les résolutions de votre esprit, rien n'est curieux comme de voir tant de braves gens se démener à tout propos à cette fin de mettre le public dans vos confidences et de l'avertir que vous vous occupez décidément d'un nouveau chef-d'œuvre. Astrologues bizarres, ces gens-là semblent n'avoir autre chose à faire que de tenir leur lorgnette braquée sur la constellation de votre génie. Le croirez-vous, cher maître? ils vous voient du matin au soir assis au pupitre et croquant des notes ni plus ni moins qu'un lauréat émérite de l'Institut; puis, à la première occasion, ils se répandent dans la ville et vont racontant partout la bonne nouvelle, et que vous destinez cette merveille à notre Académie royale de musique. En vrais prophètes qui ne doutent de rien, ils en disent même au besoin le titre. Tantôt c'est un *Hamlet*, tantôt un *Roméo;* vous voyez que les sujets shakespeariens ne vous peuvent manquer. Je me trompe, dernièrement ils parlaient d'une *Jeanne d'Arc*, *Guillaume Tell* les ayant sans doute avertis que le souffle de Schiller vous était bon. Mais ce que vous n'imagineriez jamais, c'est l'impatience qui les prend à l'idée que vous persistez dans l'inaction et ne tenez point compte de réaliser leurs prophéties. Il faut les entendre alors vous reprocher votre oisiveté, votre indolence, et vous démontrer en belles oraisons que le génie est un don du ciel dont nous devons un compte exact à l'humanité, et que nul n'a le droit d'enfouir sous le boisseau

la plus légère étincelle du feu divin. Ainsi, vous aurez usé vingt ans de votre vie (1) dans le travail, écrit trente partitions parmi lesquelles on nommerait au moins douze chefs-d'œuvre, tout cela pour qu'un barbouilleur de papier, à qui manque le sujet de son feuilleton du lendemain, vienne vous contester la faculté de vous reposer à cinquante ans, et faire servir vos précieux loisirs de texte à son homélie! Écrire! Et pourquoi? Quel mobile vous reste? Qui vous tentera désormais? Est-ce la gloire ou la fortune? La gloire? vous en savez le dernier mot et le néant. La fortune? quand vous aurez agrandi votre coffre-fort, étendu vos domaines, enrichi de trésors sans nombre votre palais de marbre de Bologne, dites, en souffrirez-vous moins du mal physique qui vous tourmente, et cet estomac (2), que vous appeliez jadis si spirituellement le maître de chapelle dirigeant l'orchestre de la vie, en recouvrera-t-il sa vigueur? Quant aux ovations et aux apothéoses, je vous soupçonne d'être un peu blasé sur ce chapitre, ô Rembrandt de la musique! et à ceux qui croiraient vous séduire par l'espoir de nouveaux triomphes

(1) A commencer, en 1810, par *il Cambiale di Matrimonio*, et à finir, en 1829, par *Guillaume Tell*. Si maintenant on nous demandait de combler l'espace qui s'étend entre ces deux dates, nous dirions pour épuiser la glorieuse nomenclature : en 1811, l'*Equivoco stravagante*. — En 1812, *Demetrio e Polibio*, l'*Inganno felice*, *Ciro in Babilonia*, *la Scala di Seta*, *la Pietra del Paragone*, l'*Occasione fa il ladro*. — En 1813, *il Figlio per azzardo*, *Tancredi*, l'*Italiana in Algeri*. — En 1814, *Aureliano in Palmira*, *il Turco in Italia*. — En 1815, *Elisabetta*, *Sigismondo*. — En 1816, *Torvaldo e Dorliska*, *il Barbiere di Siviglia*, la *Gazetta*, *Otello*. — En 1817, *la Cenerentola*, *la Gazza ladra*, *Armida*. — En 1818, *Adelaïde di Borgogna*, *Mose in Egitto*, *Ricciardo e Zoraïde*. — En 1819, *Ermione*, *Odoardo e Cristina*, *la Donna del Lago*.—En 1820, *Bianca e Faliero*, *Maometto secondo*. — En 1821, *Matilde di Sabran*.— En 1822, *Zelmira*. — En 1823, *Semiramide*. — En 1825, *il Viaggio a Reims*. — En 1826, *le Siége de Corinthe*. — En 1827, *Moïse*. — En 1828, *le Comte Ory*.

(2) « Après ne rien faire, nous disait-il un jour, je ne sais pas, pour moi, de plus précieuse occupation que de manger, manger comme il faut, s'entend. Ce que l'amour est pour le cœur, l'appétit l'est pour l'estomac; *l'estomac est le maître de chapelle qui gouverne et active le grand orchestre de nos passions*; l'estomac vide me représente le basson ou la petite flûte grognant le mécontentement ou glapissant l'envie; l'estomac plein, au contraire, c'est le triangle du plaisir ou les timballes de la joie Quant à l'amour, je le tiens pour la prima donna par excellence, pour la diva chantant dans le cerveau ses cavatines dont l'oreille s'enivre et qui ravissent le cœur. Manger et aimer, chanter et digérer, tels sont, à vrai dire, les quatre actes de cet opéra-bouffe qu'on appelle la vie, et qui s'évanouit comme la mousse d'une bouteille de champagne. Qui la laisse échapper sans en avoir joui est un maître fou. » N'aimez-vous pas la profession philosophique, et le sensualisme

et la perspective entrevue de vos vanités satisfaites, vous pourriez leur répondre par l'histoire de ce ballet du théâtre Carcano qui s'intitulait : *Il ritorno d'Orfeo del inferno ossia la gloria del celebre maestro Rossini*, et dans lequel on voyait Orphée évoquer Euridice du sein du Ténare en lui jouant sur la flûte la romance du *saule*. Du reste, ces sortes de flatteries ne vous ont jamais trop tourné la tête, que je sache. Votre prédilection s'est de tout temps montrée pour les choses positives (1), rebutant l'idéal non sans quelque cynisme peut-être, de sorte que, chassé de votre vie, il n'avait rien de mieux à faire que de se réfugier dans vos chefs-d'œuvre. Que vous manque-t-il encore, à vous que les honneurs vont chercher jusque dans votre exil? Dernièrement Frédéric-Guillaume IV ne vous adressait-il pas le diplôme de chevalier de l'ordre du mérite de Prusse? Il est vrai que vous partagez cette distinction avec M. Liszt. Désormais l'heure de la philosophie a sonné pour vous. Retiré à Bologne depuis 1838, loin des passions, loin de ce gouffre du théâtre autour duquel gravitent encore dans les an-

musical n'aurait-il pas trouvé son Épicure? Puisque nous sommes en veine de citations, donnons encore ici le fragment d'une lettre qu'il écrivait de Rome à la Colbrand pour annoncer le succès du *Barbiere* à la célèbre cantatrice, qui depuis fut sa femme. « Mon *Barbier* gagne de jour en jour, et le drôle sait si bien ensorceler son monde, qu'à l'heure qu'il est, les plus acharnés adversaires de la nouvelle école se déclarent pour lui. Le soir, on n'entend dans les rues que la sénérade d'Almaviva; l'air de Figaro : *Largo il factotum*, est le cheval de bataille de tous les barytons, et les fillettes, qui ne s'endorment qu'en soupirant : *Una voce poco fà*, se réveillent avec : *Lindore mio sarà*. Mais ce qui va vous intéresser bien autrement que mon opéra, chère Angélique, c'est la découverte que je viens de faire d'une nouvelle salade dont je me hâte de vous envoyer la recette. Prenez de l'huile de Provence, de la moutarde anglaise, du vinaigre de France, un peu de citron, du poivre et du sel, battez et mêlez le tout, puis jetez-y quelques truffes, que vous aurez soin de couper à menus morceaux. Les truffes donnent à ce condiment une sorte de nimbe fait pour plonger un gourmand dans l'extase. Le cardinal secrétaire d'état, dont j'ai fait la connaissance ces jours derniers, m'a donné pour cette découverte sa bénédiction apostolique. Mais je reviens à mon *Barbier*, etc. » — La truffe, disait-il un jour au comte Gallenberg, est le Mozart des champignons. En effet, je ne connais à don Juan d'autre terme de comparaison que la truffe; l'un et l'autre ont cela de commun, que, plus on en jouit, et plus on y trouve de charmes. »

(1) Je rappellerai à ce sujet une anecdote que je tiens du marquis de Louvois, et qui peint l'homme. En 1819, l'académie de Pesaro, sa ville natale, non contente d'avoir déjà le buste en marbre du jeune maître, lui vota une statue en pied de grandeur naturelle, qu'on devait élever sur la place de l'hôtel-de-ville, afin, disait le protocole municipal, que les gens de la campagne qui viennent les mardi et vendredi

goisses du succès tant de nobles intelligences qui pourraient vivre heureuses, *procul a Jove, procul a fulmine*, vous contemplez nos misères d'en haut, vous faites votre macaroni vous-même, et lorsque d'aventure la digestion se présente bien, le sourire sur les lèvres, la main dans le gousset, vous vous prenez à méditer sur les grandeurs humaines, ô sublime sceptique, et dites avec le roi Salomon : Tout est vain sous le soleil.

H. W.

de chaque semaine au marché puissent au moins contempler et admirer leur glorieux compatriote. — Et combien coûtera cette plaisanterie? demanda Rossini à l'orateur de la députation. — Mais environ douze mille francs, que le conseil vient de voter. — Écoutez, monsieur, je vais vous faire une proposition : donnez-moi la moitié de cette somme, et je m'engage à me poster deux fois par semaine, à heure fixe, sur la place du marché, de manière à ce que mes compatriotes puissent jouir amplement de ma présence et se donner du grand homme tout leur saoûl. — Notez que j'omets ici la crudité toute rabelaisienne de l'expression. Que durent penser de leur *cygne*, après cela, les bons habitans de Pesaro?

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1844.

Lorsque M. Guizot se présentera devant les chambres, il leur dira : J'ai terminé les affaires de Taïti et du Maroc, j'ai maintenu la politique de la paix, j'ai évité la guerre à mon pays, l'entente cordiale est rétablie entre la France et l'Angleterre, le roi est allé à Windsor. Voilà mes actes, jugez-moi. — Ce langage pourra faire une certaine impression sur les esprits; mais la majorité ne se laissera pas éblouir. Elle voudra connaître le fond des choses. On lui parlera des périls qu'une politique habile a conjurés : elle voudra savoir si ces périls ont existé réellement, si le ministère a pu croire sérieusément à la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre, si M. Pritchard a failli troubler la paix du monde. Elle cherchera à découvrir si les dangers de la situation n'ont pas été exagérés à dessein, et si le ministère n'a pas répandu de fausses alarmes dans l'opinion, afin de lui faire accepter plus facilement une imprudence ou une faiblesse. Admettons cependant que la guerre ait été imminente, il faudra justifier devant les chambres les moyens que l'on a pris pour conserver la paix; il faudra expliquer aussi comment la France et l'Angleterre, sous les auspices de l'entente cordiale, ont été au moment d'en venir aux mains. Pourquoi ce coup de foudre dans un ciel serein? Qui a fait naître la crise? Qui doit en supporter la responsabilité? M. Guizot aura fort à faire, s'il entreprend de se disculper sur tous ces points devant les chambres.

En attendant les débats de la tribune, nous lisons les journaux du ministère, et nous sommes forcés d'avouer que leurs argumens ne nous persuadent pas. La presse ministérielle a pris d'ailleurs depuis quelque temps une manière de discuter qui rend les conversions difficiles. Si vous n'êtes

pas de son avis, vous êtes un mauvais citoyen; si vous n'admirez pas la politique de M. Guizot, vous êtes un intrigant ou un révolutionnaire. Voilà un système qui n'exige pas grands frais de dialectique. On met l'injure et la calomnie à la place du raisonnement, et tout est dit. La presse ministérielle affecte de ne pas voir que l'opposition renferme beaucoup de gens disposés à faire la part du bien et du mal dans la politique de M. Guizot, et à signaler le mal sans passion. Pour triompher plus aisément de tous les adversaires du cabinet, elle prête le même langage à des partis différens, elle mêle à dessein les opinions les plus contraires, elle fait marcher ensemble sous le même drapeau ceux qui veulent la paix et ceux qui veulent la guerre, les partisans de l'alliance anglaise et ceux qui la repoussent, les amis du gouvernement de juillet et ceux qui l'attaquent. Cela s'appelle discuter. Que diront les chambres, si le ministère emploie, pour les convaincre, les argumens de ses journaux?

Que sert, par exemple, de nous parler sans cesse des bienfaits de la paix? Ne savons-nous pas que la guerre est un horrible fléau? Combien y a-t-il de gens en France qui aient besoin qu'on leur démontre tous les matins cette vérité? Aurait-on la prétention de convertir là-dessus les républicains et les légitimistes? Il faudrait au moins s'y prendre plus adroitement pour réussir. Comment, vous parlez à des ennemis du gouvernement de juillet, à des gens qui n'aspirent qu'à le renverser pour s'établir au milieu de ses ruines, et vous leur dites qu'une guerre mettrait ce gouvernement en péril, que la paix est la sauve-garde de notre dynastie, qu'une guerre avec l'Angleterre entraînerait la France vers des abîmes! L'excellent moyen que vous prenez pour inspirer aux ennemis du gouvernement de juillet des dispositions pacifiques à l'égard de l'Angleterre! Mais peut-être ne parlez-vous pas seulement pour les légitimistes et les républicains? Suivant vous, quiconque ne comprend pas comme vous le système de la paix veut la guerre. Quiconque veut pour la France une situation plus digne et plus sûre, une politique plus libre au dehors et plus féconde, est un partisan de la guerre. Ingénieux mensonge, habile calomnie, qui tend à faire supposer en Europe que la passion de la guerre s'est emparée inopinément chez nous des esprits les plus sérieux, qu'elle règne jusque sur les bancs de la majorité parlementaire, qu'elle est entrée dans le cœur des hommes les plus dévoués au pays, et qui ont rendu à la paix des services signalés! Quels peuvent être les fruits d'une semblable tactique? Vous êtes, dites-vous, les défenseurs de la paix, et vous ne craignez pas d'ébranler la sécurité de l'Europe en supposant des projets belliqueux à des hommes que le mouvement naturel de l'opinion peut porter d'un jour à l'autre au pouvoir! Voilà les intérêts de la paix merveilleusement défendus! L'Angleterre, qui a vu combien de fois le ministère du 29 octobre a failli tomber devant les chambres, qui sait combien sa base est étroite, doit éprouver une singulière confiance dans les destinées de l'entente cordiale! Les puissances du Nord doivent se sentir bien rassu-

rées sur les dispositions de notre gouvernement! Vit-on jamais une polémique plus maladroite, plus dangereuse et plus injuste?

Il y a des jours où le ministère fait soutenir une autre thèse. Savez-vous pourquoi sa politique est faible? C'est parce que la France est impuissante. Nous n'avons ni armée, ni marine, ni alliés : comment voulez-vous que notre gouvernement soit ferme avec si peu d'appui? Ce ne sont pas, croyez-le bien, les bonnes intentions qui manquent à M. Guizot; donnez-lui des alliés, une marine, une armée : ce sera un Louis XIV ou un Napoléon! Nous ne voulons pas suspecter l'indépendance des écrivains qui ont inventé cet admirable argument : nous sommes persuadés qu'ils sont de très bonne foi; mais nous devons dire que, s'ils ont le mérite de cette invention, ils doivent aussi en supporter toute la responsabilité. Cela les regarde seuls. Vous ne trouverez personne, parmi les adversaires du cabinet, qui tienne un pareil langage. Tous les organes de l'opposition l'ont vivement blâmé. Le ministère seul peut en tirer quelque profit. En effet, voilà toute sa conduite justifiée. Son honneur est à l'abri. Il n'y a que les chambres, il n'y a que la majorité parlementaire, il n'y a que le pays qui soient coupables. Si le pays eût remis entre les mains de M. Guizot les forces nécessaires, M. Guizot eût montré plus de vigueur, ses négociations eussent été plus fermes, les résultats obtenus par sa diplomatie eussent été plus honorables pour la France. Les puissances de l'Europe, si elles font une attention sérieuse à nos journaux ministériels, doivent trouver qu'on joue avec elles un singulier jeu. D'un côté, on leur dit que tout le monde politique en France, sauf le ministère et quelques-uns de ses amis dévoués, veut la guerre, et d'un autre côté on les avertit que la France n'a ni armée, ni marine : il faut convenir que si d'une part le langage qu'on leur tient peut les inquiéter, de l'autre on prend le plus sûr moyen de les tranquilliser.

On cherche à s'autoriser de l'exemple donné par M. le prince de Joinville, pour justifier les assertions que l'on ose publier sur la faiblesse militaire et diplomatique de la France. M. le prince de Joinville, dit-on, a dévoilé la faiblesse de notre marine; pourquoi ne ferait-on pas comme lui? pourquoi serait-il défendu de révéler l'impuissance de notre armée de terre, et le discrédit dont notre alliance est frappée en Europe? Aucun esprit sensé n'admettra ce rapprochement. Lorsque M. le prince de Joinville a signalé les vices de notre administration maritime et la nécessité de créer une flotte à vapeur, il a fait une chose louable, parce qu'elle était utile et qu'elle partait d'un esprit juste et d'un patriotisme éclairé. La différence qui existe entre lui et ceux qui cherchent à se prévaloir de son noble exemple, c'est qu'il est resté dans les limites de la vérité et de la prudence, c'est qu'il a exprimé avec mesure des critiques parfaitement fondées, c'est qu'il a exposé des théories applicables, c'est qu'enfin il n'a rien dit qui ne fût parfaitement conforme à l'intérêt de la France, tandis que les écrivains dont nous parlons se jettent dans des exagérations ridicules, qui pourraient causer le plus

grand mal, si elles étaient prises au sérieux, car elles feraient supposer que notre gouvernement et nos chambres ont été aveugles depuis quinze ans, que l'esprit public est mort dans notre pays avec le bon sens et la raison, que tous nos hommes d'état ont perdu la tête, que tous nos administrateurs sont incapables, et que cette belle France, dont nous sommes si fiers, peut devenir en huit jours la proie du premier ambitieux qui viendra jeter contre elle une flotte et une armée! Grace à Dieu, la modération et les lumières de M. le prince de Joinville, la rectitude de son jugement, les vues droites d'une ame qu'aucun intérêt de parti ne saurait troubler l'ont garanti contre de pareils écarts. Demandez d'ailleurs à l'Angleterre ce qu'elle en pense. L'écrit du prince, loin de passer à ses yeux pour une révélation imprudente de notre faiblesse maritime a été pris par elle pour une menace. Le sentiment qui l'avait dicté était si vif, l'élan était si généreux, on y voyait une si grande confiance dans la fortune de la nation; le jeune prince, tout en découvrant un défaut de notre armure, montrait si bien que l'énergie de la France saurait au besoin suppléer sa force; cet aveu d'une infériorité passagère sur un point spécial, était fait avec une simplicité si mâle et si digne, véritable témoignage d'une vraie grandeur, que l'honneur du pays, au lieu d'en souffrir, s'en est agrandi, et la France n'en a paru que plus redoutable, ou plus respectable si l'on veut. La presse de Londres, la tribune même, ont été jusqu'à voir une pensée guerrière dans des pages que le patriotisme seul avait inspirées. On sait aussi comment ces pages ont été accueillies à leur apparition par notre cabinet, qui a délibéré un instant s'il ne les désavouerait pas à la tribune comme une manifestation trop vive du sentiment national, et qui, faute du courage nécessaire pour les frapper d'un blâme officiel, les a fait attaquer en termes amers par le plus accrédité et le plus dévoué de ses journaux. Non, l'exemple donné par M. le prince de Joinville ne peut être invoqué pour justifier une polémique aussi imprudente qu'insensée. Un acte de modération, de bon sens et de vigueur ne peut être comparé à des extravagances.

Le ministère devrait montrer plus de confiance dans la justice du pays. Il ne devrait pas employer, pour se défendre, les argumens dont se servent les causes désespérées. Les adversaires sérieux du cabinet ne lui disent pas qu'il a déshonoré la France. Ils ne l'accusent pas d'avoir fait une paix honteuse. Ils n'ont jamais prétendu qu'il eût mieux valu déclarer la guerre à l'Angleterre que de signer l'arrangement de Taïti et la paix que l'on a faite avec le Maroc. Pourquoi donc s'efforcerait-on de leur prouver que la France n'est pas en état de faire la guerre à l'Angleterre? Nous croyons, quant à nous, que la France a une belle et brave armée, qui a fait ses preuves; que la marine française, inférieure à celle de l'Angleterre, peut cependant, à la faveur de certaines circonstances, soutenir avec elle une lutte glorieuse; que le nombre d'ailleurs ne décide pas toujours du sort des batailles; que le bon droit soutenu par le courage donne des alliés; qu'enfin, une guerre juste

contre l'Angleterre ne mettrait pas aujourd'hui toute l'Europe contre la France. Voilà ce que nous pensons, et nous croyons que le ministère pense de même. Nous sommes persuadés qu'au fond il est plein de confiance dans les forces militaires du pays; mais dirons-nous pour cela qu'il est coupable de n'avoir pas préféré la guerre à l'arrangement de Taïti? dirons-nous qu'il a trahi la France? Nullement. Ce n'est point là le reproche que nous lui adressons. S'il faut dire toute notre pensée, nous avons peu de goût pour ces accusations injustes, dont le seul effet est de montrer la violence des partis et de fausser les situations politiques. Si d'une part nous trouvons que le ministère calomnie l'opposition constitutionnelle, en disant qu'elle veut la guerre, nous croyons que d'un autre côté l'on n'est pas plus juste envers le ministère en disant de lui qu'il veut la paix à tout prix. Parti de la guerre, parti de la paix à tout prix, exagérations que tout cela, injures gratuites, sous lesquelles les spectateurs désintéressés des luttes politiques ne peuvent plus discerner le vrai et le juste; déplorable combat, devant lequel l'opinion hésite, et qui a toujours pour résultat de retarder le triomphe des vrais intérêts du pays. Nous sommes certainement à notre aise en parlant de M. Guizot. Nous croyons jusqu'ici avoir jugé librement sa politique. Néanmoins nous ne dirons pas de lui dans cette circonstance qu'il a trahi la France. M. le ministre des affaires étrangères est vulnérable sur bien des points. Les débuts de sa carrière politique ont laissé de fâcheux souvenirs. L'amour du pays n'a pas toujours été sa passion la plus vive. Il aime particulièrement les éloges de la presse anglaise. Ses confidens le savent, et leurs communications officieuses avec certaines feuilles de Londres lui procurent trop souvent le plaisir de respirer l'encens britannique. Les complimens que lord Aberdeen et sir Robert Peel lui ont adressés plus d'une fois du haut de la tribune anglaise, un mot gracieux que lui a dit la reine Victoria lors de son voyage en France, lui ont causé les plus douces émotions qu'il ait peut-être ressenties de sa vie. Telle est sa nature, et l'on ne peut nier qu'elle présente des côtés regrettables chez un ministre de France. Ce n'est point là le caractère des hommes qui ont gouverné si glorieusement les destinées de la Grande-Bretagne depuis soixante ans. Quoi de plus anglais qu'un Chatam, un Pitt, un Canning! La France a excité plus d'une fois des sympathies en Angleterre; elle y a trouvé des partisans sincères depuis la révolution de juillet; plusieurs sont entrés au pouvoir: a-t-on jamais pu dire qu'ils aient montré à l'égard de la France ce penchant indiscret que M. Guizot témoigne si visiblement du côté de l'Angleterre? A ce tort grave il en a joint un autre, c'est d'affecter un froid dédain pour les susceptibililés que font naître dans le pays ces tendances trop britanniques, rapprochées de certains souvenirs impopulaires qui appartiennent à une autre époque de sa vie. Ces susceptibilités sont respectables; c'est une maladresse de les avoir froissées. Voilà bien des torts sans doute; mais tout cela ne fait pas, selon nous, que M. Guizot puisse être accusé de trahison pour le dénouement qu'il a donné au différend de Taïti et à la guerre du Maroc.

Soyons justes, si nous pouvons, les uns envers les autres. Si M. Guizot ne l'a pas toujours été, ce n'est pas une raison pour suivre contre lui le déplorable exemple qu'il a donné. Nous l'avons vu, il y a cinq ans, déserter son parti dans un intérêt de pouvoir, descendre dans l'opposition, non pour la gouverner, mais pour se mettre à sa suite; jouer le rôle d'un tribun, se faire une arme des préjugés et des haines qu'il avait cent fois combattus, sacrifier momentanément sa cause, son drapeau, ses principes, à une ambition impatiente. Le moyen lui a réussi. Une seconde désertion l'a replacé au pouvoir, et le parti conservateur lui a rendu son appui en lui refusant son estime. Voilà un succès qui peut tenter les ambitieux. Cependant il n'a tenté personne jusqu'ici, et M. Guizot a pu jouir tranquillement de son impunité depuis quatre ans. Disons mieux : il a été l'objet d'une faveur toute particulière. Avant lui, tout ministère en désaccord avec la majorité avait quitté volontairement ou forcément le pouvoir. Il était réservé à M. Guizot et à ses collègues du 29 octobre de conserver leurs portefeuilles en suivant un système blâmé plus d'une fois par la majorité, mais sur lequel elle a évité de se prononcer nettement toutes les fois que la question de cabinet a été posée devant elle. Il est probable que ces ménagemens cesseront lorsque les chambres auront à juger les derniers résultats de cette politique, dont elles ont si souvent prévu les difficultés et les périls. Elles comprendront que l'intérêt du pays se refuse à de nouvelles expériences de cette nature. Quoi qu'il en soit, nous ne chercherons pas plus aujourd'hui que par le passé à aggraver la position de M. le ministre des affaires étrangères. En montrant le mal, nous tiendrons compte du bien. Nous dirons par exemple un fait qui honore M. Guizot. Lorsque les négociations étaient pendantes sur l'affaire de Taïti, plusieurs de ses amis lui ont donné le conseil de se retirer pour éviter la responsabilité d'une conclusion, et pour se faire en dehors du pouvoir une situation nouvelle. M. Guizot est resté; il a bien fait. Il a compris ses devoirs; nous pourrions dire aussi qu'il a compris ses intérêts, car, en se retirant dans une pareille circonstance, il eût commis une faute dont il ne se serait jamais relevé.

S'il faut en croire le langage mystérieux de certains amis du cabinet, toute discussion sur les affaires de Taïti et du Maroc serait prématurée en ce moment, et tout jugement serait hasardé, par la raison qu'aucun document officiel n'a été publié. On leur dit : Mais que signifient donc les assertions de la presse ministérielle? Ne sont-elles pas l'écho des confidences de M. Guizot? Ne savons-nous pas quelles sont les conditions de l'arrangement de Taïti? Les clauses principales du traité du Maroc ne sont-elles pas connues? Cela est vrai, disent-ils, les conclusions sont connues, mais le commentaire ne l'est pas. Or, le commentaire, c'est la correspondance diplomatique que M. Guizot réserve pour les chambres. Il n'est pas difficile de préjuger dès à présent d'où vient cet espoir que M. Guizot paraît fonder sur la publicité future des négociations suivies avec le cabinet anglais. Sa correspondance nous apprendra sans doute que la situation a été critique,

qu'une guerre a été imminente. Il faut s'attendre à cet argument préparé sans doute pour justifier les conditions de la paix. La polémique de certaines feuilles ministérielles nous fait déjà pressentir ce résultat. Quand on cherche à nous prouver que la France n'est pas en mesure de faire la guerre, on veut nous faire comprendre qu'il a fallu acheter la paix, et c'est dans le même but qu'on nous développe, d'un autre côté, ce bel axiome : que la paix est préférable à la guerre.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas pourquoi la discussion serait interdite en ce moment sur la politique du cabinet. Nous n'avons pas besoin des dépêches de M. de Jarnac pour la juger au moins sommairement. Il y a déjà dans ce débat si grave des bases certaines sur lesquelles on peut s'appuyer. En effet, supposons que le sens de ces dépêches soit inconnu : de deux choses l'une, ou elles tendent à prouver que la paix entre l'Angleterre et la France n'a pas été menacée, ou elles tendent à prouver le contraire. Dans le premier cas, si la paix n'a pas été menacée, les conditions de l'arrangement de Taïti méritent un jugement sévère. Quoi! vous étiez parfaitement libres, la situation ne vous offrait aucun péril, l'Angleterre discutait avec vous sans passion, et vous lui avez sacrifié le bon droit et la justice, qui étaient du côté de la France. Vous avez blâmé M. d'Aubigny, qui a fait son devoir, et vous avez accordé une indemnité à M. Pritchard, tandis que c'est M. Pritchard qui doit une indemnité à la France! M. Pritchard sera indemnisé pour le dommage qu'a pu lui causer son expulsion, l'emprisonnement de cet agent factieux et incendiaire sera l'objet d'un blâme direct dans la personne de M. d'Aubigny, et son expulsion, très juste et très nécessaire, sera l'objet d'une excuse formelle, puisqu'elle donne lieu à une réparation pécuniaire! Voilà, dans la question de Taïti, ce que vous avez accordé à l'Angleterre sans raison grave, sans nécessité d'un ordre supérieur, sans autre motif apparent qu'une complaisance maladroite et inutile! Voyons maintenant pour la question du Maroc. Ne parlons plus des instructions communiquées à sir Robert Peel, ni de la lenteur des premières opérations, ni des entraves imposées à la flotte et à l'armée, difficultés graves que M. le prince de Joinville et le maréchal Bugeaud ont heureusement surmontées. Ne parlons pas non plus de cet engagement préalable que vous avez pris de ne pas occuper un pouce du territoire de Maroc, engagement d'une générosité bien imprudente, s'il a été spontané. Allons plus loin. Vous remportez de grands succès, vous jetez la terreur dans le Maroc, vous forcez l'empereur à vous demander la paix, et quelles conditions lui dictez-vous? les mêmes que vous lui avez offertes au début de la guerre, avant vos victoires, vos sacrifices, et les trahisons répétées de votre ennemi. A quoi bon cette grandeur d'ame et ce désintéressement dont la France paie les frais? Vous savez que l'empereur du Maroc est sans pouvoir dans ses états, vous l'avez dit à la tribune, et vous exigez de lui qu'il interne Abd-el-Kader? Puisque vous supposez qu'il pourrait le prendre, pourquoi n'avoir pas exigé que le véritable otage de la paix

vous fût livré? Abd-el-Kader, dans le Maroc, sera toujours un ferment de guerre. Entre les mains d'Abderrahman, il sera pour lui un danger, et pour nous une menace : le geôlier d'Abd-el-Kader tiendra l'Algérie en échec. Le maréchal Bugeaud, après la bataille d'Isly, conseillait d'exiger qu'Abd-el-Kader fût remis à la France : pourquoi n'avoir pas écouté ce conseil? Au lieu de cela, il paraît qu'on a cru devoir prendre l'engagement de traiter Abd-el-Kader avec égard, s'il tombe entre nos mains, ce qui veut dire qu'on s'oblige à ne pas le faire périr, comme si une nation telle que la France devrait souffrir que des barbares la soupçonnent de cruauté, et se laisser imposer par eux la loi d'être humaine et généreuse! Il serait possible, toutefois, que cette stipulation particulière eût pour but d'engager l'empereur du Maroc à nous remettre Abd-el-Kader, dès qu'il sera parvenu à s'en rendre maître : dans ce cas, nous pourrions l'approuver. Nous attendrons là-dessus les explications du cabinet. Mais une chose que le cabinet expliquera difficilement, c'est l'abandon de l'île de Mogador avant les ratifications du traité. Si les dispositions de l'Angleterre étaient si pacifiques, pourquoi cet abandon précipité? qui vous forçait à vous priver de votre gage? d'où venait ce besoin si impérieux de rassurer le Maroc en le délivrant de notre présence? Qui ne verra dans cet empressement une imprudence que rien n'excuse?

Nous avons raisonné jusqu'ici dans la supposition que la paix n'aurait pas été menacée, que l'Angleterre se serait montrée calme et bienveillante dans les négociations, que ce fait résulterait des pièces diplomatiques, et nous avons établi que dans ce cas le ministère aurait sacrifié inutilement le droit de la France et commis des imprudences coupables. Plaçons-nous maintenant dans l'hypothèse contraire. Supposons qu'une rupture ait failli éclater, et que nous en trouvions un jour la preuve dans les dépêches de Londres; ce fait, au lieu de justifier le ministère, rendra sa responsabilité plus grave. Certes, dans ce cas, nous ne le blâmerions pas d'avoir fait des sacrifices pour conserver la paix. L'Angleterre a pu montrer des prétentions injustes et les soutenir avec aigreur sans que pour cela elle ait franchi la limite qui sépare la paix de la guerre. La France a pu se sentir blessée et se contenir. Il faut des raisons bien fortes pour jeter dans une guerre dont les suites sont incalculables deux peuples qui sont les rois de la civilisation moderne. Ces raisons si puissantes se sont-elles présentées? nous en doutons. Les chambres exigeront là-dessus une lumière complète. Attendons; mais ce qui accuse dès à présent le ministère, ce qui condamne sa politique, c'est l'aveu de l'immense danger que la paix vient de courir, c'est ce fait qu'une guerre a été imminente entre l'Angleterre et la France, et qu'une redoutable alterternative a plané un instant sur les deux nations. Voilà donc le fruit du système qu'on a nommé l'entente cordiale! Les avances réitérées de la France, l'oubli d'une injure récente, les témoignages d'une sympathie exclusive, des concessions sans nombre et sans mesure, ont abouti à cette situation étrange, qu'il suffit d'un choc, si faible et si involontaire qu'il soit, pour que les deux

peuples s'ébranlent, s'agitent, s'emportent l'un contre l'autre, et parlent d'en venir aux mains!

La paix, cette bienfaitrice de notre siècle, a été mise pendant deux mois dans la balance avec M. Pritchard, et l'on nous dit que sans nos concessions la paix eût été trop légère! On prétendra peut-être que la dernière crise a été un incident fortuit, que rien ne rattache au passé : ce serait une erreur. Depuis le système de l'entente cordiale, il n'y a pas eu un seul jour où les rapports des deux pays aient été parfaitement calmes. Une inquiétude réciproque les agite sans cesse. Ils sont l'un vis-à-vis de l'autre dans un état d'observation perpétuelle. Les causes les plus futiles semblent au moment de produire des explosions. Si vous demandez au ministère les motifs de ces ombrages et de ces malentendus, il vous répondra que c'est la faute des peuples, non de leurs gouvernemens. Oui, les deux peuples sont naturellement rivaux; mais qui a donc attisé le feu de leurs rivalités au lieu de chercher à l'éteindre? Qui a jeté en Angleterre de vives alarmes sur les projets d'un prétendu parti de la guerre, à la tête duquel on a inscrit les noms les plus considérables de la France? Qui a imaginé, pour tranquilliser les intérêts anglais, de les froisser gratuitement dans des entreprises stériles, où nous n'avons recueilli que des humiliations, et peut-être aujourd'hui des revers! Qui a conçu l'idée de présenter comme un admirable système politique une situation où deux grands peuples, pleins de vie et de mouvement, merveilleusement doués pour le progrès, passeraient leur temps à débattre des questions mesquines, nées de leur contact journalier sur divers points du globe, à vider leurs procès, et à s'examiner mutuellement, comme deux voisins jaloux dont la seule affaire est de surveiller leur patrimoine? Voilà une œuvre vraiment digne d'occuper deux grandes nations! Cette œuvre, que le cabinet de l'Angleterre n'a pas prise au sérieux comme le nôtre, a été depuis quatre ans l'objet des préoccupations exclusives de M. Guizot. Il a parlé, il a agi, il a administré, les yeux perpétuellement fixés sur l'Angleterre, non pas, malheureusement, pour épier toujours ses démarches, mais pour prévenir des froissemens, ou apaiser ceux que sa politique imprudente a fait naître. Pendant ce temps, que de choses utiles ont été négligées! Où en sont nos rapports avec le continent? Qu'est devenue la question belge? Que faisons-nous en Orient, où une décision récente des puissances médiatrices prouve que notre protectorat traditionnel s'efface de plus en plus? Cette question de l'isthme de Suez, que la presse ministérielle discute avec un dédain affecté, sommes-nous bien sûrs qu'elle ne soit pas au moment de recevoir dans l'ombre une solution qui atteindra gravement nos intérêts? Voilà le système de l'entente cordiale! des préventions mutuelles excitées par des rapports jaloux et égoïstes, où les deux nations se rapetissent au lieu de s'élever; des idées de guerre semées sous le manteau d'une paix factice; de graves malentendus propagés entre les deux pays par les calculs étroits et personnels de leurs gouvernemens; une intimité qui a suffi à peine jusqu'ici pour empêcher que les deux

peuples se tirent des coups de canon; une alliance enfin pleine de déceptions, de dégoûts, d'appréhensions et de périls, au lieu de cette autre alliance que les chambres ont plus d'une fois conseillée, association féconde dans le sein de laquelle les deux pays, appelés à marcher de concert vers un noble but, travaillant à une œuvre commune, oublieraient dans une émulation glorieuse leur rivalité séculaire, et s'agrandiraient ensemble sans se nuire! C'est aux chambres de remettre en honneur cette politique dont les deux peuples ont un égal besoin. Il faut songer sérieusement aux résolutions extrêmes vers lesquelles ils ont failli être poussés. La France ne pourrait pas toujours faire des concessions; elle n'aurait pas toujours au service de sa dignité, et pour protéger son honneur, les lauriers de Tanger et de Mogador, et la bataille d'Isly.

Les trophées conquis par nos soldats à Mogador et sur l'Isly ont été portés devant les rangs des bataillons que le roi a passés en revue dimanche dernier. La population parisienne les a salués avec un grand enthousiasme. Cette solennité militaire a causé une vive impression. La pensée publique aime à s'arrêter sur ces hommages rendus à nos gloires récentes, dignes héritières de celles qui les ont précédées. Le pays doit une grande reconnaissance à sa flotte et à son armée. Sans leurs succès, où en serions-nous? A quelles extrémités aurait été réduite la politique de M. Guizot, livrée à elle-même! Sans ces *jeux de la force et du hasard*, que M. le ministre des affaires étrangères a toujours dédaignés, et qu'il a osé ridiculiser un jour devant une chambre française, dans un accès de philanthropie ironique, le voyage du roi à Windsor serait-il possible? Ce but avoué de toute la politique de M. Guizot depuis trois mois serait-il atteint? Quelle figure ferait en Angleterre M. le ministre des affaires étrangères, portant d'une main le blâme infligé à M. d'Aubigny, et de l'autre l'indemnité de M. Pritchard, si un peu de gloire dérobée au prince de Joinville et au maréchal Bugeaud ne venait se refléter sur lui!

On a orné d'une couronne ducale l'écusson du maréchal Bugeaud; on a cru que sa gloire ne pouvait se passer d'un titre. Cette innovation aristocratique a été en général fort peu goûtée; elle fera sourire l'ancien régime dans les salons du faubourg Saint-Germain, et il aura raison. Pourquoi lui faire concurrence? Penserait-on à créer une noblesse de la révolution de juillet? L'idée serait bizarre. Nous savons bien que depuis plusieurs années on donne assez facilement des titres à ceux qui en demandent. C'est une affaire de chancellerie : on crée des barons, des comtes, pour les besoins de la diplomatie; c'est une chose reçue. Voulez-vous être baron, priez M. le ministre des affaires étrangères de vous donner une lettre à porter dans quelque cour d'Allemagne; on vous remettra le titre et la lettre à la fois. Du reste, ceux qui se font ainsi des armoiries ont le bon goût de ne pas en être trop fiers : ce sont les aristocrates les plus simples du monde. De ce côté, l'esprit plébéien de la révolution de juillet n'est pas en péril; l'égalité n'est pas menacée.

Il en serait autrement si ces créations nobiliaires prenaient un caractère sérieux en devenant la récompense des grands services. Un homme qui a illustré son pays, et qui reçoit de lui des titres de noblesse, ne les prend pas pour un hochet destiné à satisfaire sa vanité; il veut que ces titres perpétuent sa gloire, et il est juste qu'on lui accorde les moyens d'assurer cette perpétuité. Nos lois actuelles vous le défendent; nos mœurs s'y opposent : réformerez-vous nos mœurs et nos lois? Dieu merci, nous n'en sommes point là. Plusieurs ambitions s'éveillent, dit-on, en ce moment; le nouveau titre du maréchal Bugeaud fait des jaloux. Cette fièvre se calmera; le ministère aura sans doute le bon sens de résister à des sollicitations dangereuses. Nous ne verrons pas de si tôt une restauration du privilége. Nous garderons les débris de notre vieille noblesse de l'ancien régime, que nous honorons dans quelques-uns de ses représentans, esprits distingués, citoyens illustres, affranchis de tous les préjugés d'un autre âge, et partisans sincères des idées nouvelles. Nous garderons notre noblesse de l'empire, dont les noms seront long-temps populaires dans le pays; enfin, nous garderons encore, si l'on veut, la petite noblesse clandestine et mystérieuse de la révolution de juillet : c'est bien assez comme cela.

Naturellement, on a dû chercher à savoir comment la création d'un duc a été adoptée dans le conseil. Il paraît que la majorité s'est d'abord prononcée contre la mesure. La minorité a obtenu qu'on fît une offre au maréchal. Celui-ci, pensant que la proposition avait réuni toutes les voix dans le conseil, a accepté. M. Guizot passe pour avoir pris une part très grande dans cette affaire. Quels sont les intérêts qui l'ont poussé? Hélas! les plus grands hommes ont leurs faiblesses. Il fut un temps où M. Guizot était le défenseur des classes moyennes. Il voulait la libre concurrence des forces individuelles. Il repoussait les supériorités factices et mensongères. Il détestait le privilège; il adorait l'égalité. C'était l'homme de la bourgeoisie; c'était l'ennemi des titres et des distinctions nobiliaires. Alors il était dans l'opposition; c'était en 1821. Depuis, ses sentimens ont bien changé : nous disons ses sentimens, et non pas son langage, car si vous parlez à M. Guizot d'égalité et de privilége, il vous dira les mêmes paroles qu'en 1821; mais qu'il s'agisse de créer un duc, il sera le premier à y souscrire. Le titre de duc paraît, depuis plusieurs années, exercer un certain prestige sur son esprit. On racontait ces jours derniers qu'en 1835, se trouvant aux Tuileries avec M. Thiers, il avait dit en se tournant vers son collègue du 11 octobre : « Lorsque M. Thiers et moi prendrons un titre, ce sera celui de duc. » L'anecdote est vraie. Elle peint d'un trait M. le ministre des affaires étrangères. Depuis 1835, les velléités aristocratiques de M. Guizot ont été exposées à diverses épreuves. Dans son ambassade de Londres, il a vécu au milieu de cette grande aristocratie britannique, au niveau de laquelle il se trouvait placé par l'éclat de son rang politique; mais il n'était pas duc. L'ancien professeur à la Sorbonne, le publiciste, l'homme austère des derniers jours de la restauration déployait dans son ambassade

une grande magnificence : il était cité pour son faste; mais il manquait à cette pompe des armoiries. Il est bien permis de supposer que le penchant de M. Guizot pour les couronnes ducales a dû influer sur la démarche qui a été faite près du maréchal Bugeaud. Voilà le précédent établi; il ne s'agit plus que de l'invoquer un jour. Quant à présent, M. Guizot juge convenable de s'abstenir.

Le ministère ne paraît pas bien vivement frappé des conséquences que peut avoir pour nous le traité récemment conclu entre la Belgique et la Prusse. On assure que M. Cunin-Gridaine a présenté au conseil un mémoire tendant à démontrer que les clauses de cette convention, envisagées au point de vue commercial, ne blessaient en rien les intérêts de la France. Il n'était pas nécessaire de se mettre en frais d'argumens pour en venir là. Chacun sait que le gouvernement belge a la prétention d'avoir évité ou écarté, en négociant avec la Prusse, toute disposition que le gouvernement français aurait pu considérer comme un dommage pour nous ou comme une exclusion. La Prusse, dans son empressement de fraîche date à l'égard d'un état révolutionnaire, aurait voulu, dit-on, resserrer davantage l'alliance commerciale qu'elle contractait; la Belgique n'a pas cru devoir s'y prêter. Quant au roi Léopold, il craignait tellement de prendre une mesure hostile à la France, qu'il a gardé le traité un jour entier avant de se décider à le signer.

L'hostilité, en effet, n'est pas dans les clauses, elle est dans le fait même de la convention. Nous accordons à la Belgique un traitement privilégié, il ne suffit donc pas qu'elle refuse à la Prusse un privilége, ni qu'elle offre de nous mettre sur un pied d'égalité avec ses nouveaux alliés : nos intérêts sont sacrifiés dès qu'on ne leur ouvre pas le marché belge aux mêmes conditions auxquelles les intérêts belges se voient accueillis en France, à savoir avec une faveur qui exclue ou qui éloigne la concurrence des produits étrangers. Par cela seul que la Prusse entre en partage avec nous en Belgique, le traité du 1er septembre frappe notre commerce et lui nuit.

Au point de vue politique, la question est bien plus grave. Un ministre belge, qui croit étendre son influence en multipliant ses relations, peut bien imaginer que la Belgique est destinée à former des alliances plus ou moins étroites avec tous les états voisins; mais la situation de ce pays, froidement examinée, ne comporte pas de telles illusions. La Belgique ne saurait être l'alliée que d'un seul état; elle est politiquement neutre pour tous les autres. Il faut de toute nécessité qu'elle choisisse entre l'alliance de la France et celle de la Prusse; et si elle adopte l'alliance prussienne, c'est volontairement ou involontairement pour nous tourner le dos.

Le traité du 1er septembre ne confère pas matériellement de grands avantages à la Belgique, à moins que l'on ne compte pour beaucoup la possibilité

de fournir quelques tonnes de rails pour les chemins de fer allemands; mais les avantages que recueille la Prusse sont considérables et doivent s'étendre encore avec le temps. Par cette convention, Anvers devient le port de l'Allemagne, et l'Escaut un fleuve prussien. Désormais la Belgique ne peut plus traiter, sans l'aveu de la Prusse, avec les colonies ou avec les états placés au-delà de l'Océan. Une solidarité de plus en plus étroite tend ainsi à s'établir entre la Belgique et la Prusse; la Belgique n'est plus qu'un satellite entraîné bon gré mal gré, si nous n'y prenons garde, dans l'orbite du *Zollverein*.

Ce danger, dont notre gouvernement ne semble pas se préoccuper, le gouvernement belge commence à l'apercevoir lui-même; il sent l'entraînement de sa nouvelle situation et demande qu'on l'aide à y résister. Un rapprochement commercial, auquel se prêterait le gouvernement français, voilà le contrepoids qu'il invoque, et dont il a besoin. Avant de traiter avec la Prusse, le cabinet de Bruxelles avait envoyé à Paris un de ses membres les plus éclairés, M. Van Praët, pour faire des propositions auxquelles M. Guizot eut le tort de ne prêter alors qu'une très médiocre attention. Ces propositions étaient avantageuses à la France, elles avaient même ce genre d'attrait pour un ministère que les combinaisons de majorité embarrassent, de ne pas le mettre aux prises avec les exigences des intérêts industriels.

Si nous sommes bien informés, la Belgique demandait alors au gouvernement français : 1° de proroger, en la renouvelant, la convention du 16 juillet 1842, qui consacre en faveur des fils et des toiles belges un tarif d'exception; 2° de réduire, de 15 cent. à 10 cent. par 100 kilogrammes, le droit perçu sur les houilles de Mons et de Charleroi; 3° d'excepter les machines belges du tarif projeté alors, et que l'ordonnance du 3 septembre vient d'établir. En retour de ces concessions, la Belgique offrait, dit-on, de réduire, en faveur des provenances françaises, le tarif qui frappe à l'importation les tissus longue laine, comme aussi de ne pas étendre à nos tissus de coton l'augmentation de droit dont ces étoffes allaient être grevées. Le bénéfice de ces deux exceptions se trouve aujourd'hui atténué par le traité du 1er septembre, qui le concède également à la Prusse; mais ce qui intéresse particulièrement la France, c'est la proposition que nous croyons lui avoir été faite, et que la Belgique renouvellera certainement quand on le voudra, de supprimer chez elle l'industrie immorale et parasite de la contrefaçon.

La suppression de la contrefaçon honorerait la Belgique et donnerait satisfaction à la France. N'est-il pas inoui que dans un état qui doit son existence à notre révolution, que nous avons couvert de notre corps lorsque l'invasion hollandaise l'atteignait et que l'invasion prussienne le menaçait, dont nous sommes encore l'appui et qui n'existe que par nous, une industrie se forme et se développe qui n'a d'autre objet que le pillage et la reproduction à son profit des créations de l'esprit français? Conçoit-on que cette contrebande littéraire s'exerce depuis trente ans avec la plus parfaite impu-

nité? que la France y demeure indifférente, et que la Belgique la tolère? enfin, que les deux gouvernemens aient fait entre eux de nombreux traités, sans mettre fin à un scandale dont ils souffrent, l'un dans ses intérêts matériels, et l'autre dans ses intérêts moraux?

La contrefaçon a ruiné la librairie en France et la littérature en Belgique. C'est peut-être la seule fraude qui n'a profité à personne. Aussi devient-il plus facile, après une expérience aussi décisive, de s'entendre pour la réprimer. Le gouvernement français a donné l'exemple en stipulant, dans le traité conclu en 1840 avec la Hollande, des garanties légales pour la propriété des ouvrages de l'esprit. Il ne lui est pas permis désormais de signer un traité avec la Belgique sans que la répression de la contrefaçon en fasse partie.

La Belgique paraît aller au-devant de ce vœu. Elle ne demande pas mieux que d'acheter, par une telle concession, le renouvellement de la convention du 16 juin. M. le ministre des affaires étrangères serait donc inexcusable, s'il ajournait encore une fois des négociations qui peuvent amener un résultat aussi vivement désiré. Il lui reste assez de loisirs, jusqu'à la convocation des chambres, pour amener à fin une entreprise qui ne présente pas plus de difficultés. Obtenir des avantages considérables, sans déranger le *statu quo*, voilà, certes, une bonne fortune pour sa politique. Si cette affaire avortait dans ses mains par défaut d'empressement, nous ne voyons plus ce qui pourrait lui réussir.

Le traité du 1er septembre sera vivement reproché à M. Guizot, qui aurait pu l'empêcher. N'ayant pas mis obstacle au rapprochement de la Belgique et de la Prusse, comprendra-t-il du moins la nécessité de ramener la Belgique vers nous par quelque arrangement qui fasse contre-poids aux succès de M. d'Arnim? Il nous paraît que, si M. Guizot n'a rien obtenu de ce côté lorsque la session s'ouvrira, l'opposition aura contre lui un grief et un argument de plus. M. Guizot, en détachant la Belgique de nous, aura augmenté l'isolement de la France, cet isolement que lui seul, à l'entendre, pouvait et devait faire cesser.

V. DE MARS.